ROXY
FINE CUT
Pour ceux qui roulent leurs cigarettes

Le Canada

GILBEY'S Du vrai vieux SCOTCH garanti âgé de plus de 10 ans
Spey Royal
40 onc. $4.15
26 onc. $2.75

VOL XXXIII — No 182 Temps probable: ciel couvert; averses le soir. (v. détails p. 3) MONTREAL, JEUDI 7 NOVEMBRE 1935 Maximum, hier: 48 — Minimum, hier: 40 PRIX: DEUX SOUS

LA TRAHISON EST CONSOMMÉE

Ce qui s'est passé dans le secret d'un camp des Laurentides, samedi dernier

M. PAUL GOUIN ET SES PARTISANS PACTISENT AVEC LES CONSERVATEURS

MM. Onésime Gagnon, Maurice Dupré, Paul Gouin, Joseph-H. Rainville, Edouard Lacroix, Jean Martineau, Fred Monk, Auguste Boyer et Edouard Masson se rencontrent

PAUL GOUIN ACCEPTE LA COALITION

M. Duplessis n'a pas encore consenti à céder la direction du parti conservateur. — M. Onésime Gagnon sera le chef du nouveau mouvement. — Les relibéralisateurs mis au défi de nier

M. RAINVILLE FORCERA LA MAIN A M. DUPLESSIS

Par Jean LANGLOIS

La trahison des actionnistes est consommée. La tentative de "relibéralisation" du parti libéral ayant lamentablement échoué parce que la chose à relibéraliser était plus libérale que les relibéralisateurs, les actionnistes, dirigés par MM. Paul Gouin, Fred Monk, Calixte Cormier, Jean Martineau et consorts, ont fait alliance avec les conservateurs.

Samedi soir, réunis dans un camp situé dans les Laurentides, MM. Paul Gouin, Jean Martineau, Edouard Lacroix et Fred Monk, chefs de l'A.L.N., rencontraient les honorables Onésime Gagnon, ancien ministre dans le cabinet Bennett; Maurice Dupré, ancien ministre dans le cabinet Bennett; J.-H. Rainville, sénateur et organisateur en chef du parti conservateur pour la province de Québec et MM. Auguste Boyer et Edouard Masson.

Ils se sont rencontrés dans un camp dont nous pouvons donner le nom, désigner la location exacte, et indiquer le propriétaire si nos amis les relibéralisateurs le demandent.

Au cours de la discussion, dont le sujet et l'objet étaient l'alliance des conservateurs provinciaux et des actionnistes pour la campagne électorale actuelle, M. Paul Gouin, chef de l'A.L.N. a déclaré qu'il consentait à faire alliance avec les conservateurs si M. Duplessis voulait démissionner comme chef du parti conservateur provincial pour céder sa place à l'hon. Onésime Gagnon. (On sait que M. Gagnon se présente dans le comté de Dorchester aux prochaines élections provinciales.)

La discussion fut on ne peut plus animée. A certains moments elle s'envenima au point que les pourparlers faillirent se terminer sans une entente. Elle se prolongea finalement jusqu'aux petites heures du matin.

Les relibéralisateurs et les conservateurs tenaient leur conciliabule sous un ciel serein et clément, à l'ombre des grands arbres des Laurentides (pas des grands arbres de St-Sulpice qui sont encore à l'état d'arbustes).

Lorsque le chant du coq eut annoncé non pas la trahison de Pierre mais le lever prochain du soleil, conservateurs et relibéralisateurs songèrent à se séparer et ajournèrent leur entretien à mercredi.

Ils se sont réunis de nouveau à Montréal, hier après-midi, pour recevoir la réponse officielle de M. Maurice Duplessis, chef du parti conservateur dans la province de Québec.

M. Duplessis n'a pas donné de réponse. Il hésite à faire alliance avec des relibéralisateurs qui veulent s'allier aux conservateurs.

Mais, les bleus ont un argument pour forcer la main à M. Duplessis. Si M. Duplessis persiste dans son refus le sénateur J.-H. Rainville, organisateur en chef du parti conservateur, ne remplira pas sa promesse faite au parti conservateur provincial de lui verser la somme de $150,000 pour faire la présente campagne.

QUE FERA M. DUPLESSIS

Les députés et les chefs conservateurs sont décidés tout simplement à abandonner M. Duplessis si celui-ci ne veut pas faire alliance.

Ils estiment qu'une coalition, ainsi conçue, aurait des chances de remporter assez de sièges pour au moins constituer une opposition et ils savent que M. Duplessis ne remportera pas un seul siège.

A MM. GOUIN ET CONSORTS

Les orateurs actionnistes qui ont tant de fois déclaré à la radio et ailleurs que leur seul et unique but était de relibéraliser le parti libéral et que leur campagne était dirigée contre M. Taschereau personnellement nous diront peut-être à la radio, ce soir ou demain, que toute cette histoire est une invention.

Nous les mettons au défi de nier les faits que nous rapportons.

Relibéralisateurs qui se disaient francs libéraux au fédéral et libéraux "antitaschereautistes" au provincial, relibéralisateurs qui se proclamaient libéraux avec King et Lapointe, actionnistes qui déclaraient à tout vent qu'ils ne faisaient partie d'aucune alliance politique, nieront-il?

M. le sénateur Rainville niera-t-il qu'il a fermé les bureaux de l'organisation conservatrice sur la rue St-François-Xavier? Niera-t-il qu'il a fait alliance avec M. Paul Gouin et consorts?

M. Paul Gouin niera-t-il qu'il a consenti à une alliance, à une coalition, pour s'emparer du gouvernement de la province?

M. Maurice Dupré niera-t-il qu'il assistait au conciliabule? Nous pourrions lui dire à M. Maurice Dupré qu'il a été vu sur la rue St-Jacques, à Montréal, hier après-midi.

CHANGEMENT D'ATTITUDE

Tout au cours de la campagne fédérale notre confrère rose-nanane du matin proclamait en caractère gras qu'un vote pour King était un vote pour Taschereau. Il ne serait que juste maintenant de continuer la publication de sa proclamation et de dire, avec le sénateur Rodolphe Lemieux et l'immense majorité de la population, qu'un vote pour Taschereau est un vote pour King.

Mais notre confrère ne dit plus rien.

M. J.-O. Cordeau

Le candidat-restaurateur défait dans Maisonneuve-Rosemont a juré de ne plus faire de politique active. Les actionnistes qui avaient jeté les yeux sur lui pour briguer les suffrages dans Verchères devront chercher ailleurs pour une victime.

M. Cordeau nous a communiqué la déclaration suivante hier: "Jamais, de près ou de loin, l'A.L.N. ne m'a offert officiellement de me présenter comme candidat dans le comté de Verchères. D'ailleurs j'ai décidé de ne plus faire de politique active. Je me limiterai à l'avenir à aller enregistrer mon vote le jour de l'élection."

Dans Laurier

On parle de la candidature de M. Turcotte dans Laurier. M. Turcotte se présenterait contre le Dr Ernest Poulin.

Dans Laval

Des représentants des paroisses de Christ-Roi, d'Ahuntsic, d'Youville, de Ste-Rosalie de Villeray, de St-Etienne, de Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus, de St-Vincent-Ferrier et de Ste-Cécile, toutes dans le comté de Laval, ont offert, hier soir, la candidature à Me J.-Cléo Guimond, président du Club libéral Youville.

M. Guimond a dit qu'il serait prêt à se présenter devant une convention, et qu'il appuyerait le choix de la convention.

L'assemblée a décidé d'envoyer une délégation auprès de Me Edouard Tellier, organisateur en chef du parti libéral pour la région de Montréal, pour lui demander une convention dans le comté de Laval.

Conventions libérales

Jeudi après-midi, conventions dans **Sherbrooke**, à Sherbrooke; dans **Gatineau**, à Aylmer, sous la présidence de l'hon. Honoré Mercier et dans **Huntingdon**, à Huntingdon, sous la présidence de l'honorable T.-D. Bouchard.

La convention libérale dans **Papineau** aura lieu à Papineauville, vendredi 8 novembre, sous la présidence de l'hon. Honoré Mercier.

Samedi 9 novembre, conventions dans **Châteauguay**, à Sainte-Martine; dans **Shefford**, à Waterloo, et dans **Argenteuil**, à Lachute. La convention dans Argenteuil sera présidée par l'honorable Athanase David.

Dimanche, convention dans **Rouville**, à Rougemont.

Une immense armée barre le passage aux italiens

Les avions, qui n'avaient rien vu, signalent maintenant des concentrations considérables au sud de Makalé. — — Les armées des Ras Seyoum et Kassa attendent l'ennemi de pied ferme

LE REICH NE PERMETTRA A PERSONNE EN ALLEMAGNE DE S'ENRICHIR PAR LA GUERRE

On rapporte qu'une immense armée éthiopienne est massée au sud de Makalé et qu'elle offrira une résistance désespérée à l'avance des troupes italiennes. Les guerriers sont "si nombreux qu'on ne peut pas les compter" dirent des indigènes au représentant de la Presse Associée, qui accompagne l'armée italienne du nord.

Il semble que la concentration soit à Amba Aladji, à 40 milles au sud de Makalé, l'objectif immédiat des Italiens dans le secteur nord.

Les éclaireurs fascistes rapportent qu'une patrouille avancée est entrée dans Makalé même et y a hissé le drapeau italien. Les indigènes disent aussi que la cité a été désertée par toute la population, sauf les adhérents du Ras Gougsa, après un combat furieux entre ceux-ci et les gens restés fidèles à l'empereur.

Sur les hauteurs de Hausien il y a eu rencontre entre les Askaris et les Ethiopiens, ceux-ci auraient perdu assez bien du monde.

A Addis Abéba, le gouvernement démentant les nouvelles données par les Italiens, assure qu'une patrouille fasciste fut repoussée aux portes de Makalé, laissant dix morts sur le terrain. Le communiqué ajoute qu'un "bataillon de sacrifice,", composé de mitrailleurs éthiopiens est en ligne dans les montagnes près de Makalé, décidé à mourir jusqu'au dernier pour défendre le passage.

Ethopie—Dans le sud, les Ethiopiens

Dans le sud, les Ethiopiens ont, dit ce même communiqué, tué plusieurs centaines d'Italiens dans un violent combat, mardi, près de Scillave, dans le secteur sud. De plus, deux avions italiens y ont été abattus et leurs équipages se sont tués dans la chute, par les bombes que portaient les appareils.

A Genève, un communiqué de la SDN dit que l'Allemagne ne permettra à personne de faire des profits sur le commerce de guerre avec les belligérents. On sait que le Reich n'est pas membre de la SDN. (A Berlin, ont dit ne rien savoir d'une telle déclaration.)

Le comité des 18 a approuvé la proposition canadienne d'ajouter aux produits essentiels qui ne pourront entrer en Italie, le charbon, l'huile, le fer et l'acier ainsi que leurs dérivés ou sous-produits.

Dans les cercles diplomatiques à Paris, le bruit court que Londres et Rome en seraient venus à une entente pour relâcher la tension en Méditerranée, mais la chose est démentie en Angleterre. On y admet toutefois, que les négociations entre les deux pays se continuent.

Le secrétaire d'Etat Hull, aux Etats-Unis, a expliqué à Washington la position de neutralité prise par l'Amérique et a demandé que de plus vastes pouvoirs discrétionnaires soient accordés au président en temps de troubles internationaux.

LA REINE WILHELMINE SE BOUCHE LES OREILLES

● La reine Wilhelmine de Hollande a récemment assisté aux manoeuvres de son armée à Leonen. On la voit ici, vêtue du costume blanc de deuil qu'elle porte depuis la mort de son époux, les deux mains sur ses oreilles pour assourdir le son du canon. La princesse Juliana, héritière présomptive du trône l'accompagnait dans sa tournée.

Une armée innombrable attend à Makalé le choc des légions romaines de Mussolini

Avec l'armée italienne du nord en campagne, 6. (P.A.) — Les indigènes de cette région occupée, ont dit ce soir au correspondant de la Presse Associée, que de vastes armées d'Ethiopiens, si nombreux qu'on ne peut les compter, sont massées pour une grande bataille à Amba Aldji, à 40 milles au sud de Makalé. Elles sont sous le commandement du Ras Kassa et du ministre de la guerre éthiopien Moulougueta.

Les Italiens débarrassant le territoire en avant de Hausien ont combattu un fort détachement d'Ethiopiens qui ont été mis en déroute, avec de nombreuses pertes, par les Askaris italiens. Au cours de la rencontre, 2 officiers italiens furent

(A suivre à la page 8)

M. King a quitté Ottawa

Le premier ministre aura d'importants entretiens avec M. Roosevelt

Bref congé

Par Adjutor Savard

Ottawa, 6. — Le premier-ministre, M. MacKenzie King, est parti cet après-midi pour un congé de deux semaines dans le midi. En chemin, M .King s'arrêtera à Washington où il sera l'hôte du président Roosevelt On suppose que cette rencontre ne sera pas une simple visite de courtoisie. Il s'avère que le premier-ministre du Canada, au cours de son entretien avec le président, fera une proposition concrète et sans doute plus généreuse que celle du régime précédent. Les experts, qui sont déjà sur place, discuteront des détails. Et le Dr Skelton, sous-ministre aux Affaires extérieures, qui accompagne M. King, restera sans doute à Washington pour surveiller la tournure des négociations et les hâter si possible. Il ne serait pas étonnant que le gouvernement libéral pût se présenter devant les Chambres en janvier probablement autour de 16, avec un traité conclu avec les Etats-Unis. Le traité sera soumis incontinent au parlement pour être ratifié.

M. Euler, ministre du Commerce, monta lui aussi à bord du train, et l'on crût un moment qu'il irait jusqu'à Washington. Mais le ministre doit s'arrêter à Montréal où il préside à l'ouverture de l'Exposition des produits canadiens. Plus tard, au der-

(Suite page 3)

L'aviateur Mollison inaugurera en avril un service aérien Terre-Neuve-Irlande

New-York, 6. (P.A.) — James Mollison, célèbre aviateur anglais, vient d'arriver ici à bord du paquebot "Champlain". Il achètera trois avions qui lui serviront à inaugurer en avril prochain un service de transport aérien régulier entre l'Irlande et Terre-Neuve. Les trois avions feront deux fois par semaine la traversée de l'Atlantique, transportant d'un continent à l'autre des films nouveaux, des modèles de confection et autres marchandises.

Un des avions sera piloté par lui, un autre par sa femme, Amy Johnson Mollison, et le troisième par un aviateur que Mollison n'a pas voulu nommer.

Les trois avions porteront 3,000 livres de fret et effectueront la traversée de l'Atlantique en 10 heures. Mollison ne se cache pas que l'idée d'un service de fret aérien est nouvelle et peut paraître à certains insensée, mais il n'en est pas moins déterminé à tenter l'expérience.

LE MARECHAL PETAIN A LONDRES

● Le maréchal Henri Pétain (droite) arrive à Londres en compagnie de l'ambassadeur de France en Angleterre, M. Corbin, pour assister au banquet des associations réunies des anciens combattants de France et d'Angleterre, dont il sera l'hôte d'honneur.

LE MEURTRIER DE RUTH TAYLOR ARRETE

Peu d'activité dans les élections en Angleterre

Pourquoi les jeunes gens mariés sont en petit nombre

Chicago, 6. (P.C.) — Le Dr William F. Ogburn, éminent sociologue de l'Université de Chicago, a déclaré aujourd'hui que la proportion des mariages augmente aux Etats-Unis, mais que l'argent y apporte un curieux aspect "Il y a plus de jeunes femmes mariées que de jeunes hommes mariés", a-t-il dit. "Cependant, les hommes mariés d'un certain âge sont plus nombreux que les femmes mariés du même âge. Et en voici la raison: les jeunes gens ont à faire face à des barrières d'ordre économique, un problème que les jeunes femmes n'ont pas à affronter, car l'homme est le gagne-pain du ménage."

Un candidat du gouvernement prend la défense de la politique de M. King

MacDonald conspué

Edimbourg, 6. (P.C.) —Dans trois divisions de la ville d'Edimbourg, nord, centre et est, l'Association des Citoyennes fournit gratis la salle et la tribune aux candidats de tous les partis, même s'ils n'appartiennent à aucun. "Venez ici choisir votre député", lit-on sur les placards de cette organisation peu ordinaire. Et c'est ainsi que dans une petite salle d'école, les trois candidats de la division d'Edimbourg-Est, gouvernement national, travailliste et libéral, parlèrent à tour de rôle, ce soir. Ce ne fut d'ailleurs pas une assemblée contradictoire, car ils ne se rencontrèrent pas. Chaque candidat eut à sa disposition une demi-heure pour adresser la parole à ses auditeurs et pour répondre aux questions. Puis il quitta la salle et laissa le terrain au suivant.

Le candidat du gouvernement défendit... la politique du nouveau premier ministre canadien, M. Mackenzie King. Ce n'est pas le libre échange que le gouvernement canadien a en vue, dit-il, mais bien des échanges de tarifs qui permettront un commerce plus équitable. M. King a aussi l'intention de convoquer une autre conférence comme celle d'Ottawa en 1932, afin de mettre à exécution une proposition soumise par M. Stanley Baldwin à cette conférence d'Ottawa.

Londres, 6. (P. C.) — L'excitation électorale semble se calmer ce soir, malgré que les discours continuent à fleurir sur tous les fronts. Il y a plus de trois jours qu'on n'a plus rien "divulgué". L'activité renaîtra aussitôt qu'une nouvelle source de discussion aura jailli.

Sir Herbert Samuel chef de l'opposition libérale a dit, dans un discours à la radio, que le gouvernement prétend vouloir abaisser les barrières commerciales, alors qu'il les a élevées.

"Les accords commerciaux d'Otta-

(Suite page 3)

La police appréhende un jeune homme de 25 ans et formule contre lui une accusation de meurtre

Crime affreux

Toronto, 6. (P.C.). — On a formulé, ce soir, une accusation de meurtre contre un jeune homme de 25 ans, Harry O'Donnell, de Toronto. Il serait l'auteur du crime affreux qui a excité une indignation générale ici. C'est lui qui aurait assommé et abandonné dans un ravin la jeune sténographe de 20 ans, Ruth Taylor.

O'Donnell, qui travaille dans un poste d'essence, est marié, et sa femme, au dire de la police, est actuellement à l'hôpital. Elle vient de donner naissance à un bébé.

O'Donnell a été appréhendé, ce matin, à 11 h. 30, au poste d'essence de Toronto-Est où il travaille. Ce n'est qu'après 11 heures, passées à interroger le détenu et à effectuer des recherches et des expertises, que la police a été en mesure d'annoncer qu'une accusation de meurtre avait été logée contre le jeune homme.

Dans une déclaration émise ce soir, l'inspecteur du service des détectives, M. John Chisholm, dit que les indices trouvés à la maison de O'Donnell ont amené l'arrestation de celui-ci.

On prétend que Mlle Ruth Taylor a été tuée avec un caillou pesant quatre ou cinq livres. Le caillou a été retrouvé. Il est couvert de taches de sang. Il servira de pièce à conviction.

O'Donnell comparaitra demain à la cour de police. Il sera détenu en prison tandis que l'on procédera à de plus amples investigations et que l'on instruira une enquête.

La police venait à peine de commencer des recherches actives et une récompense de $2,000 d'être promise, que O'Donnell était appréhendé. Le travail de la police s'est concentré dans le quartier où se trouve le ravin où le cadavre de la jeune fille a été découvert. Avant de procéder à l'arrestation du prévenu, la police a interrogé les voisins de celui-ci et plusieurs de ses connaissances.

O'Donnell est un homme de taille moyenne et de constitution plutôt frêle. Il a été conduit à la caserne en habit de travail. Il a fait montre de beaucoup de calme et a demandé la raison de son arrestation.

Ce soir, après que O'Donnell eut

(Suite page 3)

M. Lacroix, ou le député malgré lui

Le député de Beauce ne peut pas démissionner. — Il écrit à MM. King et Lapointe

Les règlements de la Chambre sont explicites

Ottawa, 6., (P.C.) — Désireux de remplir la promesse faite à ses électeurs de se présenter comme candidat contre le gouvernement Taschereau à la première occasion, M. Edouard Lacroix a vainement essayé aujourd'hui de démissionner comme député de la Chambre des Communes aujourd'hui, pour se présenter aux élections provinciales de Québec.

M. Lacroix a été élu dans le comté de Beauce aux élections fédérales du 14 octobre et il veut maintenant briguer les suffrages dans le même comté comme candidat de l'Action Libérale Nationale aux élections provinciales. Il représente le comté de Beauce aux Communes depuis 1925 et il fut élu comme libéral.

M. Lacroix a écrit à M. King une lettre dont les termes sont adressés à M. Ernest Lapointe et dont nous donnons ici le texte.

"Mon cher ministre,

"Je viens vous demander de me donner l'avantage de faire honneur à ma parole vis-à-vis de la province de Québec, et spécialement aux électeurs du comté de Beauce, lorsque je leur ai dit qu'"à la première occasion je me présenterais dans le comté de Beauce comme candidat provincial de l'Action Libérale Nationale."

"J'ignorais alors à quelle date nous aurions les élections provinciales et, par conséquent, je me suis présenté dans le comté de Beauce ne voulant pas exposer le parti libéral fédéral à perdre le comté.

"Maintenant que nous aurons les élections provinciales bientôt, il est difficile, sinon impossible, pour moi de résigner mon mandat. Je dois donc vous prier de me fournir les

(Suite page 3)

Le Canada

Journal du matin

Membre de la Presse Canadienne
Membre de l'Audit Bureau of Circulations

Le Canada est imprimé par la Compagnie de Publication du Canada, Limitée, au numéro 32 ouest, rue Saint-Jacques, à Montréal
Léon-Mercier Gouin, président.

Rédacteur en chef: Edmond Turcotte
Gérant de la Rédaction: Eustache Letellier de Saint-Just

JEUDI, 7 NOVEMBRE 1935

L'ermite Calixte écrit aux grands de ce monde

On sait que les anachorètes de l'A. L. N. ont fait voeu de pauvreté. Pour le veau d'or et ses servitudes, ils n'ont que dédain. Ils vivent, sereins et solitaires, dans leur désert de Thébaïde, où ne parviennent que de faibles échos du vain tumulte des hommes.

Mais il est, hélas! des jours où les hante la vision de Mammon; où le démon du siècle les cerne jusque dans leur retraite et leur fait presque regretter la splendeur et les pompes d'Alexandrie! Jugez plutôt...

Depuis quelque temps, de paisibles citoyens de Montréal reçoivent du fond du désert de mystérieux signaux de détresse. C'est une lettre-circulaire que le trésorier de l'ermitage, un nommé Calixte, adresse au nom de ses compagnons d'infortune à toutes les bonnes âmes paraissant financièrement capables de s'intéresser au sort de la vertu incomprise et malheureuse. Et c'est ainsi conçu:

Nous avons fait appel au public, lui demandant de supporter financièrement notre mouvement et nous faisons un appel personnel maintenant connaissant l'intérêt que vous portez à la chose publique.

Comme la campagne électorale provinciale sera déclanchée bientôt et ne pouvant accepter des fonds électoraux des trusts que nous combattons, il nous faut alors recourir à la générosité des bons amis qui veulent seconder nos efforts.

Vous connaissez bien notre point de vue au sujet de l'Université et de l'indemnisation des médecins des hôpitaux. Vous ne pouvez rien attendre des pouvoirs actuels, conséquemment aidez-nous si vous désirez obtenir justice. Le temps est précieux et il faut agir de suite. Toute souscription reçue sera confidentielle et si vous ne désirez pas donner un chèque, nous déléguerons quelqu'un sur votre demande.

L'allusion à l'Université et au corps médical des hôpitaux fait supposer que le S. O. S. de l'A. L. N. s'adresse tout particulièrement aux M. D. et aux Ph. D., ce qui n'est pas flatteur pour la cote des C. R., et encore moins des simples N. P. Mais quand on est rongé par l'ambition d'être M. A. L., on ne peut pas penser à toutes les susceptibilités.

Ce qui nous fait le plus de peine dans cette affaire, c'est de constater que nos frères ennemis, acculés à la nécessité ignoble, mais hélas! inéluctable de se constituer une caisse électorale comme le font tous les méchants de ce monde, consentent à se faire complices de ceux qui voudraient y souscrire en confidence! Et non seulement cela, mais ils paraissent soupçonner, eux dont l'âme blanche n'a jamais connu de souillure, qu'il n'est pas toujours prudent de signer un chèque, et que l'on peut parfois avoir intérêt à aider une bonne cause en espèce sonnantes et trébuchantes, afin que cela ne laisse pas de traces.

Lorsque la vertueuse A. L. N. fit son apparition à l'horizon politique, certains se disaient: "Voilà enfin de vrais publicains. Louons le Seigneur qu'ils ne soient vraiment pas, eux, comme les autres hommes." Mais aujourd'hui ils pensent: "Plus ça change..." et après s'être remis de leur cent et unième déception, ils fredonnent, ayant repris leur bonne humeur:

C'est pas la peine vraiment
De changer d'gouvernement.

Edmond TURCOTTE

Le juste milieu de notre législation ouvrière

La bonne et sainte **Gazette**, qui a notoirement un signe de piastre là où d'autres ont le coeur, écrivait lundi matin au sujet du gouvernement Taschereau: "Il a peut-être été plus loin qu'il n'aurait dû aller, ou qu'il n'était besoin d'aller, dans la voie de la législation ouvrière."

Le lendemain, l'échevin travailliste Schubert disait: "Il y a sans doute des faiblesses dans la législation québécoise sur l'extension juridique des contrats collectifs de travail, mais on ne démolit pas une maison parce que quelqu'un a réussi à casser quelques vitres... Le malheur, c'est que la loi n'est pas à toute épreuve. Mais de quelle loi pourrait-on dire qu'elle l'est?"

Voilà! On ne peut pas contenter tout le monde et son père. C'est le sort des gouvernements comme des individus. Mais sans vouloir aujourd'hui remettre chaque chose à sa place au sujet de la législation ouvrière du gouvernement de Québec, on peut bien faire deux simples constatations à propos des deux opinions divergentes que nous venons de citer.

La première, c'est que la **Gazette**, organe de la finance avec un F majuscule, est loin d'être contente de la place que le gouvernement libéral de Québec reconnait aux travailleurs dans l'ordre social et économique. La deuxième, c'est que le travailliste d'avant-garde Schubert est passablement satisfait — ce qui veut beaucoup dire, car on sait que les socialistes trouvent toujours que, quoi qu'on fasse, on ne fait pas assez. C'est leur manière à eux de mettre l'épaule à la roue sans perdre leur place dans le char. Et en conclusion, on peut sans doute féliciter M. Taschereau et ses collègues de se tenir tant bien que mal dans le juste milieu.

La **Gazette** a toujours mal vu la création d'un ministère du Travail par M. Taschereau, et elle n'a jamais manqué de rouspéter contre les "périls" de la législation ouvrière de Québec. Chaque fois que M. Taschereau fait un pas en avant sur ce terrain, elle crie: "Au meurtre!" Il y a des gens qui crient toujours "Au meurtre!" quand on en veut seulement un peu à leur bourse, car la bourse leur est plus chère que la vie... des autres.

La **Gazette** estime que M. Taschereau est allé "plus loin qu'il n'était besoin d'aller". Cette remarque est édifiante. La vieille voudrait que M. Taschereau donne toujours à contre-coeur et le poignard sur la gorge. Elle trouve monstrueux que de lui-même, sans qu'il ait "besoin" de le faire, il aille au-devant des désirs de l'ouvrier et propose le premier la législation la plus propre à améliorer son état. Elle n'est pas bien, la vieille!

Edmond TURCOTTE

Choses du temps

La démission de M. Hepburn

En Ontario on a appris la nouvelle avec quelque mauvaise humeur : l'état de santé de M. Hepburn, premier ministre de la province voisine, ne lui permettra pas de rester en fonction jusqu'à la fin de son terme d'office. Les médecins lui conseillent un repos prolongé. Il semble d'ailleurs que le chef des libéraux ontariens ne reviendra pas sur sa décision d'abandonner la politique pour se livrer exclusivement à la direction de son exploitation agricole. "Inutile d'espérer que je vais changer d'idée, aurait-il déclaré. Je suis à bout. Je ne puis dans l'état actuel de ma santé faire ce que mon parti et mes concitoyens attendent de moi..."

Le sort (pour employer un mot cher à Ugène) joue un vilain tour à nos compatriotes de l'Ontario. M. Hepburn n'ayant que 39 ans devrait pouvoir se maintenir dans la politique active pendant encore un grand nombre d'années. C'est ce qu'espéraient les Ontariens, car Mitchell Hepburn demeure à leurs yeux, pouvons-nous écrire, le premier ministre idéal, celui qui ne recule pas devant les actes audacieux s'ils sont requis pour administrer la chose publique de la manière la plus avantageuse à l'ensemble de la population.

Dans le *Devoir*, O. H. (ne pas traduire : *Oh hell !*) affirme que M. Hepburn "est certainement quelqu'un". Pour une fois presque tout le monde sera de son avis. Le premier ministre Mackenzie King s'est fait avant lui l'interprète de tous les libéraux du Canada en déclarant à la presse que le départ de M. Hepburn est une immense perte pour le pays.

Contre toute espérance nous espérons que M. Hepburn, après quelques semaines de repos, se trouvera en état de reprendre sa dure besogne. Le Canada et non seulement le parti libéral a besoin des services des rares hommes de cette valeur.—H.G.

* * *

L'Ecole du Meuble

Parlant pour la dernière fois en qualité de directeur général de l'enseignement technique de la province de Québec, M. Auguste Frigon, président de la nouvelle commission de l'électricité, a annoncé la fondation d'une Ecole du Meuble sous la direction de M. Jean-Marie Gauvreau.

C'est un autre pas immense dans la voie du progrès ou, si le mot n'effraie pas, de la civilisation. Il suffit de parcourir les étalages de la plupart des marchands de meubles de Montréal pour se rendre compte de la nécessité urgente de l'Ecole du Meuble. On ne voit que de mauvaises copies de meubles anciens, ou des ameublements de styles bâtards ou enfin de ces meubles dits modernes, imaginés et réalisés, croirait-on, par quelque génie de l'horrible.

Depuis qu'il est revenu de Paris, M. Jean-Marie Gauvreau, professeur à l'Ecole technique, s'est employé de toute son énergie à former la main et l'esprit de ses élèves ébénistes. Nous avons eu le plaisir d'examiner de près les ensembles que M. Gauvreau a lui-même créés et ceux qui furent réalisés par ses élèves; nous en avons gardé le meilleur souvenir. Si M. Gauvreau a si bien réussi là où un autre aurait pu échouer, c'est, n'en doutons pas, à cause de son talent, mais aussi à cause de son dévouement très rare, l'oubli de soi, le don entier de sa personne à l'oeuvre entreprise, disposition du coeur et de l'esprit qui révèle le maître dans l'artiste. M. Jean-Marie Gauvreau appartient à ses oeuvres, il n'a pas voulu que l'ébénisterie fût seulement le tremplin de son avancement personnel. Avec beaucoup de savoir, sans préjugés ni prétentions, il a rudement bien travaillé. Voilà le secret et l'exemple de son succès.

S'il importe de louer M. Gauvreau de ce qu'il a rendu possible la fondation de l'Ecole du Meuble, il n'est que juste de rendre hommage à M. Athanase David et au gouvernement de la province de Québec qui ont compris la nécessité de cette fondation et qui l'ont préparée de longue main en fournissant à un jeune Canadien français bien doué les moyens de devenir un maître-ébéniste. Un fait à noter à ce propos, c'est que M. Taschereau n'entend pas pratiqué l'économie aux dépens de notre avancement intellectuel. Nous constatons une fois de plus qu'il n'y aura chez nous aucune crise dans le domaine de l'esprit tant que M. Taschereau sera premier ministre du Québec.—H.G.

* * *

Le bon travail de la Commission du salaire minimum des femmes

La Commission du salaire minimum des femmes annonce que dorénavant elle réprimera sans pitié les infractions à ses ordonnances sur le salaire des ouvrières dans les établissements de coiffure, communément désignés sous le nom pour le moins bouffon de "salons de beauté". Officiellement, ces ordonnances sont entrées en vigueur le 1er août. Mais la Commission en a suspendu l'application pendant trois mois, pour assurer le respect de contrats existants et ne pas léser des intérêts légitimes. Le délai de grâce qu'elle avait consenti vient d'expirer et on devra désormais se conformer à ses règlements.

Les patrons de bonne foi sont les premiers à reconnaître qu'on ne les a pas pris à la gorge et qu'ils ont eu tout le temps nécessaire pour se familiariser avec les ordonnances de la Commission et prendre leurs dispositions en vue de les observer. Les ouvrières d'autre part sont maintenant assurées de toucher le salaire minimum prévu pour elles. Si un patron s'avisait de ne pas le leur payer, il suffirait de prévenir le président ou un des fonctionnaires de la Commission, qui prendra immédiatement les moyens de leur faire rendre justice.

On n'a pas négligé non plus les droits et l'intérêt du client: La Commission ne tolérera pas qu'un "salon de beauté" soit en même temps une école d'apprentissage où les débutantes ne recevraient pas de rémunération pour leurs services. Il convient de la féliciter d'avoir établi entre ces deux genres d'établissements une ligne de démarcation bien nette.

Voilà qui montre que dans ce domaine comme dans bien d'autres le gouvernement de M. Taschereau, tout en respectant les droits des patrons, a su protéger ceux du client et de l'ouvrier.—P.B.

* * *

M. Arthur Meighen ou le chat sorti du sac

Au cours d'une allocution prononcée devant les membres du Board of Trade Club de Toronto, M. Arthur Meighen a exprimé des paroles lourdes de sens. Selon une dépêche — nous citons la traduction d'un confrère, n'ayant pas l'original sous la main — il a dit que "s'il était attaqué demain le Canada serait dans l'impossibilité de se défendre", et qu'"advenant cette éventualité il n'aurait plus qu'une ressource: compter sur l'Angleterre".

Tout le monde admettra la première proposition, à moins que nous ne soyons attaqués par les Esquimaux ou les indigènes de l'archipel Viti : nous ne saurions en effet résister bien longtemps à un adversaire sérieux. Mais de qui pouvons-nous craindre ou seulement supposer une agression ? Ce ne peut être que du Japon ou des Etats-Unis. Dans le premier cas, nos voisins du Sud voleraient assurément à notre secours, ne fût-ce que pour se protéger eux-mêmes en repoussant des gens qui deviendraient vite gênants pour eux. Dans le second cas, les Américains auraient vite fait de franchir une longue frontière non défendue et de nous réduire à quia avant que l'Angleterre ait pu débarquer un seul homme chez nous. Et dans l'une ou l'autre hypothèse, on peut être assuré qu'elle resterait bien sagement chez elle, pour des raisons différentes dans chacune.

Mais en affirmant que dans l'éventualité d'une attaque le Canada n'aurait que la ressource de compter sur l'Angleterre, ce finaud de M. Meighen avait une idée derrière la tête. Il a en effet poursuivi : "Dans ces conditions, on se demande pourquoi dans la crise actuelle le Canada ne se range pas à côté de John Bull au lieu de le laisser faire." Voilà le chat sorti du sac. M. Meighen voudrait sans doute que nous grondions avec le dogue et que nous donnions des coups de dents s'il en donne. Il a ajouté que notre pays "n'est disposé à mettre en jeu pour assurer la paix que son insignifiant commerce avec l'Italie". Il faudrait voir d'abord s'il est aussi insignifiant que cela. Et puis l'emploi de ce qualificatif montre bien que M. Meighen trouve que nous ne faisons pas assez...

Comme nous avons bien fait de changer de gouvernement ! On voit maintenant quel est l'esprit véritable du parti conservateur, soigneusement dissimulé sous des affirmations trompeuses avant les élections. On se demande jusqu'où serait allé M. Bennett qui tout seul aurait décidé de tout, advenant une aggravation de difficultés qui aux dernières nouvelles semblent en voie d'apaisement. Il est vrai que M. Meighen, selon la dépêche, "ne doute nullement que le sentiment général du peuple canadien est contre tout sacrifice exagéré pour défendre la cause de la paix mondiale". Mais on serait curieux de savoir où aurait commencé l'exagération aux yeux de M. Bennett, flanqué de l'homme qui à la première alerte s'écrie: *"Aye, aye, ready !"*

Le parti libéral, lui, respecte les traités. On peut être sûr qu'il ne nous engagerait pas sous le premier prétexte venu dans des entreprises dangereuses. Et advenant quelque chose de sérieux, il ne fera rien sans consulter au préalable la nation.—P.B.

* * *

M. John W. Dafoe

Le *Journal* d'Ottawa, tout conservateur qu'il est, vient de louer M. King (*"his discernment and sense of gratitude"*) de ce qu'il a offert le poste de ministre plénipotentiaire du Canada aux Etats-Unis au rédacteur en chef de la *Winnipeg Free Press*, M. John W. Dafoe. Il n'est pas douteux en effet que M. Dafoe est un grand journaliste et un non moins grand libéral. Sa logique, son bon sens, la vigueur et la précision de son style le placent au premier rang des défenseurs de l'idéal libéral et démocratique au Canada. Il est, dit l'*Ottawa Journal*, dans la tradition des grands écrivains politiques, "ce que Spender fut à l'ancienne *Gazette* de Westminster ou Greely à la *Tribune* de New-York."

Il parait cependant que M. Dafoe a décliné l'honneur qu'on lui offrait. C'est bien selon sa nature, reprend notre confrère, car le rédacteur de la *Free Press* serait malheureux s'il n'avait plus la possibilité de combattre par la plume. Le protocole et les précautions diplomatiques feraient mourir ce parfait démocrate qui refusa en 1918 l'anoblissement offert par sir Robert Borden en reconnaissance des services rendus pendant la guerre et le fit en disant : *"Why, I stoke my own furnace !"*

L'*Ottawa Journal* conclut :

Et Dafoe, dans le bureau éditorial qu'il aime, est beaucoup plus utile au Canada qu'il ne pourrait l'être en tant que ministre à Washington. Internationaliste, connu des Américains — il a donné des conférences dans leurs salles académiques et il a écrit savamment de leurs institutions — il serait le bienvenu chez nos voisins, il serait une force au service du bien. Cependant c'est comme journaliste, comme scrutateur des choses politiques, comme propagandiste de la démocratie et de la liberté, que John W. Dafoe se trouve dans la chaire qui lui convient. Puisse-t-il persévérer longtemps dans ce rôle à écrire ces éditoriaux qu'aucun autre ne saurait écrire, ayant peut-être le temps de nous donner un second livre classique qui aurait le charme et la beauté émouvante de son "Laurier".

On voit que le rédacteur du *Journal* sait se montrer libéral. Cet homme est sans doute plus précieux pour son parti que les chefs tories ne le croient. Pour peu qu'on lui en accorde la liberté, il pourrait beaucoup pour élargir les horizons étroits du torysme.—H.G.

Lyautey poète

Il y a un an mourait en son château de Thorey le maréchal Lyautey. Voici, parmi d'autres que va publier la **Revue des Jeunes**, des vers inédits, écrits par le futur pacificateur du Maroc quand il avait vingt ans :

Oh ! les heures étranges
Que ces heures du soir,
Où le beau ciel des anges
Semble voilé de noir !

Bien que dans l'apparence
Rien ne manque au bonheur
Tout rayon d'espérance
Semble éteint dans le coeur.

Oh ! les heures étranges !
Et que Dieu fait souffrir
Quand du beau ciel des anges
Il semble nous bannir.

Guerres

Un homme fort illustre de ce temps (et l'un des plus justement illustres) avait coutume de donner de la guerre la définition suivante : "La guerre, disait-il, est une opération par laquelle des gens qui ne se connaissent pas sont amenés à se massacrer au profit de gens qui se connaissent et qui ne se massacrent pas."

Je pensais hier à cette phrase ingénieuse et dure en regardant, dans un beau vallon du Périgord, les paysans qui, leur jour de travail achevé, remontaient vers les métairies. L'un venait de couper du trèfle et, fatigué, les reins courbés, portait sur l'épaule sa faux; un autre poussait devant lui ses boeufs unis par le joug et les dirigeait à la voix; à la lisière des châtaigniers courait une troupe d'enfants en tabliers de lustrine qui revenaient de l'école et guettaient aux buissons les mûres noires.

"A coup sûr, me disais-je, on conçoit assez mal que ce peuple si tranquille, si occupé, puisse *vouloir* une guerre; attaqué il se défendrait, et nous avons vu qu'il se défend bravement; comment souhaiterait-il attaquer lui-même ?" Et je me souvenais de ce mot admirable d'une paysanne française à Briand : "Il ne faut pas faire la guerre, monsieur le Président, il ne faut pas faire la guerre, ça dérange tant de monde..."

"Mais le drame, pensais-je encore, c'est qu'à cette même heure et presque en tout pays, on pourrait observer des tableaux à peu près semblable; des fermiers anglais, allemands, russes, creusant les mêmes sillons, rassemblant les mêmes troupeaux, et ces enfants italiens, innombrables, si beaux, que j'ai vus à la sortie des écoles dans les villages de l'Ombrie... Et que ces hommes qui se ressemblent tant et ne se connaissent point du tout peuvent en effet, en quelques jours, être amenés à se massacrer... Par quel mécanisme ?..."

Une troupe de pintadeaux passait, jacassante, ramenée vers la ferme par la poule qui les avait couvés. "Au moyen âge, pensai-je, les seigneurs qui voulaient des terres nouvelles faisaient des guerres de conquête, mais ils mettaient leur point d'honneur à les faire eux-mêmes. Les armées étaient minuscules. Quelques milliers de chevaliers se rencontraient en une mêlée assez peu sanglante et le sort d'une province était décidé. Le diable s'en mêla quand, les armes du fantassin et de l'artilleur devenant plus puissantes que celles du baron féodal, les élites durent confier à des armées plus nombreuses le soin de livrer leurs batailles. Le jeu changeait de plan.

"Encore demeura-t-il, en beaucoup de pays, l'affaire des professionnels. Le soldat du dix-septième siècle était homme de métier. Pour arracher le paysan à sa terre (autrement que par contrainte), il fallait la Croisade ou la Révolution, la guerre pour une foi ou pour une idée, de toutes la plus dangereuse, car il n'est pas difficile, pour des ambitieux un peu adroits, de mettre les idées dans leur camp.

"Aujourd'hui, toute guerre étant de masse, les Idées sont des alliées indispensables. Le tout est de savoir quels sont les thèmes qui, en un moment donné de l'histoire, sont capables d'émouvoir les foules. Ces thèmes sont variables (horreur de l'Islam, Bible en langue vulgaire, théories économiques ou raciales, pacte de la Société des Nations); les résultats (têtes fracassées, corps estropiés, veuves et orphelins) sont constants. Cent ans plus tard, la controverse est oubliée et l'historien demeure surpris en constatant que, pour quelques mots devenus inintelligibles, pour une mythologie défunte, pour une idéologie démodée, des générations d'êtres humains choisirent de vivre dans la douleur et dans la haine.

"Reste le cas où tout un peuple manque de terres, de matières premières, et où la misère elle-même déclenche la guerre. Mais à ces maux ne trouverait-on pas des remèdes moins violents et plus efficaces que la guerre universelle ? On peut répartir plus équitablement les matières premières; on peut améliorer le rendement des terres... Imaginons tout ce que l'humanité aurait pu faire pour ses chômeurs et pour ses peuples arriérés si elle avait consacré à cette tâche le coût de la guerre de 1914... Il est vrai qu'il faut tenir compte de l'ennui..."

Le soir tombait. Les nuages, comme ils font souvent ici vers la fin d'un jour de tempête, s'arrêtaient et se groupaient autour du soleil, telle une troupe qui rend les honneurs. Dans la plaine, au-dessus du village, les tours crénelées du château de Chardeuil se détachaient sur le ciel orange du couchant. "Heureux, pensai-je, ces temps où des chevaliers qui se connaissaient, et qui aimaient les combats, se massacraient pour la défense de paysans qui ne se connaissaient pas et n'avaient nulle envie de se massacrer."

André MAUROIS

(Le *Figaro*)

Au crédit du Canada français

Jusqu'à la fin du siècle dernier, il existait un préjugé en ce pays, quant à l'habileté administrative et financière des Canadiens français. On convenait que nos compatriotes fournissaient d'excellents médecins, de bons avocats, et surtout de beaux orateurs, mais on était porté à douter de leurs talents d'hommes d'affaires. C'est que, à cette époque, nos devanciers n'avaient guère eu l'occasion de gérer de grandes entreprises publiques ou privées.

Aujourd'hui, cependant, lorsqu'on parle de la province de Québec, on s'empresse d'ajouter qu'elle est la mieux administrée du Canada. Avant 1900, on n'aurait jamais songé à confier le département du Trésor à un ministre d'origine française. On réservait toujours ce portefeuille à un représentant de la minorité anglaise. Feu l'honorable S.-N. Parent s'est chargé, un jour, de démontrer l'inanité d'un préjugé qui tendait à éliminer du domaine financier les gens de sa nationalité. Et depuis, après lui, nous avons eu tour à tour à la trésorerie Sir Lomer Gouin, M. Taschereau, M. Nicol. Et, sous leur gérance, le crédit du Canada français a été mieux coté que jamais.

Grâce à ces sages intendants, nous avons lieu de nous féliciter de l'état financier du Québec. Nous aurons prochainement à citer des statistiques pour établir que de toutes les provinces de la Confédération, la nôtre est la moins endettée, la moins taxée, et la moins embarrassée dans son économie. La crise elle-même a permis de constater l'excellence d'un crédit provincial auquel le premier ministre tient comme à sa réputation personnelle. Partout où il y a de sages banquiers, des financiers avertis, des épargnistes bien avisés, on sait qu'un bon de la province de Québec est ce qu'il y a de plus sûr et de mieux garanti au monde.

Et nous ne parlons pas ici de garantie morale, quoique celle-ci existe à Québec plus que partout ailleurs. Le crédit du Canada français est fondé sur une longue tradition de prudence, sur l'emploi judicieux des sommes d'argent empruntées, sur le rendement visible des oeuvres créées avec des fonds publics. Dire que la dette de notre province est sensiblement moins élevée que celle de ses rivales canadiennes, ce n'est pas suffisant. Il importe d'ajouter que le quart de cette dette a été employé en des entreprises qui produisent plus qu'il ne faut pour leur entretien, le paiement des intérêts annuels, leur fonds d'amortissement. C'est le cas des emprunts spéciaux pour établir des réservoirs dans le bassin de nos principales sources d'énergie hydroélectrique, pour construire des ponts sur nos grandes rivières, pour aider certaines entreprises d'un caractère semi-public.

En étudiant le bilan financier de la province de Québec, le rapport détaillé de chaque branche de l'administration, l'état actuel du crédit et la perspective d'une réduction prochaine dans le coût du service des intérêts, disons-nous avec une légitime fierté que, sans oublier le mérite de leurs aviseurs, ce sont les vertus françaises de nos premiers ministres, de certains de nos trésoriers, de leurs principaux collaborateurs qui ont accompli ces résultats magnifiques. Le sens de la mesure, une économie prudente, des prévisions justes, la discrétion dans la dépense, une vigilance de tous les instants, et la probité publique, voilà les qualités d'ordre moral et pratique qui ont fait la réputation d'un gouvernement libéral et français.

(Le *Soleil*)

L'été français, d'une école américaine

L'école installée entre de jolies montagnes verdoyantes, à l'est et à l'ouest, en pleine campagne plantureuse et pittoresque, du gros bourg disséminé, de 2,500 habitants, de Middlebury, aux Etats-Unis, vient de réunir, cet été, 350 élèves américains avec une trentaine de professeurs français, pour une session, maintenant terminée, de six semaines d'études françaises. Dans un décor champêtre de pelouses riantes et d'arbres majestueux, s'étalent, entre de capricieux coteaux, une douzaine de bâtiments constituant l'école assez étendue pour que les diverses salles de cours en soient reliées par voitures automobiles. Malgré tout l'air et l'espace de ce véritable couvent d'universitaires laïques, leurs vacances y sont particulièrement laborieuses tout au long de cette session où l'on vit "en Français" exclusivement, ne travaillant, ne conversant et même ne chuchotant pas autrement que ne peuvent faire, dans notre pays, nos nationaux. L'engagement d'honneur, que chaque étudiant, à son arrivée dans l'école, signe d'y parler exclusivement la langue française, ne peut être enfreint sans une expulsion immédiate ; l'observation religieuse de ce voeu est d'une efficacité remarquable et permet la réalisation de progrès merveilleux dans notre langue.

La vie commune est de règle, non seulement entre condisciples, mais entre élèves et maitres. Chaque bâtiment est sous l'autorité d'un professeur, fût-ce un savant réputé comme M. Raoul Blanchard, le professeur bien connu de géographie aux universités de Grenoble et de Columbia, à qui nous devons ces précisions. En ce qui concerne l'emploi du temps, le réveil imposé par la sonnerie de 6 h. 30, pour le petit déjeuner en commun de 7 heures, précède, tous les matins, à l'exception des samedis et dimanches, une série ininterrompue de cinq cours de cinquante minutes, de 8 heures à 13 heures ; le sixième est fait à 14 heures. La variété de l'enseignement s'étend ainsi de la phonétique à la géographie de la France en passant par la stylistique, la grammaire, la diction, la conversation, la littérature, les méthodes d'enseignement du français, l'histoire, la civilisation.

Le français continue de régner dans les loisirs laborieux et libres, comme dans les distractions collectives et obligatoires.

Tous les jours, à partir de 15 heures, où la liberté est rendue à tous, un grand nombre des étudiants, pour la plupart professeurs de français, n'en profitent que pour rester à travailler dans leur chambre ou à la bibliothèque, richement alimentée de librairie française. Même les autres, qui trouvent le temps de courir se baigner dans un charmant lac, à 15 kilomètres de l'école, de visiter les montagnes ou des lieux historiques pour avoir été le théâtre, au dix-huitième siècle, de la lutte des Français contre les Anglais, sur les bords du beau lac Champlain, trouvent le moyen de n'y exprimer que dans la langue de Dupleix leur enthousiasme ou leur admiration, ou leurs joies, ou leurs émotions.

Notre langue reste obligatoire dans les distractions imposées. Par exemple, chaque semaine, la comédie jouée par les professeurs et quelques élèves, sans dispense acceptable, même pour des docteurs ou des membres de l'Institut, ou, personnages infiniment plus graves, des maitres qui aspirent à le devenir. La conférence hebdomadaire, toujours sur un sujet vivant, est en français, et le concert, s'il est dans la langue universelle de la musique, ne compte pas moins, cette année, parmi ses quatre exécutants deux premiers prix de notre Conservatoire de Paris et une excellente cantatrice. Il n'est même pas interdit de considérer que, dans le bal hebdomadaire, on danse français ni de supposer que la courtoisie y est purement française; chaque maison d'étudiants donne, à son tour, une soirée où fleurit la meilleure espèce de plaisanterie française. Un choeur de 75 étudiants chante des hymnes et des chansons populaires de notre pays.

Même les excursions, ou les joyeux pique-nique si chers aux Américains, des samedis et dimanches où l'école s'éparpille librement, ne laissent place, malgré leur gaieté bruyante et les libres bavardages, à nulle exception de la règle formelle : parler exclusivement français.

Cette session de six semaines est ainsi moins un enseignement qu'une imprégnation continue, où, comme a pu le constater le professeur Blanchard, témoin trop qualifié pour que l'on hésite à accepter ses conclusions, le français entre de force, mais sans qu'on s'en aperçoive. "Tout cela, dit-il, dans une atmosphère de gaîté, de confiance qui est vraiment un chef-d'oeuvre." Ce beau succès est bien américain, mais malgré la propension, bien française, celle-là, à admirer l'exemple donné par les amis d'autres Etats ou d'autres continents, force nous est de reconnaitre que l'auteur responsable de cette entreprise originale au point de paraitre une véritable gageure, le directeur de cette école d'été, est non seulement, suivant le mot d'un de ses collaborateurs, "un rude type", mais un Français de France.

Les 350 amis de notre pays, qui viennent de faire de la sorte six semaines d'études françaises et de vivre le même temps de vie française, dans une école française, au point d'être, avec des moeurs et sous un aspect d'Amérique, un coin de terre et un lambeau de coeur français, ont pu y faire des études françaises, y pratiquer des distractions françaises, y laisser échapper des confidences françaises, n'y pas entendre un mot qui ne soit français, sans quitter les Etats-Unis, à travers l'immense territoire duquel ils sont sur le point de se disperser.

Chacun y deviendra un peu comme un dépositaire de notre culture, et comme un missionnaire désintéressée de notre savoir. Tous seront capables de nous y faire comprendre. Faire connaitre et laisser comprendre la France aux Etats-Unis, c'est l'essentiel de ce qu'on appelle bien improprement la propagande française en Amérique.

R.P.

(Le *Temps*)

Un mot de Léon XIII

Nous avons cité ici, récemment, un mot de Pie XI. En voici un de Léon XIII non moins charmant :

Ce pontife qui mourut très âgé espérait vivre jusqu'à cent ans et il n'aimait pas que l'on fît devant lui allusion à son grand âge. Un jour, un prélat sud-américain, d'un âge également fort avancé, lui dit en prenant congé :

—Très Saint Père jusqu'à l'éternité.

Voyant que ces paroles avaient visiblement contrarié Léon XIII, il ajouta :

—Je dis cela pour moi, car occupant un siège très lointain et étant fort âgé, je ne reviendrai certainement plus à Rome comme Votre Sainteté m'en prie. Mais Votre Sainteté vivra certainement cent ans.

Léon XIII frappa alors amicalement sur l'épaule de son interlocuteur et lui dit avec un sourire :

—Ne mettons pas de terme à la miséricorde divine.

L'Hôtel Windsor est le centre des affaires et de la vie sociale à Montréal ... c'est le rendez-vous par excellence pour le déjeûner ou le dîner, les réceptions, les soupers après le théâtre, les banquets et les bals. Sa cuisine y fait les délices des gourmets. Ses vins ont une réputation à travers le Canada.

HÔTEL Windsor
SQUARE DOMINION

Les E.-U. vont-ils coopérer plus efficacement à la paix?

Le secrétaire d'Etat recommande une politique de neutralité active

Double but

Washington, 6 (P.A.) — Le secrétaire d'Etat aux Etats-Unis, M. Cordell Hull, parlant, ce soir, à la radio, a expliqué l'attitude de neutralité prise par les Etats-Unis vis-à-vis du conflit italo-éthiopien et réclamé pour le président des pouvoirs discrétionnaires plus étendus en temps de perturbation internationale.

Le discours du secrétaire Hull est interprété, en certains milieux, comme annonçant pour la prochaine session du Congrès une tentative du gouvernement pour faire accepter par les Chambres une loi de neutralité plus souple que celle présentement en vigueur. La loi expire en février prochain. Déjà, on fait pression pour qu'elle soit prolongée.

Voici les passages les plus significatifs du discours du secrétaire Hull. "Notre politique étrangère serait une politique de faiblesse si elle consistait tout simplement en une déclaration de neutralité, advenant une guerre entre pays étrangers".

Le discours de M. Hull a été lu par M. William Phillips, sous-secrétaire d'Etat. M. Hull est absent de Washington.

"Je crois qu'il y va de notre intérêt et de celui de l'humanité", a-t-il dit encore, "non seulement de rester à l'écart des disputes et des conflits auxquels nous ne sommes pas directement mêlés, mais encore d'user de notre influence de toute façon appropriée pour amener un règlement pacifique aux différends entre nations."

Cette dernière déclaration est conforme à l'opinion de ceux qui estiment que si les Etats-Unis ne peuvent collaborer directement avec la Société des Nations pour mettre fin au différend italo-étiopien, ils doivent, cependant, éviter de faire obstacle aux efforts de Genève.

"Notre intérêt et notre devoir à titre de grande puissance," a dit M. Hull, "nous défendent d'être des témoins oisifs des hostilités, lorsque notre influence, bien loin de risquer d'être entraînés dans le conflit lui-même, nous pouvons mettre un frein aux hostilités et même les prévenir.

"Bref, notre politique à titre de membre de la communauté des nations, devrait être double: premièrement, éviter d'être entraîné dans une guerre, et secondement, promouvoir autant que possible les intérêts de la paix et de la bonne entente entre les nations.

"Il nous faut adopter une politique virile, tempérée de prudence, si nous voulons conserver l'estime des autres nations, et en même temps garder notre influence pour la paix et la stabilité internationales dans le concert des nations."

M. KING A QUITTE . . .

(Suite de la première page)

nier stage des négociations, M. Euler ira sans doute à Washington. Et c'est lui, naturellement, comme ministre du Commerce, qui signera le traité. Sous M. King, c'est la règle, en effet, de laisser à chaque ministre les attributions et la responsabilité de son poste.

Outre le traité de commerce, il est d'autres questions dont vont sûrement s'entretenir le président Roosevelt et M. King. Il se peut même, si nos prévisions sont justes, qu'une action concertée des deux hommes qui représentent le continent nord-américain ait une répercussion immense. Cette action, si elle se produit, aurait trait à un sujet qui hante le monde.

Au départ, M. King s'entretint de façon animée avec le ministre des Etats-Unis, M. Armour, qui était venu le saluer. Et c'est avec un large sourire et la perspective évidente d'un répit qu'il prit congé des journalistes. Une bonne douzaine de correspondants, toutefois, sont déjà en route vers Washington où l'on prévoit, d'ici quelques jours, des événements du plus vif intérêt.

Nombre de députés étaient à Ottawa avant le départ du premier-ministre. Nous avons aperçu M. Sam Factor, M. Thomas Vien, M. Ernest Bertrand, M. Vincent Dupuis, M. Sarto Fournier, M. Paul Martin, M. Colin Campbell. Tous sont parmi les plus jeunes de la députation libérale et pourraient très bien être considérés quand le temps viendra de désigner les sous-secrétaire d'Etat parlementaires. D'autres noms sont aussi mentionnés, cela va de soi, car les nouveaux postes semblent avoir le plus grand attrait pour ceux qui ambitionnent une carrière politique. L'innovation apparaît déjà comme un encouragement au talent et à l'esprit de travail.

Le cabinet a siégé cet après-midi, sous la présidence de M. Lapointe, premier-ministre intérimaire.

Une situation assez curieuse se produit, du fait que la validité de la législation sociale adoptée au cours de la dernière sesion est soumise au jugement de la Cour Suprême. Avant que le jugement ne soit rendu, on présume que toute cette législation est pratiquement suspendue et sans effet. Sont inopérantes non seulement des lois ayant trait à la journée de huit heures et au repos hebdomadaire, qui feront sans doute le sujet de la référence à la Cour Suprême, mais aussi les autres lois de même inspiration qui semblent aller à l'encontre de la jurisprudence établie. Et cela implique même, apparemment, l'office des débouchés commerciaux. Telle est, du moins, l'impression qui prévaut. De sorte que les infractions à l'une ou l'autre de ces lois ne seront pas remarquées, pour l'instant, et ne pourront être empêchées.

MEURTRE ECLAIRCI

St-Jean-Deschaillons (Qué.), 6. (P.C.) — Roland Sinclair, dit Leclerc, a été trouvé criminellement responsable aujourd'hui de la mort de Joseph Malo, de Montréal, dont le corps mutilé a été trouvé, hier, près de la demeure de Sinclair. Le coroner Jules Vallée a signé un mandat pour l'arrestation de Sinclair immédiatement après que le jury eut rendu le verdict, et le suspect qui n'est âgé que de 25 ans, a été amené à Québec dans une auto de la police.

L'Association des anciens combattants de la Police

L'Association des Anciens combattants du service de la police a été augmentée de quarante nouveaux membres, hier soir, lors de l'assemblée de l'Association, sous la présidence conjointe de M. Charles Barnes, sous-directeur du service de la police et du lieutenant détective Ernest Allen. Les membres ont décidé de se rendre au monument du square Dominion, le 11 du courant, y déposer des fleurs et de tenir leur banquet annuel le même soir, à la salle du gymnase de la police au marché Maisonneuve.

M. Gaétan Daniel candidat libéral dans Montcalm

Convention tenue hier à Ste-Julienne sous la présidence de l'hon. M. David

Ste-Julienne, 6. (Spécial au Canada) — M. Gaétan Daniel, de St-Esprit-de-Montcalm, a été choisi candidat officiel du parti libéral pour le comté de Montcalm en vue des élections provinciales du 25 novembre à une convention tenue ici aujourd'hui sous la présidence de l'hon. Athanase David.

Il y avait trois aspirants-candidats à la convention. M. Daniel l'emporta au premier tour de scrutin, obtenant 39 votes, alors que ses deux concurrents, MM. Odilon Duval et François Forêt en obtenaient 14 et 9 respectivement.

A l'issue de la convention il y eut une grande assemblée au cours de laquelle l'hon. M. David porta la parole ainsi que MM. Daniel, Duval et Forêt.

Retour du séisme à craindre dans le Témiscamingue

Des violentes secousses pourraient avoir des conséquences très graves

Gaz chloridrique

Témiscamingue, Québec, 6. (P.C.) — De nouvelles secousses sismiques, subséquentes au tremblement de terre de vendredi matin, ont secoué, mardi, cette petite ville du nord de la province de Québec. Témiscamingue est située à 45 milles au nord-est de North-Bay (Ontario) où certains veulent placer l'épicentre de la perturbation de la balance isotérique.

Les chocs subséquents au tremblement de terre de vendredi ont été perçus, le premier, à 5 heures mardi matin, et le second, à 9 h. 15 le même jour. Ce nouveau tremblement de terre n'a ébranlé qu'une région de peu d'étendue. Le village de Widdifield, en Ontario, qui n'est qu'à 12 milles de North-Bay est le seul point en Ontario où des perturbations aient été enregistrées depuis le début de la semaine.

M. E. A. Hodgson, sismologiste de l'Observatoire d'Ottawa, qui a recherché l'épicentre du tremblement de terre dans la région de North-Bay, vient d'arriver à Témiscamingue.

Il dit maintenant que d'après ses derniers calculs l'épicentre devrait se trouver sur les bords de la rivière Outawais à six milles au sud de Témiscamingue.

Il est possible que de nouvelles secousses sismiques se produisent à Témiscamingue et dans la région avoisinante.

M. Hodgson a déclaré que le tremblement de terre aurait pu avoir des suites très regrettables à Témiscamingue. En effet, une grande quantité de gaz chloridrique y est entreposé. Advenant le cas où des secousses sismiques libéreraient ce gaz, pas un seul habitant de la ville n'échapperait à l'asphyxie.

Entretiens secrets du conseil municipal

A compter d'aujourd'hui, le conseil municipal de Montréal aura des entretiens secrets tous les matins, à onze heures, pour l'examen de différentes questions d'actualité: possibilité des économies dans l'administration, abaissement du taux de l'intérêt sur les obligations de la Ville, taxe sur les ventes, travaux publics, etc... et prendre connaissance des recommandations déposées par le comité exécutif pour la séance de mardi prochain.

LE MEURTRIER . . .

(Suite de la première page)

été conduit pour y passer la nuit des quartiers généraux de la police à une des casernes de la ville, la police a refusé de dire si le prévenu avait fait ou non des aveux.

Des vêtements, provenant de la maison de O'Donnell et d'autres trouvés dans le ravin où le cadavre a été découvert, ont été confiés, avec le cailloux taché de sang, au professeur L. Joslyn Rogers, analyste provincial.

Mlle Taylor se rendait chez elle quand elle fut assaillie durant la nuit de lundi à mardi. Elle avait quitté son travail à 11 heures du soir. Il pleuvait à torrent. Elle devait longer le ravin quand l'individu que l'on soupçonne d'être l'auteur du crime, l'a forcée à le suivre dans le fond du ravin où il l'a violée et tuée en la frappant avec une pierre à la tête et aux épaules.

La police refuse de dire ce qu'il adviendra de la récompense de $2,000 offerte par les commissaires de police. Le directeur de police Draper aurait dit que l'offre avait été retirée.

MM. Emile Lacroix et E. T. Sampson ont été réengagés

Par la ville d'Outremont pour des termes respectifs de cinq et quatre ans

Questions de routine

Le conseil municipal d'Outremont, à sa séance d'hier soir, a décidé de réengager, pour un terme de cinq ans, à dater du 1er janvier 1936, M. Emile Lacroix, ingénieur en chef et gérant de la ville, dont le présent contrat expire à cette date. Le contrat est conclu aux mêmes conditions et le maire et le secrétaire-trésorier furent autorisés à signer ledit contrat. M. E. T. Sampson, greffier et secrétaire-trésorier d'Outremont, a aussi été réengagé pour un terme de quatre ans, à partir du 1er janvier 1937, date de l'expiration de son contrat actuel. M. Sampson est réengagé aux mêmes conditions.

L'échevin E. W. Sayer fit l'éloge de ces deux hauts fonctionnaires. Auparavant, le conseil, siégeant en comité plénier, sous la présidence du maire Joseph Beaubien, aborda des questions de routine. Il fut décidé de déléguer l'échevin Sayer aux cérémonies du cénotaphe, à Montréal, qui commémoreront l'anniversaire de l'armistice. M. Sayer déposera une couronne de fleurs au nom de la cité d'Outremont.

M. LACROIX OU LE . . .

(Suite de la première page)

moyens de résigner de façon à ne pas courir le risque de voir mon bulletin de présentation refusé ou mon élection contestée".

Voici la réponse de l'hon. M. King:

"Cher M. Lacroix:

Je reçois votre lettre du 6 novembre. Je comprends votre attitude de vouloir tenir la parole, à quelque sujet que ce soit, que vous avez, donnée à vos électeurs du comté de Beauce. Je suis certain que vos électeurs seront les premiers à comprendre que tout ce que vous dites, est néanmoins nécessairement sujet aux lois et règlements qui régissent les actes de ceux qui ont été élus au parlement pour le représenter le peuple des différents comtés.

"Dans le peu de temps dont je puis disposer avant mon départ cet après-midi pour Washington, je n'ai pas eu l'occasion de consulter personnellement la loi mais je sais qu'après une élection générale, les députés élus n'ont pas le droit de démissionner avant la réunion du parlement.

"Mes collègues et moi-même nous sommes naturellement anxieux de vous voir continuer à représenter le comté de Beauce au parlement fédéral, et, dans les circonstances, je ne pourrais pas recommander à mes collègues votre nomination à un poste quelconque comme moyen de vous permettre de démissionner maintenant.

"Je suis convaincu que vos électeurs me donneront raison quand je dis qu'il est de la plus grande importance que vous continuez à les représenter à la Chambre des Communes et, certainement, vous ne devez rien faire, avant la réunion du parlement, qui ne serait pas conforme aux pratiques en vigueur dans ces questions importantes."

M. Lapointe a répondu comme suit:

"Cher Monsieur:

"J'ai reçu votre lettre, à laquelle je m'empresse de répondre.

"Comme vous le dites, je ne crois pas qu'il vous soit possible de résigner votre mandat de député dans les conditions actuelles. Les sections, 6, 7, 8, et 12 du chapitre 145 des statuts revisés du Canada sont la loi applicable à votre cas et constituent un obstacle au projet que vous avez forme.

"Je ne vois pas, non plus, aucun moyen de rendre votre siège vacant. Il est vrai que M. Meighen, en 1921, après les élections générales, a nommé un député à une fonction publique de peu d'importance dans le but exprès de créer une vacance.

"Nous avons dénoncé cette méthode alors, comme un expédient pour éluder la loi et une fumisterie et je n'ai pas changé d'opinion à ce sujet. Pour ma part, je ne voudrais pas que le gouvernement dont je suis l'un des membres soit partie à un tel acte.

"S'il y a des objections à le faire d'une façon générale, il est évident que ces objections seraient encore plus grandes si le seul but d'une telle nomination était afin de permettre à un député fédéral d'être candidat aux élections provinciales.

"Je serais désolé si l'opinion que j'exprime en ce moment ne rencontre pas vos vues. Mais j'ai confiance que sur réflexion vous penserez que je n'aie pas le droit d'agir autrement.

"Je n'ai pas besoin de vous dire que tous vos amis à Ottawa, comme moi-même, espèrent que vous renoncerez à l'idée de nous abandonner et que vous continuerez à nous être utile au parlement fédéral en votre qualité de député de Beauce. Vos états de service, vos qualités d'hommes d'affaires, votre grande expérience sont pour vos collègues et pour le pays d'une grande valeur et d'une grande utilité, et permettez-moi d'exprimer le désir que nous pourrons compter sur les services que vous rendez au parlement".

Officiers de tourisme à une fête aux huitres

Les officiers du Montreal Tourist & Convention Bureau et du Royal Automobile Club de Montréal ont reçu hier après-midi à une fête aux huitres, à la Brasserie Dawes, mise à leur disposition par MM. Norman J. Dawes et Kenneth J. Dawes. Ces huitres avaient été envoyées aux officiers, de la part de l'hon. juge A.-E. Arsenault, de la Cour Suprême de l'Ile du Prince-Edouard. Tous se délectèrent des excellents mollusques.

M. Théodore Morgan, président du bureau de tourisme, eut un mot aimable pour le juge Arsenault, que ses devoirs retenaient à Charlottetown, et annonça qu'une canne lui serait envoyée par courrier dès demain en témoignage d'estime. M. Norman Dawes dit aussi quelques mots pour remercier les officiers du don d'une canne de chasse et les inviter à revenir goûter l'hospitalité de la brasserie qu nd bon leur semblerait.

Westmount et la Commission métropolitaine

M. Biggar ne veut faire aucune déclaration à propos de leur différend

La taxe de vente

Le président de la Commission métropolitaine, M. W. H. Biggar, s'est refusé hier à commenter l'attitude prise envers la Commission, à propos des recettes de la taxe de vente et de l'impôt municipal sur le revenu, par le Conseil municipal de Westmount au cours de la séance qu'il a tenue mardi.

On sait que la Commission, en vertu d'une résolution adoptée le 9 juillet dernier, garde par devers elle la part de ces recettes qui revient aux municipalités relevant de sa juridiction et exige d'être informée au préalable de l'emploi qu'elles ont l'intention d'en faire. Les sommes ainsi gardées en dépôt par la Commission portent intérêt chaque mois au taux de 3½ pour cent l'an.

On a vivement dénoncé cette pratique au cours de la séance du Conseil municipal de Westmount, mardi, et le Conseil a adopté à l'unanimité une résolution de protestation dont il enverra copie à la Commission métropolitaine, en même temps qu'il chargeait son procureur d'étudier la question pour voir s'il n'y a pas lieu de prendre en justice des procédures contre la Commission afin de faire annuler sa résolution.

Interrogé là-dessus hier après-midi et pressé de dire si la Commission maintiendra sa décision, M. Biggar n'a pas voulu souffler mot.

Deux des comités de la Commission, ceux de l'Est et du Nord, ont tenu séance hier à huis clos pour expédier des affaires de routine.

Le Board of Trade appuie M. C.D. Howe

Touchant l'administration centrale des ports de mer du Canada

Le conseil du Board of Trade de Montréal a tenu, hier après-midi, une brève mais importante séance, sous la présidence de M. Clinton Henderson, au cours de laquelle il fut principalement question de l'avenir du port de Montréal et de la mise en vigueur des recommandations de sir Alexander Gibb.

Le conseil exprima toute sa satisfaction de la façon rapide avec laquelle le nouveau ministre de la Marine, l'hon. C. D. Howe, a agi, pour créer une commission centrale d'administration des ports de mer du Canada, conformément aux suggestions que fit le Board of Trade, il y a une dizaine de jours. L'opinion générale des membres fut que ce n'était là qu'un premier pas dans la bonne voie et que le gouvernement créerait une commission centrale et permanente dès que le Parlement l'aurait autorisé à ce faire.

Il fut aussi suggéré que des conseils locaux, nommés à titre consultatif et sans rémunération, soient créés dans chaque port, pour aider l'administrateur.

Pour ce qui concerne la nomination d'un administrateur permanent du port de Montréal, le conseil du Board of Trade exprima l'avis que le gouvernement devrait agir prudemment, avant de fixer son choix sur le titulaire du poste vu que l'avenir du port était en jeu.

PEU D'ACTIVITE . . .

(Suite de la première page)

wa furent certainement un obstacle au bon vouloir des autres pays", dit Sir Herbert, "mais ces accords ont été définitivement rejetés, condamnés, par le peuple canadien aux dernières élections si remarquables du mois dernier. La porte est ouverte à un changement radical dans la politique et le nouveau Parlement doit insister pour obtenir un tel changement."

Sir Herbert dit qu'il n'approuve pas tous les plans de Lloyd George, mais il croit que les grandes lignes en sont excellentes.

Lloyd George a découvert au cours de sa tournée électorale, des vieillards qui assistèrent à ses premières luttes politiques, il y a un demi-siècle. Il fit allusion à ce fait pendant sa 14e assemblée de la campagne.

Ramsay MacDonald a eu à faire à des tactiques d'obstruction dans sa division de Seaham. Il dut abandonner deux assemblées ce soir car la foule huait et chantait à tue-tête "le Drapeau Rouge".

Dans Toxteth-Est, près de Liverpool, Randolph Churchill, fils de Winston Churchill a tenu une assemblée tumultueuse. On s'y est battu. Un policeman a dû être transporté à l'hôpital et trois autres sont légèrement blessés.

Anthony Eden, parlant à Radford, déclara que les socialistes se distinguent des Bourbons en ce sens qu'ils "n'apprennent rien oublient tout".

A Gloucester, Arthur Greenwood, ancien ministre travailliste, dit que "M. MacDonald désire revenir, encore une fois, au pouvoir, afin de protéger la ploutacratie aux dépens des intérêts réels de la masse du peuple".

Sir Malcolm Campbell, le roi de la vitesse en automobile, est candidat conservateur dans Depford, un "borough" de Londres. Il se fait fort d'augmenter la majorité obtenue dans cette division par les conservateurs aux dernières élections. "Puisque j'ai représenté dans le monde entier les produits et la main-d'oeuvre britanniques", dit-il, "je considère qu'il est de mon devoir de prendre une part active dans les intérêts de mon pays".

A la recherche de deux bateaux de pêche

Gimli, Manitoba, 6. (P.C.)—Quelques expéditions de secours sont parties ce soir le long du lac Winnipeg, tirées par des chiens, à la recherche des équipages de deux bateaux de pêche, le Lu-Berc et le Luana. On n'a pas eu signe de vie de ces deux vaisseaux depuis 14 jours. On craint que les glaces et la neige ne les aient emprisonnés.

Faits Divers

Poursuivant une enquête à la suite de l'arrestation de Marcel Gilbault, âgé de 17 ans, pris en flagrant délit de voler une bicyclette à l'angle des rues Ste-Catherine et Union, hier après-midi, le lieutenant-détective Allen et le détective Toussaint ont arrêté, hier soir, 9 autres garçonnets âgés de 14 à 16 ans. Les deux détectives ont aussi retrouvé 7 bécanes et diverses parties de bicyclettes qui avaient été volées, le tout ayant une valeur de $500.

* * *

Mme Mary Nolan, âgée de 26 ans, domiciliée à 5311, chemin de la Côte Saint-Luc, s'est gravement blessée, hier midi, en tombant d'une fenêtre du second étage, au no 1105, rue Bleury. On l'a transportée à l'hôpital Saint-Luc. Elle souffre de contusions sur le corps et à la tête. Les médecins craignent qu'elle ne se soit aussi infligé une fracture de la mâchoire.

* * *

Vers 2 h. 45, hier après-midi, un incendie s'est déclaré chez Mlle Alice Cabana, 3327, avenue Maplewood. Le feu prit naissance dans la cave et se propagea si rapidement que les flammes léchaient déjà les murs du rez-de-chaussée quand les pompiers arrivèrent. Ceux-ci, sous les ordres du capitaine Villeneuve, chef de district par intérim, durent travailler pendant plus d'une heure avant de maîtriser l'incendie. Les dommages sont fort considérables.

* * *

Maurice Saint-Denis, âgé de 6 ans, dont les parents demeurent à 5947, avenue Delorimier, a été transporté hier midi, à l'hôpital Sainte-Justine, souffrant d'une fracture de la mâchoire. Les médecins ont appris que l'enfant est tombé d'un arbre où il était monté, en face du numéro 5219, avenue Delorimier. Cet accident remontait déjà à cinq jours quand l'enfant s'est plaint hier matin de douleurs à la mâchoire. Ses parents le conduisirent immédiatement à l'hôpital.

* * *

Une fillette de 8 ans, Helen Rita Brown, dont les parents sont domiciliés à 6003, avenue de l'Esplanade, est morte subitement à l'école Edouard VII, hier matin. L'examen du cadavre a permis de constater que le décès était dû à des causes naturelles.

* * *

Mme Charles-Edouard Guérin, domiciliée à 5638, rue Angers, à son retour à la maison après une absence de cinq mois, a découvert, hier, que des cambrioleurs s'étaient introduits chez elle et lui avaient volé des bijoux pour une valeur de $164. Mme Angers a porté plainte à la police.

* * *

Hier matin, vers 6 heures, M. Aimé Godmer, gardien d'un garage situé à 8135, rue Ontario est, a été la victime d'un attentat à main armée. Deux hommes, dont l'un était armé d'un revolver, s'introduisirent dans le garage et s'emparèrent de $6 dans le tiroir-caisse, et d'un appareil de radio. Sous la menace du revolver, M. Godmer dut assister impuissant à ce cambriolage. Le coup fait, les voleurs sortirent, sautèrent dans leur auto et s'enfuirent en se dirigeant vers l'ouest.

* * *

Hier après-midi, vers 5 heures 30, un garçonnet de 11 ans, Sydney Casselman, dont les parents demeurent à 6772, avenue du Parc, a été heurté par une auto, comme il courait dans le viaduc de l'avenue du Parc, entre les rues Beaumont et Atlantic. Il a été transporté à l'hôpital Ste-Justine. Il souffre d'une fracture du pied droit. M. Jacques Besner, domicilié à 7838, rue Christophe Colomb, était au volant de la voiture.

* * *

Ayant fracturé le cadenas de la porte, des cambrioleurs ont pénétré, dans la nuit de mardi à mercredi, chez M. Georges Harbour, restaurateur, 2147, rue Aylwin. Ils ont fait main basse sur une quantité de cigares et de cigarettes pour une valeur de $45.

NOUVELLES DE LACHINE

A son assemblée régulière tenue, hier soir, le conseil municipal de Lachine, sous la présidence du maire Anatole Carignan, après avoir disposé d'affaires de routine a ratifié les salaires des employés permanents du 5 octobre au 2 novembre au montant de $8,381.66, celui des journaliers du 2 au 30 octobre au montant de $8,373.86. Les nécessiteux ont reçu en secours, au cours du mois d'octobre, une somme de $28,087.40.

Une plaquette commémorative des soldats de Lachine, tombés au champ d'honneur, sera érigée à la 50e avenue. Une requête de M. E. Gyton à cette fin a été approuvée par le conseil. Une somme de $436.76, représentant cinquante pour cent de la perception de la taxe d'entrée aux lieux d'amusements et une autre de $261.47, représentant la surtaxe perçue au cours du mois d'octobre seront remises au trésorier de la province.

Lundi prochain 17ième anniversaire de l'Armistice, tous les employés municipaux jouiront d'un congé. Il y aura dans l'avant-midi une parade par les vétérans et une couronne sera déposée au cénotaphe du quai de Lachine.

M. René Laberge, contrôleur des finances de Lachine a reçu hier du gouvernement provincial un chèque au montant de $26,000 représentant la part des deux gouvernements pour les secours fournis aux nécessiteux durant le mois d'août.

Nous apprenons la mort d'une vieille citoyenne de notre ville, Mme Patsy Wall, survenue à sa demeure, 69, dix-huitième avenue. Mme Wall était âgée de 76 ans et avait passé la majeure partie de sa vie à Lachine. Nos sincères sympathies à la famille en deuil.

UN ACCIDENT D'AUTO FAIT SEPT BLESSES

Sept personnes ont été légèrement blessées au cours d'une collision d'autos qui est survenue hier soir, vers 7 heures 50, à l'angle du boulevard Pie IX et de la rue Sherbrooke. Aucune des victimes n'a été conduite à l'hôpital; elles ont toutes été traitées sur les lieux par un médecin.

Ville Saint-Pierre et la Commission métropolitaine

Il y aura à l'avenir collaboration plus étroite entre l'une et l'autre

Le maire Lachance

Le Conseil municipal de Ville Saint-Pierre tenait hier soir une réunion au cours de laquelle il fut longuement question de M. Biggar et la Commission Métropolitaine dont il est le président. "M. Biggar est trop empressé quand il s'agit de donner des communiqués aux journaux", déclara le maire M. J.-A. Lachance. "Le président de la Commission Métropolitaine compare notre ville à Westmount et à Outremont; il devrait tenir compte du fait que nous comptons à Ville Saint-Pierre plusieurs petits propriétaires que la crise affecte énormément. Je tiens à dire que nous ne ferons aucune misère à ces petits propriétaires, qui montrent de la bonne volonté, mais à l'égard des prétendus spéculateurs nous serons impitoyables." Le maire a fait cette déclaration quand l'échevin Boileau s'est levé pour protester contre la mauvaise publicité faite à Ville Saint-Pierre dont, selon lui, la position financière est excellente. La discussion sur ce sujet semblait devoir s'éterniser quand il fut décidé de travailler conjointement avec la Commission Métropolitaine afin d'assurer l'intérêt général de Ville Saint-Pierre.

Le secrétaire M. C. Dion a informé le conseil que l'inspecteur de la Commission Métropolitaine serait à son bureau du 7 au 9 octobre afin de recevoir les propriétaires qui ont des arrérages de taxes et de faire des arrangements afin de solder ces arrérages.

Une somme de $2,126.00 a été distribuée en secours directs au cours du mois écoulé et la Commission de Secours a demandé un nouveau montant de $3,000 pour les allocations du mois courant. Le maire a attiré l'attention de l'assemblée sur le fait que le nombre des secourus diminuait à Saint-Pierre et que sur 478 employés travaillant à la Canadian Car & Foundry il y avait 207 ouvriers de cette ville.

Un règlement d'emprunt au montant de $18,500 a été approuvé, cette somme devant servir au paiement des dépenses encourues pour le chômage depuis 1934 jusqu'au 31 septembre 1935.

Le secrétaire a donné lecture d'une lettre de l'honorable Irénée Vautrin, offrant aux jeunes gens de Ville Saint-Pierre d'aller passer l'hiver chez les cultivateurs moyennant le vêtement, la nourriture et un salaire. Le maire a invité les jeunes chômeurs qui désireraient profiter de cette excellente occasion à donner leur nom au secrétaire et il a insisté sur l'avantage qu'offrait ainsi le gouvernement provincial.

Une autre lettre relative à l'élargissement du pont à bascule a été lue. Le gouvernement informe le conseil que dès la cessation de la navigation les travaux seront commencés. Demande sera faite au gouvernement provincial de voir à l'amélioration de la route conduisant à ce pont.

Le maire tient à aviser les personnes qui reçoivent des allocations de chômage de bien rapporter à la commission de chômage ceux qui ont un emploi parmi les membres de leurs familles. Des enquêtes sérieuses sont faites et déjà un faux nécessiteux s'est vu condamné à une forte amende.

Sur la fin de l'assemblée une somme de $25 a été accordée à la Victorian Order of Nurses, section de Lachine, en appréciation des bons services fournis à la population de Saint-Pierre. Avant la levée de la réunion le maire a tenu à déclarer de nouveau que dorénavant le conseil sera en plus constante communication avec la Commission Métropolitaine et qu'on essaiera de se faire représenter au sein de cette commission.

* * *

M. Arthur Berthiaume, curé de St-Pierre aux Liens depuis cinq ans faisait ses adieux à ses ouailles hier soir. A six heures dans l'église, où de nombreux paroissiens s'étaient réunis, l'abbé Jean Lanoix, vicaire, a exprimé tout le regret que ressentait la paroisse du départ de son curé. Le maire Lachance a lu une adresse et le curé a remercié ses paroissiens de cette marque d'estime. Après cette cérémonie une foule nombreuse a accompagné M. Berthiaume jusqu'à la paroisse Ste-Marguerite Marie où il a été nommé curé. M. le curé Jean Lussier de St-Paul de la Croix est le nouveau curé de Saint-Pierre-aux-Liens.

Toronto, 6. (P.C.)—Le maire A. K. Grimmer, de Témiscamingue, Québec, qui a été blessé par une balle dans le cou au moment où il se rendait en taxi à North Bay, Ontario, a déclaré aujourd'hui que le gouvernement ontarien devrait établir une loi prohibant la chasse ou le tir à proximité des grandes routes.

INSISTEZ
pour avoir les véritables
RADIOTRONS
MARCONI
R V C

LA TEMPERATURE

Températures maxima et minima ahier au Canada:

Dawson 10, 20; Aklavik 8, 16; Simpson 14, 16; Fort Smith 4, 10; Prince Rupert 42, 46; Victoria 38, 44; Vancouver 34, 42; Kamloops 34, 44; Prince George 38 50; Jasper 32, 44; Edmonton 34, 42; Banff 26, 42; Calgary 34, 46; Lethbridge 31, 65; Medicine Hat 34, 42; Swift Current 32, 40; Battleford 10, 40; Prince Albert 8, 30; Saskatoon 10, 40; Moosejaw 16, 40; Regina 10, 38; Brandon 8 sous zéro 38; Winnipeg 4 sous zéro 22; Kenora 8, 21; Port Arthur 8, 28; Moosonee 2, 22; Cochrane 10, 32; Huntsville 33, 38; Parry Sound 34, 40; London 30, 40; Toronto 35, 45; Kingston 28, 48; Ottawa 34, 44; Montréal 40, 48; Québec 38, 46; St-Jean 46, 54; Halifax 56, 60; Charlottetown 52, 60; Chicago 24, 44; St-Paul 12, 38.

PRONOSTICS

Grands bancs: nuageux; averses; brouillard.

Maritimes: beau et plus frais.

Golfe et côte nord et sud: vent sud; généralement beau.

Région du bas St-Laurent: généralement beau.

Québec nord: vent sud; nuageux; un peu de neige.

Région des lacs: nuageux et plus chaud; averses.

Ontario nord: nuageux; plus chaud; un peu de neige.

Ottawa et haut St-Laurent: ciel couvert; averses vers le soir.

Lac Supérieur: vent modéré; ciel couvert; un peu de neige.

Kenora: nuageux et plus froid.

Provinces de l'ouest: plus froid; neige par endroits.

De grandes fêtes seront célébrées dimanche à Lachine

A l'occasion du 25e anniversaire de la paroisse du Saint-Sacrement

Grand'messe et banquet

La paroisse du Très Saint-Sacrement de Lachine célèbrera avec dignité, dimanche le dix courant, son vingt-cinquième anniversaire de fondation par M. l'abbé J. Emery Provost, curé de la paroisse. Une grand'messe solennelle chanté par M. le chanoine J.-Victor Thérien, curé de la paroisse voisine, marquera le début de cette journée de fête. Mgr Camille Chaumont, l'honorable Victor Marchand, conseiller législatif, S. H. le maire Anatole Carignon, M. Vital Mallette, député de Jacques-Cartier aux Communes, MM. les échevins de Lachine, de même que nombre d'autres personalités assisteront à cette messe. Les anciens sont tout particulièrement invités à prendre part à ces réjouissances et à venir retremper leurs souvenirs à l'ombre du vieux clocher de la paroisse.

Après la messe, un banquet sera servi, dans la salle de l'Académie du Très St-Sacrement. Le 24 courant, les paroissiens fêteront le jubilé d'argent de leur vénéré curé que Mgr Casuello s'est déjà plu à appeler "le curé du souvenir", puisque la fondation de la paroisse du Très St-Sacrement coïncidait avec le grand congrès eucharistique de Montréal. Ces fêtes qui revêtiront un éclat tout particulier sont organisées par les paroissiens ayant à leur tête M. le vicaire Gérard Cornellier. Ce dernier prononcera le sermon de circonstance et se plaira à évoquer les heureux souvenirs des premières années de la paroisse. Il y a donc lieu pour les paroissiens de rendre hommage à leur curé qui, en plus d'avoir fondé cette paroisse, a su la faire progresser et l'administrer avec tant de sagesse que depuis longtemps toute dette a été soldée.

La silhouette KRUSCHEN

Cette femme du pays des pharaons se distingue par un maintien et une élégance qui lui sont particuliers: c'est à cause de la grâce et de la sveltesse de sa taille.

Il est intéressant de signaler qu'en Egypte, comme dans plus de 100 autres pays, des milliers de femmes ont adopté l'habitude de la "dose quotidienne" de Kruschen. Et sur les bords du Nil, on dit aussi d'une belle femme que c'est une "silhouette Kruschen".

Les Sels Kruschen stimulent les organes éliminateurs et leur aident à nettoyer le corps de tous les résidus de la digestion. Les femmes ont appris par expérience que Kruschen les aide à se garder actives et en bonne santé.

SELS
KRUSCHEN

Procurez-vous aujourd'hui une bouteille de Sels Kruschen à 75c (suffisante pour 4 semaines) et, chaque matin, en vous levant, prenez-en une demi-cuillerée à thé dans un verre d'eau chaude.

CE SOIR
Les nouvelles du "Canada"
à 11 hrs 30
Poste CFCF

LA FEMME À LA PAGE

CHRONIQUE

Chrysanthèmes

L'ACTUELLE saison, bien qu'un peu ennuyeuse — du moins le proclament ceux qui préfèrent l'odieuse neige à la pluie rigolo — a tout de même des compensations.

Si tant de choses sont laides, depuis les arbres dénudés jusqu'à la chaussée ruisselante, on a de temps en temps ou plutôt, de loin en loin, une vision de beauté devant les vitrines des fleuristes.

Savez-vous qu'on peut deviner le caractère d'une femme rien qu'en remarquant quelles vitrines attirent le plus souvent son attention ? Il en est qui s'arrêtent devant tous les magasins de confection, admirant robes et manteaux. D'autres reniflent avec un air de chatte gourmande devant les confiseries. Il en est aussi que fascinent les jolis petits souliers, d'autres encore qui contemplent avec ravissement la belle lingerie, la broderie, la dentelle.

Je ne dis pas que quand je passe, rue Sainte-Catherine je ne m'arrête pas ici et là, mais c'est toujours assez rapidement, tandis que devant les vitrines des fleuristes, je stationne... Je n'envie pas, j'admire !

En ce moment surtout, dans la gloire des chrysanthèmes, elles sont bien faites pour nous faire rêver. Oh ! les admirables fleurs, que créent chaque année des horticulteurs qui sont de merveilleux artistes, maîtres es-forme et couleur !

Des fleurs plus larges que la main, parfaites, avec leurs fins pétales serrés ou échevelés de tonalités si merveilleuses. Ainsi, l'autre matin, malgré la pluie battante, je suis restée en arrêt devant un splendide bouquet de chrysanthèmes immaculément blancs, que rehaussaient encore le vert sombre de leur feuillage. La disposition de ces admirables fleurs était si belle que, malgré leur lourdeur — elles étaient énormes — l'ensemble paraissait aéré, équilibré, ravissant. Un chrysanthème de plus, un de moins et tout aurait été raté. C'était la beauté de la note juste.

Non loin, un autre assemblage : rose-thé et chrysanthèmes pompons, joli, mais tellement moins admirable que les gros chrysanthèmes blancs !

Les alliages de tons sont aussi prétexte à de bien plaisantes choses qui caressent l'oeil, come celui que présentent les mélanges de chrysanthèmes jaunes et de chrysanthèmes mauves, de couleur d'or et de bronze. S'ils ne sont pas nouveaux, ils peuvent, du moins être difficilement égalés.

Il n'y a pas que les fleurs royales qui attirent mon attention, les plus humbles me plaisent. J'ai hâte à Janvier pour avoir des violettes. Chaque année, je fais la folie de m'en acheter une touffe, et bien qu'elles ne soient pas parfumées comme celles que l'on cueille en plein bois, dans mon pays, elles n'en sont pas moins ravissantes avec leurs pétales sombres si vite recroquevillés et leurs petits coeur d'or.

Et en les voyant, toutes, chrysanthèmes, roses ou violettes, je caresse encore plus ardemment le seul rêve de ma vie : posséder un jour, sous un ciel clément un jardin où les fleurs règneront, pacifiantes comme la joie qui me tiendra au coeur...

Odette OLIGNY

La Cuisine

L'épaule de mouton paysanne

Ayez une belle épaule de mouton bien parée, mettez-la dans une lèchefrite avec du beurre. D'autre part, faites revenir dans du beurre chaud deux oignons et 1 boite de champignons de couche.

Saupoudrez de farine, mouiller d'un bol de bouillon, ajoutez sel, poivre, un bouquet garni, et laissez cuire cette sauce sur le côté du poêle.

Quand la sauce est réduite en crème épaisse, ajoutez-y le jus de l'épaule et trois jaunes d'oeufs préalablement délayés dans du bouillon. Liez la sauce sur le feu et ajoutez-y le jus d'un citron.

Rougets (grondins) aux tomates

(pour 4 pers.). —Quatre rougets vidés et lavés, un bol de sauce tomate, un morceau de beurre, une pointe d'ail, une échalotte, une pincée de muscade râpé, une pincée de poudre des 4-épices.

1o Essuyer, fariner les rougets.

2o Hacher très finement l'échalote et l'ail.

3o Dans une casserole, sur le feu, mettre un morceau de beurre. Dès qu'il est chaud, y mettre le rougets. Saler, poivrer, ajouter muscade et épices.

4o Faire dorer les poissons des deux côtés, 15 minutes environ. Saupoudrer de hachis, remuer pendant deux ou trois minutes.

5o Ajouter la sauce tomate; laisser cuire doucement pendant 10 minutes. Glisser une noix beurre et servir.

INSISTEZ
pour avoir les véritables
RADIOTRONS
MARCONI
R V C

CONFERENCE DE PEDAGOGIE

M. l'abbé J.-O. Maurice donnera sa conférence mensuelle de pédagogie, samedi prochain, 9 novembre, à 9 h. 30 du matin à l'Institut pédagogique, 4873 avenue Westmount.

Toutes ses auditrices, religieuses et maîtresses laïques, y sont cordialement invitées.

COURS DU SOIR

Cours français d'art culinaire à l'Institut pédagogique, 4873 avenue Westmount, le lundi de 7 h. à 8 h. 30, le samedi de 2 h. à 4 h.; en anglais, le mercredi de 7 h. à 8 h. 30.

Pour renseignements et inscription appeler: ELwood 4644 ou BElair 2230.

Mondanités

Au mariage de Mlle Marthe Cordeau, fille de M. et de Mme L. B. Cordeau, avec M. Jérôme Paradis, de Montréal, fils de M. et de Mme Oscar Paradis, qui sera célébré le samedi, 16 novembre, à 10 h. 30 en la cathédrale St-Jacques, Mlle Ginette Mériot agira comme demoiselle d'honneur M. Jean Loranger sera le garçon d'honneur et MM. John Connolly, et Paul Belcourt, d'Ottawa, M. Alain Paradis, cousin du marié, M. Louis Audette, M. Roger Cordeau, frère de la mariée et M. Garner Currie placeront les invités. Son Excellence, Monseigneur Georges Gauthier, archevêque coadjuteur donnera la bénédiction nuptiale.

M. et Mme Robert Laurier, d'Ottawa et leurs fils, Henri et Carl passeront la fin de semaine en ville, les invités de M. et de Mme Alphonse Brodeur.

Mlle Frances Drouin est retournée à Québec après avoir fait un séjour en ville, l'invitée de Mlle Jean Stockton.

Mme O. L. Hénault partira, demain, en compagnie de Mme T. I. Rousseau, de Québec, pour la Floride où elle passera d'hiver.

M. et Mme Edouard Taschereau sont retournés à Loretteville après un séjour à Ottawa, où ils étaient les hôtes de lady Taschereau.

L'hon. et Mme Vincent Massey et leur fils, M. Hart Massey, partiront aujourd'hui à bord de l'"Empress-of-Britain" pour Londres, où M. Massey remplira les fonctions de Haut Commissaire du Canada.

Sir John et lady Child arriveront d'Angleterre ce matin et seront, pendant leur séjour en ville, les invités de M. et de Mme Hugh Mathewson.

Mlle Hélène Hogue recevra à déjeuner, demain, en l'honneur de Mlle Elizabeth Perreau, récemment arrivée d'Europe, et qui passera l'hiver à Montréal.

Mme Alex. Gravel donnera un dîner-buffet, demain, pour sa fille, Venita, débutante, avant la soirée dansante que donnera Mme William C. Burpe, au Winter-Club.

Mme Hector Bender, d'Outremont, recevra à l'heure du thé, le 24 novembre, en l'honneur de sa fille, Mlle Suzanne Bender, débutante.

Mlle Lucette Demers donnera un shower d'ustensiles de cuisine et recevra à l'heure du thé le mardi, 12 novembre, en l'honneur de Mlle Marthe Cordeau, à l'occasion de son prochain mariage.

Mlle Camille Tellier, a reçu à l'heure du thé, ces jours derniers, en l'honneur de quelques débutantes de la saison. Mlle Tellier portait une robe de chiffon noir et, à l'épaule, une touffe de roses Talisman. Mme Alex. Martin, Mme Edouard Tellier et Mme Jean Tellier servaient le thé et les glaces, aidées de Mlles Louise McNichols, Jacqueline Tétrault, Pauline Masson, Marcelle Laberge et Pauline Tellier. Les salons et la table à thé étaient décorés de fleurs d'automne.

Mlle Sólange Durand a reçu, dernièrement, en l'honneur de Mlle Marie LeFranc et de quelques personnalités de la littérature.

La vente de charité, au profit du monastère des Bénédictines à Montréal, s'ouvrira demain après-midi, et se continuera pendant toute la soirée. On offrira le thé, et, après six heures, des soupers seront servis. Il y aura partie de cartes, à huit heures. Parmi celles qui prêteront leur concours aux personnes déjà mentionnées, on remarque: Mme Horace Gagné qui, avec Mme Albéric Bourgeois dirigera le comptoir des bibelots, Mme E. Ranger qui lira dans l'avenir, Mlles Adrienne et Gabrielle Lamarche, Françoise et Madeleine Papineau, Marie et Pauline Lorange et Jeanne Lapointe qui seconderont les organisatrices aux différents comptoirs. Qu'on se rappelle que cette fête de charité aura lieu, à l'Ecole Cherrier, angle des rues Saint-Hubert et Cherrier.

Ces jours derniers, en l'église de Berthierville, M. l'abbé Beaudry a béni le mariage de Mlle Lucile Destremps, avec M. Eddy Barrette, gérant du Manoir de Berthier. M. Jean-Paul Destremps accompagnait sa soeur et M. Henri Barrette était le témoin de son fils. Pendant la messe, un programme musical fut exécuté par Mlles Laure-Anne Denis, Ernestine Lemay et M. Albani St-André. Mlle Félicienne Laforest touchait l'orgue. Après la cérémonie, une réception a eu lieu et M. et Mme Barrette sont partis en voyage.

M. T. D. Bouchard, de St-Hyacinthe, M. F. Cliche, de Mégantic, M. Joseph Tremblay, de Chicoutimi, M. J. M. Tellier, de Joliette, sont à Québec pour quelques jours, au Château Frontenac.

M. et Mme B. Campbell, M. G. R. Hamilton, Mlle M. D. Boultbee, Mlle J. Carey, de passage à Niagara, sont descendus à l'hôtel du "General Brock".

M. et Mme E. Kinsey, de Columbus, (Ohio), M. et Mme A. B. Wallace, de Ridgefield, (Conn.), le Dr et Mme C. G. Johnstone, de Gravenhurst, (Ont.), M. et Mme W. J. Bennett, de Buffalo (N.-Y.), Mme Verona Brad, de Kansas City, (Mo.) de passage en ville, se sont inscrits à l'hôtel Mont-Royal.

Le 14 novembre prochain, aura lieu dans les salons de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, 853 est rue Sherbrooke, une Partie de Cartes, sous la distinguée présidence de Monseigneur V. Piette et sous le haut patronage de Son Honneur le Maire et madame Camillien Houde, au bénéfice de l'Institut de Notre-Dame du Bon Conseil. Parmi les invités d'honneur: M. et madame Henri Gérin-Lajoie, le Dr et madame Léon Gérin-Lajoie, Madame Alfred Thibaudeau, le Dr et madame H. Deslauriers, le Lieut.-Colonel et madame Eugène Nantel, l'hon. et madame Pierre Casgrain, l'hon. et madame J. C. Arcand, le lieut.-colonel et madame Raoul O. Grothé, M. et madame M. P. O. Gince, M. et madame Hector Hébert, le notaire et madame J. M. Savignac, M. et madame Victor Gaudet, M. et madame Emile Grothé, le Dr Emile Legrand, le Dr et madame Amherst Hébert, M. et madame Paul Raymond, M. et madame Albert Dumas, M. et madame Léopold Renaud, M. et madame Raoul Masson, M. et madame Louis St-Germain.

LE GENRE NOUVEAU

● **Cette jolie robe de velours présente un corsage très nouveau, à encolure montante ornée d'une barrette de brillants. Elle est très décolletée au dos.**

L'élégante simplicité — Le chic du jersey

● **Quelle jeune étudiante ne serait ravie de porter une jolie robe comme celle-ci, faite de velours de coton quadrillé brun et jaune. Remarquez sur le corsage, les quatre poches. La ceinture est en cuir.**

● **Cette charmante et simple robe de jeune fille est faite de jersey vert bouteille, et est agrémentée d'une ceinture de cuir de même ton à boucle de métal.**

Le port de chaussures protectrices dans les laminoirs

La majorité des accidents survenant dans des laminoirs étant causés par la chute d'objets pesants sur les pieds des ouvriers, les directeurs de l'Association de Québec pour la Prévention des accidents du travail ont décidé de recommander à tous les employeurs de cette classe d'industrie de rendre obligatoire le port de chaussures de sécurité pour tous les ouvriers employés dans leurs établissements.

Les employeurs de la section métallurgique de l'association se réunirent la semaine dernière, et après avoir étudié avec soin les causes de récents accidents, constatèrent que les employés qui transportaient ou manoeuvraient de lourdes barres d'acier ou de fer les échappaient par mégarde et en étaient blessés. La seule mesure à prendre pour obvier à ce danger est de rendre obligatoire pour tous les ouvriers le port de chaussures protectrices ayant des bouts renforcés d'acier. Les hommes seront donc tous protégés adéquatement contre le danger de se faire écraser les pieds si tous les employeurs de la province mettent à exécution cette sage recommandation de l'Association de Québec pour la Prévention des accidents du travail. Des lettres furent envoyées hier à tous les patrons recommandant l'adoption immédiate de cette mesure de protection.

M. Louis Bourgoin à la Société d'Etude

Causerie fort originale sur le sens de l'odorat

Mardi après-midi, à la Société d'Etude et de Conférences, des croquis épinglés à un tableau noir créaient une atmosphère inaccoutumée. On se serait cru dans un amphithéâtre d'université, mais un amphithéâtre à part, sans rien de la sévérité qui émane ordinairement de ces lieux. M. Louis Bourgoin avait voulu, pour la clarté de son discours, mettre sous les yeux de ses auditeurs des dessins schématiques et ceux-ci, qu'on avait peut-être d'abord contemplés comme de redoutables énigmes, allaient être par la suite facilement intelligibles, grâce à l'exposé du conférencier.

"Sur le nez", avait-il répondu à la Société d'Etude et de Conférences lorsqu'elle lui demandait le titre de sa causerie. "Rassurez-vous! Ce titre n'est pas une menace", commençait-il hier. "Je ne vous régalerai pas non plus d'une tirade à la Cyrano. Je ne donnerai pas davantage dans l'essai psychologique bien qu'au dire des physionomistes le nez en dise long sur le caractère et le tempérament. Nous ne mettrons pas le nez dans ce sujet. Nous nous occuperons du nez, sens de l'odorat, le premier-né de nos sens puisque par sa double fonction, respiratoire et olfactive, non seulement il assure notre vie, mais nous enrichit, en plus, de notions que notre esprit ne possédait pas sans lui. De tous nos sens, c'est en effet le plus subtil. Ses perceptions sont plus rapides que celles de l'oreille, de l'oeil, du toucher. Sa mémoire est d'une prodigieuse exactitude et tout le monde sait quelle reconnaissance minutieuse une odeur peut provoquer. Des visages peuvent réapparaître, des paroles, des voix, des gestes revivre, dans notre esprit tout un décor peut se reconstituer si, par quelque hasard, on respire soudain l'odeur particulière qui s'y rattache. On a remarqué que les imaginatifs, inventeurs, artistes, écrivains, tous les créateurs en général étaient doués d'un odorat très développé. Bien loin de nous, Théophraste avait noté que "tout a plus ou moins d'odeur". Jean Jacques Rousseau, Flaubert, Beaudelaire sont d'autres exemples tirés du seul domaine littéraire".

Un profane ne saurait résumer la leçon que monsieur Bourgoin fit ensuite sur la physiologie du nez, les odeurs et leur perception. Mais la limpidité de son explication, l'aimable bonne grâce qu'il apportait à vulgariser le sujet, l'ordonnance si logique du développement, tout cela a fait que l'auditoire, peu informé pourtant de spécialisations scientifiques, l'a écouté avec un vif intérêt.

Après avoir admiré, grâce à lui, la structure complexe et délicate du système olfactif, s'être étonné de l'adaptation si prodigieuse qui, indépendamment de nous, ménage toujours la pensée comme la fin propre de toutes nos sensations, on ne pouvait pas ne pas s'arrêter un moment à la richesse de notre nature, à la merveille de ce corps, agent de la connaissance.

Avis aux Vétérans Belges

L'Association des Vétérans Belges au Canada prie instamment les anciens combattants Belges de se rendre à la gare Windsor lundi, 11 novembre, pour commémorer le jour de l'Armistice. Elle leur demande de se rassembler à 10 h. 30 du matin, avec leurs décorations, autour du porte-drapeau des Vétérans Belges, qui se tiendra devant la gare Windsor, pour, de là, rejoindre les groupes des Alliés et rendre honneur à nos frères disparus. Notre dévoué président, M. Hubert Gramme, Chevalier de l'Ordre de Léopold II, y déposera une couronne de coquelicots au nom de l'Association.

Nous comptons sur une bonne assistance pour cette parade annuelle des Vétérans Belges.

AMICALE SAINT-STANISLAS

Les anciens élèves de l'école Saint Stanislas sont invités à une fête aux huîtres organisée par le Conseil de leur Amicale, pour mercredi le 13 novembre, dans les salles de l'école, angle des rues Gilford et DeLanaudière.

Pour renseignements, appeler AMherst 2888.

La Mode

Fantaisie des boutonnages

Grande diversité dans les boutons et dans la façon de les placer. Tantôt ils sont utiles pour former et rapprocher les parties du vêtement, tantôt ils deviennent de simples ornements. On les fait de matières très diverses: les uns, riches, sont en pierre de couleur, en strass, en métal les autres, plus simples, sont en bois, en galalithe, en écaille, en cuir, en nacre, etc.

Réservés jadis à la seule garniture des costumes, ils émigrent maintenant sur tous les accessoires des toilettes: petits sacs, gants, écharpes, chapeaux, où ils apportent l'imprévu de leurs coloris variés et de leurs multiples formes.

Une robe d'automne en lainage marine prendra tout de suite aspect de gaité si on la garnit de boutons d'acier. Nous voyons, combien joliment ces boutons brillants et carrés se disposent au plastron du corsage, faisant un large point à chaque dent. Même effet au bas des manches.

Dans le dos d'une robe en satin marron, nous voyons s'égrener au sol et à la basque toute une suite de boutons en même satin.

Sur le manteau de sport, nous apercevons aussi des boutons, ceux-ci en cuir le plus souvent. Ils ornent, sur un modèle en drap fantaisie, les pattes, la fermeture, les revers, groupés de façon assez inattendue.

Pour boutonner une cape sur un manteau, nous userons du système de boutonnage placé de chaque côté des épaules. Sur un modèle, nous voyons les boutons s'égrener devant et dans le dos. On les fait en bois, en cuir ou en écaille.

Une ceinture fantaisie en lamé, avec devant garni de boutons dorés, fait effet très riche et très habillé sur une robe noire de réunion ou de petit dîner.

La ceinture, au lieu d'être plate, peut être froncée et en tissu souple, tel que le satin; les fronces sont retenues de place en place par des barrettes de satin avec boutons de métal acier et de galalithe noire.

Sac en cuir dont le rabat est maintenu par des boutons en imitation écaille.

Les gants s'harmonisent au sac et, comme lui, sont en peau avec boutons imitation écaille retenant la manchette retournée du bas.

A L'HOPITAL NOTRE-DAME

Ce matin, à 10 h. 30, à l'hôpital Notre-Dame, le docteur Laquerrière donnera la sixième conférence de son programme. Sujets: "Les affections tumorales du poumon; cancer, kystes; les affections de la plèvre; pleurésie; pneumothorax.

CARTES D'AFFAIRES

UNDERWOOD
RECONSTRUITS
$40.00
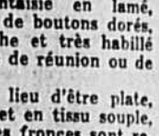
Remington "12" $140.00 pour $55.
Underwood, Remington et Royal portatifs neufs.... $45.00
$25.00
Remington "Scout" neuf...
Additionneur et Calculateur
N. MARTINEAU & FILS
1019 Bleury (Près de Vitré)
S.V.P. mailer ce coupon
Pour informations Tél.: MA. 2545
Nom .....
Adresse .....
Ouvert le samedi après-midi

Demandez le
BOULTON
LONDON
DRY GIN
Etablie en 1873
Bouteille, 25 onces..... $1.80
Flacon oval, 40 onces..... $2.70

Feuilleton du "Canada"

Le Détective Fantôme

par Maurice Boué

No 41 *7 novembre 1935*

(Suite)

—Alors... ce serait donc la main noire qui l'y aurait déposée... Tout cela est bien étrange.

Sans mot dire, le détective avait allumé une lampe. Il déchira l'enveloppe et en tira une lettre.

Il lut :

"Monsieur,

"Qui que vous soyez, vous avez entrepris une tâ"che au-dessus de vos forces. N'essayez pas de nous " découvrir, moins encore de nous nuire : vous vous "exposeriez à de terribles représailles, vous vous " heurteriez à une association très puissante, dont " les arrêts sont implacables.

"Les 13."

Lautrec tendit la lettre à Loret.

—Que comptez-vous faire ?

—Pardi ! Mais je compte bien poursuivre mes recherches, découvrir les meurtriers et les livrer à la Justice.

—Ce ne sera guère facile, je pense.

—Qui sait ?... En attendant, allons dormir. Nous l'avons bien gagné.

L'étrange message

Le lendemain, Lautrec relut à plusieurs reprises la lettre qu'il avait reçue d'une si mystérieuse façon.

D'où venait-elle ? Qui l'avait écrite ?

Etait-ce l'assassin de la victime inconnue du boulevard Saint-Michel ?

Quelle était cette association secrète des 13 ? Et des treize quoi ? S'agissait-il d'une de ces sociétés cachées, comme il en existait encore il y a un demi-siècle et qui commettaient des crimes que la Justice ne parvenait pas à punir ?

N'y avait-il pas eu ainsi la "Mafia", cette association de bandits créée en Italie, à laquelle adhéraient secrètement de hauts personnages qui avaient leurs entrées dans les salons les plus réputés ? N'y avait-il pas eu aussi la "Camorra", qui s'arrogeait le droit de justice souveraine tout comme le faisaient les "Barbonari" au siècle dernier ? Les "Camorristes" qui, au début, se reconnaissaient à leur courte jaquette nommée "Camurra", avaient d'abord formé à Naples une ligue de patriotes qui s'opposaient à la domination espagnole. Plus d'un oppresseur des Napolitains avait été frappé dans l'ombre. En 1860, la société avait été dissoute, mais elle s'était reconstituée. Le haut tribunal de la Camorra édictait moins souvent que jadis la peine de mort, mais il n'en continuait pas moins à faire jurer à ceux qu'il désignait pour l'exécution de ses sentences, de ne rien révéler sous peine des plus sévères châtiments.

Les 13 formaient-ils une association semblable ? Mystère.

Le détective était plongé dans ces réflexions, lorsque son secrétaire arriva.

Il venait lui apporter une lettre "confidentielle", qui était arrivée chez lui.

Une nouvelle n'arrive jamais seule, dit un proverbe populaire. Ce fut le cas ici. Lautrec ouvrit la lettre et lut :

"Monsieur,

"Je sais que vous recherchez les mystérieux meur" triers qui font partie de l'association des 13. Je " pourrais vous fournir des renseignements précieux; " mais il m'est impossible de me faire connaître sans " encourir les pires châtiments. Qu'il me suffise de "vous dire, pour l'instant "vendredi 13", à 11 heu" res du soir, dans une cave de la maison sise rue du " Lavoir, 17, aux Buttes-Chaumont.

"Permettez-moi, je vous prie, de garder l'anonymat " en ne signant que

Un ancien 13"

—Que comptez-vous faire ? demanda Loret.

—Y aller.

—Ne craignez-vous pas que ce soit un guet-apens?

—Je le saurai là-bas.

—Il serait prudent, je pense, d'être accompagné d'une escouade d'agents de la Sûreté.

—Pour donner l'éveil ?... Non point, j'irai seul.

—C'est de la témérité.

—Non. J'agirai avec prudence.

—Je vous accompagnerai.

—Non. Votre présence sera indispensable ici ; vous me remplacerez.

Cette journée et celle du lendemain s'écoulèrent sans le moindre incident.

Lautrec attendait impatiemment le moment d'agir.

Vers 4 heures du soir, il partit sous un déguisement nouveau et armé de deux revolvers.

Loret devait le remplacer, sous la forme du beau-frère du tailleur Rivert.

L'assemblée des 13

A six heures, le détective avait atteint les Buttes-Chaumont. La rue du Lavoir, qui a disparu pour faire place à une artère moderne, avait plutôt l'aspect d'une impasse : c'était une petite rue étroite, obscure et tortueuse, où çà et là on apercevait quelques cabarets borgnes.

Lautrec se dirigea vers le numéro 17. Il se trouva bientôt devant une vieille maison vide, qui portait toutes les marques de l'abandon le plus complet.

A l'une des fenêtres encrassées du rez-de-chaussée, jaunissait un écriteau sur lequel on pouvait lire :

Maison à vendre ou à louer.

Le détective observa les alentours, puis il se retira, pour ne pas attirer l'attention.

Il alla souper dans un restaurant des boulevards extérieurs et il ne revint rue du Lavoir que vers 10 heures du soir.

De nouveau, il observa pendant une heure les alentours de la maison portant le numéro 17. Il espérait y voir entrer de mystérieux personnages, des membres de l'association secrète des 13. Mais son attente fut déçue.

Onze heures sonnèrent sans qu'il vit entrer personne.

Il attendit dix minutes encore.

La rue était déserte et sombre ; seuls quelques réverbères à la clarté vacillante l'éclairait. Lassé d'une attente inutile, Lautrec se décida à pénétrer dans la place. Il s'assura qu'il avait bien ses revolvers en poche, puis, après avoir bien regardé à droite et à gauche, si personne ne l'observait, il se dirigea vers la maison abandonnée. A l'aide de son passe-partout, il parvint à ouvrir la porte sans le moindre effort.

Il la referma sans bruit.

Devant lui s'ouvrait un long vestibule humide et délabré. Il s'y engagea prudemment.

A gauche deux portes. Il ouvrit la première : elle donnait accès à une chambre vide.

Il ouvrit la seconde : même constatation.

Il se trouvait bien dans une maison inoccupée.

Il monta aux étages et se rendit compte que toutes les chambres y étaient également vides.

Enfin, il se décida à descendre l'escalier aux marches usées qui conduisait aux sous-sols.

Il visita d'abord deux caves, vides comme les chambres.

Mais, comme il sortait de la seconde, il aperçut devant lui un long corridor ténébreux. Il écouta attentivement : aucun bruit ne lui parvint. Il regarda autour de lui. Une pancarte suspendue au mur attira son attention. Il s'approcha et, à l'aide de sa lampe électrique, il lut :

Ce soir, réunion des treize.

Sous ces mots une flèche était dessinée, la pointe indiquant le fond du couloir ténébreux.

Lautrec eut un moment d'hésitation avant de s'engager dans ce gouffre d'ombre, dans lequel des assassins armés pouvaient le surprendre à l'improviste.

Il s'arma d'un de ses revolvers et, la main gauche tâtant le mur, il avança prudemment. Le couloir obliquait légèrement à gauche. Le détective avançait à pas de loups, dans les ténèbres. Enfin, il se heurta à un mur qu'il tâta : il constata ainsi qu'il se trouvait en face d'une porte de bois.

—Qu'allait-il faire ?

Il écouta. Aucun bruit ne lui parvenait. C'était le silence du tombeau.

Toujours en tâtonnant, il s'aperçut que la porte s'ouvrait au moyen d'un simple loquet. Il souleva doucement celui-ci et poussa l'huis sans bruit.

Une vague lumière qui venait il ne savait d'où, lui permit de distinguer l'endroit où il se trouvait.

C'était une vaste cave ancienne, dont le plafond était soutenu par des colonnes de pierre, surmontées d'arcades ogivales. On se serait cru dans une cave monastique.

Lautrec regarda autour de lui. Il vit que la lumière luisait dans un coin retiré de la cave. Il se dirigea dans cette direction en se dissimulant derrière les piliers souterrains. Il constata alors que la faible clarté provenait d'une lampe fumeuse posée sur une table autour de laquelle apparaissaient d'étranges silhouettes.

Ces silhouettes étaient au nombre de 13 !

Le message ne l'avait pas trompé.

Les 13 tenaient leur réunion.

Lautrec observa ces ombres et, redoublant de prudence, il s'avança vers elles.

Oui, c'étaient bien treize hommes qui étaient assis sur des sièges de bois, autour de cette table éclairée par une lampe fumeuse.

Lautrec écoutait tout en avançant, mais aucun son de voix ne lui parvenait.

En outre, l'immobilité de ces treize hommes l'étonnait. Pas un ne bougeait. Dormaient-ils tous ? Leur attitude ne décelait cependant pas le repos. Que signifiait donc cette assemblée muette ?...

Le détective avançait toujours.

Enfin, il distingua plusieurs visages et, soudain, il recula. Les visages qu'il voyait apparaissaient contractés en des rictus effroyables et reflétaient des expressions sinistres.

Il devinait des orbites creuses, des nez rongés, eût-on dit par des cancers effroyables, des joues décharnées...

Et soudain, il comprit : les treize personnages assemblés autour de cette table, en des attitudes immobiles et grotesques, c'étaient treize morts qu'un esprit sinistre et diabolique avait réunis là dans quelque but macabre. Peut-être aussi ces treize hôtes d'un autre monde n'avaient-ils été placés là que pour effrayer et faire reculer l'audacieux qui voudrait connaître les mystères cachés dans ces caves ténébreuses.

Mais Lautrec était bien décidé à ne pas se laisser effrayer. Il était allé trop loin pour ne pas pousser ses investigations jusqu'au bout.

Cette hypothèse lui avait été suggérée par la vue d'une porte qui s'ouvrait non loin de la table où étaient disposés les treize cadavres. D'un pas assuré, mais prudent, le détective se dirigea vers cette porte et l'ouvrit sans bruit. Un nouveau couloir d'ombre s'offrit à sa vue. Sans hésitation, il s'aventura de nouveau dans les ténèbres, le revolver à la main droite. La main gauche tâtant la muraille.

Où donc ce nouveau couloir conduisait-il ?

Soudain, Lautrec sentit le plancher osciller et basculer sous ses pieds. Dans l'espace d'un éclair, il vit un gouffre d'ombre s'ouvrir sous lui. D'un geste machinal, il voulut s'agriffer à la muraille, mais en vain. Il s'effondra dans le vide...

Le gouffre d'épouvante

Songe-t-on parfois, en voyant la foule, les autos, les voitures sillonner Paris, que tous ces gens et tous ces véhicules marchent ou roulent "sur le vide" ? Le sous-sol de Paris, en effet, est troué comme une éponge. Sous les boulevards et les rues se trouvent un entrelacement de voies diverses, un inextricable réseau de creux et de voûtes, autour, à côté, au travers de carrières, de cavernes, de cours d'eau, de sables mouvants, etc.

Tout le quartier d'Antin s'étale sur l'ancienne rivière de la Grande-Batelière le boulevard de Port-Royal recouvre la Bièvre, comme le boulevard Richard-Lenoir masque le canal Saint-Martin.

Le jardin du Luxembourg est planté sur l'ancienne carrière des Chartreux, où ceux-ci faisaient paraître diables et revenants.

Mais ces souterrains furent surtout l'asile des vagabonds. Les carrières des Buttes-Chaumont furent célèbres. Dans leurs galeries, qui servaient d'abri, s'assemblaient des confréries de voleurs...

En 1779, on décida de faire un ossuaire des cartous les cimetières de Paris. Les carrières devinrent catacombes. On entassa là plus de quatre millions de squelettes dont les débris épars sont au hasard enclavés les uns dans les autres, ce qui a permis de dire que nous marchons sur des morts.

Etait-ce dans une galerie de ces catacombes que Lautrec se trouvait. Il ne connaissait pas suffisamment la topographie souterraine de Paris pour en juger

(A suivre)

RADIO-COURRIER

Jeudi 7 novembre

Articles d'intérêt

American School of the Air

Par CKAC cet après-midi à 2 h. 30 : Emission relayée des réseaux du Columbia Broadcasting System. Elle comportera l'exécution de chansons de folklore de Nouvelle-Ecosse, du Groenland et du Labrador. L'orchestre que dirige Channon Collinge interprétera également des arrangements spéciaux de "In the Hall of Mountain King", oeuvre de Grieg, et de "Fingal's Cave", de Mendelssohn.

* * *

Music Guild

Par CFCF cet après-midi à 2 h. 30 : Emission relayée des réseaux de la National Broadcasting Company. Elle comporte l'exécution d'oeuvres peu connues des grands compositeurs de la musique. Artistes au programme : le Dr Daniel Gregory Mason, pianiste-

● **Charlie Butterworth, populaire comédien de l'écran américain, est entendu fréquemment à la radio, à l'émission Lux Radio-Théâtre, que l'on capte le lundi soir par WABC, à 10 heures.**

commentateur ; Boris Saslawsky, baryton. Voici les détails de l'émission :
1—Groupe de chansons de Schubert (en solo, Boris Saslawsky) ;
2—Moment musical en fa mineur, de Schubert ;
3—Moment musical en mi bémol majeur, de Schubert.

* * *

Rose Bampton, messo-soprano

Par WABC ce soir à 8 h. 30 : Rose Bampton, jeune soprano américaine de talent, sera la vedette à l'émission que présente ce soir Atwater Kent. Parmi les pièces qui seront interprétées par cette artiste, mentionnons :
1—Stouthearted Men, extrait de New Moon, de Romberg ;
2—Liebesleid, de Kreisler-Farrar ;
3—None But the Lonely Heart, de Tschaikowsky ;
4—On the Trail, extrait de Grand Canyon Suite, de Grofe ;
5—Peace, pace, mio dio, extrait de "La Forza del Destino", de Verdi ;
6—Dancing in the Dark, de Schwartz ;
7—Lullaby, de Scott ;
8—Pariami d'amore, de Bixio.
L'orchestre sera dirigé par William Daly.

* * *

La Philharmonique de Rochester

Par WJZ ce soir à 8 h. 30 : Jose Iturbi, le grand pianiste espagnol de réputation internationale, dirigera l'émission que présentera ce soir la Philarmonique de Rochester, dans son concert hebdomadaire. L'émission sera diffusée du théâtre Eastman, à Rochester. Voici les détails du concert :
1—Ouverture "Der Freischutz", oeuvre de Weber ;
2—Symphonie en ré mineur, de César Franck.

* * *

Emission Maxwell

Par WEAF ce soir à 9 h. : Les principaux artistes de l'émission "Maxwell House Show Boat" de ce soir seront Frank McIntyre ; Winifred Cecil, soprano ; Helen Oelheim, contralto et plusieurs autres. Voici le programme :
1—Alabamy Bound ;
2—I Want to Be Happy (Ensemble) ;
3—Night and Day (Ross) ;
4—You're an Old Smoothie (Massey et Westerners) ;
5—Truckin' extrait de "Cotton Club Parade" ;
6—Midnight in Paris, extrait de "Here's to Romance" Ross, Ensemble) ;
7—"Le Soldat de Chocolat", potpourri.

* * *

Mary Eastman, soprano

Par WABC ce soir à 10 h. 45 : Cette populaire artiste de la T.S.F. interprétera, au cours de son récital de ce soir, les pièces suivantes :
1—Estrellita, de Ponce-LaForge ;
2—"Alas That Spring Should Vanish", de Clark Harrington ;
3—Because, de Guy d'Hartelot.

Détails de la journée

A CHLP

7 h. 25 Sommaire.
7 h. 30 L'Heure exacte.
7 h. 31 Culture physique.
9 h. 00 Le Quart d'Heure "Jasmine" (Pharmacie A. Gareau).
9 h. 15 Mélodies.
9 h. 30 Morceaux préférés.
9 h. 45 Raymar.
10 h. 00 Musique Classique.
10 h. 15 Merry Moods.
10 h. 30 Comédies Musicales.
10 h. 45 Musique Militaire.
11 h. 00 Vos valses Favorites.
11 h. 15 Musique de danse.
11 h. 30 Chansons d'Autrefois.
11 h. 45 Lamy Limitée.
12 h. 00 L'Heure exacte.
12 h. 00 Pharmacie Plaza.
12 h. 15 Fleuriste "La Patrie".
12 h. 30 Le Café "La Patrie".
12 h. 45 Programme Roger Gallet.
1 h. 00 L'Heure féminine.
1 h. 30 J. L. Arthur Bousquet.
1 h. 45 Rex Battle et son orchestre.
2 h. 00 L'Heure exacte.
4 h. 55 Sommaire.
5 h. 00 L'Heure exacte.
5 h. 01 Thé Dansant.
5 h. 30 Meli-Melo.
6 h. 15 Cours de bourse minière.
6 h. 30 Radio-Annuaire.
7 h. 00 Programme Roger Gallet.
7 h. 15 Variétés.
7 h. 30 L'Heure exacte.
7 h. 30 Autour du Samovar.
8 h. 00 The Plainsmen. (CCR).
8 h. 30 Robert Gagnon. (Pianiste).
8 h. 45 The Singing Wanderer.
9 h. 00 Programme du studio.
9 h. 30 Récital d'orgue Salle Tudor)
10 h. 00 Le Père Jadis.
10 h. 30 Wally Short and Stadium Orchestra.
11 h. 00 L'Heure exacte et fin des émissions.

* * *

A CKCM

8 h. 00 Musique de concert.
8 h. 30 Aspects pratiques de l'agriculture.
8 h. 45 Cotes des bourses de Montréal et de Toronto.
9 h. 00 Chansonnettes françaises.
6 h. 30 En dinant, Orchestre sous la direction de M. E. Trudel.
7 h. 00 L'orchestre de Rex Battle, de l'hôtel Royal York.
7 h. 15 Adolf Wantroff, baryton.
7 h. 30 Service de nouvelles, en français et en anglais, pour les radiophiles des centres ruraux.
7 h. 45 Edgar Herring et son orchestre.
8 h. 00 "The Plainsmen".
8 h. 15 Causerie universitaire par M. l'Abbé Albert Tessier.
8 h. 30 Ben Kyte et son orchestre.
9 h. 00 "Pour vous, Madame".
9 h. 30 "Strictly Formal".
10 h. 00 Musique de chambre par le quatuor Dubois : le Quatuor en ré, de Respighi.
10 h. 30 Tous les Deux : Mlle Lucienne Gravel, pianiste et M. Georges Létourneau, baryton.
10 h. 45 Radio-journal (bilingue).

* * *

A CKAC

7 h. 30 Cherful Earfull.
7 h. 45 Charlie Chappell et cie.
8 h. 15 Nouvelles La Presse.
8 h. 20 Sommaire.
8 h. 25 Chansons françaises.
9 h. 00 Greenfield Village Chapel. — (CBS).
9 h. 45 Mysteria — L'homme de Jupiter.
10 h. 00 L'Heure exacte.
10 h. 00 Les Musiciens de Montparnasse.
10 h. 15 Entre vous et moi.
10 h. 30 Eugene Corbeil — Opérette.
10 h. 45 Cours d'Ouverture de la bourse.
11 h. 00 Service rapide.
11 h. 30 Variétés.
12 h. 00 L'Heure exacte.
12 h. 00 L'Heure de gaieté.
12 h. 30 Programme Trifluvien.
12 h. 45 Cours du midi de la bourse.
12 h. 55 Mercuriale des produits laitiers.
1 h. 00 Merrymakers. (CBS).
1 h. 15 Matinee Memories. (CBS).
1 h. 45 Causerie agricole.
2 h. 00 Variétés.
2 h. 30 Programme Educationnel. — (CBS).
3 h. 00 Oleanders. (CBS).
3 h. 15 L'Heure de la valse. (CBS).
3 h. 30 Vous souvenez vous. (CBS).
4 h. 00 Causerie sur la beauté.
4 h. 15 Chansonnette. (CBS).
4 h. 30 Hommages du Kentucky. — (CBS).
5 h. 00 L'Heure exacte.
5 h. 00 Les événements sociaux.
5 h. 15 Odette Oligny.
5 h. 30 Le Programme du foyer.
6 h. 15 Musique classique.
6 h. 25 L'Heure récréative.
7 h. 00 L'Heure exacte.
7 h. 00 Nouvelles La Presse.
7 h. 05 Langelier Présente.
7 h. 15 Le Curé du village.
7 h. 30 Le programme Familex.
7 h. 45 Conférence — Le Promoteur d'Industries Ltée.
8 h. 00 La Demi-heure Théâtrale du Dr. J. O. Lambert.
8 h. 30 Par Dessus les toits, présenté par L. N. Messier.
8 h. 45 Radio-Vaudeville Frontenac.
9 h. 30 Les Vagabonds du piano.
9 h. 45 Variétés.
10 h. 15 Geo. Simms et son orchestre.
10 h. 30 Commentaires de la guerre.
10 h. 15 Mary Eastman, soprano et orchestre de concert. (CBS).
11 h. 00 L'Heure exacte.
11 h. 00 Le reporter sportif Molson.
11 h. 05 Les Nouvelles.
11 h. 15 L'orchestre Vin St-Georges.
11 h. 30 Dick "Hot-Cha" Gardiner et orchestre. (CBS).
12 h. 00 George Olsen et orchestre. — (CBS).
12 h. 30 Orchestre de Phil. Scott. — (CBS).
1 h. 00 L'Heure exacte et fin des émissions.

Echos et potins

Les commentaires sur le conflit Italo-Ethiopien irradiés, tous les soirs, par CKAC, continuent d'intéresser les radiophiles. On sera heureux d'apprendre que ces commentaires seront désormais diffusés tous les soirs à une heure définie: 10 h. 30, excepté le dimanche où cette émission aura lieu à 10 h. 45.

* * *

Germaine Giroux, que l'on peut entendre le lundi soir à 8 heures 30, au programme "Le Café du coin", est en train de si tailler une réputation enviable comme chanteuse de genre. A la radio comme à la scène, Mlle Giroux fait preuve de beaucoup de souplesse et de talent dans l'interprétation de ses chansons. "Le Café du coin", comme chacun sait, est diffusé de CKAC.

* * *

Les récitals de Marcel Fortier, le pianiste de CKAC, sont l'objet de commentaires très flatteurs de la part des radiophiles montréalais. Marcel Fortier se fait entendre souvent entre les émissions commerciales et son talent d'improvisation est grandement apprécié.

* * *

Longueurs d'ondes

Longueurs d'ondes des postes, en mètres et en kilocycles:

Postes	Mètres	Kilocycles
CRCM	329.7	910
CKAC	411.	730
CFCF	500.	600
CHLP	260.	1,120
CHRC	465.	645
CKCV	222.	1,310
CRCS	200.	1,300
WABC	348.6	860
CHNC (N.-Carlisle)	247.8	1,210
WEAF	454.3	650
WJZ	394.5	760
WGY	379.5	790
WTIC	282.8	1,060
WLWL	272.6	1,100

AU LOEW'S

● **Les Radio Ramblers, vedettes de la revue que présente le Loew's à partir de demain et qui s'intitule "Passing Revue of 1936", offriront un programme des plus variés: chansons, danses, cimédies, etc.**

Au Loew's

Les "Radio Ramblers" seront sur la scène du Loew's la semaine prochaine, à partir de demain. Ces comiques, bien connus des radiophiles, présenteront une grande revue, remarquable à plusieurs points de vue, et qui s'intitule "Passing Revue of 1936". Une parade des modes en fourrures agrémentera le spectacle.

Sid Rice, Irving Lane et Sammy Vine présenteront aussi Nell Kelly, mieux connue sous le nom de "La belle dynamite". Nell Kelly offrira un mélange de chansons et danses vives et gaies. Paul Nolan & Company, un groupe d'artistes de genre, "The Jesting Swede", promettent aussi de faire dérider la foule avec leurs numéros variés.

Les douze "Ravishing Revue-ettes" ajouteront plusieurs numéros de danse au programme, tandis qu'Albert Gerson et ses "Canadiens" feront comme d'habitude les frais de la partie musicale.

Sur l'écran on verra "The Irish in Us", avec James Cagney et Pat O'Brien, une comédie dramatique pleine de mouvement et de gaieté. Lorsque Jimmy et Pat se tamponnent à cause d'une jolie fille, le spectateur assiste à un régal pugilistique de tout premier choix.

L'autre film à l'affiche est "The Playoff", avec James Dunn et Claire Dodd. C'est le drame intime d'un mari dont la femme le trompe. C'est l'éternel triangle, mais qui, cette fois, présente des aspects nouveaux.

Au Princess

"Barbary Coast", ce film d'aventures dont les principaux interprètes sont Miriam Hopkins, Edward G. Robinson et Joey McCrea, et qui attire quotidiennement les foules au Princess, restera une autre semaine à l'affiche de ce théâtre, à partir de samedi. Miriam Hopkins joue le rôle d'une jolie fille qui vit dans un milieu fréquenté par des bohêmes, des escrocs, des chercheurs d'or et d'amours faciles. Elle devient finalement la reine de la Bella Donna, un café à la mode qui appartient à un bandit notoire, Louis Chanilis.

Après quelques mois de ce métier, qui ne lui fournissent l'occasion que de rencontrer la voyoucratie, elle fait la connaissance d'un jeune mineur (Joel McCrea), de qui elle s'éprend follement. On devine les aventures qui suivront lorsque le jeune mineur, qui est honnête, veut retirer la jeune fille de ce triste milieu. Ce ne sera pas si facile, car il faut compter sur Chanilis, qui est aussi jaloux que méchant.

"Orchids to You", un film dont les principaux protagonistes sont Jean Muiri et John Boles, reste aussi à l'affiche du Princess pour une deuxième semaine.

Importations écossaises de blé

Les importations écossaises de blé durant les premiers neuf mois de l'année en cours s'établissent à 8,614,530 boisseaux dont 5,365,229 en provenance du Canada et 1,475,460 de l'Australie. Le reste se répartit entre la France, l'Argentine, l'Allemagne, l'U.-R.S.S. et la Belgique. Le Canada a fourni durant la période considérée 57% des importations de blé écossaises, l'Australie se classant deuxième avec environ un tiers du total canadien.

Au Capitol

Il arrive quelquefois qu'un film arrive en primeur à un théâtre sans tambour ni trompettes, sans publicité tapageuse, et que ce film soit toute une révélation pour les cinéphiles. Il en est ainsi de "Hands Across the Table", une production qui arrive au Capitol à partir de samedi et au sujet de laquelle peu d'encre a coulé. Il n'en reste pas moins que "Hands Across the Table" est un film de toute première valeur. Carole Lombard et Fred MacMurry, les deux principaux interprètes, feront tour à tour pleurer et rire aux éclats les spectateurs. Il s'agit d'une jeune fille peu fortunée, mais douée de beaucoup d'ambition, qui fait des pieds et des mains pour épouser un homme riche, qu'elle l'aime ou non. Les événements les plus imprévus surviennent à la fin de l'histoire, et le film se termine par l'hilarité générale chez les spectateurs.

"Born for Glory", avec Betty Balfour, John Mills et Harry MacKay, complète le programme double du Capitol la semaine prochaine.

Au Palace

La célèbre Joan Crawford, cette artiste américaine tant aimée du public cinéphile, est la grande vedette du film "I Live My Life", qui sera projeté sur l'écran du cinéma Palace à partir de demain, vendredi. Cette production, qui a été dirigée par W. Z. Van Dyke, est l'histoire d'une jeune fille dont la richesse n'a d'égale que la beauté, mais qui ne peut parvenir au bonheur, étant privée d'amour. La distribution comporte, outre Joan Crawford, Brian Aherne, Frank Morgan, Aline MacMahon, Eric Blore, Red Keating et Hedda Hopper.

"I Live My Life" est un drame très humain, et l'interprétation est splendide. Joan Crawford campe le personnage de cette jeune fille qui veut faire ce que bon lui semble, et qui le fait, tout en dédaignant l'opinion publique.

L'autre film à l'affiche est "King Solomon of Broadway", une comédie très spirituelle. Edmond Lowe est l'acteur principal et autour de lui évoluent Dorothy Page, artiste de la T.S.F. bien connue, Pinky Tomlin, Charles Grapewin et Louise Henry.

Cinéma de Paris

C'est samedi prochain que l'on pourra revoir le beau film "La Dame aux Camélias". Répondant à une demande incessante des amateurs, la direction du Cinéma de Paris a décidé de remettre à l'affiche afin de permettre à ceux qui n'ont pas eu l'occasion d'admirer Yvonne Printemps et Pierre Fresnay, ce film qui a été si hautement prisé dans toute la presse locale oeuvre du plus pur romantisme, extrêmement populaire auprès de tous les publics, elle suscitera toujours le plus vif intérêt, la plus constante fidélité de ceux qui aiment voir à l'écran de belles histoires d'amour. L'ydille de Marguerite Gauthier et d'Armand Duval est trop connue pour la raconter ici. Disons seulement que les deux vedettes déjà nommées nous en font un portrait magnifique où il n'entre rien de mièvre ou d'inutilement sentimental. Printemps et Fresnay, au contraire jouent avec une sincérité qui les honore et leur travail a été justement remarqué par les critiques les plus autorisés.

Le second film "Epousez ma femme" est une joyeuse fantaisie en marge de deux mariages ratés. Les deux fiancés malheureux s'épousent par dépit amoureux mais, par suite de coincidences amusantes finissent par se rendre compte que loin de se détester, ils se plaisent et s'aiment énormément. Ces rôles ont été confiés à René Lefèvre et Suzy Vernon; c'est donc dire qu'ils sont remplis avec infiniment de tact et d'intelligence. Par ailleurs une belle distribution vient seconder le travail de ces artistes.

LUCIENNE BOYER

Prononcez devant deux ou trois douzaines de personnes le nom de Lucienne Boyer, vous déclencherez aussitôt un brouhaha admiratif d'où surgiront des phrases dans le genre de celles-ci: "Parlez-moi d'Amour" ou "Un Amour comme le Nôtre". Lucienne Boyer est actuellement la grande vedette de la chanson française, et sa popularité se conçoit, car cette jeune femme si souple et si vivante dégage un magnétisme très spécial.

D'où vient ce magnétisme? Du timbre de sa voix, de ses intonations? Sans doute. Mais aussi de certains mouvements, d'attitudes, de regards où passent tous les éclairs de la passion et de la souffrance. L'an dernier lors de sa première visite à Montréal, on a constaté tout de suite que la Lucienne Boyer du concert est bien supérieure à la Lucienne Boyer du disque. Tout le monde a admis que, pour bien connaitre le talent si spécial de cette artiste, il ne suffit pas de l'entendre, il faut aussi la voir.

L'impresario J.-A. Gauvin qui nous nous l'amenait l'an dernier, nous ramène cette année Lucienne Boyer, qui doit arriver à Montréal le 28 novembre et passer plusieurs jours parmi nous. Elle sera encore accompagnée de plusieurs vedettes aux talents divers, et notamment d'un nouveau maître de cérémonies, le spirituel Georges-André Martin, de l'excellent orchestre Volpin et d'autres.

ROSE BAMPTON CHANTE CE SOIR A WABC

● **Voici Rose Bampton, la jolie messo-soprano qui fait les frais de l'émission Atwater, ce soir au poste WABC, du réseau Columbia à 8 h. 30. Cette artiste était fréquemment entendue à la radio au cours de l'été, notamment aux émissions Palmolive.**

A l'Impérial

C'est un spectacle tout à fait exceptionnel que présentera la semaine prochaine, le théâtre Impérial. Sacha Guitry, le plus grand artiste, très certainement, des temps modernes, le plus aimé, celui dont la voix d'or est une incomparable musique, s'élève dans "Pasteur", le grand film à l'affiche la semaine prochaine au théâtre Impérial, au summun de son art. "Pasteur" est très certainement la production française la plus sensationnelle des derniers mois et sa projection sur l'écran de l'Impérial, le véritable événement de la saison cinématographique à Montréal. C'est un tymne à la science et à la gloire aussi du grand bienfaiteur de l'humanité et dans le style le plus noble comme le plus réussi.

En programme double avec "Pasteur" l'Impérial présentera "En Marge de la Vie" film en français tiré du célèbre roman de Fannie Hurst, et dont la version anglaise a été projetée sous le titre de "Back Street". Les vedettes de ce film, qui est l'un des plus beaux, l'un des plus humains, l'un des plus passionnants que l'on puisse voir, sont Irène Dunne, et John Boles.

Enfin, on verra à l'Imperial toute la semaine prochaine, à partir de samedi 9, en même temps que "Pasteur" et que "En marge de la Vie" une nouvelle revue en sept tableaux, dont le titre très prometteur, "Du Broadway à Paris" ne mentira pas. Chants, danses, vaudeville, décors merveilleux, sauront plaire à tout le monde. Et le théâtre Impérial maintient ses prix, les plus modérés qui soient.

AU CAPITOL

● **Carole Lombard et Fred MacMurray, les deux vedettes du film "Hands Across the Table", dans une scène de cette production qui tiendra l'affiche au Capitol pour une semaine à partir de samedi.**

Saint-Denis

C'est le film "Angèle", dont la réputation n'est plus à faire qui prendra l'affiche la semaine prochaine au Saint-Denis. Cette oeuvre magistrale d'une haute valeur morale et qui pose l'un des plus douloureux problèmes de l'amour a été portée aux nues par les critiques les plus autorisés et le public lui a fait un triomphe sans égal dans nos annales théâtrales. Nombre de personnes voudront le revoir et celles qui n'ont pas encore profité de l'occasion ne manqueront certainement pas celle qui leur est présentement offerte. "Angèle" a pour interprètes l'émouvante Orane Demazis qui remporte ici un succès plus grand que dans "Fanny"; Fernandel qui dans le rôle de Saturnin se révèle un acteur dramatique de première valeur tout en demeurant l'ineffable et subtil comique que l'on sait; Jean Servais, le bel artiste romantique sans oublier Henri Poupon, Delmont, Andrex et Toinon dans le rôle de la mère. "Angèle" est l'histoire d'une femme qui expia terriblement une faute de jeunesse. C'est un film à voir ne serait-ce que pour l'admirable leçon qui s'en dégage.

Le second film à l'affiche sera "Paris-Camargue" ou "La Vie est si belle" avec le comédien Max Dearly et Albert Préjean. Ces deux compères trouvent ici des rôles qui conviennent parfaitement à leur talent et aussi se dépensent-ils avec une verve endiablée secondés en cela par Monique Rolland, Simone Cerdan, la comédienne Marguerite Pierry et le comédien Carette. L'histoire est celle d'une fiancée qui donne beaucoup de mal à son amoureux sans cesse à sa recherche. Evidemment tout se termine le plus joliment du monde mais une heure durant on s'est amusé ferme aux mimiques de Dearly et au répliques de l'aimable Préjean.

La commémoration de l'Armistice

Son Honneur M. Camillien Houde, maire de Montréal invite instamment les citoyens de Montréal à la commémoration de l'Armistice, qui aura lieu au pied du cénotaphe du square Dominion, le lundi 11 novembre, à 10 heures 30 du matin. Cette manifestation est organisée par l'Association des Vét réans de Terre et de Mer du Canada et la Légion Canadienne.

PARTIE DE CARTES

La Société Amicale des Aveugles a ce soir, 7 novembre, salle municipale Sainte-Cunégonde, coin des rues Vinet et Workman, une partie de cartes au bénéfice de son arbre traditionnel de Noël. Cette partie de cartes qui est sous la présidence de M. et de Mme J. C. H. Langlois, est organisée par les dames patronnesses de la Société.

Pour tous renseignements: DO: 3261.

Achetez le Mélange "Salada" Orange Pekoe pour une occasion spéciale.

THÉ 'SALADA'

Au Stella

C'est devant un nombreux auditoire que se déroule chacune des représentations de "Madame Sans-Gêne" où Mlle Germaine Giroux incarne avec tant de naturel le rôle de Catherine. D'ailleurs la critique a été unanime à déclarer qu'aucune artiste n'était mieux qualifiée pour tenir ce rôle avec une telle maîtrise. A ses côtés, Charles Schauten fait un Napoléon des mieux réussis. Il est d'ailleurs tout à fait en possession de ce rôle qu'il a joué nombre de fois aux côtés de la grande Réjane.

"Madame Sans-Gêne" ne restera à l'affiche que jusqu'à la fin de la semaine. Avis donc aux retardataires de se hâter s'ils ne veulent pas manquer ce spectacle extraordinaire à tous points de vue.

Pour la semaine prochaine, en l'absence de la troupe Schauten qui va donner une série de représentations à Québec, la troupe Barry-Duquesne reprendra possession du plateau du Stella avec "Gens de chez nous", pièce en 3 actes de Henry Deyglun.

"Gens de chez nous" est une pièce d'actualité qui traite de la vie de nos colons dans l'Abitibi et qui sera présentée sous le distingué patronage de l'honorable Irénée Vautrin, ministre de la colonisation.

La distribution de la pièce de Henry Deyglun comprend des artistes favoris du public tels que Fred. Barry, Bella Ouellette, Albert Duquesne, Mimi d'Estée, Henry Deyglun et Olivette Thibeault, qui depuis deux ans n'ont pas reparu sur la scène du Stella.

♦ Théâtre STELLA ♦
PL. 1166 4652 St-Denis
Cette semaine
"MADAME SANS-GENE"
Comédie en 3 actes et 1 prologue de Victorien Sardou et Emile Moreau

PRINCESS — A L'AFFICHE
"BARBARY COAST"
autre attraction
"ORCHIDS TO YOU"
10 à 1 20c., 1 à 6, 40c. 6 à 11, 50c.

Dernières fois aujourd'hui:
SALLY RAND, en personne
sur la scène
aussi "AGE OF INDISCRETION"
"CAPPY RICKS RETURNS"

Jugement important pour les coiffeurs

Chaque association pourrait donner à ses membres le certificat de compétence

Le juge J.-O. Lacroix renvoyait hier la plainte que le comité conjoint des barbiers-coiffeurs de Montréal avait déposée contre M. A.-W. Thiénel, 2272 est, rue Sainte-Catherine, en l'accusant d'avoir, le 16 août dernier, violé une disposition de la loi relative à l'extension juridique des conventions collectives du travail, et ce en exerçant le métier de barbier, sans s'être au préalable muni du certificat de qualification qu'exigent les règlements du comité nommé plus haut. Au cours du procès le délinquant avait établi qu'il avait obtenu de l'association des barbiers indépendants un certificat de compétence et que travaillant seul, n'étant par conséquent ni patron ni employé, la loi ne l'obligeait pas à se munir du dit certificat. Dans son jugement le magistrat souligne que "l'association des barbiers indépendants, ou toute autre du même genre, semble être reconnue par la loi relative à l'extension juridique des conventions collectives de travail et que, bien que ses pouvoirs ne soient pas aussi étendus que ceux du comité conjoint des barbiers-coiffeurs, elle possède une juridiction suffisante pour octroyer le certificat de compétence aux barbiers."

Il va sans dire que ce jugement, lourd de conséquences, est de la plus grande importance pour les barbiers-coiffeurs.

L'EXPOSITION NATIONALE DES PRODUITS CANADIENS

Maintenant ouverte

Représentant les plus grosses manufactures du Canada, le commerce de gros et de détail, dans un panorama saisissant de l'industrie canadienne.

Matériel de bureau

Exposition complète de plans pour le bureau moderne, destinés à épargner du temps et du travail.

Procédés de construction

Pour les constructeurs, les ingénieurs, les architectes, les architectes-paysagistes, les décorateurs intérieurs; aussi les dernières nouveautés en construction.

Galerie des beaux-arts - Maquettes de sculpture - Chemin de fer modèle Exposition canine - Ribelots Stands du gouvernement et

Beaucoup d'autres attractions

EDIFICE SUN LIFE

Tous les jours, à partir de mercredi midi jusqu'à 10 h. 30 le soir

ADMISSION: 25 SOUS

INSISTEZ
pour avoir les véritables
RADIOTRONS MARCONI RVC

OFFRE SPÉCIALE
ABONNEMENT D'ESSAI
PAR LA POSTE
3 mois au prix réduit de $1
POUR LA CAMPAGNE SEULEMENT

Faites abonner vos amis en leur demandant de remplir et de nous adresser le bulletin ci-dessous

LE CANADA
33 Ouest, rue St-Jacques, Montréal

Messieurs,

Je désire profiter de votre OFFRE SPECIALE et vous prie de m'inscrire comme abonné pour la période de trois mois. Ci-joint, veuillez trouver la somme de $1.

NOM .....
ADRESSE .....
.....

1885 - CINQUANTENAIRE DU PACIFIQUE CANADIEN - 1935

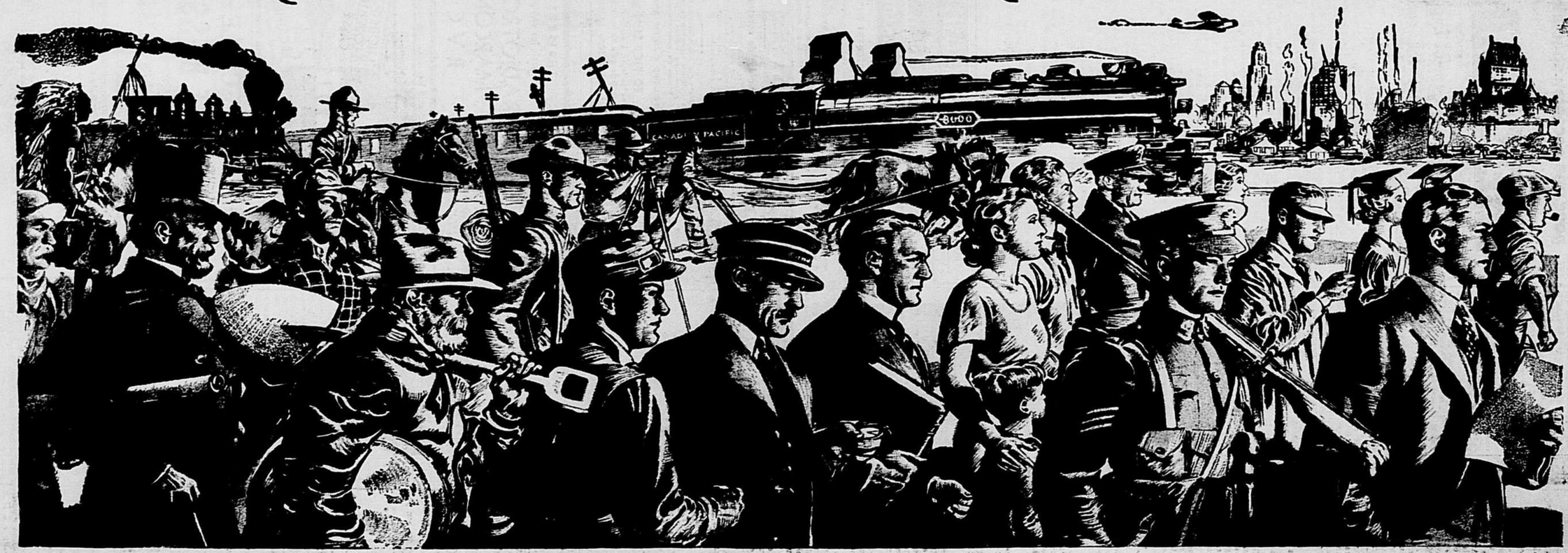

Lord Strathcona, alors l'honorable Donald A. Smith, enfonçant à Craigellachie, C.B., le 7 novembre, 1885, le dernier crampon qui marquait la jonction des deux tronçons de ligne reliant l'Atlantique au Pacifique.

A l'occasion du cinquantième anniversaire de la cérémonie qui marqua le parachèvement du premier chemin de fer transcontinental, cérémonie qui consista à enfoncer, à l'endroit où les deux tronçons de ligne furent raccordés, un crampon de fer symbolique, le Pacifique Canadien est heureux de rappeler aux citoyens de ce pays certains des développements qui, au cours du dernier demi-siècle, ont mis le Canada en évidence parmi les peuples. L'histoire du Pacifique Canadien est écrite à travers le Dominion tout entier. C'est l'histoire que devraient lire tous ceux qui voyagent en ce pays et qui savent faire preuve d'un juste esprit d'observation.

1885. Les bisons errent encore par milliers à travers les vastes plaines de l'Ouest. Des bandes d'Indiens observent avec émerveillement le ruban d'acier que des équipes prolongent sans interruption dans la direction de l'Ouest. Un autre ruban d'acier est amené vers l'Est, venant de la côte du Pacifique. C'est à Craigellachie que les deux se rencontrent. Le dernier crampon est enfoncé et le rêve de Sir John A. Macdonald devient une réalité. Le Canada est uni et il peut maintenant marcher vers son destin.

Lentement, la progression s'accentue. Le terminus du chemin de fer sur la côte du Pacifique devient le port de Vancouver. Les prairies se couvrent de colons. Des industries s'établissent partout. Des navires canadiens sillonnent les deux grands océans et complètent la route impériale reliant la Grande-Bretagne à l'Orient et à l'Australie. Et un jour, la nation pleure le grand chef dont la vision rendit possible l'existence du transcontinental. Mais d'autres chefs apparaissent — l'un d'eux dominant tous les autres: c'est Sir Wilfrid Laurier, un descendant des premiers colons français.

Au tournant du siècle, le Canada continue sa marche en avant, prenant place aux côtés de la mère patrie en Afrique du Sud et offrant ses terres aux émigrants désireux de travailler sérieusement. Deux nouvelles provinces sont créées. Le marteau d'un forgeron lancé par hasard révèle au monde les richesses cachées dans le sol de Cobalt. Avec son blé, le Canada devient le grenier de l'Empire.

Et l'avance du Canada se poursuit toujours. Nos forces hydrauliques sont harnachées et nos richesses minérales sont mises à jour. De puissants hauts-fourneaux sont construits, des pulperies surgissent et de grands élévateurs à grain apparaissent ici et là. De nouvelles voies ferrées sont établies pour subvenir aux besoins du transport. L'industrie progresse sans interruption et les conditions de vie au pays ne cessent de s'améliorer.

Vient le grand conflit mondial, et le Canada sait faire tout son devoir. Durant la période d'après-guerre, il garde sa stabilité; il fait face à la crise avec sérénité et envisage l'avenir avec confiance.

* * * *

VISITEZ VOTRE CANADA!

Apprenez à mieux connaître ce magnifique pays qui est le vôtre. Montrez-le à vos enfants. Faites-leur voir le Canada au travail — dans les champs, les forêts, les mines et les usines. Les voyages à l'étranger sont aussi précieux pour augmenter les connaissances générales. A quelqu'un qui connaît déjà son pays, ils permettent de faire la comparaison et de mieux apprécier le Canada. Le Pacifique Canadien dessert toutes les régions de villégiature importantes et tous les centres industriels du Dominion. Avec ses services de navigation et ses agences dans tous les pays du monde, il peut vous conduire à l'étranger et vous y servir. Ses représentants s'empresseront de vous apporter leur concours dans la préparation de vos itinéraires.

LE PACIFIQUE CANADIEN

ENCEINT LE GLOBE

50ème ANNIVERSAIRE DU PARACHÈVEMENT DU PREMIER TRANSCONTINENTAL

LE CANADA— MONTRÉAL, JEUDI 7 NOVEMBRE 1935 VOL XXXIII —

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Par Léonard-C. ARCHAMBAULT, B.A., LL., B.

Le juge en chef de la cour de Circuit et l'affaire Guibord

M. le juge Archambault parle d'un procès historique au diner causerie du club Canadien

Auditoire distingué

Un auditoire distingué avait envahi les salons du club Canadien qui reprenait hier soir ses diners-causerie par une courte conférence de l'honorable juge en chef J.-B. Archambault, de la cour de Circuit, sur cette fameuse affaire Joseph Guibord qui faillit, de 1869 à 1875, causer des émeutes et qui causa, en tout cas, toute une série de contreverses judiciaires, journalistiques, politiques et autres.

L'intérêt du sujet de la conférence comme la réputation de l'honorable juge J.-B. Archambault ne contribuèrent pas peu à attirer au club Canadien hier plusieurs personnalités tant de la Magistrature que du Barreau et des membres du club. L'on remarquait ainsi à la table d'honneur M. Hermas Perras, président du club et qui présida le diner, l'honorable juge J.-B. Archambault, l'honorable juge Alexandre Guibault, de la cour Supérieure, l'honorable juge Alfred Duranleau, de la cour Supérieure, l'honorable juge Charles-A. Duclos, de la même cour, M. Cecil-F. Doutre, le fils même du grand avocat qui occupa dans l'affaire Guibord, l'honorable juge Frank Curran, de la cour Supérieure, l'honorable juge en chef Perrault de la cour des Sessions de la Paix, l'honorable juge J.-C. Bumbray, de la cour de Circuit, et Me Arthur Vallée, C.R., bâtonnier du Barreau de Montréal et bâtonnier général de la Province.

L'on remarquait aussi parmi les convives plusieurs autres personnalités comme M. le magistrat Gustave Marin, M. le magistrat Amédée Monet, M. le recorder Léonce Plante, M. le député Anatole Plante, Me Hector Perrier, Me Maurice Beaudry, Me J.-C. Lamothe, Me Rodolphe Camirand, Me Handfield, Me George Archambault, Me Maurice Dugas, Me G. Durand, Me Bernard Bissonnette, M. Thouin et MM. les étudiants et plusieurs autres.

Tâches agréables

Me Hector Perrier eut la tâche agréable de présenter le conférencier, tâche dont il s'acquitta avec grâce et esprit comme le fit d'ailleurs l'honorable juge Guibault, chargé de remercier.

Le conférencier a su présenter l'affaire Guibord avec un tact qui n'a pas exclu cependant ni la vérité, ni le sérieux ou le léger de ce Procès Historique, titre que l'honorable juge Archambault avait donné à sa conférence. La tâche était difficile car comme le conférencier le dit lui-même cette affaire s'est produite dans le temps de 1869-1875, temps de "lutte politico-religieuse acrimonieuse entre radicaux et ultramontains".

Toute l'affaire Guibord tourne autour d'une sanction d'un évêque catholique condamnant une société à laquelle Guibord appartenait depuis quelque dix ans.

La question en jeu

"Guibord est le nom profane de l'affaire. Dans les annales judiciaires, elle porte le nom de "Henriette Brown contre les curé et marguillers de la paroisse Notre-Dame". Une désignation complète ajouterait "et l'Institut Canadien", requérant par reprise d'instance. Guibord lui-même n'y est partie que par ses restes mortels et l'excommunication dont il avait été frappé comme membre de l'Institut Canadien.

"Guibord, Joseph de son prénom, décédé le 18 novembre 1869, fut inhumé le 16 novembre 1875. Durant les six années qui s'écoulèrent entre ces deux dates, on chercha par voie judiciaire à fixer l'endroit et le mode de son enterrement.

"L'Institut Canadien était une société littéraire du temps, qui, en 1858, avait encouru les censures de l'évêque catholique romain de Montréal, et dont les membres catholiques étaient frappés de peines canoniques. Ces peines comprenaient-elles la privation de la sépulture ecclésiastique? C'est ce que Madame Guibord mit en question".

Enterrée avant son mari

Elle mit le point en question devant la justice et après sa mort, survenue quatre ans après celle de son mari, l'affaire n'était pas réglée et elle ne devait l'être que deux ans plus tard, après le jugement du Conseil Privé de Sa Majesté la Reine Victoria à Londres, où l'affaire avait été portée par l'Institut Canadien, légataire universel de la succession de Mme Guibord, dame Henriette Brown.

C'est par une requête pour bref de Mandamus que l'on avait cherché à faire enterrer Guibord dans la terre bénite du cimetière malgré qu'il appartint durant ses dernières années de vie à l'Institut Canadien, dont les membres étaient frappés des peines canoniques.

L'honorable juge J. B. Archambault, qui fut vivement applaudi, raconta les péripéties de l'affaire à partir de la Cour Supérieure jusqu'au Conseil privé où les avocats au dossier discutaient à qui mieux mieux de la suprématie entre l'Eglise et l'état.

Dans la terre bénite

Le Conseil Privé ordonna finalement, en donnant raison à Mme Guibord, d'enterrer Guibord dans la partie du cimetière où "les restes mortels des catholiques romains qui reçoivent la sépulture ecclésiastique sont ordinairement enterrés", et ce, malgré le refus de l'autorité religieuse.

..."Le concours de l'évêque de Montréal du temps n'avait pas été de trop pour calmer les esprits et prévenir une nouvelle émeute. Il avait publié et fait lire en chaire dans les églises du diocèse une lettre dans laquelle il demandait aux fidèles de s'abstenir de toute manifestation et, passage important, il annonçait qu'il avait désaffecté et retranché de la terre bénite de cimetière le sol qui contenait les restes de Guibord."

Il n'en reste pas moins vrai que le Conseil Privé avait décidé que le tribunal civil avait tout pouvoir sur les choses spirituelles. Joseph Guibord avait finalement été enterré après trois funérailles successives, chacune avec un grand concours de peuple, les deuxièmes avec les honneurs du drapeau britannique, et les troisièmes grâce à une escorte de cent gendarmes et de mille soldats.

COUR SUPERIEURE

Division de pratique

le 6 novembre 1935

Présent: L'honorable juge Forest.

Les jugements suivants furent rendus.

Dame A. M. Fortin et vir vs H. L. Fortin; jugement pour $268.31 avec int. et dépens.

J. H. A. Bohémier, vs F. A. Ferris; jugement pour $120.00 avec int. et dépens.

Cécile Snyder Inc. vs Dame Kathleen McGuire et vir; jugement pour $65.22 avec int. et dépens.

Jos. Casavant vs J. A. Beaudry maintenant saisie-revendication avec dépens, pour $134.67.

Ernest Gascon et al vs Arthur Ethier & Télesphore Brassard es-qual et al, mis-en-cause; jugement en déclaration de propriété.

V. Statkevitch vs Rosemont Lumber Co. Ltd; jugement condamnant défenderesse à faire radier enregistrement de privilège.

Lafontaine vs Lafontaine; jugement ordonnant licitation avec dépens.

Gaston Biron vs A. Marsan; jugement pour $2500.00 avec int. et dépens.

Canadian General Electric Company Ltd vs Julius Stein et Adolph Bildstein, opposition rejetée avec dépens.

John D. Ogilvie vs Mappin & Webb (Canada) Ltd et C. E. Robinson; jugement accordant commission rogatoire.

Octave Dufort vs M. Crelinstein et al; jugement autorisant examen du demandeur avant défense.

Dame Fanny Goldenberg vs S. Goldberg; jugement définissant les faits pour le jury.

Clermont Motor Ltd vs Jean Harbour et A. Véseau; jugement ordonnant au tiers-saisi de déclarer et de déposer.

Gaston Daoust vs Henri Legault; jugement accordant motion pour péremption.

Louis Goldberg vs Sam Abramovitch et al; jugement autorisant examen avant défense.

Dame Bessie Gross vs Myer Péatt; jugement autorisant examen avant défense.

J. E. Grivell vs E. Turcotte; jugement accordant motion pour règle pour les frais seulement.

E. Fortier vs J. S. Budyk, jugement accordant pour détails, frais à suivre.

Dame A. M. Rommel vs Samuel Gidlow; jugement autorisant à ester en justice.

C. Severs vs Cité de Longueuil et al; jugement accordant moratoire pour taxes.

Dame Clémentine Guillemette et al vs Kirth American Life Assurance Company et Dame H. Fafard, intervenante; jugement autorisant assignation d'un témoin incarcéré.

Dame R. Beauine vs Dame J. N. Beauine et R. Benoit; jugement déclarant saisie tenante.

Vincenzo Tavernisi vs Joseph Forget et al; jugement pour $995 avec int. et dépens.

La Compagnie Mutuelle d'Immeubles Ltée vs J. A. L. Papineau et J. A. Lejour et al, mis-en-cause; jugement en déclaration d'hypothèque au montant de $4280 avec int. et dépens.

Mlle Anna Bussières vs J. E. Leroux; jugement pour $350 avec int. et dépens.

Carling Breweries Limited vs Alcide Beauregard et al; jugemnt pour $794.49 avec int. et dépens.

Edmond Verdy vs M. Endler; jugement maintenant saisie-gagerie piur $200 avec int. et dépens.

Madeleine Faucher vs Dame Laurette Mongrain et vir; jugement pour $162.75 avec int. et dépens.

N. Friedman vs W. Whitcombe et Canadian National Railways, tierce-saisie; jugement suivant consentement produit.

J. B. Lalonde vs Pierre de Boeck; jugement pour $396 avec int. et dépens.

Canadian Outfitting Co. Ltd vs Louis Lefrançois; jugement maintenant saisie-revendication.

Dame Alida Beaulieu vs Wellie Comeau et Edouard Houle, tiers-saisi; jugement contre le tiers-saisi par défaut.

W. Piette vs M. A. Piette et al et Mlle J. Guérault, tierce-saisie; jugement déclarant saisie-arrêt bonne et valable.

Dolphis Rastoul vs Les Héritiers de feu Napoléon Roy; jugement pour $2606 avec int. et dépens.

Accident de trottoir

L'hon. juge Mackinnon, de la Cour supérieure, a entendu, hier matin, une action en dommages au montant de $13,535 instituée contre la ville de Montréal par M. James Neville. Ce dernier prétend que sa femme s'est blessée gravement en tombant dans un passage temporaire à l'intersection des rues Laprairie et Grand Tronc, le 24 février 1935, et il tient la ville de Montréal responsable de cet accident pour n'avoir pas entretenu convenablement le dit passage.

En défense, la ville répond que la femme du demandeur a été négligente en passant dans un endroit autre que celui indiqué par la ville elle-même et que, de plus, les lieux étaient en ordre lors de l'accident.

La cause a été prise en délibéré.

Action en dommages

Devant l'hon. juge Philémon Cousineau, de la Cour supérieure, M. Elzéar Demers réclame de la Finestone Investment Corporation la somme de $15,000 à la suite d'un accident survenu le 2 juin 1931.

Le demandeur qui était à l'emploi de A.-R. Williams Machinery and Supply Co. Ltd, fut chargé d'enlever une presse dans l'établissement de la défenderesse située à 4152 rue Saint-Laurent. Il avait descendu la presse au moyen de l'ascenseur électrique, lorsque celui-ci repartit immédiatement vers un étage supérieur. Le demandeur tomba à la renverse et fut gravement blessé.

En défense, la Finestone Investment soutient que le demandeur n'avait pas à se servir de l'ascenseur sans l'assentiment de ses employés et que d'ailleurs cet ascenseur ne pouvait être employé que par les locataires de l'édifice.

La cause été prise en délibéré.

Une femme battue retire son accusation

Mary Arsenault, 1550 rue Stanley, rencontra Florence Grant, 5400 avenue Verdun, Verdun, le 16 octobre, la prit au chignon, lui arracha les cheveux, la battit avec ses mains et lui déchira sa robe.

Hier, devant le juge Amédée Monet, Me J.-P. Charbonneau, procureur de la poursuite expliqua les faits suivants au tribunal: La prévenue serait "l'amie" du mari de la plaignante et c'est après avoir supplié sa femme de ne pas persister à traduire "l'amie" en correctionnelle que le mari réussit à obtenir le retrait de la plainte.

Devant une telle magnanimité le tribunal n'avait qu'à renvoyer l'accusation tout en faisant annoter par le greffier la raison du renvoi.

Louis Sorbonne est-il marié à Clémence Daché?

Un cas unique de refus de pourvoir pris en délibéré par le juge Monet

Jugements opposés

Le juge Amédée Monet, aurait probablement donné un royaume pour avoir Salomon à ses côtés, hier, au procès de Louis Sorbonne, accusé de refus de pourvoir par sa femme, Clémence Daché, 3516, avenue du Parc. L'épouse, qui réclame deux mois de pension alimentaire déclara en forme de préambule:

—Mon mari tient une grande maison nourrit une autre femme et prétend que je ne suis pas sa légitime.

Le prévenu est assis confortablement et le tribunal ne peut s'empêcher de lui ordonner:

—Levez-vous au moins durant l'audience.

Et madame Daché reprend son témoignage:

—Il ne m'a rien donné depuis deux mois. J'avais d'abord droit à une pension alimentaire de $140 par mois, mais avec la crise cette pension a été réduite à $25 par mois. Et j'ai ici un jugement du juge Demers déclarant que je suis belle et bien mariée au prévenu.

Sorbonne, après avoir déclaré qu'il habitait à 456, est, boulevard Saint-Joseph, et qu'il était sculpteur de profession sort un document de son gilet, le montre au tribunal et dit:

—Voici un jugement du juge Coderre, datant de 1927, par lequel j'ai obtenu l'annulation de mon mariage avec la plaignante. Après un an et demi je me suis marié avec une Canadienne-française qui m'a donné trois enfants.

—Pourquoi l'annulation de votre premier mariage, demande le juge.

—Parce qu'étant tous deux des catholiques nous nous étions mariés devant un pasteur protestant.

La femme, indignée, demande à parler et parle:

—Tu ne voulais pas pratiquer ta religion et tu as préféré m'amener en France pour revenir faire tes coups ici. Le juge Demers a cassé le jugement du juge Coderre. Et dire que par amour pour toi j'ai refusé les 75,000 francs que m'offrait ton banquier de Marseilles, quand toi au Canada, tu te remariais. Maintenant je suis dans la rue et je ne puis plus coudre, après avoir édifié ta fortune."

La plaignante affirme ensuite avoir été payée jusqu'au mois de juillet et le prévenu reconnait ses obligations, mais tout en expliquant:

—Mais à présent je n'ai plus les revenus de ma maison et je ne puis faire de sculpture et le juge Coderre m'avait permis de me remarier.

—Il s'est marié un mois après ce jugement, s'écria la femme délaissée et il devait attendre un an et un jour.

—Vous refusez de payer la pension? demanda le tribunal au mari.

—Je refuse tout d'abord parce que je n'ai pas de travail et ensuite parce qu'un juge m'a dit que je n'étais par marié avec elle.

—Les opinions de la Cour Supérieure semblent varier, commente le juge Monet et le cas mérite d'être étudié prudemment.

—Nous sommes Français, interrompt madame et nous nous étions mariés suivant la loi civile. J'ai perdu ma jeunesse et ma vie avec cet homme.

—Jugement le 15 novembre, conclut le juge Monet, Je n'ai pas le droit de toucher au mariage.

—J'ai déboursé $16,200 pour cette femme, reprend le mari.

—Un notaire, interrompt la femme, m'a déjà dit que je pouvais faire emprisonner mon mari; malheureusement le pauvre homme est mort. Et avant l'arrivée de sa seconde femme nous étions heureux. Si j'avais voulu travailler pour moi seule j'aurais encaissé 300,000 francs à Marseille. Et pendant que je refusais l'offre du banquier, lui ici en épousait une autre.

Le mari quitte la boite des témoins en lançant une dernière flèche, mais pas celle de Cupidon:

—Je lui ai offert 75,000 francs parce que notre mariage était nul et elle a refusé.

—Jugement le 15 novembre, reprend le juge, une seconde fois.

Et ceci clôt cette affaire compliquée.

REPRIS DE JUSTICE COFFRE POUR 9 MOIS

Henri Gilbert, dit aussi Louis Dubé et Henri Desylva, un aventurier qui a roulé sa bosse un peu partout dans le pays et même aux Etats-Unis, reconnaissait dernièrement, lors de sa comparution devant le magistrat de police Maurice Tétreau, sa culpabilité sur l'accusation d'avoir volé à la maison Eaton un paletot évalué à $19. Le même prévenu était de nouveau traduit hier devant ce magistrat pour y recevoir sa sentence. On lui demanda s'il désirait dire quelque chose avant d'être condamné. "Monsieur le juge, déclara Gilbert, je n'en suis pas à mon premier vol. On m'a coffré plusieurs fois, mais aujourd'hui je suis sincère et je veux m'amender. Donnez-moi la chance de ma vie en m'accordant toute la clémence possible." Ce plaidoyer aurait eu sa valeur si Gilbert n'avait pas possédé le casier judiciaire qui suit. En 1920 notre homme attrapait trois mois pour vol à Revelstoke, Colombie-Anglaise; deux ans plus tard, trente jours pour vagabondage à Fort-Williams, Ontario; après avoir pris du service dans l'armée américaine, une fois libéré, on le condamnait à un an de réclusion en 1925 à San Francisco; un vol sur la personne lui valait en 1930 six mois de prison à Montréal; le 3 décembre 1931 encore à Montréal on le pinçait à voler et on le coffrait pour sept mois; enfin Gilbert rendu à Toronto fut surpris cinq fois en flagrant délit de vol à l'étalage et on le condamnait autant de fois.

Le président du tribunal n'hésita pas un instant à incarcérer Gilbert pour neuf mois.

Il y a différence entre les tribunaux civils et criminels

Un plaignant voulait "collecter" $300 de celui qu'il accuse de recel

William Cohen, pharmacien, 5150 ouest, rue Sherbrooke, accusait hier devant le juge Amédée Monet l'un de ses collègues, M. Armand Pruneau, propriétaire de la pharmacie Lachance, 422 est, rue Sainte-Catherine, du recel de marchandises qu'un certain Charles Perry avait volées à son établissement durant la nuit du 21 août dernier. Perry déroba au plaignant des lames de rasoir, des boîtes d'aspirine et plusieurs douzaines de pilules "Acetophen 222". Il fut arrêté, reconnut sa culpabilité et fut condamné. Interrogé par la police, qui désirait savoir où il s'était défait du butin volé, il raconta qu'il avait vendu à M. Pruneau trois douzaines de tubes contenant des "Acetophen 222". On trouva en effet une douzaine de ces tubes à la pharmacie Lachance.

Me Albert Théberge, avocat de la défense, interrogea alors le plaignant pour apprendre que son client s'était un soir rendu chez lui après avoir appris qu'il avait acheté de Perry des marchandises volées. Il expliqua à M. Cohen qu'on avait surpris sa bonne foi, qu'il n'aurait jamais acheté les pilules en cause s'il avait su qu'elles étaient volées, et qu'enfin il remettrait volontiers les marchandises qu'il avait achetées où qu'il en paierait le prix. M. Cohen ne l'entendit pas ainsi. Il exigea de M. Pruneau qu'il payât toutes les pertes que lui avait causées le vol de Perry, soit un montant de $300. M. Pruneau refusa comme de juste et M. Cohen déposa contre lui une plainte de recel.

"S'il avait payé les $300, demanda Me Albert Théberge, auriez vous déposé quand même contre lui une plainte de recel?"

Le plaignant: "Non, je tenais à "collecter" mes $300 et rien de plus.

Me Théberge: "Alors vous traînez parce qu'il a refusé de payer $300, un honorable citoyen, qui est en plus un de vos collègues, devant les tribunaux criminels".

Le plaignant: "Oh! je ne tiens pas à envoyer M. Pruneau en prison, mais ce qui m'intéresse c'est de recevoir mes $300".

Le juge Monet souligne alors que c'est là le cas de 90% des plaignants qui demandent justice en Correctionnelle.

L'agent René Poirier raconte ensuite qu'il trouva à la pharmacie Lachance des pilules "Acetophen 222" et il en produit plusieurs tubes comme pièces à conviction. Sur chacun la maison Charles A. Frost inscrit un numéro secret qui lui permet de savoir à qui elle les a vendus. Or les tubes produits ont de toute évidence été vendus à M. Cohen. Me Pruneau l'admet lui-même. Il admet aussi qu'il savait l'existence de ce numéro secret et que cela lui aurait été une raison pour ne pas acheter la marchandise qu'il aurait su volée. M. Pruneau explique ensuite que Perry, le voleur, était un ami de l'un de ses employés et qu'il venait souvent à la pharmacie Lachance où personne ne le soupçonnait d'être ce qu'il était réellement. Perry, pharmacien lui-même, lui avait déjà raconté qu'il avait acheté "le stock d'un pharmacien en faillite" et qu'il désirait s'en défaire au plus offrant. Il demanda à M. Pruneau $2.25 par douzaine de tubes contenant les "Acetophen 222" ce qui était, moins quelques sous seulement, le prix habituel de ce remède. "J'ai agi, continua l'inculpé, absolument de bonne foi. Je suis pharmacien depuis 1908. Ma réputation d'honnête homme est solidement établie et ce n'est pas pour sauver quelques sous que je la compromettrais. D'ailleurs Perry que je connaissais comme un honnête homme, en qui j'avais confiance, était incapable selon moi de me tromper comme il l'a fait."

Mlle Alma Biarron, employée de M. Pruneau, corrobora son patron sur tous les points. Me Théberge en résumant les faits de la cause déclara: "Vou savez la preuve de l'absolue bonne foi de l'accusé. Le plaignant qui a eu l'occasion, avant de déposer sa plainte, de constater comme nous le faisons aujourd'hui cette bonne foi, a voulu extorquer à M. Pruneau la somme de $300 en le menaçant presque de le traduire en Correctionnelle s'il ne s'exécutait pas. C'est pourquoi je demande que mon client soit acquitté honorablement. On ne s'adresse pas aux tribunaux criminels pour "collecter", c'est le mot qu'on a employé ici même, de l'argent que l'on a perdu, et cela, sans même que mon client y soit pour quelque chose."

Le juge Monet ne rendra son jugement que le 15 novembre.

Le silence du onze novembre

M. Houde le recommande avec insistance, dans une proclamation

Dans sa proclamation pour la fête de l'armistice de 1918, Son Honneur M. Camillien Houde recommande avec insistance l'observance du silence le plus rigoureux, pendant les deux minutes qui s'écouleront de onze heures à 11 h. 02 du matin ce jour-là.

Pour faire suite au voeu de l'autorité fédérale, le maire de Montréal demande àce que tout bruit cesse à ce moment solennel de la journée du onze novembre.

Il a donné instruction à la police de suspendre la circulation des véhicules dans les rues de la Ville et prié les industries de faire taire leurs sirènes. Cette prière s'adresse également aux capitaines de navires et aux automobilistes.

On lira cette proclamation dans une autre colonne de notre journal.

Deux minutes de silence

Le gérant de la Compagnie de Téléphone Bell, M. G. M. Grant annonce que, selon la coutume générale du jour de l'Armistice d'observer deux minutes de silence, à 11 h. du matin, lundi les téléphonistes ne répondront pas aux appels jusqu'à ce que les deux minutes soient écoulées.

VOLEURS DE GRAND CHEMIN PHOTOGRAPHIES EN FLAGRANT DELIT

● Pris en flagrant délit, et par leur victime elle-même, qui s'est d'ailleurs empressée de leur abandonner sa voiture et ses bagages pour avoir le plaisir de les photographier. (Par bonheur, ils ne lui avaient pas ôté sa caméra). Les voleurs sont une dizaine de bandits mexicains. La victime, auteur de cette photographie, est M. Arthur D. Norcross, éditeur de New-York, que les voleurs ont surpris comme il se rendait à la chasse dans l'état mexicain du Sonora oriental. Il a pu s'échapper et il a rapporté à la police américaine que cinq banquiers américains sont restés aux mains de ces voleurs, probablement parce que ceux-ci veulent les rançonner.

Locateur accusé de chauffer les lieux

Un locataire réclame des dommages parce que le locateur a chauffé le garage loué

L'honorable juge en chef Greenshields, de la cour Supérieure, a condamné hier après-midi la Coca Cola Company of Canada Limited à payer une indemnité de $357 à M. Louis Levine pour les dommages que ce dernier a subis dans ses biens lorsque la compagnie a décidé de chauffer tout-à-coup le garage qu'elle avait loué à M. Levine.

M. Levine avait loué de la compagnie de Coca Cola un garage dans l'immeuble de cette dernière à l'intersection des rues Vallée et Saint-George à Montréal. M. Levine y entreposait là diverses machineries. Le garage n'était pas chauffé et n'avait pas été chauffé de l'hiver lorsque, dans la nuit du 5 au 6 avril 1934, de l'eau et de la vapeur ont été envoyées dans les calorifères du garage. Le chauffage du garage se faisait de compagnie. Comme le garage n'avait pas été chauffé de l'hiver les calorifères n'étaient pas en bon ordre ou du moins n'étaient pas fermés dans le garage de sorte que le lendemain l'eau et la vapeur avaient grandement endommagé les machineries entreposées par M. Levine dans son garage. M. Levine a donc tenu la compagnie, son locateur, responsable d'avoir ainsi chauffé son garage sans l'avertir et d'avoir ainsi endommagé ses biens.

L'honorable juge Greenshields a maintenu cette prétention et il a condamné la compagnie à payer quelque trois cents dollars d'indemnité.

Les lampadaires de cette municipalité

On ne peut pas briser impunément les lampadaires de la cité de Westmount

Il ne sera pas dit qu'on pourra briser impunément les lampadaires de la cité de Westmount et le dénommé Tom Lee vient de s'en apercevoir à ses dépens car l'honorable juge Wilfrid Mercier, de la cour Supérieure, l'a condamné hier après-midi à payer une indemnité de $122.80 à la municipalité de Westmount.

Cette municipalité réclamait cette somme de $122 en alléguant que l'employé de M. Lee, alors qu'il conduisait le camion automobile de ce dernier, avait perdu tout-à-coup le contrôle de son véhicule qui s'était jeté sur un des lampadaires de la cité pour le briser complètement.

L'accident est survenu le 29 juin 1934 vers deux heures de l'après-midi alors que le préposé de M. Lee conduisait l'automobile de ce dernier pour lui dans l'exercice de ses fonctions.

M. Lee s'était défendu en prétendant que l'automobile ne lui appartenait pas mais appartenait plutôt à M. Albert Beaudet, celui qui conduisait au moment de l'accident. Cette prétention n'a pas prévalu cependant devant la preuve, car M. Beaudet, en plus d'autres témoins, est venu déclarer que l'automobile ne lui appartenait pas et qu'elle appartenait au défendeur Lee pour qui il vendait certains produits. C'est pourquoi l'honorable juge n'hésite pas à condamner M. Lee.

Cette cause est intéressante car elle nous renseigne sur la valeur des lampadaires de la cité de Westmount.

Dans sa déclaration voici comment la municipalité détaille ses dommages:

Coût d'un nouveau poteau, $45.05.
Coût du globe, mécanisme et fixtures, $65.
Coût de la lampe, $3.75.
Coût de la réinstallation, $12.
Total $125.80 moins $3.00 pour les débris (for scrap).

LE BRAS DE LA JUSTICE

Oscar Parenteau, sans adresse connue, a été traduit devant le magistrat de police Desmarais, hier après-midi, pour un délit qui remonte au 11 mai 1919. Dans la plainte on reproche au prévenu d'avoir commis un vol avec violence sur la personne de Lucien Colette, domicilié à 28 rue De Laroche. Inutile d'ajouter que tout cautionnement a été refusé. Il reste maintenant aux employés du grand connétable à retrouver le plaignant d'alors.

RECTIFICATION

Dans la nouvelle de l'acquittement de M. Armand Fournier, accusé de parjure devant le juge en chef Gustave Perrault, nous avons mentionné le nom de Me Philippe Saint-Germain comme étant l'avocat de la défense. Il s'agit de Me Louis Saint-Germain.

RADIOTRONS
MARCONI
R V C
SONT EN VENTE PARTOUT

QUAND LA MAISON VOUS SEMBLE VIDE APRÈS LE DÉPART DE MARIE POUR LE PENSIONNAT... QUE SES LETTRES SE FONT ATTENDRE... ET QUE LES VACANCES SONT ENCORE LOIN...

Servez-vous du téléphone interurbain. Un bout de conversation avec Marie dissipera le vide que crée son absence.

● Les taux de nuit pour les appels entre postes COMMENCENT MAINTENANT À 7 P.M.

G. M. GRANT,
Gérant

Parachèvement du premier chemin de fer transcontinental

Il y a 50 ans aujourd'hui que fut terminé la construction du Pacifique Canadien

Anniversaire

C'est le 7 novembre 1885, c'est-à-dire il y a exactement cinquante ans, que Lord Strathcona, qui s'appelait encore à cette époque Sir Donald Smith, enfonça à Craigellachie, dans les Montagnes Rocheuses, le dernier crampon marquant la jonction des deux tronçons est et ouest du Pacifique Canadien et le parachèvement officiel du premier chemin de fer transcontinental, dont la construction avait été l'une des conditions de l'entrée de la Colombie dans la Confédération canadienne.

La cérémonie, qui fut très simple, se déroula dans une vallée sauvage des Rocheuses, en présence de quelques-uns des hommes qui avaient su, par leur énergie et leur persévérance, mener à bonne fin la gigantesque entreprise qui consistait à réunir par un double ruban d'acier les rives de l'Atlantique à celles du Pacifique.

Le fait de planter ce crampon de fer dans un dormant n'avait évidemment qu'une importance secondaire en soi, mais, symboliquement, il marquait la fin d'une tâche formidable, le succès en dépit d'obstacles réputés insurmontables et le triomphe définitif après des mois et des années de courageuse initiative, de labeur ardu et de confiance dans l'avenir.

Comme cette date est d'une certaine importance dans l'histoire du Canada, vu le rôle de premier plan que n'a cessé de jouer depuis cinquante ans, dans le développement du pays, le Pacifique Canadien, il n'est pas sans intérêt, en cet anniversaire, de rappeler quelques souvenirs se rapportant à la cérémonie qui eut lieu au coeur des Rocheuses, par une brumeuse matinée de novembre, il y a un demi-siècle. Nous empruntons les détails qui suivent à l'histoire du Pacifique Canadien que vient de publier sous le titre de "Steel of Empire", M. John Murray Gibbon, publiciste de cette compagnie de transport et homme de lettres distingué.

Lord Lansdowne, alors gouverneur-général du Canada, s'attendait d'être invité à la cérémonie de l'enfoncement du dernier crampon, écrit M. Gibbon, et, en vue de cet événement, il avait commandé un beau crampon d'argent qui devait ensuite être conservé précieusement comme souvenir. Van Horne, qui devint plus tard président du chemin de fer, mais qui n'en était alors que gérant général, était d'avis que les crampons de fer valaient beaucoup mieux que les crampons d'or ou d'argent. Trop de chemins de fer en banqueroute avaient été inaugurés par l'enfoncement de crampons dorés pour qu'il considérât le précieux métal de bonne augure pour le succès de l'entreprise à laquelle il avait voué toute son énergie. Avec sa franchise habituelle, il déclara que seuls ceux qui avaient quelque chose à faire avec le chemin de fer seraient invités à Craigellachie pour l'inauguration; les autres devraient payer leur passage. Le gouverneur-général ne se formalisa pas de la chose et, plus tard, il présenta le crampon d'argent inutilisé à sir William Van Horne, dans la famille duquel il est encore conservé.

La cérémonie se déroula donc dans un décor d'une grande rusticité et sans apprêts élaborés, comme cela s'était fait deux ans plus tôt aux Etats-Unis, lors de l'inauguration du Northern Pacific. Toutefois, la description qu'en a laissée l'ingénieur Sandford Fleming, alors directeur de la Compagnie, témoigne qu'elle fut le digne couronnement de la plus grande aventure dont fassent mention jusqu'ici les annales de la construction ferroviaire.

L'endroit choisi pour la jonction des deux tronçons du réseau était situé dans la passe Eagle, découverte vingt ans plus tôt par Walter Moberley; on lui avait donné le nom de "Craigellachie" en souvenir du télégramme historique adressé par George Stephen, premier président du Pacifique Canadien et plus tard Lord Mount Stephen, à Donald Smith qui, lui aussi, fut plus tard élevé à la pairie sous le nom de Lord Strathcona. Parmi les personnes présentes, on remarquait Donald A. Smith; Van Horne; Sandford Fleming; le major Rogers; Marcus Smith; Henry I. Cambie, ingénieur du gouvernement M. J. Haney, adjoint de l'entrepreneur Onderdonk; John M. Egan, surintendant général des lignes de l'Ouest; James Noss, gérant de la construction pour la section des Montagnes Rocheuses; George R. Harris, de Boston, un directeur; John H. McTavish, commissaire de Terres; Arthur Piers, secrétaire de Van Horne et plus tard gérant des services de navigation du C.P.R.; Frank Brothers, contremaître; Tom Wilson, guide du major Rogers; Miller, valet du wagon particulier "Matapédia"; Dugald McKenzie, mécanicien du train spécial, et un jeune garçon du nom de E. Mallandaine.

C'est à Sir Donald A. Smith, à qui le nouveau chemin de fer devait pour une grande part sa réalisation, qu'incomba l'honneur d'enfoncer le dernier crampon qui devait réunir officiellement l'est et l'ouest du Canada. Pendant que le major Rogers, à l'aide d'une barre de fer, tenait le dormant en position, Sir Donald Smith frappa d'un grand coup le fameux crampon de fer. Mais il avait mal calculé son élan et le lourd marteau ayant heurté la tête du crampon de travers, celui-ci se trouva tordu et inutilisable. Il fallut l'arracher et lui en substituer un autre. Mais, cette fois, Sir Donald prit son temps et enfonça le gros clou en frappant prudemment à petits coups réguliers. Quand il eut fini, personne ne parla tout d'abord et, pendant au moins une minute, un silence complet régna dans la vallée. On eut dit que devant la solennité du moment, chacun des assistants se sentit saisi d'un certain sentiment d'émotion. Et, tout à coup, des vivats enthousiastes sortirent presque spontanément de toutes les gorges, se répercutant au loin. Le rêve de Sir George A. MacDonald était réalisé et le Canada, désormais uni par le chemin de fer, pouvait aller de l'avant et marcher vers son destin.

Le premier crampon tordu par le marteau de Sir Donald Smith fut partagé en petits morceaux, lesquels, ornés de diamants et montés en broches ou épingles, furent offerts aux dames unies par des liens étroits de parenté avec les membres du groupe de Craigellachie. Quant au dernier crampon lui-même, il fut arraché de son dormant et gardé précieusement comme souvenir. Plus tard, il fut présenté au président actuel de la Compagnie, Sir Edward Beatty.

OUVERTURE . . .

(Suite de la dernière page)

cia de sa présence. Il fit ensuite part des regrets exprimés par les honorables MM. King et Taschereau, qui n'avaient pu accepter l'invitation des directeurs de la Produced in Canada Association, de même que ceux des honorables Cardin, ministre des Travaux Publics, Rinfret, secrétaire d'Etat, et des autres ministres fédéraux et provinciaux, retenus loin de Montréal à cette occasion. Il termina enfin en faisant l'éloge de l'hon. W. D. Euler et en soulignant sa compétence comme ministre du Commerce.

L'hon. W. D. Euler

Celui-ci prononça alors une brève allocution, au cours de laquelle il félicita les organisateurs de l'Exposition de l'excellent travail que représente la mise en valeur des produits canadiens, et souligna les heureux effets qui peuvent en résulter pour toute notre économie. M. Euler se montra ensuite d'avis qu'il faudrait à Ottawa un groupe de savants à la recherche dans le domaine économique. Il conclut en invitant les hommes d'affaires à coopérer avec les officiers de son ministère, à les aider de leurs conseils et de leurs suggestions, et les assura de la sympathique attention du ministre. Après quoi il déclara l'Exposition officiellement ouverte.

Le maire Houde

"Je reviens pour la deuxième fois, dit M. Houde, vous adresser la parole sur un vaste réseau de postes radiophoniques canadiens, à l'ouverture d'une exposition de produits canadiens à Montréal. Je suis une fois de plus frappé de la variété de matières que l'intelligence, l'énergie et l'esprit d'initiative des Canadiens réussissent à transformer en produits industriels et commerciaux. Si les autres pays étaient pourvus de ressources industrielles égales aux nôtres ou avaient une population tout aussi industrieuse et paisible, je suis convaincu que nos problèmes et les leurs seraient infiniment moins compliqués...

"Ce qui est important, c'est de s'assurer tout d'abord comment les Canadiens peuvent tirer le meilleur parti de la richesse du Canada, en vue de créer des marchés pour nos produits et de donner davantage à notre population les moyens d'acheter davantage les articles que nous produisons, et dont elle a besoin pour son existence et son confort.

"Je crois, dit encore le maire, que nous avons commencé à nous rendre compte des amères réalités de notre situation économique et que nous avons décidé de prendre les mesures nécessaires pour remédier aux maux dont nous souffrons".

M. Houde termina en parlant de la nécessité pour les gouvernements de boucler leurs budgets, et, pour le peuple, d'encourager les produits canadiens.

Le groupe des officiels fit alors la visite des principaux stands. Ceux-ci occupent deux étages entiers du vaste édifice et près de mille pieds carrés d'espace.

Gouvernements, organisations industrielles et commerciales, associations publiques de toute sorte ont collaboré à la tenue et au succès de cette exposition, qui couvre à peu près toutes les activités de la vie canadienne. La pulpart des exhibits sont présentés de façon intéressante. On aperçoit tour à tour une section d'art et de publicité, une installation considérable d'ameublement et d'accessoires de bureaux, un stand consacré à l'architecture, un autre à la décoration intérieure, d'autres encore se rapportant aux produits textiles, à la musique, à la chimie, aux produits des pêcheries, à ceux de la forêt. Le stand du ministère provincial des Terres et Forêts est l'un des mieux présentés, et on y voit, par exemple, un remarquable plan typique d'aménagement hydraulique.

Les étudiants de l'Ecole technique et ceux de l'Ecole des Beaux-Arts exposent aussi divers échantillons de leurs travaux, de même qu'une trentaine d'artistes de la province de Québec. La Nouvelle-Zélande présente enfin divers aspects de ses paysages et de sa vie économique.

L'Exposition des produits canadiens durera dix jours. Elle est ouverte aux visiteurs tous les après-midis et tous les soirs.

ACCUSE D'AVOIR TIRE SUR 2 COMPAGNONS

Un garçonnet de douze ans a été arrêté hier après-midi, par le sergent détective Desjardins, sous l'accusation d'avoir malicieusement déchargé une carabine à plombs sur deux de ses camarades. Il a été écroué dans une cellule de la Cour des jeunes délinquants, cependant les deux victimes, Charles Pelletier, âgé de 18 ans, et Roger Bédard, âgé de dix ans, domiciliés à Maisonneuve, étaient tous deux pansés à l'hôpital Notre-Dame, pour des blessures à la figure. Les médecins ne jugent pas leur état grave.

Mort de M. Zéphirin Beaudet

Nous avons le regret d'annoncer la mort, survenue hier soir à Deschaillons, de M. Zéphirin Beaudet, père de M. J.-Odilon Beaudet, chef d'atelier au Devoir.

Le défunt avait épousé en premières noces Carmélite Charland et en secondes noces Georgiana Hallé.

Outre celle-ci et son fils, lui survivent quatre filles: Mmes Eugène Richer et Eugène Beaudet, de Deschaillons, et Mmes Wilfrid Cantin et Albert Cantin, de Québec, et quarante-neuf petits-enfants.

M. Beaudet était retourné habiter à Deschaillons depuis deux ans. Il avait 83 ans.

NOUVELLES LOCOMOTIVES AERODYNAMIQUES

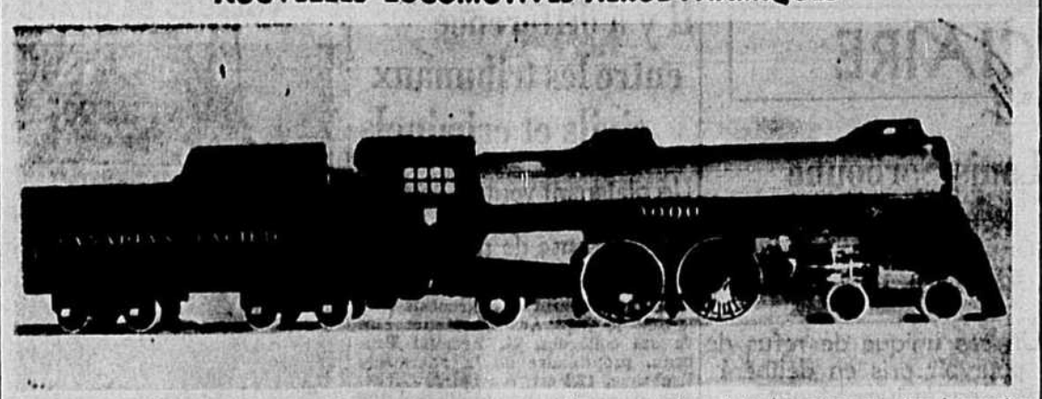

Le Pacifique Canadien fait construire en ce moment, pour accélérer ses services de trains-voyageurs, cinq locomotives d'un type nouveau dont nous donnons ici une photographie. Ces nouvelles locomotives se distinguent par leurs lignes aérodynamiques, leur grande vitesse et leur légèreté: elles seront en effet d'un tiers moins lourdes que les locomotives faisant actuellement le service auquel elles seront affectées. Des wagons d'un type particulier sont aussi construits pour aller avec ces locomotives.

Une immense armée barre le . . .

(Suite de la première page)

blessés, 2 soldats indigènes tués et une dizaine d'Askaris blessés.

A l'ouest d'Aksoum les réguliers fascistes ont occupé la ville de Sélaclaca.

Les indigènes ajoutent que les régiments italiens qui s'apprêtent à marcher sur Makalé demain à l'aube, vont "capturer" une ville déserte. Déjà une patrouille avancée y est entrée, qui est composée de partisans du Ras Gougsa, le gendre de l'empereur, traitre à sa patrie.

Voici la conversation que le correspondant de la Presse Associée eut avec un des indigènes:

"Avez-vous des nouvelles de Makalé ?"

"Makalé est désert maintenant; tout le monde est parti vers le sud, au-delà d'Amba Aladji. Il n'y reste que les malades et les vieillards. Il y eut là une terrible bataille avant que le Ras Gougsa aille faire sa soumission aux Italiens, entre ceux qui voulaient le suivre et ceux qui s'y opposaient. Il y eut 20 tués; puis les derniers gagnèrent le sud."

"Les Italiens auront-ils de l'opposition ?"

"Oui, à Amba Aladji, le Ras Kassa y a de nombreuses troupes. Il y a là deux armées innombrables, avec Moulougueta."

"Etes-vous contents que les Italiens envahissent votre territoire ?"

"Nous ne savons que penser. On nous dit que le négus a une entente avec les Italiens pour prendre ce territoire paisiblement, afin qu'ils n'en prennent pas d'avantage."

Un bataillon de mitrailleurs éthiopiens prêt à se faire massacrer en bloquant l'avance

Addis Abéba, 6, (P.A.) — Un bataillon "de sacrifice", des mitrailleurs d'élite, sont dissimulés ce soir dans une ligne de blockhaus à moitié enterrés dans les montagnes, un peu au nord de Makalé. Ils s'attendent à être écrasés sous les coups de l'avance italienne, mais ils sont déterminés à vendre chèrement leur vie.

On dit dans les milieux officiels que les Ethiopiens ne laisseront pas prendre Makalé sans livrer bataille. Le général Kornivallos, un spécialiste en guérillas et un des aviseurs de l'empereur Hailé Sélassié, est en commandement de la fortification de nids de mitrailleuses, construits sous le couvert de l'obscurité alors que les avions de reconnaissance italiens ont rapporté que Makalé est sans défense.

On refuse, bien naturellement, de dévoiler la situation des armées du Ras Seyoum et du Ras Kassa. Il avait été dit que le premier avait concentré ses troupes autour d'Amba Aaldji, à 50 milles au sud de Makalé et que celles de Kassa étaient près du lac Achangi, à 40 milles plus au sud.

Du front sud, on est avisé de ce que le général Graziani a lancé une offensive nouvelle en direction de Magale et que 24 soldats qui étaient attachés au consulat italien se sont enrôlés dans les troupes du Ras Desta Damtou.

Le général musulman, Omar Simer a été l'objet d'une promotion de la part de l'empereur, à la suite d'un rapport disant que Simer a conduit hier une vigoureuse attaque contre les Italiens, près de Scillave; ses soldats ont tué plusieurs centaines d'Italiens et n'ont eu, eux-mêmes, qu'une quarantaine d'hommes hors de combat.

Avions italiens abattus au front du sud; les équipages tués par leurs propres bombes

Addis Abéba, 6. (P.A.) — Un communiqué officiel du gouvernement éthiopien annonce ce soir qu'un détachement italien, qui cherchait à entrer dans Makalé, a été repoussé par les Ethiopiens. Il dit, de plus, que deux aéroplanes ont été abattus dans le secteur de la Webbé Djibelé.

Dans le premier cas, 10 Italiens furent tués et 4 faits prisonniers. Les Ethiopiens eurent 2 hommes tués et 2 blessés.

Les avions abattus dans le sud, portaient des bombes qui explosèrent en tombant et tuèrent les occupants. Les 4 Italiens à bord du deuxième avion furent aussi tués.

Au cours d'un nouveau raid aérien sur Gorrahei, continue le communiqué, 7 soldats éthiopiens, ainsi que 45 femmes et enfants perdirent la vie.

L'empereur a décoré un de ses soldats pour acte de bravoure, au cours d'un engagement. Cet homme, resté seul avec une mitrailleuse, pour couvrir la retraite d'un détachement, tira les 400 cartouches qui lui restaient, puis enleva le verrou de la culasse, mettant ainsi l'arme hors d'usage, il put ensuite retraiter à son tour.

Le Reich empêchera que l'on profite de la guerre pour s'enrichir en Allemagne

Genève, 6. (P.A.) — L'Allemagne a dit aujourd'hui à la SDN qu'elle ne permettra aucun profit de guerre quelconque dans le Reich.

Le communiqué officiel de la SDN fait voir la décision d'Adolf Hitler de supprimer toute spéculation dans les produits dont on saurait, en Allemagne qu'ils sont destinés à l'Italie ou à l'Ethiopie.

On interprète cette action du Reich comme signifiant que le gouvernement allemand ne fera rien ou ne permettra rien qui puisse nuire aux efforts de la SDN pour terminer au plus tôt la campagne italo-éthiopienne. C'est qu'il a déjà été avisé de ce que certaines personnes font des achats considérables avec l'intention probable de revendre leurs marchandises aux belligérants avec un gros profit. C'est à cela surtout qu'il veut mettre bon ordre.

Le bureau de la SDN croit que cette résolution du Reich va embarrasser sérieusement Mussolini, qui doit compter sur ces marchandises que l'on réexpédierait en transit par voie de l'Autriche.

En résumé, on est d'avis à Genève, que l'Allemagne va adopter une attitude de neutralité, similaire à celle des Etats-Unis. C'est à dire qu'elle autorisera un courant normal de commerce vers l'Italie et l'Ethiopie, mais elle ne permettra pas que l'on prenne avantage des hostilités pour s'enrichir.

Il est aussi entendu que le Reich n'exporte ni armes, ni munitions en Italie ou en Ethiopie et qu'il ne changera pas sa politique à cet égard.

Berlin ne connait rien de cette déclaration

Berlin, 6. (P.A.)—Des représentants du gouvernement allemand ont déclaré ce soir qu'ils ne connaissent absolument rien au sujet de la déclaration qui aurait été faite à Genève à propos de la défense d'expédier des marchandises du Reich en Italie ou en Ethiopie. On assure que jamais Hitler n'a répondu aux demandes de la SDN cherchant à savoir son attitude sur les sanctions. Il s'efforce, autant qu'il le peut, d'éviter de prendre position.

Rome, 6 (P.A.) — On entrevoit la fin du départ du gros des troupes coloniales. Mussolini, qui a maintenant près de 350,000 hommes dans l'est africain et en Lybie, a fait licencier aujourd'hui 7 des principaux transports de troupes.

Dublin, 6 (P.C. Havas) — Le Dail Eireann a approuvé ce soir, à l'unanimité, la loi autorisant l'application, par l'état libre d'Irlande, des sanctions contre l'Italie.

Paris, 6 (P.A.) — On annonce, dans les milieux officiels, que la France, l'Angleterre, l'Espagne et l'Italie échangent en ce moment des vues sur une proposition pour reviser le statut de Tanger. (Cette entente pourvoit à l'internationalisation permanente du port de Tanger).

Le major W. Kernan de retour à Madison

"Ma fille restera avec moi", a-t-il déclaré. — Il attend sa femme

Watertown, New-York, 6. (P.A.) — Le major William F. Kerman était aux casernes de Madison, ce soir, avec sa petite fille de 10 ans, Hélène, qui a été "enlevée" à Montréal, la semaine dernière, alors qu'elle se rendait à la classe.

"Ma fille restera avec moi", dit le major Kerman. La femme de M. Kerman, qui est de nationalité russe, a obtenu l'été dernier un divorce à Reno aux Etats-Unis. Elle avait épousé le major Kerman à Londres, en décembre 1922.

"Constatant que je ne pouvais voir ma fille", a continué le major Kerman, "j'ai décidé de prendre l'affaire en main. Je suis allé à Montréal et Hélène monta dans mon automobile. Il ne peut être question d'enlèvement, quand un père va chercher sa fille et la ramène à la maison.

"On me dit que la mère d'Hélène va venir réclamer sa fille aux baraques de Madison. Je n'espère qu'une chose, c'est qu'elle traverse la frontière qui sépare l'Etat de New-York du Canada. Sitôt qu'elle aura mis le pied dans l'Etat de New-York, on lui servira une action en séparation."

M. Kerman a dit qu'on lui avait conseillé de poursuivre sa femme en divorce dans l'Etat de New-York et que les procédures devaient être instruites sitôt que sa femme aurait pénétré dans l'Etat de New-York, mais que, revenant de Reno, elle changea d'itinéraire et gagna le Canada sans passer par l'Etat de New-York.

Aviateur et passagers retrouvés en Alaska

Dawson, 6. (P.A.) — L'appareil de T. S. F. de la Pacific Alaska Airways a fait connaitre aujourd'hui que Jack Herman, pilote manquant à l'appel, ainsi que les cinq passagers à bord de son appareil, ont fait leur apparition aujourd'hui dans Eagle, en Alaska. Ces six personnes manquaient à l'appel depuis samedi

M. Montpetit est de retour au Canada

Le secrétaire de l'Université de Montréal arrive à Québec à bord de l'"Empress-of-Britain"

Québec, 6. (P.C.) — M. Edouard Montpetit, secrétaire de l'université de Montréal et délégué du Canada à Genève, est revenu à bord de l'"Empress of Britain", du Pacifique Canadien, arrivé à l'Anse au Foulon à dix heures et demie ce soir.

Rencontré sur le quai, M. Montpetit ne voulut faire aucun commentaire sur le résultat de sa mission à la Société des Nations.

"Je comprends", dit-il, "que la délégation doit faire rapport au gouvernement. D'ici là, je n'ai donc qu'à me taire. D'ailleurs, nous avons quitté Genève le 11 octobre et, depuis, MM. Ferguson et Riddell représentent le Canada. Les événements auxquels j'ai participé sont donc anciens et connus de tous. Je puis dire cependant que partout où je suis allé, j'ai constaté un grand désir de paix." M. Montpetit est parti aussitôt pour Montréal.

MORT MYSTERIEUSE DE...

(Suite de la dernière page)

A deux heures ce matin, leurs recherches avaient été vaines.

Des perquisitions dans la chambre n'ont aussi apporté aucun résultat. En effet, les détectives croyaient y trouver des verres ou une bouteille de boisson, mais ils n'y ont rien découvert. Aussitôt après l'autopsie du cadavre, ce matin, le coroner, Me Lorenzo Prince, instituera son enquête et les détectives feront rapport de leurs investigations. Ils avaient bon espoir, en effet, au cours de la nuit, de s'assurer des endroits où M. Cornish se rendit mardi soir, avant de se rendre à la pension y passer la nuit.

M. Cornish s'était fait une réputation des plus enviable comme acteur, en Angleterre, son pays natal, aux Etats-Unis et au Canada. Durant la Grande guerre, il fit partie avec Clive Brook, acteur de cinéma, du corps des mitrailleuses. Il fut aussi avec Brook du théâtre de guerre et se joignit plus tard à la troupe de Lena Ashwell, avec laquelle il joua les principaux rôles en France et en territoire occupé.

POUR PERMETTRE . . .

(Suite de la dernière page)

ter sur paiement avancé de trois mois d'intérêt.

"Il est proposé par l'échevin Joseph Schubert que ce conseil favorise pareil amendement; qu'il le fasse savoir à Son Honneur le maire, pour que celui-ci en informe à son tour le Congrès des Maires du Canada et que, si ce congrès est d'accord, il recommande au parlement fédéral d'apporter l'amendement en question à la loi de l'intérêt, dès la prochaine session de la Chambre des Communes."

Selon toute vraisemblance, la proposition de M. Schubert aura le plus franc succès au conseil municipal, et même au comité exécutif. On pouvait voir, hier, quelques membres de l'Exécutif occupés à un relevé des emprunts de la Ville portant intérêt à cinq et à six pour cent, pour calculer au juste ce que l'adoption par Ottawa du projet de M. Schubert ferait économiser à la Ville de Montréal. Cette marque d'intérêt ne laisse aucun doute sur la faveur dont la proposition Bisset jouit à l'hôtel de ville.

Il y a longtemps que M. Schubert préconise l'abaissement du taux des intérêts que la Ville paie sur ses obligations. Toujours on lui a opposé l'inviolabilité des contrats. M. Schubert recommande, comme moyen d'arriver au but, la conversion totale de la dette à venir à ces jours-ci, il ne paraissait pas y avoir de moyen légal de réaliser ce projet.

Or, paraît-il, M. Bisset a trouvé "le joint". Pourquoi, se demande-t-il, une obligation municipale serait-elle plus inviolable que l'hypothèque du créancier? Les obligations ne sont-elles pas en réalité une hypothèque mise par la Ville sur les propriétés de ses contribuables ? Alors, il n'y a pas de différence entre hypothèque et obligation municipale. C'est exactement le point de vue de M. Schubert, que les conseillers municipaux auront ces jours-ci l'occasion de discuter.

ACCUSE DE MEURTRE

Arthabaska, Qué., 6. (P.C.)—Une accusation de meurtre a été portée aujourd'hui contre Gérard Gouin, âgé de 22 ans, domicilié à Victoriaville, Qué. Le juge Alfred Mathildon l'a condamné à subir son procès aux assises de décembre. Un jury de la cour du coroner a trouvé Gouin criminellement responsable de la mort de Joseph Tardif, un cultivateur de St-Valère de Bulstrode, dont le cadavre fut découvert dans un fossé le 6 octobre dernier. L'enquête a révélé que Gouin et Tardif avaient été vus ensemble le jour où ce dernier fut assassiné. D'après les témoins, la somme de $158 avait été retirée des goussets de Tardif quand son corps fut retrouvé.

UN CHAUFFARD . . .

(Suite de la dernière page)

l'auto monta sur le trottoir et le frappa.

Puis, tandis que les témoins de l'accident se portaient au secours des victimes, l'automobiliste tournait vers le sud, boulevard Saint-Laurent. Au dire des témoins, il accéléra même de vitesse au lieu de modérer. Sur les entrefaites toutefois, les constables Firmin Forest et E. Bordage passèrent en auto et se lancèrent à la poursuite du fuyard. Ils le rejoignirent à l'angle du boulevard Saint-Laurent et de la rue Saint-Zotique, puis le conduisirent aux quartiers généraux de la police.

Prévenus durant ce temps, le lieutenant Norbonne et les constables Gauthier et Locas se rendirent aussitôt sur les lieux et firent venir des ambulances de l'hôpital Notre-Dame et de l'hôpital Saint-Luc. A l'arrivée des médecins, les quatre victimes avaient été transportées dans un restaurant avoisinant. Toutefois, le jeune Ellis étant mort, les trois blessés seulement furent chargés dans les ambulances, et le cadavre de l'enfant fut transporté à la morgue.

Les sergents détectives Therrien et Prysky, attachés à l'escouade préposée aux meurtres, furent chargés de poursuivre l'enquête et, après avoir interrogé le chauffeur de l'auto, communiquèrent avec le coroner Lorenzo Prince. Ce dernier a déclaré qu'il tiendra son enquête dès aujourd'hui, et a ordonné que le chauffeur fut gardé à vue pour la nuit.

Une exposition historique à la gare Windsor

Photographies, peintures, dessins, lettres et documents

Depuis 50 ans

A l'occasion du cinquantenaire du parachèvement de la voie transcontinentale du Pacifique Canadien, on a organisé dans la grande salle des pas perdus de la gare Windsor, à Montréal, une exposition extrêmement intéressante de photographies, peintures, dessins, lettres et documents se rapportant aux débuts difficiles de la puissante compagnie de transport et illustrant d'une façon très instructive ses progrès et ses accomplissements en divers domaines, au cours des 50 années de son existence. Cette exposition, qui comprend quelque 300 pièces, réparties en 28 panneaux placés autour de l'immense salle d'attente de la gare, constitue une revue rétrospective du développement ferroviaire en ce pays d'un intérêt vraiment exceptionnel. C'est un chapitre d'histoire canadienne présenté sous une forme concrète et attrayante.

La pièce principale de l'exposition, celle qui attire tout de suite l'attention quand on entre dans la salle, est une grande peinture à l'huile représentant la scène historique qui se déroula dans les Rocheuses, il y a cinquante ans, lorsque Sir Donald Smith plus tard Lord Strathcona, enfonça le crampon symbolique marquant la jonction des deux tronçons est et ouest du réseau et le parachèvement de celui-ci, après seulement cinq ans de travaux.

Des documents d'une grande valeur font partie de l'exposition commémorative; on y voit par exemple une reproduction du contrat original conclu en 1871, entre le gouvernement canadien et le Pacifique Canadien, pour la construction du chemin de fer; une lettre de George Stephen, plus tard président de la Compagnie, à Sir John Macdonald, refusant d'entreprendre, aux conditions offertes, la réalisation du projet ambitieux conçu par ceux qui voulaient relier les rives lointaines de l'océan Pacifique, à celles de l'Atlantique; une copie du contrat passé en 1871 entre Sir Hugh Allan, Jay Cooke & Co. et autres pour la construction du C. P. R. Les méthodes adoptées par ces promoteurs avaient provoqué le fameux scandale qui causa, en 1873, la chute du ministère Macdonald. On voit encore nombre d'autres intéressants documents et lettres de hauts personnages mêlés au lancement de la plus grande entreprise canadienne à la fin du siècle dernier.

La collection photographique est particulièrement intéressante; elle comprend des photos illustrant la période critique de la construction du transcontinental, au nord du lac Supérieur, à travers les prairies et les Rocheuses. Certaines photos se rapportent à l'expédition militaire dirigée contre Riel en 1885; d'autres illustrent des scènes qui sont aujourd'hui du domaine de l'histoire comme, par exemple, la visite du Canada par certains grands personnages, tels Sir John Mcdonald, le marquis de Lorne, le prince de Galles, etc

Des photographies du matériel roulant à diverses époques, wagons et locomotives, montrent les progrès aussi réalisés dans cette branche du service. Quelle différence entre le luxe dont on peut jouir aujourd'hui sur les convois du Pacifique Canadien et le confort plutôt douteux qu'offraient les wagons d'il y a cinquante ans! Et quelle différence aussi dans la puissance des locomotives de 1885 et celles de 1935!

La part prise par le Pacifique Canadien et son personnel dans la grande guerre est aussi racontée par l'image. Trente-sept navires de la Compagnie, avec un jaugeage total de 329,690 tonnes, servirent l'Amirauté durant cette période troubée; 10,187 employés s'enrolèrent et 998 firent le suprême sacrifice de leur vie.

Les nombreuses pièces exposées à la gare Windsor ont été obtenues des sources les plus diverses; elles ont été disposées de manière à constituer un ensemble parfaitement coordonné.

L'exposition restera ouverte durant une semaine à Montréal, puis sera transportée en d'autres villes canadiennes. Les instituteurs et leurs élèves sont particulièrement invités à venir la visiter. L'entrée est libre.

RADIOTRONS
MARCONI
RVC
SONT EN VENTE PARTOUT

Avis est, par les présentes, donné que la Compagnie dite "THE CANADIAN HOCKEY CLUB INCORPORATED" s'adressera immédiatement au Lieutenant-Gouverneur en Conseil de la Province de Québec pour lui demander la permission d'abandonner sa charte.

Le secrétaire-trésorier,
Léo DANDURAND.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal — COUR DE CIRCUIT — No 22111. — MONTREAL ARTIFICIAL LIMBS CO LTD, corps politique et légalement incorporé ayant sa principale place d'affaires dans les cité et district de Montréal, Demanderesse contre HORTENSIUS PINSONNAULT autrefois de St-Jacques des Mineurs, Province de Québec, mais maintenant de lieux inconnus, défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Montréal, 6 novembre 1935.
(Par ordre)
B. P. AUMONT,
Député-greffier de la dite Cour.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal — COUR SUPERIEURE — No C-146400. — MARIE ANTOINETTE PREFONTAINE, fille majeure et usant de ses droits, des Cité et district de Montréal, Demanderesse vs Dame FANNIE LOTTSIN, veuve de feu Lon Markowitz et MAX MARKOWITZ, tous deux autrefois des cité et district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus, Défendeurs.

Il est ordonné aux défendeurs MAX MARKOWITZ et FANNIE LOTTSIN de comparaître dans le mois.

Montréal, 5 novembre 1935.
T. DEPATIE,
Député-Protonotaire.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal — COUR SUPERIEURE — No C-146400. — KYRIOKOS MARRIS, propriétaire de salle de billard, des cité et district de Montréal, Demandeur vs DICK BAUCHEFF, THEODORE KRISTOFF et TODOR VASILEFF KARASHAROFF et ATANASKA TODOROVA VASILLEVA du village de Butovo dans le Royaume de Bulgarie, seuls héritiers de feu Sam alias Simion Todoroff en son vivant ensemble avec Dick Baucheff et Theodore Kristeff faisant affaires en société sous la raison sociale de Crystal Popcorn Company, dans la Cité de Montréal, Défendeurs.

Il est ordonné aux défendeurs TODOR VASILEFF KARASHAROFF et ATANASKA TODOROVA VASILLEVA de comparaître dans le mois.

Montréal, 5 novembre 1935.
T. DEPATIE,
Député-Protonotaire.
DINER & POPLIGER,
Avocats du demandeur.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal — COUR DE CIRCUIT — No 22283. — EDOUARD FLAMAND, avocat, de la cité et du district de Montréal, demandeur contre LA SUCCESSION DE FEU VINCENT MARIN, J. A. M. MARIN, et ADELE MARIN, tous deux de Louisville, Kentucky, U. S. et JOSEPH MARIN de ALGER, ALGERIE, tous et seuls héritiers de feu VINCENT MARIN en son vivant de la cité de Montréal, Défendeur et LA BANQUE DE MONTREAL, corporation légalement constituée de la cité et du district de Montréal, Tierce-Saisie.

Il est ordonné aux défendeurs de comparaître dans le mois.

Montréal, le 5 novembre 1935.
(Par ordre)
B. P. AUMONT,
Député-greffier de la dite Cour

AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par Ovila Bolevert, No 2447 Notre-Dame Est, pour permission d'établir une cour à bois de sciage, sur le lot No 1375, subdivisions 3 et 4, quartier Ste-Marie, No 2447 Notre-Dame est.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les quinze jours, à:

J.-ETIENNE GAUTHIER,
Greffier de la Cité.
Montréal, 7 novembre 1935.

AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par L. H. Baril, No 1166 Bellechasse, pour permission de maintenir une busnderie publique et installer un moteur électrique de 5 c.v., sur le lot No 8, subdivisions 331 et 332, quartier St-Edouard, No 5721 St-Denis.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les quinze jours, à:

J.-ETIENNE GAUTHIER,
Greffier de la Cité.
Montréal, 7 novembre 1935.

PROCLAMATION
Journée du Souvenir

A l'occasion du 17ème anniversaire du jour de l'armistice, le LUNDI, 11 novembre 1935, je crois devoir attirer l'attention des citoyens sur le fait que l'on a officiellement exprimé le désir que la période de silence de deux minutes, à partir DE ONZE HEURES JUSQU'A ONZE HEURES ET DEUX MINUTES de l'avant-midi, soit solennellement observée afin de commémorer dignement cet événement mémorable.

A la demande des autorités fédérales, la circulation des véhicules sera interrompue pendant ces deux minutes, et des instructions spéciales ont été données à cet effet.

Les arrangements nécessaires ont été faits par l'Association des Vétérans de Terre et de Mer du Canada et la Légion Canadienne pour qu'un service commémoratif ait lieu au cénotaphe, square Dominion, à 10.55 heures de l'avant-midi, et j'engage fortement la population à assister à cette cérémonie.

Les deux minutes de silence habituelles suivront le service, et je prie les citoyens qui ne pourront se rendre au square Dominion de participer à ce témoignage de respect à la mémoire de ceux qui sont tombés sur les champs de bataille pendant la Grande Guerre. On voudra bien, pendant ce temps, EVITER de faire fonctionner les sifflets d'usines, jouer les appareils sonores des automobiles, sonner les cloches ou les timbres ou de causer tout autre bruit susceptible de troubler ce silence.

Il a été, de plus, décidé que les drapeaux occuperont le sommet des mâts pendant toute cette journée.

Le maire de Montréal,
CAMILLIEN HOUDE.

Cabinet du Maire,
Hôtel de ville,
MONTREAL, 7 novembre 1935.

CHRONIQUE DE LA NAVIGATION

Le C.P.R. fermera sa saison à Montréal avec 4 bateaux

En l'espace d'une semaine, deux paquebots et deux cargos de cette compagnie partiront d'ici — Le "Montcalm" — Le "Duchess-of-York" remonterait jusqu'à Montréal à la fin du mois

Arrivée du "Marisa-Thorden"

Le Pacifique-Canadien terminera sa saison maritime à Montréal par l'arrivée et le départ de quatre de ses navires en l'espace d'une semaine, le 20 novembre, deux paquebots et deux cargos de cette compagnie seront amarrés ensemble dans la haute partie du port.

Le paquebot "Duchess-of-Atholl" arrivera le 16 pour repartir le 22; le "Montcalm" arrivera le 20 pour repartir le 23. Ce serait le dernier paquebot du C.P.R. à Montréal cette année. Le cargo "Beaverbrae" est attendu d'Europe le 16 et doit reprendre la mer le 20 tandis que le "Beaverburn" arrivera le lendemain et repartira le 22.

On prête au Pacifique-Canadien l'intention de faire remonter jusqu'à Montréal son paquebot "Duchess-of-York" attendu seulement jusqu'à Québec, le 23. Tout dépend paraît-il de la température qu'il fera à ce moment.

Dernières cargaisons de maïs

Trois dernières cargaisons de maïs sont attendues à Montréal avant la fin de la saison maritime. Deux ont été chargées en Argentine par des navires qui approchent maintenant de notre port: le cargo grec "Michael L. Embiricos" et le cargo anglais "Innerton". La troisième cargaison provient de l'Afrique du Sud et sera mise en élévateur par le cargo américain "Robin-Hood" attendu aussi prochainement.

SS. "Lady-Hawkins"

Le paquebot "Lady-Hawkins", du Canadien National, part ce soir à minuit d'Halifax et samedi matin de Boston pour les Bermudes, les Iles sous le Vent, la Barbade, Trinidad et la Guyane anglaise avec une liste de passagers au complet et une forte cargaison de produits canadiens. Parmi les passagers, on remarque Mlle L. Saulnier, d'Arvida, Québec; Mme J.-E. Roy et Mlle E.-E. Roy, d'Halifax.

SS. "Cavelier"

Le cargo "Cavelier", du Canadien National, part de Montréal vendredi à destination de la Jamaïque, avec une cargaison de bois, d'automobiles, de farine, de chaussures, de produits pharmaceutiques et de conserves alimentaires.

SS. "Marisa-Thordén"

Ce navire finlandais qui est arrivé à Montréal le premier de tous les océaniques, cette saison, est de retour pour la première fois depuis sa mémorable escale du 15 avril dernier. Commandé par le capitaine L. Simola, il mouillait hier soir à l'entrée du port, arrivant de la Baltique avec une cargaison de pulpe, l'une des dernières cette année. C'est le capitaine Simola qui a reçu cette année la canne à pommeau d'or de MM. les commissaires du port.

Arrivant de Russie

Le cargo danois "Mathilde-Maersk" est arrivé à Montréal hier avec une cargaison partielle de fer en gueuse qu'il a chargée à Odessa, Russie, pour le compte d'une compagnie canadienne qui est la seule actuellement autorisée à importer des marchandises de Russie. C'est le deuxième arrivage de Russie effectué cette année à Montréal.

Pénétration du charbon écossais

Fort-Erié, Ontario, 6. (P.C.). — Le vapeur "Sandland", de Montréal, est arrivé aujourd'hui à Fort-Erié avec 800 tonnes d'anthracite écossais chargées à Montréal. C'est la deuxième fois cette saison qu'une consignation de charbon écossais est déchargée dans le district de la rivère de Niagara. Avant 1934, le charbon écossais ne se vendait pas par ici, à cause des importations massives du charbon de la Pennsylvanie.

* * *

Service des signaux

Montréal, 6 novembre, 1935.
8.30 P.M.

MONTREAL A QUEBEC

Longue Pte, 8. — Nuageux, ouest. Montant 11.25 a.m., St. Etienne; 11.55 a.m., Heroy; 2.35 p.m., Mapleton, arrivé; 9.45 a.m., Franklin K. Lane; 12.30 p.m., Cairnvalona, montant 1 p.m., Brick Friseli; 2.25 p.m., Britamoil & Britamoco. Descendant 1.45 p.m., R. Waddell & Barge; 1.50 p.m., Saraseo.

Cap St-Michel, 14. — Nuageux, calme. Montant 1.05 p.m., Wanstead; 1.20 p.m., Rose Helene; 1.45 p.m., Ottawalite; 1.55 p.m., Fernbrook; 2 p.m., Ankara. Descendant 1.35 p.m., Rideaulite; 2.30 p.m., Red River.

Bellmouth, 29. — Clair, ouest. Descendant 2.10 p.m., Etna.

Sorel, 39. — Nuageux, ouest. Arrivé montant 10.45 a.m., S. G. C. Safeguarder; 11.45 a.m., Trevise; parti montant 1.45 p.m., Eureka & Barge. Descendant 11.45 a.m., Easton; 1 p.m., Dixiene yacht; 1.45 p.m., Lukserfjell; arrivé descendant 10.35 a.m., D. M. No 7; 2.25 p.m., S. G. C. Verchères.

Trois-Rivières, 74. — Nuageux, ouest. Montant 9 a.m., Miron L.; 10.45 a.m., Adelphie 11.55 a.m., S. G. C. Lasorsie & Varennes & Drague no 5; 12.30 p.m., Lavaltrie & Barge; 12.30 p.m., S. G. C. Laviolette & Becancourt & Drague No 17; parti montant 1.20 p.m., Ste Thérèse arrivé descendant 2.05 p.m., Startpoint.

Pte Citrouilles, 84. — Nuageux, fort sud-ouest.

St. Jean Deschaillons, 94. — Nuageux, ouest. Descendant 2.15 p.m., Zenon C.

Grondines, 98. — Nuageux, ouest. Montant 2 p.m., Glaseus. Descendant 10 a.m., S. G. C. Frontenac & Barge; 11.05 a.m., Pictou County; 1.10 p.m., Ste-Anne Transport; 2.15 p.m., Lajeunesse; 3.25 p.m., Nordvard.

St. Nicolas, 127. Nuageux, ouest. Montant 12.05 p.m., Reginald C. 12.30 p.m., Sinfonia; 1.20 p.m., City of Dunkirk.

Québec, 135. — Averse, sud-ouest. Montant 2.05 p.m., Airthria. Descendant 10.35 a.m., Islington, arrivé descendant 2.30 p.m., Sable I.

GOLFE

Montant 12.55 p.m., Kyno, 66 milles à l'Est de Québec.

St. Jean D'Orléans, 15. — Montant 1.25 p.m., Marisothorden, 1.40 p.m., Olaf Bergh. Descendant 12.25 p.m., Livingston.

Ile aux Grues, 31. — Descendant 11.30 a.m., Bedjestan; 12.05 p.m., Norlick.

Cap Saumon, 82. — Nuageux, sud-ouest. Descendant midi, Delia.

Pointe Noire — Descendant 10 a.m., Bonneville.

Pte Au Père, 158. — Nuageux, ouest. Descendant 11 a.m., Cordelia.

Petit Métis, 179. — Pluie, nord. Montant 12.30 p.m., Empress of Britain.

Matane, 202. — Pluie, nord-est.

Riv. A La Martre, 243. — Nuageux, fort nord-ouest.

Cap Madeleine, 299. — Nuageux, nord-ouest. Montant 11 a.m., Barge.

Pte Renommée, 330. Nuageux, nord-ouest. Montant 9.30 a.m., Talaralite; midi, Mikeselm. Embericos, 200 milles à l'Est; 12.35 p.m., Elgrillo, 240 milles sud-est.

Cap Des Rosiers, 384 — Nuageux, nord. Descendant 10 a.m., Whyttelsey.

Pointe Escuminac, 466. Nuageux, ouest. Moisie. — Montant 7 a.m., Sept Iles Trader.

ANTICOSTI

P. Ouest, 332. — Nuageux, nord-est.
P. Est, 444. — Nuageux, ouest.
Cape Ray, 585. — Nuageux, sud-ouest.
P. Tupper, 581. — Brouillard sud-ouest.
Sydney, 575. — Parti montant 10.25 a.m., Domby, pour Montréal.
Pointe Plate, 595. — Nuageux, sud-ouest. Montant 10 a.m., Rascastle.
Cape Race, 885. — Clair, fort sud-ouest.
Pointe Amour, 678. — Brume épaisse lourde pluie sud-ouest.
Belle Isle, 739. — Brume sud-ouest. Montant 9.30 a.m., Duchess of Bedford, 230 milles à l'Est.

MONTREAL EN MONTANT

Lachine, 8. — Clair, nord-ouest. Descendant 10.05 a.m., Newbrundee; 11.50 a.m., a.m., Eaglecliffe Hall; 12.20 p.m., S. G. C. Argenteuil; 12.45 p.m., Edmonton. 1.15 p.m., Peter J. Campbell; 2.50 p.m., Simcoe; 3 p.m., Willowbay. Montant 10.20 a.m., Juliette & Barge.

Cascade, 21. — Clair, nord-ouest. Montant 1.30 p.m., Keybell; 1.55 p.m., Transiter.

Coteau, 33. — Clair, nord-ouest. Montant 12.10 p.m., J. Kenefick; 12.30 p.m., Surewater; 1 p.m., Algonquins; 1.50 p.m., Lotus.

Cornwall, 62. — Clair, ouest. Descendant 10.45 a.m., Glenallen; 12.45 p.m., Redcloud; 1.50 p.m., W. Niebet. Montant 10 a.m., New York News; 1 p.m., Cty of Montreal; 1.15 p.m., Komet.

Dickinsons, 72. — Nuageux, nord-ouest. Descendant 8.50 a.m., Britamolene; 10.25 a.m., Hastings; 8.35 a.m., Keywest; 12.15 p.m., Oxford; 1.35 p.m., Keyber. Montant 10 a.m., Spruce Bay; 12.35 p.m., D. Stewart; 2 p.m., Standard.

Galops, 99. — Clair, ouest. Descendant 12.20 p.m., Wellandoc.

P. Weller, 298. — Descendant 10.05 a.m., Kingdoc. Montant 10.45 a.m., Maplebay & Blue River.

P. Colborne, 321. — Clair, nord-ouest. Descendant 8.20 a.m., Geo. L. Eaton; 10.05 a.m., Coalhaven. Montant 9.30 a.m., Sandland; 11.15 a.m., Simcolite.

Sault Ste-Marie, 380. — Nuageux, léger ouest.

Excellente position financière de Gurd & Co.

S'il faut en croire une déclaration de M. Alex. McA. Murphy, président de Charles Gurd and Co., les affaires de cette compagnie sont excellentes, principalement en ce qui regarde le volume des ventes et la position financière liquide de la compagnie. Il est vrai toutefois qu'il n'y a pas d'améliorations sensationnelles, comparativement aux années précédentes. Le dividende sur les actions de priorité a été amplement gagné toutefois.

Navires dans le port

Navire et tonnage	Capitaine	Agence	Amarré à
Invella, 3,135	J. B. Rue	Furness	quai 31
Allende, 3,158	H. Richards	Whitney	quai 10-N
Brant-County, 3,054	N. Brevik	County Line	hangar 19
Sonnavind, 2,994	L. J. Lindstol	County Line	quai 39
Reedpool, 2,994	J. R. Ferguson	Can. Import	quai 11-S
Calumet, 4,462	Arrowsmith	Dempster	hangar 17
Idefjord, 2,572	M. Anajon	C. N. SS.	quai 40
Norefjord, 1,917	A. Inversen	C. N. SS.	hangar 12
Cubano, 3,639	O. Gundersen	C. N. SS.	quai 41
Koeln, 4,534	H. Hild	County Line	hangar 18
Blairangus, 2,649	R. M. Beedie	McL. Kennedy	quai 28
E.-Frisell, 2,562	M. Asklof	C. N. SS.	à l'ancre
Ingerfem, 2,360	R. Johannesen	Mt. Shipping	quai 9-S
D.-of-R'm'd, 11,521	H. A. Moore	C. P. SS.	hangar 8
Bjonn, 3,353	P. Pedersen	County Line	hangar 10-A
Cavelier, 2,213	A.-E. Leblanc	C. N. SS.	hangar 14
Orégon, 2,900	E. Jorgensen	Furness	hangar 47
Fanad-Head, 3,285	G. Pinkerton	McL. Kennedy	quai 35
Silverspruce, 2,109	R. Larsen	Whitney	quai 8-N
England-Maru, 4,227		Mt. Shipping	Bickerdike
Hopecrest, 3,106	J. Hardy	Furness	hangar 6
Sonja, 1,206	A. C. Duhn	Mt. Shipping	hangar 44
Beaverford, 6,060	D. Robertson	C. P. SS.	hangar 9
Ld-Strathcona, 4,184	W. L. Clibborn	Dom. Coal	à l'ancre
Salacia, 3,308	J. Pollock	Reford	hangar 25
Goldmouth, 4,275	W. E. Dolton	Furness	quai 104
Andania, 8,391	F. J. Burd	Cunard	hangar 3
Alaunia, 8,448	E. J. Rodgers	Cunard	hangar 2
Trocas, 4,277	W. Gibson	Furness	quai 103
Belle-Isle, 1,159	J.-J. Deslauriers	Furness	hangar 6-A
M.-Maersk, 1,205	J. Hansen	Mt. Shipping	jetée 3
M.-Thorden, 2,662	L. Simola,	Furness	à l'ancre
Heroy, 1,803	I. Danielsen	Ocean D. SS.	quai 9-N
Cairnvalona, 2,071	W. J. Thompson	Furness	hangar 4

En partance	Manifeste	Destination
Lukesfjell, 1,114 — H. Johnsen	Brock SS. — 788	Rotterdam
Herleik, 1,114 — Markussen	Kyle SS. — 789	T.-Neuve
Ingola, 2,392 — C. Hugham	Whitney — 790	Londres
F.-K. Lane, 4,091 — J. W. Fraser	Imp. Oil — 791	Caripito
Treworlas, 2,867 — W. T. Care	N. Z. SS. — 792	Avonmouth
M.-Citizen, 3,003 — F. D. Struss	Furness — 793	Manchester
Heimvar, 2,745 — L. J. Larsen	Whitney — 794	Baltimore

Partis : Nordvard, Start-Point.

LE PARACHEVEMENT DU PACIFIQUE CANADIEN

● Il y a exactement cinquante ans jeudi, le 7 novembre, que fut prise cette photo historique, représentant la cérémonie qui se déroula dans les Montagnes Rocheuses, à Craigellachie, lors de la jonction des deux tronçons est et ouest du Pacifique Canadien et la fin de la construction du premier chemin de fer transcontinental. On voit sur cette photo Sir Donald Smith, plus tard Lord Strathcona, enfonçant le dernier crampon, Sir Sandford Fleming, Sir William Van Horne, le major Rogers, James Ross, Arthur Piers, John McTavish, le guide Tom Wilson et un groupe d'ouvriers employés aux travaux de construction.

CHRONIQUE OUVRIERE

Amendements à apporter à la loi des contrats collectifs

M. Léonce Girard donne un intéressant aperçu sur l'interprétation de cette loi relativement aux derniers jugements rendus. — Les avantages que les unions doivent en retirer

L'hon L.-A. Taschereau

Le jugement rendu hier par le juge J.-O. Lacroix, dans le cas des barbiers, relativement à la carte de compétence, montre clairement une déficience dans la loi et indique le remède à y apporter par un amendement à la législation. Le juge en donnant à une association indépendante le droit d'émettre des certificats de qualification, reste sans aucun doute dans les limites de la légalité.

"Il n'en reste pas moins vrai que ce jugement révèle une situation d'une incroyable absurdité. Si n'importe quelle association peut émettre un certificat de qualification, la conclusion évidente est qu'il ne peut être controlé. Dix "cabochons" accomplis, à qui le bureau des examinateurs du comité conjoint et les organisations reconnues par ce dit comité auront refusé une carte pour raison d'incompétence absolue, pourront se former en association et s'octroyer à eux-mêmes ces certificats.

"Le jugement, dont nous ne contestons pas la valeur, fait ressortir une seconde absurdité en ce qui a trait à la compétence. Un homme travaillant seul, d'après ce jugement, n'aurait pas besoin de certificat de qualification. Dans toutes les lois ouvrières, on a toujours considéré le mot "ouvrier", dans son véritable sens "d'operarius" c'est-à-dire de toute personne qui travaille de ses mains. En effet, ne faut-il pas autant de compétence, pour faire une coupe de cheveux passable, à un homme travaillant seul qu'à un ouvrier au service d'un autre ou ayant des employés sous ses ordres.

Amendements à la loi

"Ce jugement nous indique donc clairement aux amendements très urgents qu'il est nécessaire d'obtenir dès la prochaine session provinciale. Le premier doit être apporté à l'article 10 et stipuler, que seuls les membres d'une association de salariés, "reconnue expressément par le comité paritaire" seront dispensés de l'examen prévu par le comité conjoint.

"Le deuxième aura pour but de déterminer clairement que *toute personne travaillant de ses mains*, doit être considérée comme un ouvrier, et par conséquent sujette à la loi. Ceci devra être bien spécifié dans les clauses 10 et 10a de la loi de l'extension des conventions collectives de travail.

"Nous prions les représentants des groupements ouvriers désireux d'appliquer dans tous les domaines la loi de l'extension des conventions collectives et de protéger les ouvriers sérieux contre les exploiteurs de tout genre de bien étudier les jugements rendus dans les causes relatives à l'extension juridique et d'en tirer le plus grand profit possible pour le bien de leur organisation.

"Il n'y a aucune crainte à avoir. L'hon. L.-A. Taschereau, premier ministre de cette province, nous a déclaré encore au début de la semaine dernière, que la loi des conventions collectives était dans les statuts et qu'elle y demeurerait. Il nous a promis qu'il appliquerait tous les amendements nécessaires, afin d'assurer la stricte observance de notre loi, dès la prochaine session provinciale. Alors ayons confiance et tirons le plus grand profit de tous les jugements rendus contre cette loi.".

Carte de compétence

"Le jugement du juge Lacroix, dans le cas des barbiers, relativement à la carte de compétence, montre clairement une déficience dans la loi et indique le remède à y apporter par un amendement à la législation. Le juge en donnant à une association indépendante le droit d'émettre des certificats de qualification, reste sans aucun doute dans les limites de la légalité.

Les cordonniers

A sa dernière réunion, le syndicat de la cordonnerie, a offert un vote de sympathies à M. Wilfrid Demaisne, à l'occasion de la mort de sa soeur; à M. Noël Gervais, à l'occasion de la mort de son fils; et à la famille de M. Adélard Métaillé, mort récemment.

Les officiers convoquent tous les représentants des sections du syndicat, afin de procéder à l'élection générale, comme suit : lundi, section féminine; mardi, comité exécutif; mercredi, sections des monteurs et des machinistes; vendredi, sections des tailleurs de cuir et des "treesors". Lundi soir également, le syndicat tiendra une assemblée spéciale pour les ouvriers de la "Dependable Slippers", à 8 heures, au No 1231 est, rue De Montigny.

Conseil des Métiers et du Travail

Le conseil des Métiers et du Travail se réunira ce soir en séance régulière, à 8 heures, à l'hôtel Mont-Royal. On y discutera des questions d'une importance particulière.

Employés de bureau

L'Association des employés de bureau de la province de Québec tiendra une grande assemblée demain soir, à 8 heures, à la Palestre nationale, 840 est, rue Cherrier. Des orateurs expliqueront le but de cette association, ses moyens d'action et les avantages que l'on peut en retirer. Il y aura une partie récréative comprenant musique, chant et récitation.

Cercle Léon XIII

Le cercle Léon XIII des syndicats catholiques se réunira ce soir, à 8 heures, au No 1231 est, rue DeMontigny. On procédera à l'élection des officiers pour la nouvelle année.

Bureaux des examinateurs

Les bureaux des examinateurs des syndicats des latteurs de bois et menuisiers, siégeront ce soir, entre 7 heures et 9 heures, au No 1231 est, rue DeMontigny, pour l'émission de la carte de compétence.

Convocations

Aux syndicats catholiques: Le Cercle Léon XIII.

Aux unions internationales : Le Conseil des Métiers et du Travail, à 8 heures, à l'hôtel Mont-Royal.

Charpentiers de navire et calfat, local 178, à 8 heures, au Monument national.

65e anniversaire chez les typos

Le 23 novembre, l'Union Typographique Jacques Cartier No 145 fêtera son 65e anniversaire. Je laisse à d'autres, plus autorisés que moi, le soin de retracer son histoire, ses luttes, ses difficultés et sa marche en avant malgré les obstacles qui se présentent aussi bien dans la vie des organisations que dans celle des individus.

C'est principalement aux jeunes que je m'adresse. Sans vouloir diminuer en rien le rôle des anciens qui nous ont tracé la voie et sur lesquels nous devons prendre exemple car n'ont-il pas lutté pour nous rendre le chemin plus facile, il n'en reste pas moins (et c'est une loi inéluctable) que la survivance des organisations comme celle des familles ne peut être assurée que par l'apport de sang nouveau.

Jeunes typographes au début de votre carrière, joignez-vous à nous. Quelles que soient vos croyances ou votre race, l'Union Typographique Internationale vous ouvre ses portes et vous offre la multiplicité de ses avantages concrets en plus de la force morale qui résulte de l'union des gens de même métier.

Le 23 novembre prochain, à l'hôtel Windsor aura lieu un bal suivi d'un goûter, afin de fêter dignement et galement les 65 années d'existence de l'Union Typographique Jacques Cartier No 145. Si vous êtes membre de notre union, je ne vous dicterai pas votre devoir le plus élémentaire: assister à cette fête. De plus, efforcez-vous d'être nos meilleurs propagandistes en recrutant des invités.

En faisant de cette fête un succès, non seulement vous rendez un service à votre union, mais en définitive, c'est à vous-mêmes que vous le rendez, puisque cette occasion, qui se présente rarement, vous permettra de discuter votre force, votre nombre et votre bonne volonté.

Venez nous prouver en vous joignant à nous, que la jeunesse typographique de Montréal, malgré les soucis et les vicissitudes du moment, a su conserver bon pied et... bonnes dents.

(Comm.)

Réunion des pâtissiers

La section des pâtissiers des ouvriers de la boulangerie, se réunissait très nombreuse hier soir, pour entendre les divers orateurs et pour l'élection de ses officiers.

M. Philippe Girard, président du conseil central, fit l'historique des organisations ouvrières et démontra quels avantages on en avait retirés. Il expliqua en dernier lieu comment on pouvait bénéficier d'un contrat de travail d'après la loi des conventions collectives.

M. l'abbé Jean Bertrand, aumônier général des syndicats, exposa le travail fait chez les deux autres sections, des vendeurs de pain et ouvriers de l'intérieur. "Vous pouvez bénéficier de ces mêmes avantages, dit-il, si vous appartenez à une organisation puissante, capable de revendiquer vos droits".

Furent élus aux charges d'officiers: MM. H. Panchaud, président; C.-L. Auger, vice-président; Guy Lussier, secrétaire-archiviste; G. Dominique, secrétaire-financier; Réal Taillefer, trésorier; Robert Wyritch, sergent d'armes. MM. H. Panchaud, C.-L. Auger, Guy Lussier, Ernest De Nobile et E. Courval, représenteront la section, au comité exécutif général.

Les gantiers

Les ouvriers de la ganterie, section des "gros gants" assistaient nombreux à leur réunion hier soir. On constata une augmentation de vingt-cinq membres relativement à la dernière assemblée. M. Philippe Girard, président du conseil central, y adresse la parole et démontra les avantages qu'il y a d'appartenir à une organisation.

On procéda ensuite à l'élection des officiers de la nouvelle section. Ont été élus, MM. Alphonse Paquin, président; Maurice Drainow, 1er vice-président; François Trottier, 2e vice-président; Théo. Gravel, secrétaire-archiviste.

UN CRAMPON HISTORIQUE

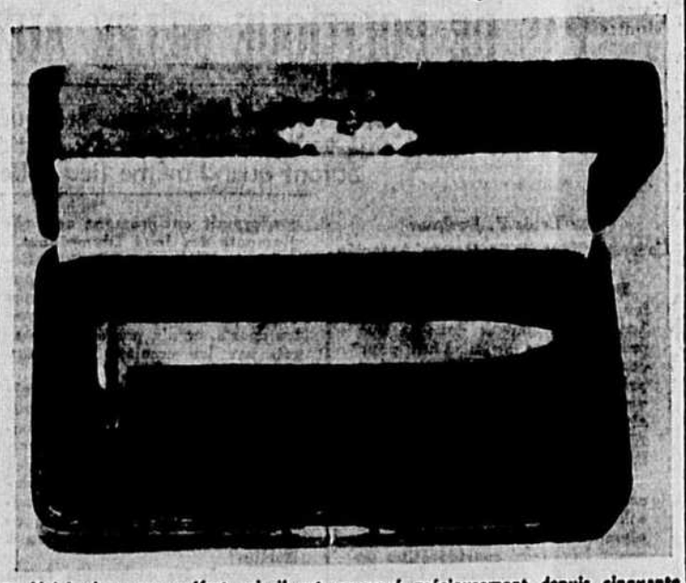

● Voici, dans son coffret, où il est conservé précieusement depuis cinquante ans, le crampon qu'enfonça à Craigellachie Lord Strathcona, le 7 novembre 1885, [illegible] la [illegible]ement de la voie transcontinentale du [illegible]. Ce crampon historique est aujourd'hui en possession de Sir Edward Beatty, président de la grande compagnie de transport. C'est un simple crampon de fer. (Photo C.P.R.)

AVIS DES POSTES

Le directeur régional du service postal, M. Victor Gaudet, désire attirer l'attention du public sur le fait que le "Jour du Souvenir" 11 novembre, le couloir du bureau principal sera ouvert entre 8 h. du matin et 7 h. du soir.

Les guichets de la poste restante, des renseignements, de la recommandation et des timbres poste, seront ouverts au public entre 8 h. du matin et midi.

Il y aura une distribution du courrier dans la matinée dans toute la ville et les municipalités desservies par facteurs. La levée des boites à lettres de rues se fera à 8 h. du matin, midi, 4 h. de l'après-midi et 7 h. du soir.

Les dépêches seront expédiées à destination comme à l'ordinaire.

Toutes les succursales seront ouvertes au public entre 8 h. du matin et midi.

Feu Mme J.-A. Primeau

Hier matin, à l'âge de soixante ans, est décédée à sa demeure, 1635 avenue Aird, Maisonneuve, Madame veuve J. A. Primeau, née Albertine Beauchamp. Elle laisse dans le deuil quatre fils : Lucien, Jean-Guy, Paul-Emile et l'abbé Roméo Primeau; trois filles : Jeanne, Simone et Yvette; deux belles-filles: Madame Lucien Primeau et Madame Jean-Guy Primeau; une belle-soeur: madame J. E. Carmel, trois beaux-frères: Dr Ernest Primeau de Marieville; J. E. Carmel et Joachim Primeau; un petit-fils: Yves Primeau, deux petites-filles: Micheline et Lise Primeau.

Les funérailles auront lieu vendredi le huit courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure à 8 heures 15 pour se rendre à l'Eglise du Très-Saint-Nom-de-Jésus où le service sera célébré à 8 heures 30 .

Statistique minotière

Figurent ci-après les quantités de céréales transformées dans les minoteries canadiennes durant le mois de septembre (chiffres du mois correspondant de 1934 entre parenthèses): blé, 6,932,568 (6,202,164) boisseaux; avoine, 1,151,068 (1,024,845); maïs, 218,914 (156,337); orge, 68,880 (71,113); sarrasin, 10,373 (16,404); grains divers, 1,134,815 (1,035,672).

La production de farine durant le mois considéré a atteint 1,535,189 barils contre 1,385,205 en septembre 1934. Les exportations sont passées de 369,320 barils à 395,640.

Venez visiter aujourd'hui l'EXPOSITION HISTORIQUE

dans la salle des pas perdus — Gare Windsor

50 ANS d'HISTOIRE CANADIENNE

7 novembre 1885 — 7 novembre 1935

Photographies, documents, peintures et dessins d'un intérêt historique exceptionnel. ● Le public, les institutions et les écoles sont les BIENVENUS.

Cette exposition durera une semaine
ENTREE LIBRE

PACIFIQUE CANADIEN
LA PLUS GRANDE ORGANISATION DE VOYAGES AU MONDE

LE SUCCES DE L'ENTREPOSAGE FRIGORIFIQUE

Dépend d'un entrepôt moderne, bien outillé et pourvu de toutes les facilités permettant une réfrigération scientifique et soignée.

L'ENTREPOT D'EMMAGASINAGE DES COMMISSAIRES DU HAVRE

Réunit toutes ces conditions et se trouve avantageusement situé pour le commerce local et étranger.

TAUX EXTREMEMENT MODERES

Pour tout renseignements, s'adresser aux

Commissaires du Havre de Montréal

MArquette 3781 (de 9 a.m. à 5.30 p.m.)
Bureau de l'Entrepôt Frigorifique
HArbour 0806 - - - - HArbour 4810 - - - - HArbour 8040

CHICAGO ET AMERKS DE N.-Y. OUVRENT LA SAISON DE LA N.H.L.

DUTTON ALIGNE UNE EQUIPE DE PREMIER ORDRE CONTRE HAWKS

Il croit avoir le meilleur club qui ait jamais représenté N.-Y. en dix ans

Ouellette aide

La présence du plus fort compteur de l'Internationale améliore le club de Loughlin

La tâche assez longue de présenter au public amateur le personnel complet de la N.H.L. pour la saison 1935-36 commence ce soir à Chicago où les Black Hawks et les Américains ravigotés par Red Dutton ouvrent les hostilités.

Les dernières des huit équipes de la ligue commenceront leur saison samedi prochain le 16 novembre, et la plupart des autres clubs auront joué deux fois avant que ces retardataires, les Maroons et les Bruins, fassent leur apparition sur la glace à leur premier match de la campagne.

Les Américains, qui ont été sensationnels aux matchs-exhibitions qu'ils ont joués jusqu'ici, quitteront Chicago aussitôt après le match ce soir, et se dirigeront vers Toronto, où ils aideront les Maple Leafs à ouvrir leur saison samedi soir.

Dutton, qui a pris la direction des Amerks après que Joe Simpson eût démissionné à la fin de la dernière saison, présentera un alignement rempli de nouvelles figures à Chicago, particulièrement sur les lignes d'avants.

Les lignes d'attaque

L'une de ces lignes sera composée de Nels Stewart, Harold Cotton et Harry Oliver, tous des vétérans et habiles à déjouer les gardiens de buts adversaires. Stewart a été acheté de Boston et le rapide Cotton, de Toronto. Afin de leur faire de la place, les Amerks ont renvoyé Normie Himes et Rabbit McVeigh.

Nels Stewart

Une autre ligne sera formée de Sweeney Schriner, Art Chapman et Lorne Carr; Fred Hergerts, Carl Voss et Tommy Anderson sont sur la troisième ligne d'avants. Dutton croit qu'il a en mains la meilleure équipe qui ait jamais porté les couleurs des Américains.

Le petit Roy Worters est toujours dans les filets, et la défense est composée de Dutton, Joe Jerwa, Al Murray et Bill Brydge.

Chicago n'a pas changé

Eddie Ouellette, qui a dominé les compteurs des Tecs de London l'hiver dernier, est la principale attraction à l'alignement des Black Hawks. Le propriétaire Frederic McLaughlin et le gérant Clem Loughlin sont satisfaits de l'équipe qui a terminé en troisième position de la Section Américaine la saison dernière.

Lorne Chabot

Howie Morenz, Johnny Gottselig et Mush March forment la première ligne d'avants, et Doc Romnes, Paul Thompson et Don MacFayden la seconde. La troisième est composée de Tommy Cook, Norman Locking et Louis Trudel. Tous ces joueurs étaient avec les Hawks l'hiver dernier.

Lorne Chabot ne sera pas dans les buts ce soir à la suite d'une blessure au genou, et Mike Karakas le remplacera, protégé par Marty Burke, Art Coulter, Alex Levinsky et Art Wiebe à la défense.

Archambault dans les buts des Vics

Edmond Archambault, le gardien de buts l'an dernier avec le Canadien, a finalement opté pour le Victoria après que la Q.A.H.A. lui eut accordé le droit de joueur pour qui il voulait, en dépit du fait qu'il eut précédemment signé une carte pour le club Lafontaine.

Archambault a déclaré qu'il serait dans les filets des Vics dimanche après-midi quand ceux-ci feront leur second match de l'année contre les Royaux.

LE HOCKEY

Hier soir:
EXHIBITIONS
Canadien 4, Boston 2.
Springfield 4, Boston Cubs 0.
New Haven 6, Pittsburgh 3.
Rangers 6, Maroons 3.

Ce soir:
LIGUE NATIONALE
Américain à Chicago.
LIGUE INTERNATIONALE
Détroit à Windsor.
Buffalo à London.

Le classement
GROUPE SENIOR

	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Verdun	2	0	0	8	2	6
Royal	1	0	0	2	1	2
Canadien	1	1	0	4	4	2
Ottawa	0	0	0	0	0	0
McGill	0	1	0	0	2	0
Lafontaine	0	1	0	2	6	0
Victoria	0	1	0	2	3	0

WARD DONNE UN UN TRIOMPHE 6-3 AUX MAROONS

Il compte trois buts et est la grande vedette des siens contre Rangers

Deux majeures

Winnipeg, 6. (P.C.) — Dans un match rudement contesté les Maroons ont remporté une victoire, 6-3, sur les Rangers de New-York, ici ce soir pour égaliser le compte dans la série d'exhibitions entre les deux clubs de la ligue Nationale. Les Rangers ont gagné la première 3-1.

Les deux clubs se sont livrés à une terrible attaque dans la dernière période alors que Maroons ne gardaient qu'un homme sur la ligne bleue. Trois buts ont été enregistrés en moins d'une minute, dont deux pour les vainqueurs.

Jimmy Ward a paru en vedette chez Maroons en comptant 3 points Russell Blinco, Joe Lamb et Cy Wenthworth ont enregistré les autres, Bill Cook et son jeune frère Bun ont compté chacun un point pour Rangers. Treize punitions ont été données au cours du match, dont neuf au cours de la première période.

L'exhibition venait à peine de commencer que Lynn Patrick, du New-York, et Dave Trottier vinrent en collision. Le bâton de Trottier a frappé Lynn à la figure et le gros centre a paru prêt à commencer la bataille. Cependant le coup de poing qu'il tenta d'asséner à son rival n'a pas eu d'autre résultat que de lui valoir la première des deux majeures données au cours de la soirée. Bert Connolly a eu l'autre lorsqu'il blessa accidentellement Allan Shields.

Sommaire:

Maroons: Buts, Beveridge; défenses, Wentworth, Evans; centre, Smith ailes, Ward, Northcott; subs: Blinco, Lamb, Trottier, Conacher, Shields, Miller, Gracie, Marker.

Rangers: Buts, Kerr; défenses, Heller, Johnson; centre, Boucher; ailes, Bill Cook, Bun Cook; subs: Dillon, Patrick, Murdock, Ayres, Brydson, Mason, Keeling, Connolly.

Arbitres. "Steamer" Maxwell, "Windy" Lyndon.

BRADDOCK CREE UNE MAUVAISE IMPRESSION

Seattle, 6. — James-J. Braddock champion poids-lourd du monde a donné une exhibition de trois rounds contre un partenaire d'entrainement devant une foule de 4,000 amateurs mais il n'a impressionné beaucoup par son exhibition de boxe. On a remarqué cependant qu'il portait à son entrée dans l'arène une robe de chambre d'un bleu très joli, un maillot d'une grande blancheur et un bedon bedonnant.

Ottawa présente un alignement menaçant

Ottawa, 6. (P.C.) — Il ne reste plus aux Sénateurs que deux joueurs à engager avant qu'ils ne commencent leur saison 1935-36 dans le groupe de hockey Sénior.

Le manager James P. McCaffrey a annoncé que ceux dont les noms suivent avaient signé leur contrat: Maynard Peterkin, Pop Irvin, Stan Pratt, Norman Olsen, Polly Drouin, Rod Lorrain, Tag Millar, George Green, du club de l'an dernier, ainsi que Jacques Moussette, Lloyd Grant, Joe Shields, et Pete Devine qui porteront les couleurs d'Ottawa pour la première fois samedi soir contre les Canadiens dans la partie d'ouverture du club local.

Jack Draper, qui a paru à l'entrainement avec Maroons à Winnipeg et John Wilkinson, joueur de défense régulier l'an dernier, se disputent la position de défense, tandis que le joueur qui fera meilleure figure dans les quelques pratiques qu'aura le club avant samedi sera appelé à signer son contrat pour la dernière position d'avant qu'il reste à remplir.

LE BRAS DROIT DE DUTTON

"Rosie" Helmer

Tandis que "Red" Dutton sera le joueur-gérant des Américains de New-York au cours de la prochaine saison, il n'aura pas à assumer toutes les charges et à voir à tous les petits détails qui peuvent s'offrir au cours d'un match. L'agressif Dutton dirigera la politique du club, mais "Rosie" Helmer, un joueur de l'ouest du Canada qui connait le hockey et les joueurs de hockey, servira d'instructeur du club. Il a assisté Dutton au cours de l'entrainement de pré-saison du club à Oshawa, près de Toronto.

Remplacer Seibert, un gros problème pour les Rangers de Lester Patrick

L'arrivée de Vern Ayres et de Glen Brydson apporte du sang nouveau à une machine qui commence à vieillir. — Lester ne tolèrera pas de faiblesses

(Ceci est le huitième d'une série d'articles qui pronostiquent des chances des clubs de la ligue Nationale au cours de la prochaine saison.)

New-York, 6. — Les amateurs de hockey verront quelques changements dans l'alignement des Rangers de New-York quand ils feront leur entrée sur la glace contre les Maple Leafs de Toronto, lors de l'ouverture de leur saison dans la Ligue Nationale ici le 14 novembre.

Bill et Bun Cook, avec Frankie Boucher comme centre, le trio qui a compté le plus de points dans la Nationale, formeront de nouveau la première ligne d'attaque. Murray Murdoch, rapide ailier qui n'a pas manqué une partie depuis neuf saisons dans la ligue majeure, et Ching Johnson, l'étoile sur la défense, paraîtront aussi en lice quand Rangers entreront en hostilités.

L'équipe aura cette année la plupart de ses joueurs de l'an dernier.

Quelques-uns d'entre eux ne feront peut-être pas aussi bonne figure que lorsque les Rangers ont terminé troisièmes dans le circuit américain l'an dernier, mais Les Patrick compte sur ses nouvelles recrues pour remédier à ces lacunes possibles.

Le petit Artie Somers, le vétéran de Winnipeg au jeu spectaculaire, et Bill McKenzie sont disparus. A leur place Rangers se sont assuré les services de Vernon Ayres et de Glen Brydson, ex-joueurs des Aigles de Saint-Louis aujourd'hui démembrés. Ayres, l'un des meilleurs joueurs du circuit, sera certainement d'un grand aide à l'équipe de l'instructeur Patrick. Earl (Si) Seibert, le redoutable joueur de défense des Rangers l'an dernier, n'a pas encore signé contrat, mais on s'attend à ce que les arrangements soient faits à son sujet avant que ne débute la saison.

Earl Seibert

Harold Starr et Ott Heller, joueur substitut, complètent la ligne de défense, tandis que Davey Kerr, brillant gardien de buts de Toronto, prendra poste dans les filets.

Les amateurs de l'an dernier, Lynn Patrick, fils du manager, Bert Connolly et Charlie Mason, formeront la seconde ligne d'attaque et l'on attend beaucoup d'eux. Murdoch et Cecil Dillon formeront la troisième ligne d'attaque avec Butch Keeling.

Cependant, tandis que ce peloton a paru assez bon l'an dernier pour passer en semi-finale de la coupe Stanley, le manager Patrick déclare qu'il ne se contentera pas de cette équipe à moins qu'elle affiche une certaine supériorité.

SPRINGFIELD BLANCHIT LES BOSTON CUBS 4-0

Paul-Marcel Raymond aide la victoire des siens d'un but

Québec, 6. (P.C.). — Les Indiens de Springfield, nouveaux-venus de la ligue de hockey canaméricaine, ont remporté leur deuxième victoire consécutive sur les Cubs de Boston, 4-0, dans un match-exhibition à l'Aréna local ici ce soir. Les Indiens ont blanchi les Cubs 1-0 lundi soir.

N'ayant pas scoré dans la première période, les Indiens ont compté trois fois dans la deuxième et en ont ajouté un dans la dernière. Whitey Fields a compté le premier but sur une passe de Saunders et de Toupin, tandis que Hub Wilson, ex-amateur de Montréal, a compté le deuxième par un long lancer du milieu de la patinoire. Toupin a enregistré le troisième but et Marcel Raymond a compté le dernier.

Sommaire:

SPRINGFIELD — Buts: Cox; Défenses: Bourgault et Speyer; Centre: Fields; Ailes: Toupin et Lafrance. Subs.: Doran, Leroux, Alexandre, Saunders, Brennan, Raymond.

BOSTON — Buts: P. Jackson; Défenses: McCully et Portland; Centre: Hergersheimer; Ailes: Besseler et Olake. Subs.: Davie, Carrigan, W. Jackson, Bauer, Lespi, Harnott, Johnson.

Arbitres: Derouin et Chevalier.

Première période

Pas de point.
Punitions: Leroux, Carrigan.

Deuxième période

1.—Springfield: Fields (Lafrance-Toupin) 4.55
2.—Springfield: Wilson 16.16
3.—Springfield: Toupin 19.23
Punition: Portland.

Troisième période

4.—Springfield: Raymond (Bourgault) 7.08
Punition: Aucune.

Stoefen sera encore avec Bill Tilden

New-York, 6. (P.A.) — Bill O'Brien, promoteur de tennis professionnel, a annoncé aujourd'hui que Lester Stoefen, de Los Angeles, avait signé un contrat pour faire une tournée au cours de l'hiver prochain, sous la direction d'O'Brien.

Stoefen a commencé la tournée de 1935 au mois de janvier dernier avec Bill Tildon, Ellsworth Vines et George Lott, mais il a dû se retirer vers la fin de février à la suite d'une attaque d'influenza. Tilden et Vines ont aussi signé leurs contrats pour la prochaine tournée.

FREW MANQUERA A UX CANADIENS PLUS D'UN MOIS

L'examen d'hier révèle bien une fracture. — Lépine sera absent durant une quinzaine

Aussitôt revenus à Montréal, hier matin, Pete Lépine et Irvin Frew, deux des Habitants blessés au cours du match contre Boston lundi soir à Halifax, sont allés à l'hôpital St-Luc demander aux médecins le verdict final. Ils en sont revenus condamnés, Frew à au moins cinq semaines de repos, Lépine à une quinzaine d'inaction. Dans chaque cas, on a diagnostiqué la fracture, pour Lépine de la main, pour Frew, de la clavicule.

Même si, sans eux, les Canadiens ont réussi à tirer vengeance des Bruins, hier soir, la situation dans laquelle Sylvio Mantha est placée n'est pas des plus intéressantes. Frew, qui bataillait pour une position à la défense et semblait s'en être décroché une, forcera Mantha à aller lui-même à la ligne bleue au besoin. Lépine, dont le jeu offensif et défensif est encore le plus solide au centre que connaissent les Tricolores, devra être remplacé tant bien que mal. Heureusement son absence sera de plus courte durée que celle de l'ex-Aigle de Saint-Louis, passé aux Habitants au cours de la dispersion de pré-saison.

L'Internationale à sa dixième saison

L'ouverture dans deux villes ce soir amène deux nouveaux clubs au circuit

Windsor, 6. (P.C.) — Quatre des huit clubs de la ligue de hockey Internationale ouvriront la dixième saison de la ligue demain soir, et le président John D. Chick de Windsor croit que la saison sera l'une des meilleures qu'aura connues la ligue dans toute son histoire.

Les Olympiques de Détroit, qui ont remporté le championnat de la ligue l'an dernier, ouvriront leur saison ici demain soir dans une partie contre les Bulldogs de Windsor. L'autre ouverture de la ligue prendra place à London, Ont., où les Bisons de Buffalo feront la lutte aux Tecumsehs de London.

Samedi soir trois autres clubs joueront leur partie d'ouverture. Les Bulldogs iront à Cleveland jouer contre les Indiens et les Etoiles de Syracuse ouvriron la saison à Rochester contre les Red Wings. Pittsburgh, le dernier des huit clubs à entrer en action, fera son ouverture dimanche soir contre Syracuse.

LES POINGS VOLENT DANS LES MINEURES

Cinq majeures décernées pendant que New-Haven bat Pittsburgh 6-3

Niagara Falls, Ont., 6. — Il n'y a pas eu d'aménités ce soir quand les joueurs de New Haven et de Pittsburgh se sont rencontrés dans une exhibition que les Aigles de New Haven ont gagnée 6-3.

Les bâtons et les poings ont volé durant toute la soirée et deux batailles générales ont été servies pour compléter le tout. Ossie Asmundson, des Aigles, a reçu une punition de match tandis que Collings a reçu deux majeures. Scotty Martin et Eddie Owens ont aussi reçu des majeures.

Le club de la Canaméricaine a eu l'avantage tout le temps avec une meilleure défense et de meilleurs avants.

Sommaire:

NEW HAVEN — Buts: Moore; Défenses: Reid et McGoldrick; Centre: Jackson; Ailes: Heximer et Collings. Subs.: Mitchell, Beisler, Homes, Forslund, McFadden, Gray, Roubel, Asmundson.

PITTSBURGH — Buts: Starke et Baxter; Défenses: Fraser et Owens; Centre: Hudson; Ailes: E. Roche et D. Roche. Subs.: McCabe, Martin, Walker, Goulet, Piché, Lilly, Jack, Ranger, Leblanc.

Arbitre: George Pennie.

Première période

1.—New Haven: Forslund 12.00
2.—New Haven: Jackson (Mitchell) ... 15.50
Punition: Mitchell.

Deuxième période

3.—Pittsburgh: E. Roche 13.06
4.—New Haven: Forslund (Himes) 15.22
5.—New Haven: Roubel (Reid) 18.45
Punitions: Asmundson (match), Collings (2 majeures), Martin (majeure), Owen (majeure).

Troisième période

6.—Pittsburgh: McCabe ..... .47
7.—New Haven: Collings (Jackson-McGoldrich) 8.01
8.—New Haven: McGoldrich (Roubel) .. 15.05
9.—Pittsburgh: Goulet 16.05
Punition: D. Roche.

IL A VITE PRIS LA TETE DES COMPTEURS

JEAN-LOUIS BOURCIER

Le gros artilleur qui patrouille l'aile gauche pour les Leafs de Verdun n'a eu besoin que de deux matchs pour prendre la tête des compteurs du groupe senior, une position à laquelle il est habitué depuis deux saisons. Il domine avec quatre buts et deux assistances, serré de près par son copain, Brown.

LE TRIO DES LEAFS TIENT LES DEVANTS

Les premières statistiques du Groupe Senior après deux séances concèdent la première place chez les compteurs à Jean-Louis Bourcier, des Maple Leafs de Verdun, à qui quatre buts mardi soir ont donné un total de six points, deux de plus que n'en a son plus proche rival, George Brown. La vigueur offensive de la première ligne d'Arthur Therrien est encore plus démontré par le fait que Colomban Ethier détient la troisième position du classement.

Voici les statistiques:

	B.	A.	Pts	P. en m.
Bourcier, J., Ver.	4	2	6	0
Brown, Ver.	3	2	5	0
Ethier, Ver.	1	2	3	2
St-Germain, Royal	1	1	2	0
Neville, Royal	1	1	2	0
Latraverse, Canadien	1	1	2	0
L. Lafontaine, Lafontaine	1	0	1	0
Delisle, Lafontaine	1	0	1	0
Shaughnessy, Victoria	1	0	1	0
Farmer, Victoria	1	0	1	2
Blanchard, Canadien	1	0	1	2
Pilon, Canadien	1	0	1	0
Malenfant, Canadien	1	0	1	4
Wilson, Lafontaine	0	1	1	0
Farquharson, Victoria	0	1	1	0
K. Murray, Victoria	0	1	1	2
O'Connor, Royal	0	1	1	2
Boudreau, Canadien	0	1	1	0
Burnie, Canadien	0	1	1	0
Brunet, Verdun	0	1	1	0
Areand, Verdun	0	1	1	4
Philbin, Verdun	0	1	1	2
Houde, Canadien	0	0	0	x7
Elie, McGill	0	0	0	2
Martel, Verdun	0	0	0	2
Mundey, Royal	0	0	0	2
Titcombe, Royal	0	0	0	6
McQuisten, Royal	0	0	0	2
Orlando, Canadien	0	0	0	2
Shore, Canadien	0	0	0	2
Hills, Victoria	0	0	0	x5
Ranger, Canadien	0	0	0	2
Goupille, Lafontaine	0	0	0	4
R. Lafontaine, Lafontaine	0	0	0	4
Fortin, Lafontaine	0	0	0	4
Bissell, Victoria	0	0	0	2
McCurry, Victoria	0	0	0	2

x—Indique une majeure.

LES GARDIENS

	M.	B.	Moy.
Martel, Verdun	2	2	1.000
Séguin, Royal	1	1	1.000
Bourque, Canadien	2	4	2.000
Tennant, McGill	1	3	2.000
Gagnon, Victoria	1	3	3.000
Bouvrette, Lafontaine	1	6	6.000

LES HABITANTS ONT RAISON DE BOSTON, 4 A 2

Mondou, Larochelle, Haynes et Goldsworthy prennent Thompson en défaut

Série nulle

Charlottetown, 6. (P.C.) — Les Canadiens de Montréal sont sortis sur un pied d'égalité avec les Bruins de Boston dans leur série d'exhibitions de pré-saison dans les Maritimes en battant ces derniers ce soir par le score de 4-2. Après une lutte serrée, une puissante attaque des Tricolores dans les deux dernières minutes de jeu leur valut deux points Chaque club a gagné deux matchs et l'autre a été nul.

Les équipes s'en vont à Québec où deux matchs seront joués avant l'ouverture de la saison régulière.

Armand Mondou

C'est la troisième période qui a été la perte des Bruins. Le compte était 2-2 quand le rapide Leroy Goldsworthy, ancien allier de Chicago, a pris le palet près de sa ligne bleue, l'a porté jusqu'aux environs de Tiny Thompson et a décoché un coup en boulet qui a pris le gardien de Boston en défaut. Le caoutchouc n'a pas quitté la glace dans sa course vers le fond des filets.

Quelques secondes avant la cloche Paul Haynes a rendu la victoire des siens plus certaine quand il s'est emparé d'un palet abandonné, a filé jusqu'à Thompson et à bout portant a compté le plus beau but de la soirée.

La solide défense bostonnaise de Babe Seibert et Eddie Shore, qui, l'an dernier, a porté presque seule le fardeau défensif des Bruins, a fréquemment été remplacée ce soir par Roger Jenkins et Teddy Graham qui ont fait du beau travail.

Shore a préparé le premier but du match. près avoir arrêté une attaque Canadienne il a patiné jusqu'à la défense adverse et là a passé à Shannon Ce dernier s'est frayé un chemin jusque vers les buts et n'a pas donné de chance à Cude. Sept minutes se sont écoulées dans la seconde période avant que Canadien égale le compte grâce à Armand Mondou.

Dans la troisième Larochelle a pris une passe de Runge pour déjouer Thompson mais cinq minutes plus tard Alex Motter a égalé le compte au cours d'une mêlée. Ce semblait devoir être match nul quand, en deux minutes, les Habitants ont compté les buts décisifs.

BOSTON — Buts: Thompson; Défenses: Shore et Siebert; Centre: Wieland; Ailes: Beattie et Clapper. Subs.: Sands, Riley, Motter, O'Neil, Kaminsky, Shannon, Cowley, Graham, Jenkins.

CANADIENS — Buts: Cude; Défenses: Lesieur et Pugle; Centre: Haynes; Ailes: McGill et Gagnon. Subs.: Runge, Joliat, Mondou, G. Mantha, Goldsworthy, Bennett, Filmore, Couture, S. Mantha, Buswell, Larochelle.

Première période

1.—Boston: Shannon (Shore) 6.30
Punition: Aucune.

Deuxième période

2.—Canadien: Mondou (Goldsworthy) . 7.37
Punition: Beattie.

Troisième période

3.—Canadien: Larochelle (Runge) 2.37
4.—Boston: Motter 8.40
5.—Canadien: Goldsworthy 18.59
6.—Canadien: Haynes 19.42
Punitions: Beattie, Shore.

Stocks de maïs importé

Voici comment les stocks de maïs importé en entrepôt canadien le 25 octobre se répartissent entre les diverses provenances (chiffres d'il y a un an entre parenthèses): Etats-Unis, 1,189 (6,378,280) boisseaux; Argentine, 601,866 (43,167); Sud-Africain, 1,865,296 (619,118).

LES
MAGASINS
FASHION-CRAFT
Lechasseur, limitée
MAISON ESSENTIELLEMENT CANADIENNE-FRANCAISE
CONCESSIONNAIRES DES CELEBRES VETEMENTS
"Fashion-Craft"
DE FABRICATION CANADIENNE-FRANCAISE
Tous nos ouvriers sont syndiqués

PAS DE POLITIQUE MELEE AUX OLYMPIADES

Le président du comité international olympique critique l'attitude des Etats-Unis et assure que même s'ils veulent s'abstenir d'y participer les Jeux Olympiques auront quand même lieu à Berlin.

Par Louis P. Lochner
Correspondant de la Presse Associée

Berlin, 6. P.A.) — Adolf Hitler et le comte Henri Baillet Latour sont entrés dans la lice pré-olympique aujourd'hui pour combattre un mouvement qui a pris naissance aux Etats-Unis, qui voudraient que les Jeux olympiques de 1936 soient transférés dans un autre pays que l'Allemagne.

Après qu'Hitler eut donné son assertion personnelle que les athlètes et les visiteurs aux olympiades seraient reçus avec courtoisie, sans considération de race ou de religion à laquelle ils peuvent appartenir, le comte Baillet Latour, président français du comité international des Jeux olympiques, a déclaré qu'une enquête secrète avait révélé que l'Allemagne se conformait entièrement aux règlements des Jeux Olympiques.

La campagne contre l'Allemagne, affirma-t-il, a été conduite pour des motifs politiques qui n'ont aucune relation avec les sports, et n'a pas été supportée par les comités nationaux des autres nations.

"Nous ne pouvons nous en tenir à ça", ajouta-t-il, "parce que toutes ces objections ont été basées sur des erreurs et de nombreux mensonges. En de telles circonstances, le comité international n'a pas le droit ni aucune raison de s'opposer à ce que les Olympiades aient lieu à Berlin."

"D'après les recherches faites on doit convenir que l'Allemagne a suivi à la lettre les règlements des Jeux", a dit le comte.

"Même en supposant que l'Allemagne ait dérogé aux règles, chose qui n'est pas vraie, dans ce cas l'équipe allemande des Jeux pourrait être disqualifiée mais ça ne changerait rien à l'endroit où doivent se dérouler les Jeux. L'endroit pour les Jeux est choisi uniquement et exclusivement par le comité olympique international.

"J'irai même jusqu'à dire que si l'union athlétique amateur des Etats-Unis vient à refuser de donner son approbation aux athlètes qui veulent participer aux Jeux de Berlin, le comité international acceptera l'approbation du comité olympique américain.

"Si quelqu'un décide de ne pas venir à Berlin c'est son affaire, mais ce n'est pas faire preuve de grand esprit sportif que de tenter d'empêcher les autres d'y aller. Le comité international olympique refuse de mêler les sports à la politique."

ix nouveaux champions juniors provinciaux sont couronnés au C.P.R.A.A.A.

coups de plume par Roland BEAUDRY

faudrait pas s'en faire, l'ami Max !

A peine relevé d'une série d'opérations qui l'ont tenu entre iraps durant plusieurs semaines, l'ami Max Larocque s'of- e d'une déclaration de la Q. H. A. A. qui lui "accorde la per- ion" d'assister à ses assemblées futures.

Max n'est pas plus pointilleux qu'un autre mais il trouve tout ême étrange la façon de procéder ; président de la ligue Mt- l il a le droit de délibérer comme représentant accrédité. De mission" il se moque comme l'an quarante, et l'existence de gue garantit ses droits.

Là où Max à tort, à notre sens, c'est de songer à se prévaloir s privilèges ou de ses droits, comme on voulra les appeler. Convalescent, il n'a pas sa place autour de la table de l'au- e Q. A. H. A., surtout si les décisions qu'elle tire de ses délibé- ns sont toutes semblables à sa plus récente sur le cas d'Ar- nbault. Nous ne voyons rien qui puisse ravigoter un homme é de porter sa part du fardeau de pareilles inepties.

L'an dernier, quand il s'est agi de protéger les intérêts des médiaires au sujet de la location des matchs éliminatoires, a fait des bras et des coudes mais ça n'a pas empêché ses gues de l'A. H. A. de changer du tout au tout une décision s avaient prise plus tôt.

Cette année, en l'absence, heureusement, de notre Max, ils prêtent les règlements comme ils le veulent et laissent à un ur qui a déjà signé une carte, le droit d'aller jouer ailleurs s'il . En principe il n'y a rien de mal à cela mais pour des gens dans le passé se sont montrés si carrément à cheval sur la e des règlements, le changement d'attitude est déconcevant.

Que Max ne s'en fasse pas. Même s'il n'a que la "permis- " d'entrer aux conclaves des gouvernants du hockey amateur la province, sa réputation n'en souffrira pas.

* * *

Les joueurs des Green Bay Packers sont mis à l'amende de chaque fois s'ils sont surpris à avaler même une gorgée de e... on leur en permet une bouteille le dimanche, mais pas e une gargarisme alcoholique le samedi, après un match... Strong, l'as de l'équipe de football professionnelle de New- k, sera mis à l'essai par les Dodgers de la ligue de baseball onale le printemps prochain... il a déjà fait une tentative troit qui lui a d'ailleurs rapporté beaucoup... un poignet turé en jouant, mal replacé par un médecin, lui a valu une pensation de $75,000 après un long litige légal... les dom- es ne semblent pas motivés s'il peut revenir au jeu... Evar nson, l'ex-voltigeur des White Sox qui a abandonné le bas- quand les Sox l'ont cédé à Louisville, tient maintenant épi- à Galesburg, Ill... Connie Mack a eu un total de 19 lan- s sous l'uniforme des Athlétiques au cours de la saison... frères Hudkins, Ace, Art et Clyde ont une écurie qui parti- aux courses du Texas... Ace est l'ex-pugiliste en vedette le sobriquet de Nebraska Wildcat.....

* * *

Jeux Olympiques deux fois disputés

Si ça se continue les Jeux Olympiques seront disputés deux une fois à Berlin et une fois sur les fils télégraphiques qui re- t les deux continents.

Encore là les Etats-Unis espèrent avoir la suprématie mais ur faut jouer de ruse avec de bien plus rusés qu'eux, ces mes- rs de l'Europe Centrale, habitués à vivre sur un volcan, et ement plus "calés" qu'eux en tactique. Ces derniers viennent donner une preuve en laissant l'oncle Sam brûler sa poudre u'à ce qu'ils soient prêts à lui répondre. Ils sont apparem- t d'avis que le moment est venu de lâcher une bordée de re- ailles.

Unis pour une fois, la France et l'Allemagne dominent les nseurs des Olympiades avec plus qu'un semblant de raison. uvre commencée il y a près d'un demi-siècle par le baron rre de Coubertin, ne devrait pas être abandonnée à moins de ons probantes et jusqu'ici les adversaires américains des jeux Berlin n'ont guère contribué autre chose à la discussion que dithyrambes sur Hitler et sa politique.

Que le Fuhrer ne soit pas guidé par leurs principes, et que politique soit telle qu'elle antagonise une bonne part des fils a libre Amérique se comprend facilement ; le "melting pot" a vé une bonne partie de ses ingrédients chez Israël. La presse ricaine, subventionnée en bonne partie des des Juifs, n'a pas on elle non plus d'être tendre à l'égard des Nazis.

S'ils laissaient toutefois la sphère de la théorie pour entrer s le domaine du pratique nos voisins seraient mieux d'évaluer ombre de leurs représentants Olympiques que la politique alle- de a atteints. Si la proportion est suffisante très bien. s comme elle ne sera qu'infime pourquoi tempêter si fort, sur- si Hitler admet tout le monde, sans distinction de race ou de eur comme il semble disposé à le faire depuis quelque temps.

La meilleure vengeance serait encore de faire avaler leurs s aux Nazis en leur servant quelques bonnes victoires non- ennes.

* * *

William Harridge, président de la ligue Américaine, a offi- ement annoncé hier l'engagement de deux nouveaux arbitres r la prochaine saison... l'un d'eux savait depuis longtemps , et nous l'avons dit, qu'il montait en grade... c'est Cal Hub- l, le meilleur juge de l'Internationale... l'autre, C. E. Johns- vient de l'association américaine où il était sous contrat de- sept saisons... Charles Donnelly a reçu son congé de Har- pour faire place aux nouveaux venus... l'on s'attend aussi que "Firpo" Marberry ne revienne pas..... Si les projets actuels ne changent pas, le Derby du Kentucky disputé le 2 mai 1936 à Churchill Downs... Bing Crosby, aspire à devenir propriétaire célèbre sur le turf, a au moins vé un bon entraineur... c'est Albert Johnson qui dirige son ie..... La ligue Internationale de hockey vient de tirer de son homo- e au baseball l'idée de donner un prix en argent aux clubs qui aux éliminatoires le printemps prochain... $4,000 seront es entre les quatre clubs... chacun recevra $500 pour être enu aux semi-finales, les vainqueurs de la première série heront chacun $500 additionnels et finalement le vainqueur finale touchera un autre mille dollars... les champions se ageront ainsi $2,000 en plus de leur part habituelle des ttes.....

parti d'huîtres du C. P. Lachine, hier

parti d'huitres du Cercle Pa- al de Lachine est venu ajouter itre succès à la liste déjà bien ie des diverses organisations de rganisme. Une foule nombreuse livertie tout en faisant honneur mollusques. Cette soirée était la présidence d'honneur de M. le chanoine J. Victor Thérien, tandis que M. Adrien Ouellette présidait activement. Il y a tout lieu de féliciter les organisateurs de cette réunion et tout particulièrement le directeur du C.P.L. M. l'abbé Aurèle Parrot. Une franche gaieté a régné au cours de la soirée. Nous remarquions dans la foule, S. H. le maire Anatole Carignan, M. Raoul Deslauriers, le chef de Police Georges Durocher, le grand chevalier J. Wilfrid Bélanger et nombre d'autres.

HAWKS AJOUTENT DE LA COULEUR A LEUR UNIFORME DE 1936

Les uniformes des Black Hawks de Chicago seront quelque peu différents de ceux de l'an dernier cette saison. Les épaulettes et les bas des gilets noirs sont séparés, d'abord, par deux bandes étroites de couleur vermillon et sur la poitrine par une large pièce couleur peau de daim. La tête d'Indien sera entourée de noir avec les lettres en blanc comme toujours, mais la figure de l'Indien sera rouge cette année et ses trois plumes sont orange, jaune et verte. La culotte est de couleur peau de daim, avec de petits pavillons blancs et noirs sur chaque cuisse; les bas sont de la même teinte, avec des raies noires et rouges, de même que les gants qui ont des franges aux poignets.

HALIFAX SONGE A ALLER AUX OLYMPIADES

Wolverines ne peuvent toutefois pas songer à rester dans le Big Four Maritime

Déclaration de Conn

Halifax, 6. (P.C.) — Les Wolverines d'Halifax, détenteurs de la coupe Allan, ne joueront pas dans la ligue de hockey des Maritimes cette année, mais représenteront le Canada aux Jeux Olympiques si l'on trouve l'argent nécessaire, a annoncé ce soir le manager Jack Conn.

Le manager laisse directement aux mains du "gouvernement provincial, de la ville et des marchands" de fournir les fonds nécessaires pour supporter les champions.

"Si les fonds nécessaires sont amassés avant le 1er janvier 1936, date où le club doit être réorganisé s'il va jouer aux Olympiades, a-t-il dit, les Wolverines, renforcis par quelques joueurs choisis par le comité olympique, entreprendont une tournée du Canada et de l'est des Etats-Unis pour s'assurer une condition physique nécessaire et un jeu d'ensemble afin qu'ils fassent brillante figure sur l'autre continent.

Tout fut tenté

"Les Wolverines ont tenté tout en leur pouvoir pour que Halifax soit représenté dans le Big Three et ont fourni aux amateurs d'Halifax des exhibitions telles qu'on a rarement eu l'occasion de voir antérieurement.

"Trois membres de l'équipe de l'an dernier, Frank Graham, Frank Lavigne et Mickey MacGlashen, ont décidé aujourd'hui d'accepter l'offre de jouer avec l'ancien instructeur des Wolverines, Red Stuart, à Frood Mines, dans le nord de l'Ontario.

"Avec le départ d'Owen Lennon, pour London, Ont., et celui de Ronald Hidson pour Détroit, il est impossible avec le reste des joueurs de former un club capable de fournir opposition adéquate à Saint-Jean et à Charlottetown, et les joueurs qui seront ajoutés à l'équipe pour aller jouer aux Jeux Olympiques ne pourront pas jouer dans la ligue des Maritimes.

Première demande d'aide

"Cette année quand Saint-Jean a fait la lutte à un club de la coupe Allan, un organisateur de cette ville a fait un profit net de $8,000. Nous n'avons jamais demandé aux amateurs d'Halifax de supporter les Wolverines autrement que par leur patronage aux matchs, et s'ils désirent voir les Wolverines d'Halifax représenter le Canada aux Jeux Olympiques, leur aide matériel est maintenant nécessaire.

"Le gouvernement provincial offre une somme de $1,000 à cette fin et le premier ministre Angus L. Macdonald est complètement en faveur de l'idée et prétend que les Wolverines doivent représenter le Canada à Berlin.

"Je désire remercier le premier ministre Macdonald pour son assistance désintéressée dans le maintien du club en équilibre depuis l'an dernier et je regrette cependant que sa confiance dans le club entier ait été violée par quelques-uns des joueurs."

JOE MARSH RENCONTRE SONNY JONES A OTTAWA

Joe Marsh qui, aux dires de son gérant Sam Gibbs est reconnu officiellement par la Commission Athlétique comme le champion poids léger du Canada, rencontrera Sonny Jones, le 12 novembre, à Ottawa dans le match principal de la séance organisé à l'occasion de la venue du sensationnel Joe Louis dans la capitale.

Sam Gibbs a vainement tenté d'obtenir une place pour son protégé sur le programme de lundi prochain à l'Aréna car il n'a pu en venir à une entente avec les promoteurs quant aux conditions. Gibbs a toutefois réussi à bâcler une rencontre pour Greggie Gregerson, un autre de ses protégés, pour le 15 à Québec. Le champion poids mouche du Dominion défendra son titre contre Kid Lacasse de Québec.

TOURNOI DE BALLE AU MUR A LA PALESTRE

Dimanche le 10 novembre, aura lieu à la Palestre Nationale, l'ouverture du tournoi éliminatoire de la Balle au mur. Plusieurs équipes en feront partie, ce qui veut dire que ce tournoi sera des plus intéressants. Le public est cordialement invité. Entrée gratuite.

Voici les noms des joueurs de chaque équipe.

Equipe "A"—L. Lamontagne, C. Colleu, C. Demers, A. Legault, T. Casey, A. Béland, M. Mailloux, R. Archambault.

Equipe "B"—L. Provost, B. Demers, J. P. Latour, P. Panneton, N. Fortier, M. St-Martin, D. Perras, M. Deschamps.

Le sujet de la discussion

Paul Gauthier

C'est parce que le jeune as de l'Ouest, gardien de buts des champions juniors du pays l'an dernier, n'a pas encore obtenu le droit de jouer dans l'est, pour le Canadien de Billy Boucher, que l'imbroglio actuel existe entre le groupe senior et la Q.A.H.A. Boucher comptait sur Gauthier comme gardien régulier; maintenant qu'il n'est plus assuré de l'avoir il aimerait garder Edmond Archambault dans son équipe.

Adams fait revivre une vieille coutume

Détroit, 6. — Quand les Red Wings de Détroit étaient à faire leur entrainement préliminaire pour l'ouverture de la ligue de hockey Nationale, le manager Jack Adams a fait revivre une vieille coutume qui était d'usage au temps des fameux compteurs d'autrefois, en faisant élever une cible pour la pratique de ses joueurs. C'est une cible en toile, de la dimension des filets, avec des trous aux endroits les plus difficiles à atteindre. Adams a offert des prix à ceux qui ont obtenu le plus de points.

Sad Sam Jones est congédié par Dykes

Les White Sox le renvoient après une longue carrière de 22 saisons

Chicago, 6. (P.A.) — Samuel Pond Jones, mieux connu dans le baseball sous le sobriquet "Sad Sam" a reçu aujourd'hui son congé définitif des White Sox de Chicago.

Le vétéran, qui était le plus vieux des joueurs de baseball à l'âge de 43 ans, aura peut-être la chance de revenir en lice avec quelqu'autre club, mais s'il décide de laisser la partie, il aura laissé derrière lui un grand record qui fera l'idéal des futurs joueurs de baseball.

"Sad Sam" a lancé durant 22 saisons consécutives dans la ligue Américaine, portant successivement l'uniforme de Cleveland, Boston, New-York, Saint-Louis, Washington et Chicago.

LONDON VEND ALBERT HOLWAY AUX FALCONS

London, Ont., 6 (P.C.) — Poursuivant leur plan qui consiste à faire place à la jeunesse dans le club, les Tecumsehs de London ont vendu ce soir le vétéran Albert (Toots) Holway aux Falcons de Cleveland.

Quoique la vente ait eu lieu un peu avant l'ouverture de la ligue Internationale, elle n'était pas attendue. Les Shamrocks de Pittsburgh avaient aussi porté une attention spéciale sur Halway.

WAYNE WRIGHT RESTE EN TETE DES JOCKEYS

New-York, 6. — Avec encore 43 jours de courses pour finir l'année, quatre jockeys sont en lice pour décrocher les honneurs de l'année 1935.

Wayne Wright, de Rexburg, Idaho, est actuellement en tête avec 171 victoires. Joe Wagner, de Lexington, le suit de près avec 167. Charley Stellman a piloté jusqu'à présent 165 vainqueurs et R. Neves arrive quatrième avec 160 victoires.

TURVILLE, L'ECHEVIN VEUT RESIGNER

Hamilton, Ont., 6. — L'échevin Frank Turville, as de football des Tigers de Hamilton, a annoncé aujourd'hui qu'il quitterait le conseil de ville à la fin de l'année. Turville, qui est avocat, a ajouté que son étude était devenue trop importante pour qu'il continue à faire de la politique municipale. Il a été élu il y a un an.

Un des miracles du maquillage...

Une plaignante que tous prenaient pour la fille d'un pauvre mari

Joseph Dubois, 4529 rue Boyer, courbé par l'âge, avait à répondre hier, devant le juge Amédée Monet, à une accusation de refus de pourvoir. Une très jolie femme s'avance pour témoigner et le tribunal surpris demande:

—Mais vous n'êtes pas la femme du prévenu ?

—Oui, Votre Honneur.

—Il y a longtemps que vous ne vivez plus ensemble ?

—Juste 28 ans.

Les plus férus auraient donné à la plaignante à peine 30 ans. Le pauvre homme de mari explique son cas au tribunal:

—Je ne travaille plus et c'est de sa faute. A l'hôtel de ville, où j'étais, ma femme en faisant saisir mon salaire m'a fait perdre la seule position que je pouvais avoir à mon âge avancé.

Le juge Monet demande à la plaignante si elle a des questions à poser à son mari. Cette dernière, qui n'a rien oublié, de répondre:

—Si je le questionnais je n'aurais que des imbécilités à lui dire. Et puis il a vendu sa maison à son fils pour se protéger.

—Votre Honneur, s'écrie le vieillard, avant de perdre ma position j'avais gagné $96 et il me fallut payer $54 en frais parce que ma femme avait saisi mon salaire.

—Je n'ai plus de maison ,reprend la femme, et je demande justice.

Le tribunal décide:

—Madame, c'est à vous de prouver que votre mari travaille. Je ne suis pas ici un professeur de droit pour vous donner des cours. La plainte est renvoyée.

ACQUITTEMENT

Raymond Lacoste, 1070, rue Ste-Elizabeth, était traduit hier devant le juge Amédée Monet pour y répondre à l'accusation d'avoir recelé un briquet et une montre, le tout évalué à $1.50 et propriété présumée d'un M. Goldstein. La police trouva dans les poches du prévenu les objets du délit. Le plaignant n'a pas pu cependant les reconnaître comme étant sa propriété. Me J. A. Meunier en défense fit entendre son client, qui raconta avoir acheté la montre et le briquet d'un certain Jacques Jourdain, arrêté depuis pour le vol de ces objets, mais Lacoste se défend bien d'avoir su que la montre et le briquet étaient volés. Bien qu'il ait déjà été condamné 7 fois, le président du tribunal renvoya la plainte de recel déposée contre lui, car l'on n'a pas prouvé que les marchandises étaient volées et par conséquent, si elles n'étaient pas volées elles ne pouvaient être recelées.

Entendez les meilleures vedettes de la radio dans leur meilleur programme
REMPLACEZ
les lampes usagées de votre radio par les véritables
RADIOTRONS
MARCONI
RVC

UNE SALLE COMBLE ASSISTE A DES SEMI-FINALES ET DES FINALES DES PLUS CHAUDEMENT DISPUTEES

Malgré l'acharnement des adversaires à vouloir se détruire, un seul knockout est enregistré, comme S. Tessler doit abandonner au deuxième round, contre M. Richman

Une coupe à Stuart

Le jeune boxeur du club Montcalm reçoit le trophée décerné au vainqueur du plus beau combat de la soirée, après avoir triomphé de Stan Newly

Dix nouveaux champions juniors de la Province ont été couronnés hier soir au local du C.P.R.A.A.A., devant une salle comble. Les semi-finales et les finales qui ont été disputées ont fourni aux spectateurs de nombreuses émotions et ont été contestées au possible pour la plupart et malgré l'acharnement des adversaires à vouloir se détruire mutuellement, un seul knockout a été enregistré. S. Tessler a dû abandonner au deuxième round de son combat contre M. Richman, en semi-finale, après avoir été martelé de coups depuis le début. Il a quitté le ring la figure ensanglantée et avait peine à se tenir sur ses jambes.

Le meilleur combat de la soirée a été sans contredit celui que se sont livré Paul Stuart du Montcalm et Stan Newly des Victoria Rifles. Stuart s'est finalement assuré la décision, par la plus faible des marges, en terminant le match par une attaque forcenée. Son adversaire, tout ébahi de cette ruée, n'a pu contenir le flot de droits et de gauches qui s'abattait sur lui.

Stuart a la coupe

Stuart a reçu une coupe pour le meilleur combat de la soirée à la suite de cette brillante performance. Ce trophée était présenté par le C.P.R.A.A.A. et Stuart a été chaleureusement applaudi lorsqu'il est monté dans le ring après le dernier combat pour recevoir cette récompense.

Vainqueurs comme vaincus ont reçu chacun un trophée du club, à la fin de chaque combat des finales.

Un autre combat intéressant est celui que se sont livré Ed. Bettenson et Fred Chandler. Tous deux étaient à bout de forces lorsque le gong a annoncé la fin du match, et Bettenson a remporté la décision, fort contestée.

A. Gascon a battu C. Harding par décision, mais les spectateurs ont hué lorsque l'arbitre a annoncé le vainqueur. Le combat avait été chaudement disputé du commencement à la fin et il était très difficile de se prononcer quant au vainqueur.

Pat Sullivan, de l'University Settlement a complètement déclassé son adversaire, R. Palmquist, du Central "Y", à la finale de la classe 160 livres. Palmquist n'a réussi qu'avec peine et misère à terminer un combat durant lequel il a été bombardé constamment de droits et de gauches. Les crochets de Sullivan à la mâchoire l'ont surtout affaibli, mais il a lutté courageusement.

Les poids lourds

Le dernier combat de la soirée mettait en présence deux adversaires des plus disproportionnés. A. Offshitzer, un pachyderme pesant 220 livres, a malmené G. Brain, lourd de 170 livres, et qui paraissait tout petit à côté de lui, durant trois rounds, remportant aisément la décision. Le combat a été interrompu au milieu du troisième round lorsque Offshitzer a frappé son adversaire alors que celui-ci avait un genou en terre. Brain s'est reposé quelques instants et est revenu encaisser de nouveau. Offshitzer, très lent sur ses jambes, a amusé la foule en manquant son coup à plusieurs reprises. Brain, qui savait sans doute quel dommage pouvaient lui faire ces poings gigantesques, a su éviter la plupart des coups, mais ceux qui ont atteint leur cible l'ont affaibli considérablement.

Sommaire :

Semi-finales

Classe 100 livres: S. Newby, Victoria Rifles bat G. Vardon, Iverley, déc. P. Stuart, Montcalm bat W. Mackay, C.P.R., décision.

Classe 118 livres: F. Chandler, C.P.R. bat J. Simpson, décision; E. Bettenson bat F. Billingham, décision.

Classe 126 livres: M. Richman, Section Nord, Y, bat S. Tessler, Y.M.H.A., K.O.T., deuxième round.

M. Sheffren, Y.M.H.A. bat H. Baltin, Y.M.H.A., décision.

Classe 147 livres: F. Brown, Y.M.H.A. bat D. Ross, Central "Y", décision.

J. Lachapelle, Richelieu bat J. Grimshaw, Griffintown, décision.

Finales

Classe 100 livres: Roger Joly, St-Alban's bat S. Charbonneau, C.P.R. décision.

Classe 160 livres: M. David, University Settlement bat D. Walters, Y.M.H.A., décision.

Classe 112 livres: Paul Stuart, Montcalm bat Stan Newly, Victoria Rifles, décision.

Classe 118 livres: Ed. Bettenson, C.P.R. bat Fred Chandler, C.P.R., décision.

Classe 126 livres: Moe Richman, Section Nord, Y.M.H.A. bat Mike Sheffren, Y.M.H.A., par défaut.

Classe 125 livres: A. Gascon, Iverley bat C. Harding, Central Y, décision.

Classe 147 livres: J. Lachapelle, Richelieu bat L. Brown, Y.M.H.A., décision.

Classe 160 livres: G. Sheehan, Iverley bat E. Choquette, Montcalm, décision.

Classe 175 livres: Pat Sullivan, University Settlement, bat R. Palmquist, Central "Y", décision.

Classe poids-lourds: A. Offshitzer, Y.M.C.A. bat G. Brain, Central "Y", décision.

Braves essaient de se réorganiser

Charles-F. Adams réunit les actionnaires et veut prélever une somme de $350,000

Boston, 6. — La tâche gigantesque de reconstruire l'édifice financier des Braves de Boston a été entreprise aujourd'hui quand Charles F. Adams, vice-président et plus fort détenteur d'actions du club, s'est réuni avec plusieurs autres intéressés de la ligue Nationale pour discuter de la réorganisation. Les rumeurs qui voulaient que Francis Murphy, de Nashua, prenne le contrôle du club, ont été démenties par Adams. Murphy, financièrement intéressé aux Braves depuis des années, était à la réunion.

Adams a déclaré que lui et ses associés tenteraient dans un avenir prochain de tirer $350,000 parmi les actionnaires. S'il ne réussit pas, les Braves seront donnés à la ligue Nationale qui devra en disposer. "Quel que soit le résultat de nos conférences d'ici une quinzaine" a dit Adams "s'il faut que le club change de mains je demanderai à la ligue d'agir comme intermédiaire de façon à ce que le club puisse aller au plus haut enchérisseur."

J.-D. ROLLAND FETE PAR SES AMIS LE 15 AU CAFE ATHENES

C'est vendredi soir prochain au Café D'Athènes qu'aura lieu le grand parti d'huîtres offert en l'honneur de J. D. Rolland, sportsman bien connu dans les cercles sportifs amateurs de la métropole et propriétaire de la taverne Café de la Paix, rue Ste-Catherine près de St-Denis.

Cette soirée promet de remporter un franc succès et se déroulera sous la présidence d'honneur de M. Larue, gérant d'affaires du Café de la Paix, et de M. Latulippe, bijoutier bien connu dans le nord de la ville.

Un groupe d'artistes vient d'être engagé et les personnes qui se rendront au parti d'huîtres de vendredi prochain auront en outre l'occasion d'assister à un vaudeville sans pareil. Les dames sont admises à cette fête. Pour informations s'adresser au Café D'Athènes, rue St-Laurent ou au Café de la Paix, rue Ste-Catherine.

ZIG-ZAG
LE TABAC À CIGARETTES À PRIX POPULAIRE..

HILLS & UNDERWOOD
LONDON DRY GIN
UNE DOUBLE DISTILLATION EN ASSURE LA QUALITÉ

Distillé et embouteillé en entrepôt par le Consolidated Distilleries Limited, Corbeyville
Propriétaires des Distilleries Corby et Wiser

Boone et Ripple en faveur dans le choix du plus utile de la ligue Internationa

LEGUME REPETE A PIMLICO SUR UN MILLE ET 1-16

Chargé de six livres de plus qu'à son dernier départ il bat Hindu Queen par un nez

Pimlico, 6. (P.A.) — Legume, qui sous un léger fardeau de 98 livres a récemment remporté le handicap Monocacy, a porté six livres de plus aujourd'hui et a triomphé dans le handicap classifié de Pimlico, pour chevaux de classe "A", sur une distance d'un mille et un seizième. Le fils d'Epinard âgé de trois ans a fourni un valeureux effort dans les foulées ultimes pour ne triompher que par un nez de Hindu Queen, pouliche appartenant à A. G. Vanderbilt. Chatmoss, portant les couleurs de Mme T. E. Proctor, a pris le troisième argent une longueur en arrière.

Cette épreuve constituait l'un des trois handicaps classifiés. Les chevaux ont été classés par le secrétaire Frank J. Bryan, A. G. Weston et Edward Brennan. Un pourcentage a été tiré des classements des trois hommes. La course vedette classifiée a mis en lice six chevaux et elle était si bien balancée que Chatmos avait la même cote que le vainqueur quand il s'est rendu à la barrière pour le départ.

Legume a couvert la distance en 1.46 et a été piloté par Nick Wall.

LES RESULTATS

ARLINGTON DOWNS

Première course, course Wagg.: 1. Exchange Club 112, Beck, 12.60, 6.10, 2.80; 2. Edward Caperton, 4.80, 2.70; 3. I See 109, Haas, 2.60. Temps 1.14. Torcheen, Tornillo, Little Van, Denver Lad, Peter Pepper ont aussi couru.

Deuxième course, course Wagg.: 1. Empress Yvonne, Smith, 30.90, 21.30, 13.50; 2. Betty Wee 110, Chinn, 11.90, 7.20; 3. Princess Queen 112, Sena, 16.10. Temps 1.13 1-5. Bettina H., Gretna B., Bonnie Pan, Up to Date, Rosy Dreamg, Donna Peep, Starkist ont aussi couru.

Troisième course, course Wagg.: El Bandido 112, Corbett, 10.40, 5.00, 3.70; 2. Bartering Kate, Johnson, 4.70, 3.30; 3. No Saint 107, Caperton, 3.60. Temps 1.11 3-5. Wizard, General Pulaski, Dornoch, Sun Idol, Dark Seeker, Strieken ont aussi couru.

Quatrième course, course Wagg.: Rolanda 113, Arnold, 16.80, 10.90, 7.10; 2. Transen 108, Deperini, 5.70, 4.10; 3. Jay D. 108, Johnson, 7.90. Temps 1.14 1-5. Cold South, Cheka Bank Shot, Altena, Skippy McGee, Moving Clouds, Lo, Singing River, Rose Leanardo ont aussi couru.

Cinquième course, 6 furlongs: 1. Zuni 113, Turner, 24.20, 10.90, 6.10; 2. Jubilee Jim 111, Mauro, 6.70, 4.20; 3. Hi Nelli 108, Arnold 5.50. Temps 1.16. Malmaison, Black Highbrow, Infidox, Border Queen ont aussi couru.

Sixième course, 1 mille et 70 verges: 1. Communist 112, Lynch, 5.40, 3.60, 3.00; 2. American Emblem 107, Caperton, 5.90, 3.90; 3. Uncle Fred 109, Deperini, 4.60. Temps 1.49 2-5. Sweet Memories, Show Boy, Play Master, Warrior Slave ont aussi couru.

Septième course, 1 1-16 mille: 1. Thistle Guy 105, Nolan, 24.40, 6.60, 4.40; 2. Fabius 110 Atkinson, 2.90, 2.80; 3. Ballyhoo 110, Caperton, 3.40. Temps 1.52 2-5. Her Hero, Law Suit, Pulig ont aussi couru.

NARRAGANSETT

Première course, 5 1-2 furs — 1er, Col. Bixer 110, M. Greer 19.10, 7.10, 4.70; 2ème, Smilin Ed 112, Stout 4.40, 3.80; 3ème, Minnie Greenock 110, South 6.90. Temps 1.06 3-1. Tuffet, Sandy Mack, Small Devil, Sun Camp Edri, Society Editor Brave Errand, Golden Duchess, Wayaloft.

Deuxième course, 6 furs — 1er, Air Line Stout 8.20, 4.40, 3.80; 2ème, Lanier 107, A. Jolly 11.90, 6.20; 3ème, Mah Grant 109, Arcaro 4.70. Temps 1.12 4-5. Monks Time, Moane Keala, Stay, Turf Beauty Prince Drake, Takus, Kawagoe, Tractable, Parity ont aussi couru.

Troisième course, 6 furs — 1er, Regula Baddun 115, Rosen 19.50, 9.30, 5.00; 2ème, Wigrose 107, Stevenson 6.90, 4.00; 3ème, Mantados 107, Stout 2.90. Temps 1.13 2-5. Protagonist, Golden Princess, Advocate Junior Meloy, Maple Dream, Dark Vive, Hoosic Maid Dunrock, Highest Point, Aileen C. ont aussi couru.

Quatrième course, 1 mille 70 verges — 1er, Bethlehemstar, M. Helm 6.30, 3.30, 3.30; 2ème, Golden Quest 107, Ray 3.60, 3.20; 3ème, Move Faster 111, F. Horn 3.70. Temps 1.45 2-5. Double Sweep, Dancing Queen, Eddie Wrack Gracias, Cappequin, Maidwell, Gertrude S., Jezreel, Mable Krasa ont aussi couru.

Cinquième course, 1 mille — 1er, Grog 111, Seabo 5.20, 2.90, 2.20; 2ème, Barnsley 117, W. Ray 3.80, 2.30; 3ème, Ahrman 108, Stout 2.30. Temps 1.39 4-5. Imperital Ebee, Quick Look ont aussi couru.

Sixième course, 1 mille 70 verges — 1er, Beefsteak 117, Stout 4.30, 2.70, 2.60; 2ème, Black Gift 112, Corona 3.10, 3.10; 3ème, Col. Greene 110, Luther 3.40. Temps 1.41 Synod, Royal Blunder, Gov. Sholtz, Regardless, Bahamas, Cold Shoulder ont aussi couru.

Septième course, 1 mille 1-16 — 1er, Thomasville 112, Seabo 3.50, 4.40, 3.20; 2ème, Live One 109, Stout 4.60, 3.10; 3ème, Flashing Colors 115, Arcaro 3.10. Temps 1.45 3-5. Hokuao, Black Mail, Center Lane, Vote Boy, Alice Byrd, Oldfield ont aussi couru.

Huitième course, 1 mille 1-16 — 1er, Capt. Jerry 110, Rosen 5.00, 2.70, 2.20; 2ème, Thundertone 115, Stout 2.80, 2.30; 2ème, Harper 110, Jolly 2.50. Temps 1.47. Tenless Saint, Beaver, Stormer, Creston ont aussi couru.

PIMLICO

Première course, 6 furlongs: 1. Light 111, Merritt, 17.70, 10.40, 4.70; 2. Trujillo 114, Workman, 6.10, 4.70; 2. Trujillo 114, Workman 6.10, 4.70; 3. Aura 108, Meade, 3.00. Temps 1.14 2-5. Sumac, Perfect Host, Chambersburger, Reigh Tetrarch, Major M., Lets Pretend, Markme, Seeding Flying Carpet ont aussi couru.

Deuxième course, 6 furlongs: 1. Wise Sister 102, Dunbar, 46.00, 11.20, 7.60; 2. Western Lad 109, Wright, 4.70, 3.50; 3. Orinoco 110, Litzenberger, 15.00. Temps 1.13 4-5. War Saint, Red Badge, Dixie Princess, Marge Venetian, Sam Worthy, Little Argo, Shirac Darkling ont aussi couru.

Troisième course 1 1-16 mille: 1. Treford 112, Robertson, 4.50, 3.80, 2.90; 2. Indian News 114, Renick, 8.60, 4.00; 3. Merely 111, Coucci, 2.70. Temps 1.46 3-5. Tiempo, Credulous, Tolimata ont aussi couru.

Quatrième course, 1 1-16 mille: 1. Legume 104, Wall, 8.40, 4.90, 3.10; 2. Hindu Queen 105, Renick, 7.60, 4.20; 3. Chatmoss 113, Workman, 3.10. Temps 1.46. Silent Shot, Biography, Kievex ont aussi couru.

Cinquième course, 1 1-16 mille: 1. Malbrouk 113, Coucci, 17.40, 8.20, 5.10; 2. Brindle 113, Meade, 10.50, 7.20; 3. Apprentice 111, Wright, 4.40. Temps 1.46. Scotch Bun, Thorson, Flaming Mamie, Rough Diamond ont aussi couru.

Sixième course, 1 mille et 70 verges: 1. Miss Dignity 110, Horn, 5.20, 3.80, 2.90; 2. Allt 107, Faust, 10.40, 4.70; 3. Still Alarm 109, Meade, 3.20. Temps 1.45 3-5. Tiempiece, Pumice Stone, Jack Patches, Swamp Angel, Chief Yeoman ont aussi couru.

Septième course, 1 3-16 mille: 1. Naval Cadet 115, Faust, 6.30, 3.00, 2.80; 2. Fluffy Lee 117, Wright, 4.50, 3.30; 3. Fairly Wild 118, Renick, 4.40. Temps 2.01. Gay Sympathy, Silence 111, Behemoth ont aussi couru.

Ne permettez pas que des lampes usagées gâtent la réception de votre Radio
REMPLACEZ
les défectueuses
par les véritables
RADIOTRONS
MARCONI
RVC

Les CHOIX de la JOURNEE

Par LE CHASSEUR

ARLINGTON

1—Thistle Genie, Red Red, Polante Rose.
2—Mount Lookout, Lester P., Broadway Boy
3—Whiskarita, Lookout Boys, Courant.
4—Lady Roma, Doran, Bereit.
5—Fredrick, Rapid Bells, Fitkin.
6—Let Her Play, Broadstep, Proposing.
8—Stone Martin, Half Day, Catino.

PIMLICO

1—Best Policy, Dalmatia, Red Warrior.
2—In Front, Ebony Arrow, Narise.
3—Bootless, Galmica, Snowfox.
4—What Have You, Drapeau, Bagatelle.
5—Hope To Do, Zay, Motto.
6—Gold Foam, Black Buddy, Tabitha.
7—Fogarty, Mouse Trap, Braw Scot.
8—U. Demon, Manager Bill, Overstimulate.

NARRAGANSETT

1—Traitor, Raccoon, True Charm.
2—Chatterfool, Character, Up and Up.
3—Moralist, Flying Flynn, All Rowes.
4—San Marino, Sir Jim James, Holdum Brown
5—Happy Knot, Our Mae, Happy Helen.
6—El Puma, Madwind, Mettle.
7—A. O'Connell, Secret Vote, Onus.
8—Dark Sini, Salut D'Amour, On Sir.

Par G. N. B.

ARLINGTON

1—Thistle Genie, Novito, Freeman.
2—Mount Lookout, Prince Leven, Maderis.
3—Lookout Boys, Christine Adee, Judge Bonelli.
4—Festoon, High Omar, Doran.
5—Fredrick, Fitkin, March Step.
6—Let Her Play, Eternal Flash, Jean Brown.
7—Oswego Princess, Little Lad, Scout Chief.
8—Stone Martin, Sergeant Hill, Jodie K.

PIMLICO

1—Sandy Belle, Dalmatia, Bokie B.
2—Masked Gal, Someone Else, Night Court.
3—Bollw and Arrow, Galmica, Lady Montrose.
4—What Have You, Bagatelle, Kim.
5—Hope to Do, Headin Home, Lady Higloss.
6—Soon Over, Gold Foam, Black Buddy.
7—Buck Langhorne, Celebrant, Mouse Trap.
8—Manager Bill, Overstimulate, Flying Dere.

NARRAGANSETT

1—Highegt Point, Sweeperman, Traitor.
2—Character, Jessie D. M., Kings Pleasure.
3—All Rowes, Moresoris, Thatch.
4—San Marino, Rich Strike, Neap.
5—Happy Knot, Our Mae, All Forlorn.
6—Chimney Top, Flag Wave, El Puma.
7—A. O'Connell, Crinoline, Polly BaBrBcarol.
8—Salut d'Amour, Ceylon, Platinum Blonde.

LES INSCRITS

PIMLICO

Première course, $900 à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille 1-16: Red Warrior 108, Italian Harry 108, Bokie B. 113, Dalmatia 105, Bunky 104, Best Policy 105, Sandy Belle 109, Landsman 112, Mary's May 109, Vanda Cerules 102, Fair Billy 112.

Deuxième course, $900 à réclamer, 2 ans, 6 furs: Someone Else 104, In Front 103, Night Court 106, Absconder 103, Argoan 106, Short Skirt 111, Black Mischief 108, Ebony Arrow 110, All Scarlet 103, Badge Of Honor 108, Atholton 103, High Santa 100, My Kin 103, King Bee 106, Narise 104, Gold Clip 103, Masked Gal 108.

Troisième course, $900 à réclamer, 2 ans, 1 mille 70 verges: Bootles 112, Transporter 109, More News 109, Bow and Arrow 112, Bogertin 107, Snowfox 107, Waster 112, War Emblem 109, Galmica 112, Abbots Trick 106, Lady Montrose 109, Challephen 112.

Quatrième course, $1,000 à réclamer, 3 milles: Kim 153, Well Played 161, Argonauto II 153, Drapeau 153, Wild Son 156, Royal Thomas 149, Toy Maker, 151, Greatorex 153, What Have You 165, Bagatelle 161.

Cinquième course, $900 à réclamer, 3 ans et plus, 6 furs: Headin Home 112, Lady Higless 114, Zay 109, Club House 115, Motto 104, Dartle 117, Moonson 112, Hope To Do 117, Scatter Brain 114.

Sixième course, $1,200 à réclamer, 1 mille 70 verges: Black Buddy 117, Tabitha 104, Miss Monoa 103, Maeriel 102, Soon Over 110, Gold Foam 110.

Septième course, $900 à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille 70 verges: Dona Dulcin 108, Palm Off 116, Mouse Trap 112, Church Call 109, Walter K. 116, Fogarty 111, Braw Scot 112, Buntino 111, Buck Langhorne 110, Celebrant 112.

Huitième course, $900 à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille 1-16: Major General 109, Pomposity 111, Petee Blue 105, Myponne 105, Master Lad 105, Overstimulate 110, Flying Dore 108, Manager Bill 116, U. Demon 108.

ARLINGTON

Première course, $800 à réclamer, 3 ans, 1 mille 70 verges: Maple Hussy 106, Red Red 109, Novito 109, Sister Vinie 111, Polante Rose 106, Freeman 114, Thistle Genie 109.

Deuxième course, $800 à réclamer, 3 ans, 6 furs: Miss Spectacle 108, Maderis 116, Big Clifty 111, Lester P. 111, Verna T. 113, Prince Levn 116, Mount Lookout 116, Broadway Boy 111, Parqua Pass 113.

Troisième course, $800 à réclamer, 2 ans, tracé Waggoner: Thistle Air 115, Lookout Boys 106, Christine Adee 112, Judge Bonelli 111, Handy Baggage 111, Quick Decision 115, Courant 103, Hy Lou 108, Roxana S. 103, Whiskarita 112, Wise Will 111, Witchlore 115.

Quatrième course, $800 à réclamer, 2 ans, tracé Waggoner: Doran 109, Brigade B. 104, High Omar 111, Beret 106, Festoon 106, Lady Roma 109.

Cinquième course, $800 à réclamer, 4 ans et plus, tracé Waggoner: Fitkin 108, Getalong 104, March Step 104, Rapid Bells 104, Frederick 116, Koterito 109, Black Peter 109, Exponent 113.

Sixième course, $800 à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille 1-16: Proposing 102, Nawab 104, Let Her Play 109, Broadstep 110, Eternal Flash 101, Jean Brown 107.

Septième course, $800 à réclamer, 4 ans et plus, 1 mille 1-16: Little Lad 113, Lady Dever 99, Vonset 104, Chief's Troubadour 112, Baggage Master 104, Oswego Princess 99, Scout Chief 107, Carl B. 104.

Huitième course, $800 à réclamer, 4 ans et plus, 1 mille 1-16: Half Day 107, Strait Jacket 106, Wanderoo 107, Sergeant Hill 104, Lessing 112, Catino 107, Stone Martin 111, Jerry S. 107, Jodie K. 104.

NARRAGANSETT

Première course, $1,000 à réclamer, 3 ans et plus, 6 furs: Barbara J. 101, Raccoon 110, Never Fade 110, Highest Point 115, Dark Devil 105, Prom Girl 112, Traitor 110, Tristrap 107, Believer 107, True Charm 101, Roentgenologist 110, Sweeperman 110, Jimmy H. 115, Miss Chiero 106, St. Nick 110, Justa Play 107, Meloy 112, Lady Pal 107, Lorraine S. 102.

Deuxième course, $1,000 à réclamer, 3 ans 6 furs: Chatterfol 111, Jessie D. M. 104, High Finance 104, Count Adrin 103, Stainforth 104, Count Adrin 103, Stainforth 104, Diverting 104, Character 105, Spartan Lady 112, Jadaan 102, King's Pleasure 110, Sun Teatime 106, Up anl Up 107, High Image 102, Lady Hockenberger 103.

Troisième course, $1,000 à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille 1-16: Eyryholme 100, Thatch 110, Glint 102, Speycrest 115, Flying Flynn 110, Brush Past 105, Teenie R. 107, Travert 107, Calgary Kay 112, Olamay 112, Big Charley 110, Dancing Cloud 105, All Rowes 112, Mardromel 107, Maple Prince 105, Daisaburo 110, Creston 105, Moresoris 112, Dash In 105, Moralist 112.

Quatrième course, $1,200 à réclamer, 2 ans 6 furs: Holdum Brown 112, Neap 115, San Marino 110, Don Creole 110, Falcen 105, Victorious Ann 109, Sir Jim James 110, Drawn Sword 110, Supreme Maiden 109, Dark Wizard 110, Cascapedia 115, Rich Strike 110, Party Spirit 110.

Cinquième course, $1,300 à réclamer, 3 ans et plus, 6 furs: Our Mae 104, Cantine Lass 112, Buzzin Around 105, Mr Pete 104, Fair Sickle 104, Happy Knot 104, All Forlorn 112.

Sixième course, $1,000 à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille 1-16: Polly R. 107, Bright Chance 110, Count Dean 113, Mettle 107, El Puma 107, Flag Wave 107, Top High 111, Chimney Top 110, Madwind 114.

Septième course, $1,000 à réclamer, 2 ans 1 mille 70 verges: Secured 108, Indiana Flyer 112, Infinata 104, Berry Patch 107, Crinoline 112, Onus 113, Browbeaten 104, A. O'Connell 110, Squawker 102, Harlem Belle 102, Polly Barcarol 107, Secret Vote 03, Masked Smile 102.

Huitième course, $1,000 à réclamer, 3 ans et plus, 1 mille 1-16: Salut D'Amour 115, Ceylon 110, Dark Sini 110, Sound Money 107, Platinum Blonde 107, My Surprise 104, Six Annes 109, Eagle Play 110, Free Advice 115, Guiding Light 112, Powder Monkey 107, Dark Mission 112, Prosecutor 106, Carsone 105, On Sir 110, Newton Belle 102, Herald 112, All Hail 110, Our Pal 105, Ima Greenock 97.

IL SONGE QUAND MEME AUX AFFAIRES

Malgré son mariage récent, Joe Louis, le plus brillant poids-lourd de l'heure, ne néglige pas ses affaires. On le voit ici quelques jours après ses noces, les mains pleines de télégrammes lui faisant des offres pour la tournée qu'il entreprend. Parmi la liasse de télégrammes en est un de Lou Dettner, le promoteur du club Lido, qui présente Louis à l'Aréna lundi soir

ON SE DEMANDE SI QUELQU'UN DEFIERA LOUIS

Lou Dettner, le matchmaker du Lido, aimerait bien en être sûr avant le combat

Intérêt ajouté

Louis Dettner, le matchmaker du club Lido, n'a plus qu'un souci. S'il savait où trouver de jeunes gaillards, assez solides, assez lourds et assez courageux pour se risquer dans le ring lundi soir à l'Aréna, avec Joe Louis comme adversaire pour un round, il serait au septième ciel. Dettner sait en effet que rien ne peut intéresser le public comme un combat véritable, un combat impromptu dans lequel les adversaires se décident au dernier moment. Et bien que Louis puisse fournir une exhibition intéressante contre ses partenaires, parce qu'il y va sérieusement tout le temps, Dettner aimerait que quelqu'un prenne avantage du défi de Louis à tout venant.

Hier soir "Pudgy" se demandait si personne n'irait tenter de gagner les deux-cents dollars que Louis offre à celui qui durera trois minutes devant lui. Malheureusement l'horizon est vierge de poids-lourds anxieux d'aller se faire abimer le faciès et, à moins que quelque héros inconnu ne se découvre lundi, le défi du Bombardier Noir ne sera pas relevé. C'est dommage sans doute pour les spectateurs mais pour le rival c'est bonne affaire. On n'a qu'à se reporter à la soirée où Elzéar Rioux alla tenter fortune contre le jab de Jack Dempsey et se fit tailler des lanières dans la peau en moins de deux minutes.

Tout est préparé

Si cette partie du programme cloche un peu, le reste est tout préparé et les amateurs peuvent compter sur une série de batailles à l'emporte-pièce avant que Louis entre dans le ring. Le dernier combat bâclé envoie Jos Marciente, un vétéran usé mais un batailleur quand même, contre Roland Santos; Joe essaiera de tenir huit rounds contre le gars qui a démoli Eddie Martin en un rien de temps à son unique combat à Montréal il y a environ un an.

Le Tabac à Pipe ALOUETTE
La Cie B. Houde Limitée—Québec NATUREL

PUCCINELLI, LE JOUEUR LE PLUS UTILE DE L'INTERNATIONAL

Il obtient 19 votes de plus que Ike Boone, le pilote Toronto, qui prend la seconde place dans le choix

Portant un nom de prima-donna, mais se servant d'un bâton et de 200 livres de muscles solides pour produire une orgie de coups de longue distance, George Puccinelli, voltigeur des Orioles de Baltimore, a été choisi comme le joueur le plus utile à son club dans la Ligue Internationale de baseball durant la saison 1935 par un comité de rédacteurs sportifs, pour le "Sporting News". Il a reçu 48 points d'un total possible de 56, devançant Ike Boone, le gérant des Maple Leafs de Toronto, par 19 points. John Kroner, troisième but des Chefs n'a reçu que deux points de moins que Boone.

Les joueurs des Royaux sont en évidence parmi la liste. Jimmy Ripple, sensationnel voltigeur vendu aux Giants, a reçu 21 points et occupe la quatrième place, sur un pied d'égalité avec Ollie Carnegie, des Bisons de Buffalo. Pete Appleton, qui a remporté 25 victoires au cours de la saison, a 19 points et Bob Seeds, un autre Royal a 7 points.

Vingt-trois joueurs figurent parmi les choix et les voltigeurs mènent par une bonne marge: 11 d'entre eux sont mentionnés, et ils ont obtenu un total de 150 points. Trois lanceurs ont reçu 35 points; un troisième but, 27; trois arrêts-courts, 19; quatre receveurs, 14; et un deuxième but, 7. Aucun premier but n'a été mentionné.

Le vote donnait 8 points au joueur choisi premier, 7 au second, 6 au troisième et ainsi de suite jusqu'au huitième. Voici les résultats:

George Puccinelli, voltigeur, Baltimore, 48.

Ike Boone, voltigeur, Toronto, 29.

John Kroner, 3ème but, Syracuse, 27.

James Ripple, voltigeur, Montréal, 24.

Ollie Carnegie, voltigeur, Buffalo, 21.

Pete Appleton, voltigeur, Montréal, 19.

Nolen Richardson, arrêt-court, Newark, 11.

Ted Kleinhans, lanceur, Newark, 8.

Bill Harris, lanceur, Buffalo, 8.

Buster Mills, voltigeur, Rochester, 7.

Bob Seeds, voltigeur, Montréal, 7.

George Toporcer, 2ème but, Syracuse, 7.

Calvin, Chapman, arrêt-court, Toronto, 3.

Buck Crouse, receveur, Buffalo, 5.

Ray Fitzgerald, voltigeur, Buff 4.

Gene Moore, voltigeur, Roche 4.

Louis Legett, receveur, Syrac 4.

Estel Crabtree, voltigeur, Rochester, 4.

Ernie Koy, voltigeur, Newark,

Eddie Cihocki, arrêt-court, Alany, 3.

Bill Hershberger, receveur, Newark, 3.

Frank Hayes, receveur, Albany,

Charles Hostetler, voltigeur, Albany, 2.

De faux billets pour le Calcut

Une mise en garde con l'achat de billets sans v leur aux dires de la police

La police prie le public de se m tre en garde contre certains che liers d'industrie qui, depuis quel temps, vendent à Montréal des bil pour le sweepstake "Royal Calcut Ce sweepstake, couru en juin de c que année à la piste anglaise d'E som Downs, ne se vend pas sous f me de billets, mais sous forme de n méros simplement. Les banques ont des succursales dans les prin paux pays du monde sont ordinai ment autorisées à émettre ces nu ros, selon un prix convenu, à c qui désirent s'en procurer, mais n'émettent pas de billets. Il ne f donc pas ajouter foi à ceux qui v dent des "billets" pour le sweepst Royal Calcutta.

LE PARI DOUBLE

A Arlington.—Empress Yvo $30.90 et El Bandido $10.40 rapp tent $453.10.

A Narragansett.—Col. Bixer $ 10 et Regula Baddun $19.50 rapp tent $132.10.

A Pimlico.—Light $17.70 et T ford $4.50 rapportent $99.50.

• LES QUILLES •

MONTREAL ASSURE DE TERMINER EN TETE DE LA LIGUE PROVINCIALE

A la suite des victoires de Québec sur Trois-Rivières et Grand'Mère, Montréal est aujourd'hui assuré de terminer la saison en première position de la Ligue de quilles Provinciale. A Grand'Mère, F. Raymond s'est mis en vedette avec un total de 608 et une partie simple de 234. P. Métivier a été l'étoile des québecois aux Trois-Rivières, réussissant un total de 618 et une partie simple de 226.

QUEBEC

A. Guay	162	190	189—	541
J. Paré	148	176	177—	501
A. Brown	186	156	153—	495
P. Métivier	187	211	178—	576
F. Raymond	234	175	199—	608
Totaux	917	908	896—	2721

GRAND'MERE

L. Côté	169	156	200—	525
V. Lampron	166	134	131—	431
P. Lefrançois	...	...	195—	195
E. Simard	157	167	...—	324
A. Lahaie	171	168	189—	528
R. Ouellette	...	...	199—	199
E. Duguay	138	177	...—	315
Totaux	801	802	914—	2517

QUEBEC

A. Guay	147	178	204—	529
J. Paré	156	159	136—	451
A. Brown	162	163	161—	486
P. Métivier	167	226	225—	618
F. Raymond	183	179	190—	552
Totaux	815	905	916—	2636

TROIS-RIVIERES

N. Caron	164	151	162—	477
A. Hamel	184	158	178—	520
E. Doucet	173	139	165—	477
A. Trudel	190	180	214—	584
P. Larivière	172	212	165—	549
Totaux	883	840	884—	2607

Le classement

1—Montréal	14	4
2—Québec	9	6
3—Trois-Rivières	6	12
4—Grand'Mère	4	11

Moyennes

	Part.	Pts.	Moy.
1—P. Métivier, Q.	15	2968	197.8
2—C. Crête, M.	18	3518	195.4
3—F. Raymond, Q.	15	2800	186.6
4—J. S. Chappell, M.	18	3351	186.1
5—A. Trudel, T.-R.	18	3280	182.2
6—C. Dion, M.	18	3279	182.1
7—A. Guay, Q.	12	2161	180.0
8—J. Doyle, M.	18	3228	179.3
9—N. Coran, T.-R.	15	2666	177.7
10—P. Larivière, T.-R.	15	2650	176.6

VALLEE ROULE 147 CHEZ LES ARTISANS C.F.

La ligue du personnel des Artisans C.-F. a continué ses séries de parties à la salle Central, mercredi dernier. M. Vallée s'est encore distingué en roulant le plus fort total avec 331, et la plus forte partie simple avec 147.

Voici le résultat des parties pour chacune des équipes:

RENSEIGNEMENTS

Paquette	83	90	126—	299
Hébert	92	79	79—	250
J. Le Robitaille	88	98	121—	307
Totaux	263	267	326—	856

PRETS

Grenier	79	79	75—	233
Piché	84	113	92—	289
Vallée	97	87	147—	331
Totaux	260	279	314—	853

Rens. gagne 2 parties.

COMPTABLES

Thibault	75	113	111—	299
Jutras	114	98	73—	285
DesChatelets	99	93	129—	321
Totaux	288	304	313—	905

CONTROLE

M. Robitaille	96	103	54—	253
Potvin	80	90	95—	265
Brassard	88	101	86—	275
Totaux	264	294	235—	793

Comp. gagne 3 parties.

POSITION DES EQUIPES

Equipes	G.	P.	Moy.	Pts
Renseignements	7	2	.777	2488
Prêts	4	5	.444	2679
Comptabilité	4	5	.444	2605
Controle	3	6	.333	2452

LEON LEGER BRILLE A LA SALLE WINDSOR

L. Léger s'est de nouveau illustré à la dernière séance de la ligue de quilles Windsor, en roulant un total de 505 pour trois parties. M. Bellay, des Francs-Rigolos, a réussi la plus forte partie simple, 232.

ROYAUX

A. Lubert	144	123	139—	426
J. Jackson	147	132	138—	417
G. Boulard	94	128	97—	319
F. McDonald	99	137	103—	339
G. Ahier	104	110	109—	323
Totaux	588	650	586—	1824

GRANITES

A. Jack	154	129	161—	444
J. Traynor	113	90	82—	285
F. Fraser	108	111	127—	346
M. Mooney	87	96	146—	329
H. Prigg	156	105	118—	379
Totaux	618	531	634—	1783

Granites gagnent 2 parties.

BUTCHERS BOYS

E. Rivet	119	115	146—	380
L. Godcharies	96	92	...—	188
R. Legault	118	132	123—	373
G. Deschamps	121	145	101—	367
P. E. Deschamps	158	161	155—	474
A. Godcharies	...	...	109—	109
Totaux	612	645	634—	1891

BENICO'S

H. Hoare	161	117	139—	417
J. Rosenberg	83	...	...—	83
S. Steinman	155	138	104—	397
S. Shapiro	137	151	123—	411
R. Levitan	131	110	152—	393
J. Rosen	...	125	123—	248
Totaux	667	641	641—	1949

Benico's gagne 2 parties.

WINDSOR

A. Giroux	125	149	129—	403
L. Vetrette	93	124	198—	415
C. Keyes	113	118	111—	342
J. Laurin	100	151	97—	348
W. Wonnacotti	157	136	188—	481
Totaux	588	678	723—	1989

HAWKS

G. Innis	156	142	124—	422
B. Whelan	82	93	91—	266
T. Taylor	106	121	124—	351
H. Pharoah	124	119	154—	397
L. Pharoah	130	145	86—	361
Totaux	598	620	579—	1797

Windsor gagne 2 parties.

MAJORS

I. Lavallée	164	156	171—	491
L. Rosen	115	121	121—	357
F. Lebouthie	132	91	124—	347
L. Courcelles	145	115	153—	413
T. Ryan	116	147	150—	413
Totaux	662	630	719—	2011

STANDARDS

D. Dennenberg	110	115	143—	398
R. Murray	106	137	154—	397
I. Rose	142	99	169—	410
M. Heft	129	185	102—	416
T. Bunny	133	100	162—	395
Totaux	650	636	730—	2016

Standards gagne 2 parties.

STRETCH RUNNERS

Shullman	116	...	...—	116
Ambrose	107	129	139—	375
Neilson	109	80	182—	371
Nerarino	125	115	146—	386
Sachs	125	152	117—	394
Cohen	...	102	105—	207
Totaux	582	578	689—	1849

P. B. AUTO SUPPLY

A. Gagnon	146	168	133—	447
J. P. Amyot	145	123	111—	379
L. Provençal	145	140	162—	447
R. Achim	146	113	134—	393
P. Jacques	117	117	98—	332
Totaux	699	661	638—	1998

P. B. Auto Supply gagne 2 parties.

TIP TOP TAILORS

J. Reiter	147	106	110—	363
A. Campbell	115	137	138—	390
E. Brooks	115	120	111—	346
L. Léger	144	213	148—	505
W. Twambley	101	118	106—	322
Totaux	622	691	613—	1926

FRANCS-RIGOLOS

Aug. Belle-Isle	106	141	171—	418
M. Bellay	114	129	232—	475
Art. Belle-Isle	118	103	180—	401
V. Lebel	152	105	125—	382
T. Belle-Isle	135	115	139—	389
Totaux	625	593	847—	2065

Francs-Rigolos gagnent 3 parties.

LA COMMISSION DU CHOMAGE OUVRE SA SAISON DE QUILLES

PETITES QUILLES

Archives	543	512	430—	1485
Revision	381	446	495—	1322
Bureau	474	465	512—	1451
Loyer "B"	464	615	497—	1576
Comptabilité	442	532	457—	1431
Loyers "A"	505	551	510—	1566
Fiches	424	435	491—	1350
Employeurs	420	459	495—	1374

POSITION DES EQUIPES

Archives	10	2
Loyers "B"	9	3
Comptabilité	7	5
Loyers "A"	7	5
Revision	6	6
Bureau	5	7
Employeurs	3	9
Fiches	1	11

GROSSES QUILLES

Corrections	674	658	626—	1958
Loyers	696	661	660—	2017
Enquêtes	638	654	655—	1947
Distribution	600	574	612—	1786
Production	532	670	617—	1819
Addressographe	548	541	559—	1648

POSITION DES EQUIPES

	P.G.	P.P.
Production	9	3
Loyers	7	5
Corrections	7	5
Addressographe	7	5
Enquêtes	5	7
Distribution	1	11

UN VIEUX NOM
UN VIEUX RYE
un Nouveau BAS PRIX!
HIRAM WALKER'S
Old Rye Whisky
85¢
10 oz. FLASK
25 OZ 2.00
40 OZ 3.00

• FINANCE •

Une meilleure tenue des prix hier sur le marché de Toronto

INDUSTRIELS FORT EN DEMANDE — BELLE REPRISE DES MINES D'OR — UNE DES SEANCES LES PLUS ACTIVES DE L'ANNEE

Toronto, 7. — La tendance était meilleure sur le marché minier de cette ville hier et les stocks accusaient généralement de beaux gains.

Les mines d'or étaient particulièrement en vedette, et Hollinger, Teck-Hughes et Wright-Hargreaves se distinguaient par des avances de 10 à 25 pts. Lake Shore, Dome et McIntyre se hissaient de leur côté de quelques fractions.

Les métaux de base étaient aussi à l'honneur et Falconbridge Nickel et Sudbury Basin touchaient de nouveaux sommets pour l'année. Noranda s'avançait de son côté de 1-2 pt.

Les titres aurifères secondaires étaient aussi en demande, entr'autres Sylvanite, Siscoe, Pickle Crow, Stadacona, et McWatters.

Castle se comportait le mieux dans le groupe des mines d'argent.

Les stocks industriels étaient aussi fort achalandés sur le marché de cette ville hier et ce fut même l'une des séances les plus actives de l'année.

Nickel touchait 34 3-4, soit un sommet et soit une hausse et 1 1-2 pt. Massey-Harris, Brazilian et Ford A se distinguaient aussi par leur fermeté.

Les pétroles clôturaient aussi à la hausse, entr'autres Imp. Oil et International Petroleum. Les titres de boissons souffraient de prises de profits, à l'exception de Can. Ind. Alcohol qui gagnait 1-2 pt.

BOURSE DE TORONTO

Cours d'hier fournis par RACINE & CO. Edifice Aldred, Place d'Armes

Ventes	Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Ferm
200	Abitibi	.85	...	...	...
1000	Am. Cyb.	27¾	28⅛	27¾	28⅛
10	Beauharn.	3⅛	...	...	...
10	Beatty B P	91	...	...	...
38	Bell Tel	134	134½	133¾	134½
100	Brant C P	30	...	...	...
2085	Brazilian	8½	8½	8⅜	8⅜
1785	Brew & D	130	...	...	...
2895	B A Oil	16⅛	16⅜	16	16⅛
5	B C Pow A	29	...	...	...
100	B C Pow B	4½	...	...	...
50	Build Pro	20½	20½	20	20
30	Burt F N	37½	...	...	...
25	Can Bread	3⅛	...	...	...
789	Can Cem	6⅛	6⅛	6⅛	6⅛
1074	Can Cem P	56	61	56	60
5	Can Wire & C	13½	...	...	...
100	Can W & C B	5	...	...	...
25	Can Pack	81	...	...	...
100	Can P P	5	...	...	...
655	Can Can	5	...	...	...
655	Can C P	7⅛	...	...	...
20	Cdn Car	5⅛	...	...	...
55	Cdn C P	11⅛	...	...	...
110	Can Dred	37	37	36⅞	36⅞
10	Cdn G E P	67½	...	...	...
5635	Can In Al	9⅛	10	9⅛	9⅞
655	Can I A B	7⅞	8⅛	7⅞	8⅛
200	Can Oil	14⅛	...	...	...
25	aCn Oil P	122	...	...	...
963	C. P. R.	9⅛	9⅛	9⅛	9⅛
125	Can Wine	3⅛	3⅜	3⅛	3⅜
460	Cockshutt	8	8⅛	8	8⅛
895	Cons Baks	17	17⅛	16⅞	17⅛
69	Con Smelt	189½	192	189½	192
21	Con Gas	190	191	190	191
15	Cosmos	10⅞	...	...	...
4	Cosmos P	105	...	...	...
9	Crows Nest	27	...	...	...
865	Dom Coal P	17½	17⅛	17	17
840	Dom S & C B	5⅛	5⅛	5	5⅛
1455	Dom Stores	10	10⅛	9⅞	10
2082	Fan Far	11⅞	12	11⅞	12
1115	Ford A	28⅞	29	28⅞	29
300	G S Wares	3⅞	4	3⅞	4
280	Goodyear	65	...	...	...
60	Goodyear P	54⅞	55	54⅞	55
850	Gyp & Ala	5⅛	5⅛	5⅛	5⅛
70	Hard Car	3	3⅛	3	3⅛
250	Hinde & D	11⅞	12	11⅞	12
30	Imp Tob	13⅛	...	...	...
5	Int Mil P	102½	...	...	...
9927	Nickel	33⅞	34⅞	33⅞	34⅛
1200	Int Util B	.55	.60	.55	.60
25	Lake of W	13⅛	13⅛	12⅞	12⅞
60	La Secord	62⅛	62⅛	62⅛	62⅛
585	Loblaw A	18⅛	18⅛	18	18⅛
180	Loblaw B	17⅞	...	...	...
140	Maple L M	110	110	100	100
10816	Massey H	5⅛	6⅛	5⅞	6
270	Moore	28⅛	28⅛	28⅛	28⅛
20	Moore A	146	147	146	147
7	Moore B	177	...	...	...
1310	Nat Gro C	6	6⅛	6	6⅛
260	Page Her	81	...	...	...
115	Photo Eng	23⅞	...	...	...
220	Pressed M	16⅛	16⅛	16⅛	16⅛
125	Pantepec	3⅛	...	...	...
200	River A	29⅛	...	...	...
5	Russell P	93	94	93	94
5	Simp P	75⅛	...	...	...
285	Ste of C	54	54	53⅞	53⅞
45	Ste of C P	45⅞	...	...	...
10	Tip Top	8⅞	...	...	...
10	Tip Top P	97	...	...	...
1732	Union Gas	9⅛	9⅛	9	9⅛
625	Uni Ste	3⅛	3⅛	3⅛	3⅛
1705	Walkers	29⅛	29⅛	28⅞	29
415	Walkers P	17⅛	17⅛	17⅛	17⅛
115	W C Flour	5⅛	...	...	...
45	W C Flour P.	40	...	...	...
835	Weston	15	15⅛	15	15⅛
5	Wood Alex P	30	...	...	...
	Banques:				
36	Canada	52⅛	535	52⅛	53
6	Commerce	147⅛	147⅛	147⅛	147⅛
177	Dominion	182	184	182	183
37	Imperial	178	180	178	180
7	Nova Scot	258	...	...	...
3	Royale	159½	...	...	...
50	Toronto	203	...	...	...
	Prêts:				
10	Huron & E	85	...	...	...
	Curb:				
20	Bilt Hats	25	...	...	...
675	Brew Corp	185	190	175	190
190	Brew C P	10⅛	10⅛	10⅛	10⅛
50	Bruck Silk	18⅛	18⅛	18⅛	18⅛
625	Can Bud	7	7	6⅞	6⅞
1975	Can Malt	35	35⅞	34⅞	35
20	Can Vine	27⅛	...	...	...
100	Can Wi B	18⅛	18⅛	18⅛	18⅛
50	Crown Do O	2⅛	...	...	...
2300	Seagrams	33⅛	33⅞	33⅛	33⅛
155	Dom Bri	32⅛	32	32⅛	33
1285	Dom Tar	4⅞	5⅛	4⅞	5⅛
625	Dom Tar P	61⅛	65	61⅛	65
50	Eng El A	12	...	...	...
50	Ham Bri	4	...	...	...
5	Ham B P	21	...	...	...
10	Honey D P	7	...	...	...
5311	Imp Oil	22	22⅛	22	22⅛
245	Int Met In	3⅛	...	...	...
25	Int Met I P	28	28⅛	28	28⅛
5344	Int Pete	38⅛	39⅛	38⅛	39⅛
185	McColl	13⅛	13⅛	13⅛	13⅛
75	McColl P	98	...	...	...
1384	Mont Pow	34⅛	35	34⅛	34⅛
65	Nat Ste C	14⅛	14⅛	14⅛	14⅛
15	Ont Silk	16	...	...	...
370	Pow Corp	10⅞	10⅞	10⅞	10⅞
....	Rogers	7	7	6⅛	6⅛
935	Shawin.	20⅛	21⅛	20⅛	20⅞
100	Stand Pav	110	...	...	...
96	Sup Pet O	31⅛	32	31	31
10	Tamblyn P	112	...	...	...
215	Tor El.	30	40	39	39⅛
95	Tor El P	119	...	...	...
93	UnUi F I P	23	23⅛	23	23⅛
225	Walkerville B	3⅛	3⅜	3⅛	3⅜
10	Waterloo Mfg	175	...	...	...

Total des ventes: 90,176 actions.

Ententez les meilleures vedettes de la radio dans leur meilleur programme

REMPLACEZ les lampes usagées de votre radio par les véritables

RADIOTRONS MARCONI RVC

OBLIGATIONS INTERNATIONALES

Cours fournis par ABBOTT, PROCTOR & PAINE, 201, Notre-Dame ouest, Montréal.

Ventes		Ouv.	Haut	Bas	Dern. vente	Fermeture
22000	Allemagne 5½s 1965	31⅝	32½	31⅝	32½	32⅛ à 32½
8000	Argentine Ext 6s 1961	97⅝	98⅜	97⅝	98⅜	97⅞ à 98⅜
17000	Australie 5s 1955	104⅝	104⅝	104⅝	104⅝	104⅝ à 105
.....	Belgique 6½s 1949	....	....	....	....	107 à 108
.....	Belgique 6s 1955	....	....	....	....	104½ à 105½
1000	Bolivie 7s 1958	5½	....	....	....	5⅝ à 6
15000	Brésil 6½s 1957	20⅜	20⅜	19⅞	19⅞	20 à 20¼
1000	Brésil 7s 1952	21	....	....	....	21 à 21½
.....	Brésil 8s 1951	....	....	....	....	55½ à 56½
1000	Brisbane 5s 1958	94⅜	....	....	....	94⅜ à 95⅜
25000	Buénos-Ayres 6s 1961	59	59⅛	58⅝	59⅛	59 à 59⅛
9000	Canada 5s 1952	111	111⅜	111	111⅜	111¼ à 111⅜
6000	Chili 6s 1961	12½	12⅝	12⅝	12⅝	12⅜ à 12½
2000	Colombie 6s 1961	19⅞	20	19⅞	20	19⅝ à 20¼
2000	Cundimarca 6½s 1959	8⅝	....	....	....	8⅝ à 9
6000	France 7½s 1941	174	....	....	....	173⅜ à 176½
4000	France 7s 1949	177	....	....	....	175⅝ à 178⅝
1000	Haïti 6s 1952	92⅝	....	....	....	92⅝ offre
11000	Italie 7s 1951	63½	64½	63½	64½	64 à 64⅝
5000	Japon 5½s 1965	87	87⅜	87	87⅜	86½ à 87⅜
.....	Medellin 6½s 1954	....	....	....	....	6⅝ à 7
16000	Milan 6½s 1952	52⅝	53⅛	52½	53⅛	53⅛ à 54
13000	Nouvelle-Galles du Sud 5s 1957	103⅛	103⅜	103⅛	103⅜	103¼ à 103¾
.....	Parana 7s 1958	....	....	....	....	10½ à 11⅜
2000	Pérou 6s 1960	14	....	....	....	14 à 14⅜
.....	Pologne 6s 1940	....	....	....	....	79⅜ à 80
1000	Pologne 7s 1947	102⅛	102⅛	102⅛	102⅛	102⅛ à 103
.....	Rio-Janeiro 6½s 1959	....	....	....	....	11½ à 12½
8000	Rio-Janeiro 6½s 1953	13½	13½	13¼	13½	13 à 13⅜
.....	Rio-Grande-do-Sul 6s 1969	....	....	....	....	13⅛ à 16
11000	Rome 6½s 1952	54⅜	55	54⅜	55	54 à 55
34000	Royaume-Uni 5½s 1937	110⅞	111⅜	110⅞	111⅜	111⅛ à 111¼
11000	Sao-Paulo 7s 1940	79⅜	....	....	....	79⅛ à 79⅜
1000	Serbie 7s 1962	26⅜	....	....	....	25⅝ à 26⅜
.....	Soissons 6s 1936	....	....	....	....	162⅞ offre

OBLIGATIONS CANADIENNES

Cours des obligations de nos corps publics, compilés par Wood, Gundy & Company, Ltd.

DOMINION DU CANADA		
1½% 15 septembre 1936	99⅞	100⅛
2% 15 octobre 1936	99⅞	100⅛
5% 15 novembre 1936	103	103⅛
**5% 1 mars 1937	105⅞	106⅛
5½% 1 décembre 1937	107	108
2% 15 octobre 1938	99⅞	100⅛
2½% 15 octobre 1939	100⅛	101⅛
4% 15 octobre 1939	105	...
4½% 1 septembre 1940	108⅛	109⅛
5% 15 novembre 1941	109⅛	110⅛
3% 15 octobre 1942	101⅛	102
2½% 1 juin 1943	99⅞	100⅛
5% 15 octobre 1943	110⅛	111⅛
4½% 15 octobre 1944	108⅛	109⅛
*2½% 15 aout 1943-45	97⅞	98⅛
4% 15 octobre 1943-46	105⅛	106⅛
4½% 1 février 1946	108⅛	109⅛
3½% 15 octobre 1944-49	101⅞	102⅛
4% 15 octobre 1947-52	105⅛	106⅛
3% 1 juin 1950-55	98⅛	99
4½% 1 novembre 1946-56	107⅛	108⅛
4½% 1 novembre 1947-57	107⅛	108⅛
4½% 1 novembre 1948-58	107⅛	108⅛
4½% 1 novembre 1949-59	107⅛	108⅛
4½% 1 octobre 1950-60	106⅛	106⅛
Obligations du gouvernement garanties:—		
CNR. 2% 1 mai 1938	99⅛	100⅛
CNR. 3% 1 mai 1944	99⅞	100⅛
CNR. 3% 15 décembre 1945-50	98⅛	99⅛
‡CNR. 4½% 1 septembre 1951	110⅛	111⅛
CNR. 5% 1 février 1954	112⅛	114
‡CN. W.I. SS. 5% 1 mars 1955	115	116
‡CNR. 4½% 15 juin 1955	112⅛	113⅛
‡CNR. 4½% 1 février 1956	110⅛	111⅛
**CNR. 4½% 1 juillet 1957	109⅛	110⅛
‡CNR. 5% 1 juillet 1944-69	113⅛	114⅛
‡CNR. 5% 1 octobre 1949-69	115	116
‡CNR. 5% 1 février 1950-70	115	116
‡Mtl. Har. 5% 1 nov. 1949-69	115⅛	116⅛
‡G.T.P. 3% 1 janvier 1962	98⅛	100
Canadian National Railways		
‡Can. Atl. Ry. 4% 1 janv. 1955	89	91
Obligations provinciales		
Alberta 6% 1 mars 1947	98	100⅛
Alberta 5% 1 septembre 1955	93	95⅛
**Alberta 4½% 1 octobre 1956	89	91⅛
B. C. 5½% 1 février 1945	99⅛	101
B. C. 5% 1 septembre 1953	99⅛	101
Manitoba 4% 1 janvier 1950	97⅛	99⅛
**Manitoba 4½% 1 aout 1951	101⅛	...
Manitoba 5½% 1 juillet 1958	105⅛	108
**N. B. 4½% 15 avril 1961	106⅛	109⅛
Ontario 4½% 16 janvier 1949	106⅛	108⅛
‡Ontario 4½% 1960-1970	107	109
Québec 4% 1944-50	105	106
Québec 4½% 1 aout 1958	108⅛	111⅛
Québec 4½% 2 janvier 1963	110	112
Saskat. 4% 15 aout 1949-53	86	88⅛
Saskat. 5% 1 aout 1958	98⅛	100⅛
Obligations municipales		
Montréal 4½% 1 mai 1948	101⅛	104⅛
Montréal 5% 1 mai 1954	104⅛	107⅛

*Payable à New-York seulement.
**Payable New-York et Canada.
‡Payable Londres, Canada et N.-York

Cours fournis par la maison René T. Leclerc, Inc. 360, St-Jacques, O.

OBLIGATIONS CORPORATIVES

Abitibi 5 p.c. 1953	28⅛	31
Alberta Pac. Gr. 6 p.c. 1946	91	94
Beauharnois 5½ p.c. 1973	89	92
Beauharnois 5 p.c. 1973	34	36⅛
Bell Telephone 5 p.c. 1955	113	116
Bell Telephone 5 p.c. 1957	115	118
Bell Telephone 5 p.c. 1960	116	119
B. C. Power 5½ p.c. 1960	104	106⅛
B. C. Power 5 p.c. 1960	101	103⅛
B. C. Telephone 5 p.c. 1960	106⅛	...
Brown Company 5½ p.c. 1946	27	29⅛
Calgary Power 5 p.c. 1960	92	94⅛
Calgary Power 5 p.c. 1964	90⅛	93⅛
Canada Cement 5½ p.c. 1947	104	106⅛
Canada Steamship 5 p.c. 1943	100	103
Canada Steamship 6 p.c. 1941	41	43
Can. Int. Paper 6 p.c. 1949	69⅛	72
Can. Nor. Pow. 5 p.c. 1953	101	103⅛
C. P. R. 6 p.c. 1942	106⅛	109
C P R. 4½ p.c. 1944	95	97⅛
C. P. R. 5 p.c. 1954	104	107
Can. Vickers 6 p.c. 1947	80	82
Cedars Rapids 5 p.c. 1953	113	...
Consolidated Pap. 5½ p.c. 1961	15⅛	17⅛
Dom. Gas & El. 6½ p.c. 1945	84⅛	86⅛
Dominion Tar 6 p.c. 1949	101	103⅛
Donnacona Pap. 5½ p.c. 1948	35	39
Duke Price Pow. 6 p.c. 1966	103	105⅛
Famous Players 6 p.c. 1948	102	104
Famous Players 6½ p.c. 1948	96	98⅛
Fraser 6 p.c. 1950	62	...
French Nat. M. 6 p.c. 1952	155	160
Gatineau Power 5 p.c. 1956	85	87⅛
Gatineau Power 6 p.c. 1941	68⅛	71
Gen. Steel Wares 6 p.c. 1952	95	97⅛
Gypsum L. & Al. 5½ p.c. 1948	91	93
Int. H. Electric 6 p.c. 1944	43	45
Int. P. & P. Nfld 5 p.c. 1968	100⅛	102⅛
Int. Power 6 p.c. 1957	84	87
Int. Power 6½ p.c. 1957	85	89
Lake St. John 6½ p.c. 1947	67	69⅛
Maclaren Queb. P. 5½ p.c. 1961	67	70
Massey Harris 5 p.c. 1947	89	92
McColl Frontenac 6 p.c. 1949	104	106⅛
Montreal Is. P. 5½ p.c. 1947	103	105⅛
Mont. L. H. & P. 5 p.c. 1951	107	109⅛
Montreal Tram. 5 p.c. 1941	102⅛	104⅛
Montreal Tram. 5 p.c. 1955	84⅛	86⅛
Montreal Tram. 4½ p.c. 1955	79⅛	81⅛
Ottawa Light & P. 5 p.c. 1957	105⅛	...
Ottawa Traction 5½ p.c. 1955	93	96
Price Bros. 6 p.c. 1943	86	...
Queen's Hotel 6 p.c. 1943	84⅛	...
Quebec Power 5 p.c. 1968	104⅛	107
Restigouche 6 p.c. 1948	87	89⅛
Rolland Paper 5½ p.c. 1948	102⅛	...
Shawin. Cotton 6 p.c. 1949	98	101
Shawin. W. & P. 5 p.c. 1970	104	106
Shawin. W. & P. 4½ p.c. 1970	99⅛	101⅛
Simpson's 6 p.c. 1949	103	105⅛
Howard Smith 6½ p.c. 1953	104	106
Southern C. Power 5 p.c. 1955	105⅛	...
Unit. Amusements 6 p.c. 1942	98	...
Unit. Securities 5½ p.c. 1952	78⅛	81
Windsor Hotel 6½ p.c. 1943	50	60
Winnipeg Electric 6 p.c. 1954	66	67

Canadian Celanese fait de bonnes affaires

Londres, 7. — M. Henry Dreifuss, président de British Celanese, Limited, déclara dans ses remarques effectuées lors de l'assemblée annuelle de cette compagnie, que en autant que Canadian Celanese, Ltd est concernée, cette compagnie a passé d'un record à un autre, et que l'accroissement dans sa production a eu sa répercussion sur ses profits.

W. C. MACDONALD INC.

W. C. Macdonald, Incorporated tiendra sous peu une assemblée pour procéder à l'élection d'un président à la suite de la démission de M. Walter M. Stewart

BOURSE DES MINES

Cours fournis par J. R. Timmins & Co. Edifice Banque Royale

Ventes	Titres	Ouv.	Haut	Bas	Clot
3800	Acme Oil	16	16⅛	16	16⅛
4100	Afton	60	61	60	61
2700	Arntfield	101	102	101	102
10000	Alex	⅛	⅛	⅛	⅛
245	Anglo H	425	...	...	...
1700	Ashley	12⅛	13	12⅛	13
18000	Bagamac	6⅛	6⅛	6⅛	6
4000	Barry H	4⅛	4⅛	4⅛	4⅛
2500	Base Met	18	...	...	...
3700	B E A R	73	73	70	70
2616	Beattie	141	165	141	158
250	Big Miss	67	67	66	66
8000	Bobjo	20	21	19⅛	20⅛
670	Bralorne	540	540	525	530
2150	Buff Ank	270	280	270	277
6300	Can Mal	64	64	62	63
22100	Castle T	114	118	110	117
36260	Cen Pat	220	221	215	218
600	Chem Res	76⅛	80	76⅛	80
6700	Chibou	16	16	15⅛	16
2500	Clericy	3⅛	3⅛	3⅛	3⅛
10	Coniagas	290	...	...	...
3549	Coniarum	210	220	205	209
175	Dome Mines	38⅛	38⅞	38⅛	38⅞
500	Franklin	5	...	...	...
1025	Eldorado	156	160	155	160
7575	Falcon	499	530	599	525
21350	God's Lake	148	149	146	148
10200	Goldale	15⅛	16	15⅛	16
5302	2-3 Granada	22	24⅛	22	24⅛
4200	Greene Sta	18	18	17⅛	18
4500	Gunnar	64	64	60	64
2400	Hard Rock	39	39	38	38
4620	Hollinger	1395	1425	1395	1415
2150	Howey	62	63	62	62⅛
7240	J M Cons	15⅛	16	15⅛	15⅛
15275	Kirk Lake	37	40	37	39
900	Lake Sh	47⅛	48	47⅛	47⅛
4000	Lamaque C	2⅛	3	2⅛	2⅛
2000	Lee Gold	3⅛	...	...	...
4000	Little L	535	5540	535	540
14905	Lebel	16⅛	18	16⅛	16⅛
6265	Macassa	280	282	275	275
5500	Man & E	6	6⅛	6	6⅛
4700	Maple L	7⅛	7⅛	7⅛	7⅛
720	McIntyre	35⅛	35⅛	35⅛	35⅛
14900	McKenzie	108	110	108	110
6000	McMillan	9⅛	10⅛	9⅛	10⅛
2500	McVittie	15⅛	15⅛	15	15
25700	McWatters	181	187	176	186
3200	Moneta	6⅛	6⅛	6	6
1600	Morris K	60	...	...	...
1475	Nipissing	226	235	226	226
2776	Noranda	41⅛	42⅛	41⅛	42⅛
1500	Nor Can	24	...	...	...
18000	Olga Oil	4	4⅛	4	4
10050	Paymaster	24⅛	26⅛	24	26⅛
7000	Pet Co M	3⅛	3⅛	3⅛	3⅛
1900	Perron	87	...	...	...
6921	Pick Cro	330	330	320	325
926	Pioneer	935	935	925	930
6875	Premier	179	182	178	182
300	Pros Air	310	315	310	316
4000	Read Auth	94	94	93	94
7200	Red L U S	41	41⅛	41	41
6200	Reno Gold	83	83	82	82
500	Roche L L	6⅛	...	...	...
101	Royalite	23⅛	...	...	...
2703	San Anth	299	301	295	301
5390	Sherritt	85⅛	85⅛	83	83
6850	Siscoe	273	279	273	276
10000	Sou Tib	3⅛	3⅛	3	3⅛
10200	Stada	21	21	19⅛	19⅛
5100	St Anth	17⅛	18	17⅛	18
9110	Sud Basin	215	227	215	224
4874	Sullivan	75	75	71	71
10470	Sylvanite	230	246	230	240
9580	Teck H	425	441	427	440
4950	Texas Can	110	112	103	103
1800	Toburn	105	107	105	107
100	Towagmac	12	...	...	...
65590	Ventures	121	130	118	130
615	Waite Amu	65	74	65	70
3500	Wayside	15⅛	...	...	...
1000	White Eag	3	...	...	...
3620	Wright H	720	730	720	725
200	Ymir Y G	37	...	...	...

Argent: 65⅛.
Total des ventes: 693,000 actions.

Non-inscrits:

Cours fournis par Burke, Dansereau & Co. 238 rue Notre-Dame ouest

Ventes	Titres	Haut	Bas	Clot
1500	Aldermac	5	4⅛	5
10000	Can Kirk	1⅛	1	1⅛
500	Cen Man	4	...	...
1500	Chuch H	4	...	...
1000	Cobalt	2⅛	...	...
620	Hud Bay	18⅛	18⅛	18⅛
2000	Kirk Town	15	14	14
500	Lake Mar	2⅛	...	...
500	Nordon	11⅛	...	...
500	Oil Sel	4⅛	...	...
2000	Osisko	5	...	...
2200	Park Hill	20	...	...
10510	Pend Ore	82	75	80
6500	Porc Cro	4⅛	4⅛	4⅛
1000	Preston E D	1⅛	...	...
13500	Robb Mont	5⅛	4⅛	4⅛
72200	Sud Mines	7⅛	6⅛	7⅛
500	Wood Kirk	4	...	...

INVESTMENT TRUSTS

Cours fournis par Abbott, Proctor & Paine, 201, Notre-Dame Ouest

	Offre	Dem
*American Composite Shar	4.64	4.69
*British Type Investors	26	....
*Fundamental Trust S A	5.33	5.39
Do B	5.05	5.10
United Gold Equi of Can	2.05	2.41
Supervised Shares	1.51	1.65
Calvin Bullock Issues		
Canadian Investment Fu	3.75	4.05
*U.S. Elect. Light & Po A	17⅝	17¾
* Do B	2.60	2.85
* Do Voting	1.02	1.05
*Nation Wide Securities B	4.05	4.10
* Do Voting	1.53	1.65
Can.-America Trust	3⅛	3¼
Can. International Trust	4½	5
*Diversified Trust Seri B	9	10
Do C	3.85	4.15
Do D	6	6¾
First All Canadian Units	8½	9½
Do 1945	6½	7¼
*Independence Trust	2.65	2.70
*Quarterly Income Shares	3.10	3.20
*United Fixed	2	....
*United Insurance Trust	3⅝	....
*United N. Y. Bank Trust	3⅜	....
*United Oil Trust	3½	....
Distributors' Group Inc.		
*North Amer. Trust S 1953	2.38	2.41
* Do 1955	3.03	3.06
* Do 1956	2.99	3.02
* Do 1958	3.03	3.08
*Cumulative Trust Shar.	5.10	5.15
American Depositor Corp.		
*New Corporate Trust S A	2.46	2.49
* Do Distrib	2.95	2.98
*Five Year Fixed Trust Sh	4⅝	....
*Old Corporate Trust Sha	2.54	2.57

*—U.S. Funds.

New-York, 7. — B. F. Keith Corporation a enregistré un profit net de $176,753 durant les 39 semaines terminées le 28 septembre, comparativement à une perte nette de $173,-604 durant la période correspondante de l'an dernier

Dernières nouvelles sur les mines

Canadian Malartic

Dans le troisième trimestre l'atelier de la Canadian Malartic Gold Mines, Ltd., a usiné 14,810 tonnes de minerai, dont le rendement brut a été de $116,039 ou de $7,835 la tonne. Déduction faite des frais d'exploitation et d'administration le bénéfice a été de $50,126, auquel est venu s'ajouter un revenu divers de $271 pour former un total de $50,398.

La compagnie est à creuser deux galeries, l'une à une profondeur de 500 pieds et l'autre à 625 pieds; le puits No 1 est rendu à 500 pieds et l'autre à 625 pieds. On a commandé tout l'outillage nécessaire pour augmenter le rendement de l'atelier, qui usinera 300 tonnes par jour dès le début de décembre. En septembre l'usinage a été de 168 tonnes par jour en moyenne.

Stadacona Rouyn

Bien que l'option regardant l'acquisition de 100,000 actions de cette compagnie n'ait pas été exercée au début de cette semaine, il ne faut pas oublier qu'il y a encore 30 jours de grâce et que de plus cette compagnie disposerait de fonds abondants et que l'on pousserait activement la production. Des négociations sont en cours, relativement à la construction du moulin et on s'attend à une déclaration officielle de la compagnie sous peu. (De Burke, Dansereau & Co.)

Alaska Juneau

Les profits d'Alaska Juneau Gold au cours du mois dernier se chiffrèrent à $200,300 comparativement à $157,500 durant le même mois l'an dernier.

Central Patricia

La production de cette compagnie en octobre s'éleva à $85,785, comparativement à $73,010 durant le mois précédent.

CURB DE NEW-YORK

J. R. TIMMINS & CO. Membres de la Bourse de New-York Edifice Banque Royale

Ventes	Titres	Haut	Bas	Clot.
1000	Ainsworth	51	48	48
1100	Alum Co. Am.	85½	82⅜	83
100	Alum. Goods	16⅝	....	....
100	Alum. Ltd.	52	....	....
4300	A. A. P. & L. B	5⅝	5½	5½
3000	Am. Found.	⅞	⅞	⅞
6400	Am. Gas & El.	40⅝	39½	39⅝
700	Am. Maracaibo	¾	....	¾
5100	Am. Sup. Po.	2⅝	2⅛	2⅜
1300	Do 1er priv.	68	66½	68
200	Do priv.	33	32	32
1800	As. G. & El. A.	1¼	1⅛	1¼
4000	Atlas Corp.	13	12¾	12¾
1300	Bliss E. W.	14⅝	14	14
2700	Blue Ridge	2⅝	2½	2½
700	Braz. T. & L.	8⅝	8⅛	8⅝
225	Bunk H. & S.	48⅝	48⅝	48⅝
1100	Can. Ind Al A.	10	9¾	10
1200	Can. Marc. W.	1⅞	1⅝	1⅞
11100	Carib Syn.	3⅝	3⅜	3⅝
3000	Cen. St. El.	1⅝	1½	1½
400	Cent. Pipe	5⅝	....	....
30	Childs priv.	25¼	25¼	25¼
27300	Cit. Ser.	2⅞	2¾	2⅞
500	Do priv.	30	29½	30
50	Do 6's priv.	33	....	....
60	Colum Pict.	67½	64½	67½
300	Com. Edis.	96½	95½	95½
4400	Com. & So w.	⅛	3-16	....
4300	Cons. Cop. M.	5	4⅞	4⅞
1500	Cord Corp.	4½	3½	3⅞
4800	Creole Pete	22½	22½	22½
1100	Crocker Wh.	9⅝	8⅝	8⅝
4900	Croft Brew.	1	⅞	15-16
300	Dist Co. Ltd.	22	22½	22½
9100	Do Seagr.	33⅜	32⅝	32⅝
100	Doehler D. C.	26	....	....
200	Duke Pow.	65	....	....
24100	El. Bond & S.	16⅝	16⅛	16⅛
500	El. Share	6¾	6⅝	6⅝
900	Exc. A. & T.	17⅛	17⅛	17⅛
300	Fairchild Av.	7⅝	7⅜	7⅝
1000	Fanny Farm.	12⅝	11⅝	11⅝
4600	Ford M. C. A.	29	28	28⅝
800	Ford M. Ltd.	8⅝	8⅝	8⅝
100	Gen. El. Ltd.	16⅝	16⅝	16⅝
10	Gt. A. & P. nv.	131	....	....
2300	Hir. Walker	29⅝	28⅝	29
1800	Holl. Gold	14⅝	13⅝	14¼
50	Horn & Hard.	29¼	....	....
3200	Hud B. M. S.	18⅝	18⅝	18⅝
1200	Humble Oil	61⅝	60⅝	61½
200	Hygrade Fd.	2⅝	....	....
3700	Imp. Oil Can.	22¼	21⅝	22¼
100	Imp. Oil C. re.	21⅝	....	....
100	Imp. Tb. Brit.	35	....	....
60	It. H. El. pv.	9⅝	9⅝	9⅝
900	Int. Mining	11	10½	11
3700	Do war	3⅜	3	3⅛
110	Int. Pete	39¼	38⅝	39
1100	Int. Util. B.	½	....	½
900	Lake Sh. M.	47½	46½	47
1600	Lion Oil	16⅝	15	16⅝
7500	Massey Har.	6¼	5⅝	6
700	Midwest Ut.	¼	3-16	3-16
500	Mount Prod.	5	....	....
300	Nat. Invest.	2	....	....
450	N. J. Zinc.	71½	70	70
1100	Newmount M.	62	61½	61½
12900	Niag. H. Po.	10⅝	10	10
700	Do A war.	⅜	....	....
400	Do B war.	2	1⅝	2
1300	Nipissing M.	2¼	....	....
3100	Nor. St. P. A.	24⅝	23⅝	24⅝
1200	Pantepec O.	3⅜	3⅜	3⅜
1650	Park Rustpr	77½	72⅝	75⅝
7300	Pennroad	3	....	....
1800	Pioneer G.	9⅝	9⅝	9⅝
1200	Pit. Bowes	4	3⅝	4
300	Pitts Pl. Gl.	96⅝	95	96⅝
300	Pratt & Lam.	30	29½	30
400	Premier G.	44½	43½	44½
50	Pressed Met.	16⅝	....	....
1300	St. Regis Pap.	2⅝	2⅝	2⅝
1600	Sel. Indus.	2⅝	2⅝	2⅝
200	Sentry S. Con.	¼	....	....
100	Shenandoah	1⅝	....	....
300	Do priv.	26	25⅝	26
600	Smith A. O.	48½	46	48½
3100	So. A.G. & P. L.	4⅝	4¼	4¼
300	So. Penn. Oil.	27⅝	....	....
1200	Stand Oil, Ky.	21⅞	21⅝	21⅞
300	Do Neb.	12	11⅝	11⅝
2600	Do Ohio	23⅝	22⅝	22⅝
1700	Do S. Lead.	9-16	½	9-16
3400	Sunray Oil	2⅝	2⅝	2⅝
4200	Sunshine M.	19¼	18⅝	18⅝
900	Swift Int.	31⅝	30⅝	30½
100	Tampa El.	38¼	....	....
1000	Technicolor	19⅝	19¼	19¼
2400	Teck H. G.	4⅝	4⅝	4⅝
2200	Tricont war	2	1⅝	1⅝
300	Un. Gas Can.	9	....	....
1800	Do C. war.	1⅝	1⅝	1⅝
6700	Do Found.	15-16	13-16	13-16
4800	Do Gas	3⅝	3⅝	3⅝
900	Do war	11-16	⅝	11-16
3000	Do priv.	82¼	81	82
2000	Un. L. & P. A.	2⅝	2⅝	2⅝
1600	Utility Equit.	4⅝	4½	4⅝
50	Do priv.	77	....	....
1500	Wayne Pump	19	18⅝	18⅝
6800	Wright H.	7¼	7	7¼

Les mines et les arrérages de taxes

Toronto, 7. — L'hon. Paul Leduc, ministre des Mines en Ontario, annonce qu'il y aura forclusion des terrains miniers qui comportent des arrérages de taxes. La liste paraîtra dans la Gazette Officielle de l'Ontario. Le dernier jour de grâce expirera le 30 juin 1936.

Marché de l'argent à la hausse

Les futurs clôturaient fermes hier sur notre marché de l'argent et ils accusaient des gains de 45 à 90 points.

18 contrats furent transigés, soit 14 de décembre et 4 de mai.

Voici les cours d'hier:

	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
Déc.	65.45	65.50	65.45	*65.45
Mai	*65.75	65.50	65.50	*66.00

*—Offre.

Prix du gros à la baisse

Ottawa, 7. — L'indice des prix du gros pour la semaine terminée le 1er novembre était de 72.4 comparativement à 72.8 durant la semaine précédente et 71.1 durant la même semaine l'an dernier, d'après le rapport compilé sur une base de 1926-100, par le bureau canadien de la Statistique.

Opposition à cette réorganisation de la Great Lakes Paper

POSSIBILITES DE TROUVER DES ALTERNATIVES ACCEPTABLES

Toronto, 7. — Le gouvernement ontarien s'opposera vigoureusement au projet Gefaell-Aldrich, regardant la réorganisation de la Great Lakes Paper Company, en dépit du fait que 77 p.c. des obligataires de la compagnie l'aient favorisé.

A l'issue de la réunion du cabinet hier, l'hon. Peter Heenan, ministre des terres et forêts, a fait une déclaration au cours de laquelle il a affirmé que le gouvernement s'opposera à la vente de la propriété de la compagnie à des capitalistes américains et il croit qu'il est possible de trouver des alternatives acceptables concernant la proposition Gafaell.

M. Heenan a affirmé que le projet en question affectera l'industrie du papier-journal du Dominion et en dernier ressort, la compagnie Great Lakes elle-même.

Les effets adverses qu'engendrera la mise en vigueur d'une telle proposition n'atteindront non seulement la compagnie et l'industrie en général, mais les salaires, les conditions du travail, les revenus du gouvernement et les taux d'énergie électrique. Ce sera une véritable menace pour l'intérêt public.

On ne sait pas encore la décision que prendront les officiers de la Great Lakes Company par suite de l'attitude du gouvernement. Un des principaux obligataires a déclaré, hier soir, qu'il croit sérieusement que le gouvernement n'a pas le droit de s'ingérer dans cette proposition, qui doit être approuvée auparavant par la Cour suprême.

D'un autre côté, M. Charles Vining, président de la Newsprint Export Manufacturers Association of Canada, a annoncé que l'industrie entière bénéficiera de la décision du gouvernement.

Facteurs qui ont influé sur le blé

DEPUIS LE COMMENCEMENT DE LA CAMPAGNE ACTUELLE

Les éléments suivants ont été ceux qui ont exercé la plus forte influence sur les marchés mondiaux du blé au cours des premières onze semaines de la campagne 1934-35:

1. Exportations mondiales peu considérables résultant de la récolte abondante en Europe et de l'absence de blé à bas prix pour l'exportation.
2. Pression moins marquée de la part des pays de l'hémisphère sud en raison des fléchissements des approvisionnements.
3. Cargaisons peu considérables acheminées vers le Royaume-Uni et le continent européen.
4. Chargements russes modérés à des prix fermes.
5. Prix fermes: marchés européens plus fermes que ceux de l'Amérique du Nord.
6. Ecart peu marqué dans la cote cif. à Liverpool.
7. Volume relativement bas des ventes canadiennes en Europe contrebalancé par des exportations accrues sur les Etats-Unis.
8. Récolte mondiale de 1935 plus abondante que celle de 1934, quoique avec une différence marquée selon les régions.
9. Malgré la pluie dans les régions de l'Argentine où la sécheresse a sévi, la récolte s'annonce inférieure à la normale.
10. Accroissement notable des stocks visibles au Canada causé par les conditions atmosphériques favorables durant le battage et par les gros arrivages.

Durant les onze premières semaines de la campagne en cours le total des exportations mondiales a atteint 94.6 millions de boisseaux au lieu de 119.1 millions de période correspondante de 1934, accusant ainsi une réduction de 20.6 p.c. Il y a un mois cette dernière correspondant à 28 p.c.; il y a donc eu une amélioration. Les pays de l'hémisphère méridional retardent comme d'ordinaire la réduction des exportations aussi longtemps que possible dans le but de laisser porter par la nouvelle compagne la pression entière de la réduction nécessaire. En dépit de cette velléité, les exportations nord-américaines augmentent continuellement sur celles de l'Argentine et de l'Australie; elles sont toutefois bien inférieures au niveau des premières semaines de 1934-35. L'Amérique du Nord a exporté jusqu'ici environ 32 millions de boisseaux, l'Argentine 26 millions, l'Australie 17 millions, l'U. R.S.S. 10 millions et les autres pays 9 millions.

Marché de Vancouver

Ventes	Titres	Haut	Bas	Clot.
10000	Amal. Oil	6	5	6
1300	B. C. Nickel	23	....	....
1000	B. C. Silver	1.75	....	....
1500	Big Miss.	65	....	....
1480	Bralorne	5.45	5.35	5.45
500	Bridge R. C.	3½	....	....
300	B.R.X. Gold	8	....	....
1000	Can. Rand	6	....	....
100	Cariboo G.	1.10	....	....
400	C. & E. Corp.	60	....	....
55	Coast Br.	17.00	....	....
2200	Congress G.	17	....	....
28100	Crow's N. Oil	5½	5	5½
3600	Dentonia M.	22	....	....
5000	Devenish Pete	2⅝	....	....
2000	Dict. Gold	2½	2⅛	2⅛
1000	Fairview A. G.	7⅝	....	....
5000	Federal G.	4⅝	....	....
1500	Isld. Moun.	96	....	....
2200	Koot Belle	47	44	47
1500	Mak Sic. G.	10	....	....
4000	Mercury G.	10⅝	10½	10⅝
3000	Minto G.	5	5	5
2500	Nat. Silver	2⅝	....	....
1200	Nicola	4½	....	....
5000	Pacalta Oils	5	4½	5
6800	Pend Ore.	81	75	81
250	Pioneer	9.40	....	....
4750	Premier	1.85	1.79	1.85
2500	Ranchmens O.	37	33	36
1200	Reeves McD.	9	....	....
2500	Reno Gold	83	82	83
8100	Sheep Cr.	69½	67	69½
5000	Silver Crest	⅝	....	....
10000	Snowflake	½	....	....
1000	Un. Empire	55	....	....
2000	Wayside C.	15½	....	....
7000	Whitewater	5¼	5	5¼
600	Stand. Sil.	48	47	48
400	Rel Arlington	40	39	40

Le Canada produit moins d'argent

Ottawa, 7. — Notre production d'argent durant le mois d'août a atteint 1,585,144 onces, soit 223,469 onces de moins que durant le même mois l'an dernier.

Le rendement global pour les premiers 10 mois de l'année est de 10.-420,897 onces, soit 500,000 onces de moins que durant la même période l'an dernier.

Rapport hebdomadaire sur le commerce des fruits et légumes

Les wagons suivants de fruits et de légumes sont arrivés à Montréal pendant la semaine finissant le 5 novembre 1935:

	Fret	Exp.	Bat.	Tot.
Pommes	25	—	—	25
Autres fruits	36	1	1	38
Bananes	2	—	9	11
Autres fruits trop.	25	—	35	60
Oignons	5	—	13	18
Pommes de terre.	40	—	80	120
Autres légumes	23	—	—	23
	156	1	138	295

Il est arrivé au total la semaine dernière 292 wagons.

Pommes: Les arrivages par fret ont été relativement considérables la semaine dernière. Une grande quantité de ces arrivages se composait de pommes en barils des Provinces Maritimes et de l'Ontario et il y avait en outre des quantités abondantes de Fameuses et de McIntosh locales ainsi que de McIntosh en caisses de la C. B. Le marché reste lent et les prix sont en général soutenus. Les McIntosh en barils de la N.E. sont cotées $4.75 à $5.00 pour les No 1; Les Kings et Wagners No 1 varient de $4.25 à $4.50 et les Domestiques de $3.50 à $3.75. Les Baxters et Wealthies No 1, en barils, provenant du N.B. sont cotées $4.25 à $4.50. Les Milwaukees No 1 font de $3.75 à $4.00 et les Domestiques de $2.75 à $3.25. Les McIntosh "Belles" et "Très Belles" du Québec sont cotées $2.00 et $2.25 la caisse respectivement. Les Fameuses et les McIntosh No 1 en barils sont de $4.50 à $5.00 et les Domestiques de $3.50 à $4.00, tandis que les stocks en mannes sont cotés $1.50 à $1.75 pour les No 1 et $1.25 à $1.50 pour les Domestiques. Les Spies en barils de l'Ontario obtiennent de $5.50 à $6.50 pour les No 1 et de $4.50 à $5.50 pour les Domestiques. Les Greenings No 1 en barils, sont cotées $4.50 à $5.00; les Fameuses et les Snows $4.00 à $4.50 et les Blenheims et Manns $3.75 à $4.00. Les pommes en mannes de l'Ontario se composent de qualités limitées de Spies de $1.50 à $1.75; de Baldwins de $1.25 à $1.50 et de différentes autres variétés de $1.00 à $1.25. Les McIntosh "Belles" de la C.B. sont cotées à environ $2.00 la caisse.

Atokas: Assez abondants. La demande est modérément bonne. Les caisses de l'I.P.E. se vendent $2.90 à $3.00; celles de la N.E. $3.15 à $3.25 et celles du Massachusetts $3.65 à $3.75.

Poires: Les approvisionnements limités de poires domestiques et importées se vendent lentement à prix soutenus ou un peu plus accommodant. Les Anjous de l'Ontario et les Bartletts de la C.B., varient de $2.25 à $2.50 la caisse pour les "Belles". Les Bartletts de l'Oregon font $2.50 à $2.75 et les Anjous $3.00 à $3.25.

Tomates: Les quantités limitées de lugs de la Californie et les tomates de serre de la C.B., ne sont l'objet que d'une demande stagnante. Les petits lugs de tomates de serre de la C.B., sont cotés $2.25 à $2.50. Les lugs de la Californie, de bonne qualité, varient de $2.75 à $3.00.

Choux: Approvisionnements locaux abondants et prix soutenus. Choux verts de 25c à 30c la douzaine; choux rouges de 35c à 40c la douzaine.

Céleri: Les cageots de l'Ontario et du Québec sont abondants sur tous les marchés. Le marché est lent. Les cageots de l'Ontario sont à $1.25 et moins tandis que ceux du Québec sont de $1.25 à $1.50.

Oignons: Les approvisionnements abondants s'écoulent lentement à prix soutenus ou plus accommodants. Les Rouges du Québec, en sacs de 70 livres, varient de $1.25 à $1.40 et les Jaunes de $1.60 à $1.75. Les Rouges de l'Ontario, en sacs de 50 livres, sont cotés $1.15 à $1.25, et les jaunes, en sacs de 100 livres, varient de $1.50 à $1.75. Les oignons d'Espagne importés sont meilleur marché de $2.15 à $2.25 la caisse de 60 livres.

Pommes de terre: Les arrivages par voie ferrée ont été plus faibles la semaine dernière, mais il est arrivé de l'I.P.E. deux grosses consignations par bateau, comprenant au total 45,113 sacs de 50, 80 et 90 livres. Le marché est soutenu et la demande meilleure. Voici les cours: Montagnes vertes de l'I.P.E., 93c à 95c le sac de 90 livres et 82c à 85c le sac de 80 livres; I.P.E., Cobblers de 88c à 90c le sac de 90 livres et 78c à 80c les 80 livres; Montagnes vertes du N.B. en sacs de 80 livres varient de 82c à 85c. Montagnes vertes No 1 du Québec varient de 75c à 80c, tandis que les Cobblers No 2 sont cotées 60c à 65c.

Bananes: Les arrivages par bateau cette semaine n'accusaient qu'un total de 2826 régimes, à cause des graves dégâts causés par la tempête aux Antilles anglaises. Il est arrivé également deux wagons par fret par voie de New-York. Les commerçants cotent les bananes de 4c à 5c la livre et font rapport que la demande est modérément bonne.

Pamplemousses: Les approvisionnements venant de différents endroits sont abondants et le marché est soutenu ou plus accommodant. Les caisses de l'Arizona varient de $3.50 à $3.75; celles de Cuba de $2.50 à $2.75; celles de la Floride de $3.75 à $4.00; celles du Honduras de $3.50 à $3.75 et celles de la Jamaïque de $3.25 à $3.50.

Raisins: Les raisins de la Californie sont abondants et la demande est modérément bonne à prix de soutenus à fermes. Les Cornichons et Emperors obtiennent de $2.25 à $2.50 le lug tandis que les Ribiers font $2.75 à $3.00.

Citrons: Les caisses de la Californie varient de $6.75 à $7.50. Les faibles arrivages par bateau de l'Italie sont cotés $5.50 à $6.00.

Oranges: Les approvisionnements offerts sont abondants et le marché est en général soutenu. Les caisses de la Californie varient de $3.75 à $7.00 d'après la grosseur. Les caisses de la Jamaïque sont cotées $2.50 à $2.75; les caisses du Honduras de $3.25 à $3.50 et les approvisionnements venant du Sud-Afrique de $3.25 à $3.50.

Fèves: Les variétés vertes et beurre de la Louisiane se vendent lentement à prix accommodants. Les mannes de vertes sont cotées $3.00 à $3.25 et les beurre de $3.25 à $3.50.

Division des Fruits
Ministère de l'Agriculture

Canada Malting Co. Ltd a amélioré sa position financière

AU COURS DE L'AN DERNIER PROFITS D'OPERATIONS PLUS ELEVES, MAIS RECETTES NETTES EN BAISSE.

Toronto, 7. — Les recettes de Canada Malting Co. Ltd se chiffrèrent à $2.86 par action durant le cours de l'année fiscale terminée le 31 octobre, comparativement à $3.12 par action durant le cours de l'année précédente, si l'on s'en rapporte au rapport annuel qui vient d'être rendu public ce matin.

Les profits nets s'élevèrent à $569,520 en regard de $620,384 l'an dernier. Les profits d'opérations par contre formèrent cette année un total de $933,774, comparativement à $917,688 au cours de 1934.

Les revenus provenant des placements ont baissé de $17,044 à $9,847.

L'actif réalisable était, à la fin du dernier exercice fiscal de $2,875,833, comparativement à $2,498,594 à la fin de l'exercice antérieur, tandis que le passif exigible s'élevait à $158,-292 en regard de $169,479 en 1934, soit une preuve de l'amélioration dans la situation financière de cette compagnie.

Légers reculs du fromage et du beurre

Le marché du fromage n'a pu maintenir toutes les avances enregistrées et s'est replié de ¼ cent hier, pour le No 1 d'Ontario, faisant en moyenne 10⅝c à 10¾c tandis que celui de Québec donne 9⅞c à 10¼c. Arrivages: 959 boites. La demande est calme.

Le marché du beurre est faible. Le No 1 fait 24¼c à 24½c la livre, en wagons ou en lots fractionnés. Arrivages: 35 caisses. Les demi-grossistes offrent de petits lots aux détaillants de 25½c à 26c pour le beurre en paquets, et 26½c à 27c pour le beurre en pains moulés.

Les oeufs sont fermes. Des arrivages triés, en wagons ou en lots fractionnés, cotent en général 43c à 45c pour les A-gros, 41c à 43c pour les A-moyens, 35c à 36c pour les A-poulettes, 26c à 26½c pour les B et 23½c à 24c pour les C.

De petits lots destinés aux détaillants rapportent les prix suivants:

	Cartons	Libres
A-1 gros	53c	...
A-1 Moyens	51c	...
A-1 poulettes	44c	...
A-gros	47c	46c
A-moyens	45c	44c
A-poulettes	38c	37c
B-gros	33c	32c
B-moyens	31c	30c
C	27c	26c

Les pommes de terre sont stables. Les Montagnes Vertes de l'Ile du Prince-Edouard font 85c à 90c, les cobblers de l'Ile du P.-E. ou les Montagnes Vertes du N.-B. cotent 80c à 85c, les Montagnes Vertes de Québec, 75c à 80c, et les cobblers No 2 de Québec rapportent 55c à 65c le sac de 80 livres.

United Carbon Co. fait de meilleures affaires

N.-Y., 7. — United Carbon Co. et ses subsidiaires ont enregistré des profits nets de $1,363,721 durant le cours des premiers neuf mois de cette année, soit un gain de $3.43 par action sur les 397,885 actions communes de cette compagnie sur le marché.

Durant la même période l'an dernier, cette compagnie avait enregistré des gains de $988,413 seulement ou $2.55 par action seulement.

Pacific Western Oil

New-York, 7. — Pacific Western Oil et sa subsidiaire ont enregistré des profits nets de $472,709 durant les premeirs neuf mois de cette année, soit l'équivalent de 47 cents par action.

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

Geoffrion & Prud'homme
AVOCATS, PROCUREURS
Aimé Geoffrion, c.r.
J.-Alex. Prud'homme, c.r.
112, rue Saint-Jacques
Tél.: HArbour 8177 - MONTREAL
Adresse télégraphique: "Geoffrion"
Western Union Code

BERTRAND, GUERIN GOUDRAULT, GARNEAU
AVOCATS ET PROCUREURS
276 Ouest, St-Jacques
Ernest Bertrand, C.R., C.E., M.P., Guérin, C.R., M. Goudrault, C.R., Antonio Garneau, C.R., H.-N. Garceau, M. Pigeon, S.-V. Ozero

Léonard-C. ARCHAMBAULT
AVOCAT et PROCUREUR
60 ouest, rue Saint-Jacques
HArbour 2438

CHIMISTES

MILTON HERSEY CO.
LIMITED
Chimistes, Ingénieurs, Inspecteurs
Essai et inspection des matériaux
Génie minier et métallurgie
900, rue St-Antoine - HArbour 1201
Montréal - - Winnipeg

MEDECINS

Dr PREVOST SPECIALISTE
Des hôpitaux PARIS-LONDRES-NEW-YORK
Maladies Sexuelles Urinaires Vénériennes
Affections du Sang et de la Peau
Clinique Privée
Dames et Messieurs
3440 rue Hutchison Montréal

L'indice de 60 stocks industriels à N.-Y. au plus haut sommet encore vu depuis 1931

Potins et commentaires

Par une étrange coïncidence Wall Street était fortement à la hausse hier alors qu'il y a 6 ans, toute la liste dégringolait violemment à la même époque. Plusieurs valeurs touchaient hier des sommets non encore vus depuis 5 ans sur ce marché et on comptait 528 gains, contre 213 pertes. Les stocks et les mines se comportaient aussi beaucoup mieux sur le marché local, de même que sur la Bourse de Toronto. Quant aux prix du blé, ils se relevaient quelque peu, aussi bien à Winnipeg, que sur les marchés de Liverpool, Buénos-Aires et Chicago, mais les gains étaient légers. Les spéculateurs paraissaient plus encouragés en Europe à la suite des perpectives de paix et les valeurs industrielles clôturaient fermes sur la Bourse de Londres hier, tandis qu'elles étaient même à la hausse sur le marché de Paris.

° ° °

Il y aurait plus de chances que les stocks continuent de monter que de descendre, mais Stantard Statistics conseille les achats sélectifs seulement, en face des possibilités d'un marché indécis sous peu, à moins de recours à l'inflation.

° ° °

Ce ne serait pas tant le résultat des élections de mardi dans l'état de N.-Y. qui doit intéresser les spéculateurs de Wall Street, que les conditions techniques actuelles du marché d'après un extrait du bulletin de J. R. Timmins & Co. On doit se garder d'oublier que le marché serait très vulnérable à toute mauvaise nouvelle présentement. C'est pourquoi, il serait bon de les prévenir.

° ° °

Dame rumeur veut que les administrateurs de Melchers discutent de la question du dividende sur la fin du mois courant. On s'attend à des développements favorables en certains milieux, particulièrement, s'il y a réduction dans l'intervalle dans les droits actuels exigés par l'oncle Sam pour la rentré des boissons canadiennes en territoire américain.

° ° °

En admettant que les compagnies chimiques des E.-U. continuent d'enregistrer des améliorations dans leurs affaires. On peut s'attendre à voir les compagnies canadiennes du même genre devenir de leur côté beaucoup plus actives et il va sans dire que Canadian Industries, Limited serait l'une des premières à s'en ressentir favorablement.

° ° °

La production du pétrole en Californie durant le cours de la semaine dernière aurait dépassé de 400 barils par jour le total de la semaine précédente.

° ° °

La politique d'armements qui sera poursuivie par la Grande-Bretagne après la tenue des élections serait tout à fait favorable à International Nickel, d'où l'accumulation actuelle de ce stock par des intérêts de Londres.

° ° °

S'il faut en croire Canadian Trader, la fermeté des obligations actuelle échéant en 1941, Asbestos Corporation porterait à croire que cette entreprise paierait ses intérêts au comptant pour la première fois depuis la réorganisation. Ces intérêts sont dûs le 2 janvier.

° ° °

Les perspectives d'avenir pour Southern Canada Power durant les prochains 12 mois seraient plus favorables que celles regardant les 12 mois précédents.

° ° °

Les directeurs des compagnies suivantes doivent se réunir aujourd'hui pour considérer la question des dividendes American Steel Foundries, 50 cts par action de priorité; City Ice aussi 50 cts par action commune et $1.26 1-2 par action de priorité; Crown Cork, 25 cts par action ordinaire et 67 cts par action préférentielle; May Department Stores, 40 cts par action ordinaire et enfin United States Freight, 25 cts par action ordinaire.

° ° °

Les possibilités de conclusion sous peu d'un traité basé sur la réciprocité entre le Canada et les Etats-Unis semblent bien vues dans les milieux spéculateurs, car on s'attend à ce que certaines industries canadiennes s'en ressentent favorablement. Certaine concession relativement à l'entrée des boissons canadiennes outre-frontière serait fort favorable à Walker, Seagrams, Can. Ind. Alcohol et Melchers, puisqu'elle permettrait à ces compagnies d'écouler leurs réserves et de percevoir rapidement une quarantaine de millions de dollars.

° ° °

Il y a aussi le projet de canalisation du St-Laurent qui pourrait bien être remis sur le tapis, mais sur cette question, il faut se garder d'un fol enthousiasme, particulièrement pour les stocks susceptibles d'en profiter car l'on connait l'opposition de cette province à ce sujet et pour cause

Marcel Clément

Le Canada et son activité industrielle

Dans la plupart des branches de la production, on constate cette année une progression appréciable et, dans certains cas, très importante, en regard de 1934. Stimulés par la demande accrue des métaux et la hausse des cours, l'industrie minière manifeste une activité croissante. Le volume de la production de tous les minéraux faisant l'objet d'une grande exploitation accuse pendant les mois écoulés de cette année une notable augmentation par rapport à la même période de 1934. La valeur de l'or extrait est la plus élevée qu'on ait encore enregistrée. Le rendement du cuivre, du zinc et du nickel atteint un tonnage record. Les relevés de la production des mines dans la province de Québec témoigne aussi de progrès presque généraux relativement à l'an dernier.

L'industrie du bâtiment, qui a touché le fond de la dépression en 1933, continue de reprendre graduellement. Les *MacLean Building Reports* font ressortir à plus de 132 millions et demi de dollars la valeur des contrats de construction conclus au cours des neuf premiers mois de cette année, à rapprocher de 98 millions pendant la période correspondante de 1934 et de 63 millions en 1933. Le rythme de la reprise a donc été de 35% par rapport à 1934 et de 109% par rapport à 1933. Bien que cette importante amélioration soit attribuable en partie à l'exécution de travaux publics en vue d'alléger le chômage, on constate aussi une certaine accélération dans la construction des locaux industriels et commerciaux et des maisons d'habitation.

L'indice des prix des matériaux de construction (1926=100), qui s'établissait en 1932 à 76, soit le niveau le plus bas qu'il eût touché depuis une vingtaine d'années, se raffermit lentement : il atteignait 81 en 1933 et, depuis 1934, il se tient à 83. Cette orientation à la hausse devrait être propre à stimuler l'esprit d'entreprise, lorsque des circonstances plus favorables par ailleurs commenceront à se faire jour ; d'autant plus que les prix des matériaux sont encore relativement bas, puisque l'indice s'élevait à 144 en 1920 et qu'en dépit des années de dépression qui ont suivi, il s'est maintenu au-dessus de 100 jusqu'en 1927.

Dans l'industrie manufacturière, tout indique une accélération de l'activité, à l'exception des exportations de farine. La meunerie est l'une des rares branches dont le rendement soit en recul sur 1934. La cherté de sa matière première, qui lui rend difficile l'accès des marchés extérieurs et intensifie la concurrence sur le marché intérieur, résulte de l'écart qui s'est établi entre le prix du blé à Winnipeg et les cours mondiaux. Mais le relèvement de ceux-ci se traduit déjà par une certaine amélioration.

Le rendement des centrales électriques décrit depuis 1931 une courbe ascendante remarquable. La production de fonte, indice caractéristique de l'activité industrielle, accuse, au cours des sept premiers mois de cette année une progression de 59.5 pour cent par rapport à la même période de 1934, et de 357 pour cent relativement aux mois correspondants de 1933. L'industrie automobile a de nouveau largement accru son rendement cette année. Si elle a connu en août un profond fléchissement, au cours des sept premiers mois, elle a construit 124,335 voitures, soit 24,537 véhicules utilitaires et 99,798 autos de tourisme. Pendant les mêmes mois de 1934 et de 1933, elle avait livré 93,198 et 44,802 voitures. Elle a placé cette année sur le marché intérieur 81,263 véhicules et elle en a exporté 43.072. Il est intéressant de noter que la vente de la production des sept premiers mois de 1935, par rapport à la période correspondante de l'an dernier, accuse une progression d'environ 31 pour cent au Canada et de près de 37 pour cent à l'exportation. On constate aussi un regain d'activité dans les pâtes et papiers, la plupart des industries alimentaires, les textiles, la chaussure, les tabacs. Les chargements de wagons accusent jusqu'ici cette année une augmentation appréciable, relativement à 1934, malgré le mouvement plutôt lent du blé.

La statistique du travail révèle, au 1er septembre, de nouveaux progrès qui s'étendent à toutes les régions du pays et à la plupart des compartiments de l'activité économique. Si l'on constate une légère diminution dans la main-d'oeuvre utilisée par l'exploitation forestière, on relève en revanche une reprise appréciable de l'embauchage dans les mines, les transports et communications, l'industrie du bâtiment et le commerce. L'industrie manufacturière n'a pas cessé d'augmenter son personnel, de mois en mois, depuis le début de cette année.

(Banque Canadienne Nationale)

Bourse de MONTREAL

Plusieurs stocks touchent de nouveaux sommets pour l'année sur la bourse locale, entr'autres Nickel, Shawinigan, Power Corp., Massey-Harris, et Nat. Breweries. — Dom. Tar, priv., gagne 3½ points. — Can. Ind. Alcohol touche 10. — Mines actives sur le Curb local.

La bourse locale continuait de se montrer vigoureuse au début, mais sur le milieu du jour certaines valeurs paraissaient se ressentir des prises de profits. Cette hésitation fut toutefois de courte durée et sur le commencement de l'après-midi la liste locale reprenait son aplomb en face de la belle tenue des stocks à Wall Street. Sur la dernière heure de la séance d'hier, la tendance était décidément irrégulière, à cause des prises de profits abondantes.

Le total des transactions enregistrées hier atteignit approximativement 57,094 actions, comparativement à 37,690 actions échangées la veille.

Les titres de l'acier avaient une tendance irrégulière et Dom. Bridge, après un recul initial de 1-4 pt à 32 1-4 se fixait à 32 3-4. Steel of Canada clôturait à 53 3-4. Les titres d'outillage ferroviaire étaient à la hausse cependant et Can. Car gagnait 1-4 pt à 5 3-4 et Nat. Steel Car se fixait à 14 3-4, soit un gain de 3-4 pt. National Breweries passait de 39 à 39 1-2, puis revenait au point de départ.

Les métaux se comportaient encore bien et Nickel, après une avance initiale de 1-4 pt à 33 3-8 touchait 34 3-4, puis se fixait à 34 1-2 et Smelters clôturait à 190. Nickel se trouvait à toucher un nouveau sommet pour l'année.

Can. Ind. Alcohol A passait de 9 3-8 à 10 et le B gagnait 1-2 pt à 8 1-4. Massey-Harris attirait l'attention en touchant 6 1-8, soit un nouveau pic pour l'année. Les actions de priorité de cette compagnie gagnaient 2 1-4 pts à 32 3-4, soit aussi un nouveau sommet.

Les utilités publiques continuaient d'avancer et Montreal Power passait de 32 à 34 1-2 et les débentures se fixaient à 49 3-4. B.C. Power, gagnait 1-4 pt à 29 et Southern Canada Power se fixait à 13 1-4. Power Corp. après une hausse initiale de 1-8 pt à 10 5-8 clôturait à 103 3-4. Shawinigan touchait un sommet à 21, de même que Can. Northern Power à 24. Brazilian et Quebec Power clôturaient aussi à la hausse. Winnipeg, Electric, priv., accusait aussi de légers gains.

Le total des transactions enregistrées sur le marché du Curb de cette ville hier atteignit approximativement 67,064 actions, comparativement à 65,958 actions échangées la veille.

Les pétroles clôturaient fermes et B.A. Oil se fixait à 16 1-4 et Imp. Oil passait de 22 à 22 1-8. Int. Petroleum, après un gain initial de 1-8 pt à 38 3-4, clôturait à 39 1-4.

Les distilleries et les brasseries étaient légèrement portées vers la hausse et Melchers gagnait 1-2 à 10 1-4, tandis que Can. Malting se hissait de 1-4 point à 35. Seagrams se fixait à 33.

Dom. Tar, priv., attirait l'attention parmi les spécialités en se hissant de 3 1-2 pts. Catelli, priv., gagnait 1 point, tandis que Price Bros, priv, en perdait 2. Ford gagnait 3-8 pt parmi les spécialités à 28 3-4.

Les titres miniers accusaient peu de changements défavorables et Noranda clôturait à 42 et Siscoe passait de 2.74 à 2.79 et Stadacona se fixait à 20. Falconbridge à 5.25, Ventures à 1.23 et Read-Authier à 93 se distinguaient en se hissant à de nouveaux sommets pour l'année. Sullivan et Quebec Gold hésitaient quelque peu. Pickle Crow reculait même de 10 cents.

BOURSE DE MONTREAL

Cours des stocks non transigés fournis par GARNEAU & OSTIGUY Edifice Aldred

Stocks	Offre	Dem.
Agnew-Surpass	8¾	9¾
Alberta Grain	2	3½
Alberta Grain priv	18½	19
Amal Electric	1.05	....
Amal Electric priv	12	....
Ass. Brew.	10	11
Bawlf Grain priv	....	18
Can Bronze	29	30½
Can Cottons priv	96	100
Can Forgings A	....	7
Can Gen Electric priv	57½	....
Can Steamship	1.50	1.75
Can Wire & Cable B	4¾	5
Dom Glass	90	100
Dom Glass priv	130	....
Dom Textile priv	140	150
Enamel & Heating	....	2
Famous Players	14	16
Famous Players voting trust	14	....
Goodyear priv nouveau	....	55
Hamilton Bridge priv	20½	....
Int Coal	....	40
Int Coal priv	102	....
Int Power	2	2½
Int Power priv	45	50
Jamaica P S priv	121½	....
Lindsay priv	100	....
Mitchell priv	103	....
Mont Cottons	25	35
Mont Telegraph	56	58
Nat Breweries priv	42	....
Ogilvie	165	170
Ogilvie priv	145	....
Penmans	45	....
Penmans priv	115	....
Simon & Sons priv	93	....
Tuckett priv	144	....
Viau Biscuit	1.25	2.00
Viau Biscuit priv	16	....
Wabasso	23	24½
Western Grocers priv	105	....
Woods Mfg priv	40	45

Marché des produits à la hausse aux E.-U.

New-York, 7. — Les prix étaient à la hausse sur le marché des denrées de cette ville hier. L'étain accusait une avance de 30 à 75 pts; le coton de 7 à 12 pts; le caoutchouc, de 10 à 16 pts; le cuivre de 1 point, le cocoa de 2 à 3 pts; la laine de 11 pts. Les prix du café baissaient par contre de 5 à 9 pts, le sucre de 1 à 4 pts, la soie de 1 1-2 à 4 1-2 pts et enfin le cuir de 23 à 24 pts.

DIVIDENDE DECLARE

Biltmore Hats, vient de déclarer un dividende de 1¾% sur les actions de priorité de cette compagnie. Ce dividende est payable le 14 décembre aux actionnaires, inscrits le 15 novembre.

Congé lundi à la Bourse

Lundi prochain, fête de l'Armistice, tous les marchés financiers du Canada seront fermés. New-York fermerait aussi ses portes.

Un aperçu sur notre situation économique

PUBLIE DANS LE BULLETIN MENSUEL QUE LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE VIENT DE RENDRE PUBLIC

"L'amélioration sensible dans le domaine industriel, amélioration sur laquelle nous avons attiré l'attention du public il y a deux mois, s'est continuée au cours du mois dernier". "Cette amélioration, bien que plus généralisée que la hausse qui se produit habituellement chaque automne a été particulièrement remarquable dans les industries lourdes telles que celles qui fabriquent l'outillage industriel. Le niveau de la production chez ces dernières était au plus haut point de l'année; certaines grosses entreprises doublèrent leur production d'octobre 1934.

C'est ainsi que la reprise commerciale a finalement atteint les industries qui demeurèrent sévèrement affectées pendant les deux années et demi qui virent l'activité renaître dans d'autres domaines et l'on peut bien voir là un des faits les plus intéressants de toute cette période.

L'accroissement d'activité visible au cours du mois dernier est partiellement attribuable à l'adjudication d'importants contrats de construction et aux commandes des fabricants d'automobiles, qui ont commencé la production des nouveaux modèles un peu plus tôt qu'à l'ordinaire. Mais il est probable que le principal facteur a été l'augementation du pouvoir d'achat des cultivateurs."

Après avoir passé en revue l'industrie de l'acier, du bois et de l'automobile, le Bulletin note que tous ces gains enregistrés par l'industrie et le commerce ont eu pour effet, ainsi que le rapportait l'Office fédéral de la Statistique, d'augmenter de 30,000 le nombre des travailleurs, ce qui constitue la plus forte amélioration pour le mois de septembre depuis quatorze ans.

Un revirement se produit enfin sur les marchés du blé

A LA SUITE DE LA MEILLEURE DEMANDE ETRANGERE POUR LE FROMENT CANADIEN

Winnipeg, 7. — Les prix du blé, après avoir enregistré des avances initiales de 1-4 à 3-8 ct par boisseau, accusaient en fermeture hier sur le marché de cette ville des gains de 3-4 à 7-8 ct par boisseau.

La demande était meilleure hier pour le blé canadien à l'étranger et c'est ce qui expliquerait en quelque sorte le relèvement actuel dans les prix. La fermeté montrée sur les marchés étrangers du blé était aussi un facteur favorable. Nos envois de froment outre-mer hier s'élevaient à 500,000 boisseaux.

° ° °

Liverpool, 7. — Les prix du blé clôturaient fermes sur le marché de cette ville hier et ils accusaient à la clôture des gains de 1-4 denier par boisseau. A Buénos-Aires, les futurs gagnaient des fractions peu prononcées.

° ° °

Chicago, 7. — Les prix du blé, après avoir accusé des avances initiales de 1-8 à 1-4 ct par boisseau, accusaient en fin de séance hier sur le marché de cette ville des avances de 1-4 à 7-8 ct par boisseau.

Les futurs se ressentaient évidemment de la vigueur extraordinaire des stocks à Wall Street. A un moment donné les futurs se hissaient même de 1 1-8 ct, et les options de maïs en faisaient autant. Les anciens baissiers étaient les premiers à acheter hier, d'après certains observateurs du marché. Les rumeurs voulant que l'Argentine ne pourrait fournir plus que 25,000,000 de boisseaux aux pays d'outre-mer furent bien vues des spéculateurs sur le blé. On s'attend à une hausse des prix sur les marchés européens.

MARCHE DES GRAINS

Cours fournis par THOMPSON & McKINNIN 360 St-Jacques Ouest

WINNIPEG

	Ferm. ant.	Ouv.	Haut	Bas	Clot.
Blé—					
Mai	88¼	88¼	89⅞	88¼	89¼
Novembre	84⅜	84⅜	85⅝	84⅜	85
Décembre	84⅜	84¼	85¼	84¼	85
Avoine—					
Mai	29⅞	30	30¼	30	30¼
Décembre	27⅜	28	27⅜	28	28¼
Orge—					
Mai	35¾	35⅝	36¼	35⅝	36¼
Décembre	32⅜	32⅝	33⅜	32⅝	33⅜
Seigle—					
Mai	43¾	43¾	43⅝	43¼	43⅝
Décembre	39¾	40	40¼	39⅝	40¼
Lin—					
Mai	142¾	143¾	144¾	143¾	144¾
Novembre	140¾	143¾	143¾	143¾	143¾
Décembre	139¾	140	141¼	140	141¼

CHICAGO

Blé—					
Mai	96⅝	97	97⅛	97	97⅛
Juillet	89	89⅛	90	89⅛	89⅝
Décembre	97⅛	97⅛	98⅛	97⅛	97⅛
Maïs—					
Mai	59⅛	59⅝	59⅝	59⅛	59⅝
Juillet	60⅜	60⅜	60⅝	60⅛	60⅝
Décembre	58⅜	58⅝	59⅜	58⅛	59⅛
Avoine—					
Mai	28¼	28¼	28⅝	28¼	28¼
Juillet	28⅜	28⅝	28⅞	28⅛	28⅝
Décembre	26¼	26⅜	...	...	26⅜
Seigle—					
Mai	51⅜	51⅜	51⅝	51⅛	51⅝
Juillet	51⅜	51⅜	...	...	51⅜
Décembre	48⅛	49⅛	49⅜	49	49⅛

Moyennes de la Bourse de Montréal

	10 Util	20 Ind.	30 Com.
Ferm. d'hier	67.6	63.9	65.2
Ferm. ant.	66.7	62.7	64.0
Il y a une semaine	62.3	60.5	61.1
Il y a un mois	61.9	59.4	60.3
Il y a un an	61.5	57.1	58.5
Haut — 1935	65.3	63.1	62.3
Bas — 1935	56.1	54.8	56.1
Haut — 1934	72.0	65.2	67.4
Bas — 1934	56.4	50.1	53.3
Haut — 1933	86.3	77.7	83.9
Bas — 1933	41.4	24.4	30.1
Haut — 1932	86.3	77.7	83.2
Bas — 1932	44.3	18.1	26.4
Haut — 1929	198.4	174.6	182.8

Bourse de NEW-YORK

L'enthousiasme est à son comble à Wall Street et les stocks avancent de 1 à 5 points. — Séance la plus active encore vue depuis le 26 juillet 1934. — 3,077,740 actions échangées. — Achats en bloc allant jusqu'à 23,000 actions. — Gen Motors à un nouveau pic.

New-York, Les stocks paraissaient réfléter favorablement le résultat des élections de mardi dans l'état de New-York, si l'on en juge par la tendance de Wall Street, lors de la reprise des activités hier sur ce marché après une journée de congé. Durant le cours de la seconde partie de la seconde partie de séance d'hier, le gros des valeurs boursières paraissaient encore vigoureuses et elles conservèrent cette allure jusqu'en fin de séance, alors que l'on comptait 528 gains, contre 213 pertes. Plusieurs valeurs touchèrent des sommets non encore vus depuis 5 ans.

Le total des transactions enregistrées atteignit approximativement 3,077,740 actions, comparativement à 1,750,000 actions échangées durant le cours de la séance de lundi. Les avances enregistrées allaient jusqu'à 5 points.

L'indice de 60 stocks compilé par la Presse Associée accusait une hausse de .7 pts à 53,9, soit le plus haut point encore vu depuis le 12 septembre 1931.

Les nouvelles des élections, le relèvement dans les affaires et les perspectives de paix en Europe expliqueraient l'enthousiasme actuel des spéculateurs. La reprise des valeurs obligataires et la meilleure tenue du blé étaient aussi des facteurs favorables. Les obligations italiennes elles-mêmes gagnaient du terrain.

Warner Bros, attirait l'attention en subissant un achat en bloc de 23,000 actions à 8 3-4, soit un sommet Electric Auto Lite se ressentait de son rapport favorable, de même qu'American Water Works et National Biscuit.

Le C. P. R. clôturait à 9 5-8 dans le groupe des valeurs boursières inscrites sur ce marché.

Les titres de l'acier clôturaient aussi fermes et U. S. Steel se fixait à 48 et les actions de priorité de cette compagnie clôturaient à 109 1-2

Certaines spécialités étaient fort en vedette et Dupont, Johns-Manville, Air Reduction et Col. Carbon accusaient des gains variant entre 4 et 4.50 pts chacun. Le volume des transactions enregistrées fut tel, par moment, que l'appareil-enregistreur accusait des retards prolongés.

Les titres chimiques, les moteurs les pétroles, et les titres de construction se distinguaient de leur côté par leur fermeté et les utilités publiques montraient une forte résistance aux prises de profits. Gen. Motors attirait l'attention en touchant 58 1-4 soit un sommet et soit un gain de 3-7-8.

Un bloc de 15,000 actions de cette cie changea de mains d'un seul coup.

Southern Pacific était vedette parmi les ferroviaires à 19 1-2.

La journée d'hier était une réminiscence des jours heureux de 1929. Certains courtiers faisaient remarquer toutefois qu'elle coïncidait presque avec le krach du 29 octobre, alors que plus de 16,000,000 d'actions furent échangées.

Le rapport de l'industrie de l'auto indiquant un accroissement de 21 p. c. dans les 10 premiers mois de cette année en regard de l'an dernier fut bien vu. Le total des transactions enregistrées sur le curb de cette ville hier atteignit approximativement 180,000 actions, comparativement à 410,000 actions échangées lundi. Ce fut la séance la plus active de l'année.

MARCHE DES CHANGES

Cours fournis par le bureau-chef de la Banque Canadienne Nationale Service des relations étrangères Montréal

	Cable Monnaie	New-York	Montréal
New-York—			
Dollar			1 1-16% pr.
Angleterre—			
Livre, cable		4.91⅜	4.97
Livre, chèque		4.91⅛	4.96⅛
France—			
Franc		.0659⅛	.0665⅛
Belgique—			
Franc		.0338⅜	.0342
Belga		.1691¼	.1709⅛
Italie—			
Lire		.0812	.0820⅛
Espagne—			
Peseta		.1366	.1380⅛
Suisse—			
Franc		.3253	.3287½
Hollande—			
Florin		.6795	.6867½
Norvège—			
Couronne		.2475	.2501⅛
Danemark—			
Couronne		.22	.22232
Suède—			
Couronne		.2541	.2568
Allemagne—			
Reichsmark		.4027	.4069⅜
Tchécoslovaquie—			
Couronne		.0414⅛	.0419
Grèce—			
Drachme		.0095	.0096
Brésil—			
Milreis		.0540	.0545⅜
Finlande—			
Mark		.0218⅛	.02207
Chine—			
Dollar H. K.		.3720	.3759⅛
Pologne—			
Zloty		.1889	.1909
Yougoslavie—			
Dinar		.0230	.02323
Japon—			
Yen		.2878	.2908⅛
Autriche—			
Schilling		.1889	.1909
Roumanie—			
Lei		.0086⅛	.0087
Indes—			
Rouple		.3722	.3761⅛

Moyennes des actions à New-York

Compilées par la Presse Associée

	30 IN	15 RR	15 UT	60 Tot.
Ferm. d'hier	x74.0	25.8	41.7	x53.9
Ferm. ant.	73.0	25.2	41.5	53.2
Il y a un mois	66.9	23.4	36.8	48.5
Il y a un an	51.9	26.2	27.8	39.4
Haut — 1935	73.0	27.6	41.7	53.2
Bas — 1935	49.5	18.5	21.6	34.8
Haut — 1934	61.4	42.0	40.6	51.4
Bas — 1934	45.3	22.8	24.2	34.9
Bas — 1932	17.5	8.7	23.9	16.9
Haut — 1929	146.9	153.9	184.3	157.7
Bas — 1927	51.6	95.3	61.8	61.8

Note: x—Cote maxima de 1935.

Des intérêts britanniques accumuleraient actuellement Canadian Celanese. Le flair anglais ne signifie-t-il rien pour les Canadiens.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par GARNEAU & OSTIGUY, édifice Aldred, Place d'Armes, Montréal.

Ventes	Stocks	Ouv.	Haut	Bas	Dern. vente	Ch'ge net	Fermeture offre	Fermeture dem.
645	Bathurst	8⅝	9	8⅝	9	+ ⅛	8⅞	9
67	Bell Telephone	135	135	135	135	.....	134⅞	135
2432	Brasilian	8½	8½	8¼	8¼	— ⅛	8⅜	8⅜
260	B C Power	29¾	29¾	29	29	— ¼	28⅝	29¾
15	Do B	4⅝	4⅝	4⅝	4⅝	.....	4	4½
840	Bruck Silk	18¾	18½	18	18	— ⅛	18	18¼
35	Bldg Products	30½	30½	30½	30½	.....	30	30½
25	Can Cottons priv	116	116	116	116	.....	114⅛	116
400	Can Car	5½	5¾	5½	5⅝	+ ⅛	5⅝	5⅞
490	Do priv	11⅞	12¼	11⅞	12¼	+ ⅜	12⅛	....
295	Can Celanese	24⅛	24⅛	23¾	23⅝	— ⅜	23⅝	24
5	Do priv	117	117	117	117	.....	115	118
1165	Can Cement	6½	6¾	6½	6⅝	+ ⅛	6⅝	6¾
734	Do priv	57	60	57	60	+3	....	60
5	Can Cottons	45	45	45	45	.....	43	48½
56	Can Gen Elect priv	44	44	43	43	—1	43⅛	44
3503	Can Ind Alcohol	9½	10	9	10	+ ⅛	9⅞	10
2435	Do B	7⅝	8⅜	7⅝	8¼	+ ⅛	8⅛	8¾
421	Can Nor Power	23	24	23	24	+1	24⅛	24⅜
675	Can Pac Ry	9⅜	9⅞	9⅜	9⅜	+ ⅛	9⅜	9⅝
55	Can Steamship priv	8½	8¼	8¼	8¼	.....	8¼	8½
125	Cockshutt Plow	8	8¼	8	8¼	+ ⅛	7⅞	8⅛
169	Con Smelting	190	190	190	190	.....	191	194
495	Dom Bridge	32⅜	32⅞	32¼	32⅝	+ ⅛	32⅜	32⅝
1650	Dom Coal priv	17¾	17¾	17	17⅜	.....	17	17⅝
535	Dom Steel & Coal B	5⅜	5⅝	5	5	— ⅛	5	5⅛
25	Dom Textile	73	73	73	73	.....	72	73
125	Dryden	4½	4¾	4½	4¾	.....	4⅝	4½
85	Eastern Dairies	2¾	2¾	2¾	2¾	.....	2⅝	....
200	Foundation Co	11½	11½	11½	11½	.....	11⅜	....
655	Gen Steel Wares	3⅞	4¼	3⅞	4¼	+ ⅛	4⅛	4¼
150	Gurd	4¾	4¾	4¾	4¾	.....	4⅝	5½
195	Gypsum	5⅜	5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅛	5⅜	5⅝
75	Hamilton Bridge	4	4¼	4	4	.....	4	4¼
36	Hollinger	14.00	14.00	14.00	14.00	.....	14.05	14.30
1120	Howard Smith	11⅝	12¾	11⅝	12¾	+1⅛	12⅜	13
50	Do priv	100	100	100	100	.....	98	100
345	Imp Tobacco	13⅜	13⅜	13⅜	13⅜	.....	13¼	13⅜
3272	Int Nickel	33⅜	34⅜	33⅜	34⅛	+1⅛	34¼	34⅜
325	L of the Woods	12	13	12¼	12½	— ⅛	12¾	12⅝
2170	Massey Harris	5⅜	6¼	5⅜	6	+ ⅛	5 ¾	6
374	McColl Frontenac	13⅛	13¼	13⅛	13¼	+ ⅛	13⅛	13¼
10	Mont Cottons priv	85	85	85	90	.....	84	85
3647	Mont Power	33	35	34½	34½	— ⅛	34½	34⅝
96	Mont Tramways	96	96	96	96	.....	95½	97
627	Nat Breweries	39½	39½	39	39	— ⅛	39	39¼
135	Nat Steel Car	14	14¾	14	14¾	+ ⅜	14½	14⅝
5	Ottawa Power	85	85	85	85	.....	85	....
25	Ottawa Traction	20	20	20	20	.....	20	21
980	Power Corp	10⅛	10⅜	10⅛	10⅜	+ ⅛	10⅛	10⅝
1190	Quebec Power	16	16¾	16	16¾	+ ⅜	16⅜	16¾
125	Rolland Paper priv	91½	92	91½	92	+ ½	91⅞	93
2660	Shawinigan	20⅝	21	20½	20⅞	+ ⅛	20⅝	20⅞
600	Sher Williams	12¾	13	12¾	13	+ ⅜	13	13¾
45	Do priv	103	103	103	103	.....	102½	103
25	Simon & Sons	8½	8½	8½	8½	.....	9	10
215	So Can Power	13¾	13¾	13¾	13¾	— ⅛	13¼	13½
50	St Law Corp	1.15	1.15	1.15	1.15	.....	1.15	1.20
5	Do priv	6¾	6¾	6¾	6¾	.....	6	6¾
10	St Law Flour priv	117	117	117	117	.....	115	119
120	St Law Paper priv	12½	12½	12½	12¼	.....	12	12½
615	Steel of Canada	53⅞	53⅞	53⅝	53⅝	— ⅛	53⅜	53⅞
190	Do priv	48½	48½	48½	48¼	.....	48	48⅝
5	Twin City	4½	4½	4½	4½	.....	5	6½
8	Western Grocers	45½	45¾	45½	45¼	.....	45¼	....
170	Winn Electric	1.75	1.75	1.75	1.75	.....	1.85	....
25	Do priv	10½	10¾	10½	10¼	.....	10½	11
	Banques—							
43	Canada	53½	53½	53½	53½	.....	53	53½
4	Canadienne	130	130	130	130	.....	130	131½
12	Commerce	146	148	146	148	+2	148	148¾
19	Montréal	186	186	186	186	.....	186	188
14	Nouvelle-Ecosse	259	259	259	259	.....	260	261

M. John R. Lamb est nommé président de la Banque de Toronto

IL EST ENTRE AU SERVICE DE CETTE BANQUE A L'AGE DE 18 ANS.

Toronto, 7. — M. John R. Lamb, qui a commencé sa carrière au service de la Banque de Toronto, à l'âge de 18 ans, vient d'être élu président de cette importante institution bancaire. Il succède à M. W. G. Gooderham, décédé récemment.

M. Harvey B. Henwood, gérant général depuis 1928 de cette banque a été nommé vice-président et gérant-général de cette banque.

M. Paul J. Myler, d'Hamilton, membre du conseil d'Administration de cette institution depuis 1916 a été élu aussi vice-président. M. Myler est président de Canadian Westinghouse Company.

La nomination de M. Lamb au plus haut poste est tout à fait conforme à la politique poursuivie maintenant dans le monde bancaire au pays.

L'imbroglio ontarien et ses perspectives

IL NE SERAIT PLUS QUESTION DE REPUDIATION, D'APRES L'ECONOMISTE CANADIEN, PUBLIE PAR L. G. BEAUBIEN ET CIE

Le 18 octobre, la Commission hydro-électrique de l'Ontario recommandait au ministère Hepburn d'abroger sans plus tarder les contrats intervenus entre elle et quelques entreprises du Québec, déclarant qu'elle produisait maintenant assez d'énergie pour satisfaire à ses besoins. Quelques jours plus tard, le 22, le premier ministre annonçait qu'aucune décision définitive ne serait prise avant que les sociétés en cause eussent fait savoir si elles consentaient à vendre une quantité moindre que celle qu'elles s'étaient engagées à livrer. En même temps, des pourparlers étaient entamés entre les deux provinces et l'affaire semble, à cette heure, en voie de réglement. On le saura en tout cas au début de ce mois. Contrairement aux premiers jours, il n'est donc plus question de répudiation. Nous l'avons toujours pensé et les faits confirment nos prévisions. Le plus que le gouvernement ontarion ait jamais songé à obtenir par ses menaces, c'est un allègement de ses charges et il l'obtiendra. En plus de réduire le volume de ses importations, la Commision hydro-électrique se fera accorder un rabais important pour 1936. Le procédé ne se recommande pas évidemment par sa délicatesse, mais il ne semble pas que les services publics du Québec puissent faire autrement que de s'y soumettre.

Activités sur notre marché de denrées

Marché au comptant hier :

Beurre de Québec, 24 1-8 à 24 3-8; beurre de l'ouest, 24 1-8 à 24 1-2; beurre de l'Ontario, 24 à 24 1-2; beurre reclassifié de l'ouest, 24 1-2; beurre de Québec fabriqué en juillet, 24 3-8. Fromage coloré de Québec, 10 1-8; fromage de Québec fabriqué en septembre, 13; fromage blanc d'Ontario, 10 1-2 à 10 3-4; fromage coloré d'Ontario, 10 3-8 à 10 3-4. Oeufs d'Ontario A-gros, 42 à 44; A-moyens, 37 à 41; A-poulettes, 35 à 37. B-gros, 26 1-2 à 27 1-2; B-moyens, 25 à 26; C, 23 à 24 1-2. Ventes: 200 boites de beurre de Québec (92) à 24 1-4.

Marché en transit :

Beurre de Québec, 24 1-4 à 24 3-4; beurre de l'ouest, 24 1-4 à 24 3-8; beurre d'Ontario, 24. Fromage coloré de Québec, 10 1-8; fromage blanc d'Ontario, 10 1-4 à 10 1-2; fromage coloré d'Ontario, 10 1-2 à 10 7-8.

Marché à terme :

Beurre: novembre, 24 1-8; décembre, 24 1-2; janvier, 24 7-8. Ventes: 200 boites, contrat de novembre, à 24 1-2; 200 boites, contrat de janvier, à 24 7-8.

PRIX DES DENREES

Cours fournis par Abbott, Proctor & Paine, 201, Notre-Dame Ouest

OPTIONS

	Haut	Bas	Ferm.	Fer. préc.
Cocoa:—				
Déc.	469	469	469	466
Mar.	483	483	483	481
Mai	492	492	492	490
Café (Rio):—				
Déc.	492	482	482	490
Mar.	500	500	495N	503N
Mai	508	507	507	514N
Café (San.):—				
Déc.	795	785	785	794
Mar.	795	793	793	799
Mai	802	803	796-7	801N
Cuivre:—				
Déc.	....	....	786-99	785
Mar.	803	803	801-807	800
Mai	815	815	811-15	810
Coton:—				
Oct.	1072	1064	1068-70T	1057-8T
Déc.	1106	1099	1103T	1096T
Jan.	1102	1092	1097T	1088T
Lin:—				
Oct.	....	....	......	......
Déc.	1038	1027	1027-30	1020-27
Mai	1044	1033	1036-38	1034-38
Cuir:—				
Déc.	....	....	1165B	1188B
Mar.	1222	1200	1200	1224
Mai	1245	1245	1232-35	......
Plomb:—				
Déc.	....	....	435-445	390N
Mar.	....	....	445N	410N
Mai	....	....	451N	410N
Caoutchouc:—				
Déc.	1335	1327	1332	1318
Mar.	1359	1352	1357-8	1343-44
Mai	1374	1368	1370-71T	1356-59
Soies:—				
Nov.	210	210	210-10½	211½-14
Déc.	205½	205	204-05½	207-08
Mai	204	201	201-1¾	204½
Sucre:—				
Déc.	247	274	246-48	250-51
Mar.	218	217	217-18	219-20
Mai	222	222	221-223	223-25
Laine:—				
Déc.	....	....	95.5-96.0	95-95.4
Mai	....	....	......	......
Zinc:—				
Déc.	....	....	471N	471N
Mar.	....	....	481N	481N
Mai	....	....	487N	487N
Chicago Mercantile Exchange				
Beurre:—				
Nov.	29	28⅞	29	28½
Oeufs:—				
Nov.	23⅝	23¼	23⅝	......

Notre dollar canadien s'avilit à New-York

New-York, 7. — Les monnaies britanniques avaient un léger faible pour la baisse hier sur le marché des changes étrangers de cette ville.

En effet, le dollar canadien clôturait à escompte 1 1-16 pour cent, comparativement à un escompte de 7-8 pour cent la veille à la clôture.

La livre sterling cotait de son côté, en fermeture hier, $4.91 3-4, soit un recul net de 5-8 ct.

Le franc français demeurait inchangé à 6.59 cents.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par ABBOTT, PROCTOR & PAINE, 201, Notre-Dame ouest, Montréal.

Ventes	Stocks	Ouv	Haut	Bas	Dern. vente	Ch'ge net	Fermeture offre	dem
	A							
300	Acme Steel	72½	72½	72	72	.....	70½	72½
15600	Adams Express	9	9¼	8¾	9¼	+¼	9¼	9⅜
1300	Air Reduction	168	173	168	172¾	+4¾	172	173
500	Alleghany Corp.	1⅜	1⅜	1⅜	1⅜	—⅛	1¼	1½
1000	Allied Chemical	163½	163½	162½	163½	+⅝	163½	164
6300	Allis-Chalmers	35⅝	36½	35½	36½	+⅞	36⅜	36½
2900	Amerada Corp.	75⅝	77⅝	75	77	+1¾	76⅞	77½
600	Am. Agri. Chemical of Del..	54	54	53½	53⅝	—½	53	53¾
3400	Am. Bank Note Co.	37⅝	39⅝	37⅛	39	+1¾	38⅝	39⅛
800	Am. Crystal Sugar	14	14¼	14	14	.....	14	14⅛
1200	Am. Brake Shoe	37⅜	37⅝	36⅝	36⅞	—½	36⅝	37
3300	Am. Can.	143⅝	143⅝	142⅞	143⅜	+½	142⅞	143⅜
3200	Am. Car and F.	24⅞	25	24½	24½	+¼	24⅜	24⅝
200	Am. Chicle	93	93	93	93	+¼	92½	93¾
2000	Am. Conn. Alch.	34½	34½	33¾	34½	+¼	34	34⅝
2500	Am. and Fgn. Power	6⅞	6⅞	6⅝	6⅞	+¼	6⅝	6⅞
1400	Am. Home Products	36	36⅝	35½	36⅝	+⅝	36⅛	36⅝
9200	Am. Inter. Corporation	9½	10¼	9⅞	9⅞	+⅜	9⅞	10
100	Am. Ice	2¼	2⅜	2⅜	2⅜	—⅛	2⅜	2⅜
2500	Am. Locomotive	19⅞	19¾	19¼	19⅝	+¼	19⅜	19⅝
1100	Do priv.	64½	65¼	64	64¼	.....	64	64¾
2700	Am. Machinery and Foundry	29⅝	29⅝	29¼	29¼	+¼	29⅛	29⅜
1700	Am. Metals	28	28	26⅝	26⅞	—1⅛	26⅞	27⅛
3200	Am. Power and Lt.	8⅜	8⅜	8¼	8¼	.....	8⅛	8⅜
1400	Do 5% priv	39½	39⅝	38⅝	39	.....	38	39⅛
400	Do 6% priv	45½	45½	45	45½	+¼	44⅝	45¼
62400	Am. Radiator	18¼	19⅜	18	19¼	+1¼	19⅛	19⅜
28200	Am. Rolling Mills	29⅝	30¼	28⅞	30⅛	+⅞	30	30⅛
7800	Am. Smelting	60⅞	60⅞	59⅝	60	+¼	60	60⅛
13200	Am. Steel Foundries	22	23½	22	23¼	+1⅞	23¼	23⅜
500	Am. Sugar	55¼	55¼	54½	54⅝	+⅛	54⅝	55⅜
1500	Am. Sumatra	26⅝	27	26⅝	27¼	+⅞	27¼	27⅝
1800	Am. Tel and Tel.	146	146	145⅝	145⅞	+⅜	145⅞	145⅞
1800	Am. Tobacco	102	103¼	102	103¼	+1¼	102	103⅜
2900	Do B	105	105½	105	105½	+⅝	105	106
10500	Am. Waterworks	19⅛	19¼	18⅝	18⅞	+⅛	18⅞	19
2400	Am. Woolen	9¼	9⅝	9¼	9⅝	+⅜	9⅝	9⅝
2200	Do priv.	62⅝	63⅝	62½	63	+1⅛	62⅝	63⅝
200	Am. Zinc	4	4⅛	4	4⅛	+⅛	4	4⅜
16100	Anaconda Copper	21⅝	21⅞	21⅝	21⅞	.....	21⅛	21⅝
500	Anchor Cap. Corp.	15½	15½	15⅜	15½	.....	15⅛	15⅝
3400	Armour "A"	4⅝	4⅝	4⅝	4⅝	.....	4⅝	4⅝
900	Assoc. Dry Goods	16⅝	16⅞	16	16⅞	+¼	16⅝	16⅞
7900	Atchison	48½	50¼	48½	49⅝	+½	49⅝	49⅞
3600	Atl. Coast Line	26⅞	26⅞	26⅛	26⅝	+⅛	26⅛	26⅞
10700	Atlantic Refining Co.	23½	24⅛	23½	24⅜	+1⅛	24⅜	24⅝
7000	Auburn Motors	41	41¼	37¾	38	—⅞	38	38⅛
.....	Aviation Corp.	3⅝	3⅝	3½	3½	—⅛	3¼	3⅝
	B							
2900	Baldwin Loco.	3⅛	3⅛	3	3	.....	3	3⅛
11100	Baltimore and Ohio	14⅝	15½	14⅝	15½	+⅞	15⅜	15½
42000	Bansdall Corp.	11⅛	11⅞	11⅛	11⅞	+⅝	11⅝	11⅞
6200	Bendix	22¼	22⅜	21⅝	21⅝	—½	21⅝	22
700	Best. and Co.	56⅝	57	56⅝	57	+¼	56⅞	57¼
45400	Bethlehem Steel	41⅛	43½	41	43½	+2⅞	43⅜	43⅝
4200	Boeing Corp.	14	14	13⅛	13⅛	+⅛	13⅞	13⅝
700	Bohn. Alum.	48	48½	48	48½	+½	48½	49½
10400	Borden's Co.	26¼	26⅝	26⅛	26¼	+⅛	26⅛	26⅝
2000	Borg. Warner	61	61⅞	60⅝	61⅛	+⅞	60½	61⅞
8100	Briggs Mfg.	54¼	54⅝	54¼	54⅝	+⅝	54⅝	54⅝
3400	Brooklyn Man. Tran.	42½	42⅝	42	42⅛	—⅛	42	42⅜
400	Brooklyn Union Gas	58¼	58⅞	58	58⅛	—½	57½	58½
500	Bruns. Balke	8⅛	8⅛	8¼	8⅜	.....	8⅛	8⅛
2700	Bucyrus Erie Co. priv.	14⅜	14⅞	14¼	14¼	.....	15¼	15½
1900	Burroughs Adding Mach.	25⅝	25⅞	25¼	25⅝	+⅛	25½	25⅝
5700	Byers, A. M.	18⅞	19⅜	18⅝	19⅛	+⅛	19	19⅜
	C							
700	California Packers	36¼	36¼	35⅝	35⅞	—¼	35	36
1400	Calumet & Hecla	5½	5⅝	5⅝	5⅝	.....	5¼	5⅝
4700	Canada Dry	13⅝	13⅝	12⅝	13¼	—⅛	12⅝	13⅛
10700	Can Pacific	9⅝	9⅞	9½	9⅝	+⅛	9⅝	9⅞
2400	Case J I	104⅝	105½	103⅞	103⅞	—⅝	103⅝	104⅝
2600	Caterpillar Tract	57⅞	59⅝	57⅝	59½	+2½	59⅝	59⅝
4700	Celanese Corp	29	29⅝	28⅝	29¼	+⅛	29⅛	29⅝
5600	Cerro de Pasco	62	62	60⅝	60⅝	—⅞	60⅝	61
500	Chesapeake Corp	45	46	45	46	+1	45⅝	46½
4200	Chesap & Ohio	45½	45⅝	45	45⅛	+¼	45⅝	45⅝
100	Chicago M & St P	1⅛	1⅛	1⅛	1⅛	.....	1	1⅛
300	Do priv	1⅞	1⅞	1⅞	1⅞	.....	1⅝	1⅞
.....	Chicago R Island	.....	.....	.....	.....	.....	1⅛	1⅜
1400	Chicago Nor West	2⅛	2⅛	2⅛	2⅛	+⅛	2⅛	2⅜
600	Childs Co	5⅝	5⅝	5½	5⅝	.....	5⅝	5⅝
23400	Chrysler	86⅞	86⅝	84⅞	85⅝	+1½	85⅝	85⅞
600	Coca Cola	275½	280	275½	280	+5	278½	B117
3600	Colgate Palm	18¼	18⅝	18	18	—½	17⅞	18⅛
2700	Collins Aikman	40⅞	41	40⅞	40½	+⅛	40	40⅝
2000	Colorado F & Iron	3⅝	3⅝	3⅝	3⅝	+⅛	3⅝	3⅞
2600	Columbia Carbon	97⅝	101½	97⅝	100¼	+3	100	101
23000	Columbia Gas	14⅛	14⅜	14⅛	14⅝	+⅛	14¼	14⅜
25500	Commw Southern	2⅝	2⅜	2⅝	2½	+⅛	2⅝	2½
4300	Commer Credit	50	50⅝	49⅝	49⅝	—⅛	49⅜	49⅝
9700	Commer Solvents	17⅝	18⅜	17⅝	18⅜	+⅝	18⅜	18⅝
2000	Congoleum	40⅞	41⅝	40⅜	41	+1	41	41⅜
1300	Cons Cigars	8⅝	8⅝	8⅛	8⅛	+⅛	8⅛	8⅜
34300	Con Gas	31⅞	31⅞	30⅞	31⅛	.....	31	31⅛
30000	Cons Oil	9⅛	9⅛	9⅛	9⅛	+⅛	9⅛	9⅛
1100	Cont Baking A	8	8⅛	8	8⅛	—⅛	8	8⅛
900	Do B	1	1	1	1	.....	1	1⅛
1900	Cont Can	95¼	95⅝	95	95¼	+½	95¼	95⅝
2500	Do Dia Fibre	17	17⅜	17	17	—⅛	16⅞	17⅛
4000	Do Insurance	42	42½	41⅞	42	.....	41⅝	42
1100	Cont Motors	1⅛	1⅛	1⅛	1⅛	.....	1⅛	1⅛
25500	Do Oil	24⅞	25⅝	24⅝	25⅜	+⅞	25⅜	25⅜
3100	Corn Products	69⅛	69⅛	69	69⅛	—⅝	69	69⅛
2300	Coty Inc	6	6⅛	5⅞	5⅞	.....	5⅞	6
3100	Crown Cork	47⅝	48⅝	46	46	—2½	45⅞	46½
4600	Crucible Steel	25⅝	27½	25⅝	27	+1⅛	26⅞	27⅛
500	Cuba Co	1	1	1	1	.....	1	1⅛
400	Cuban Amn Sug	6⅛	6⅛	6	6⅛	+¼	5⅞	6⅛
3000	Curtiss Wright	2⅝	2⅞	2⅝	2⅞	+⅛	2⅝	2⅞
2600	Do A	7⅞	8	7⅞	7⅞	—⅛	7⅞	8⅛
	D							
2100	Deere & Co	56⅞	57	55½	55⅛	—1⅝	55½	55½
4900	Delaware & H	34	35⅝	33¼	35	+1	34⅝	35
3400	Delaware L & W	14⅝	15⅝	14⅝	15⅛	+⅝	15⅛	15⅛
100	Detroit Edison	118	118	118	118	—¼	115	118
200	Devoe Raynolds A	40	40⅛	40	40⅛	+1⅛	39⅞	41
100	Diamond Match	38	38	38	38	.....	38⅛	38⅛
1900	Dome Mines	37⅝	38⅛	37⅝	38	+⅝	37⅞	38
.....	Dom Stores	9⅝	10	9⅝	10	+1	9⅝	10
5100	Douglas Aircraft	33¼	33⅛	32⅝	33	+⅜	33	33⅛
7400	Du Pont	139⅝	142⅛	139⅛	141½	+4⅝	141½	141⅝
	E							
900	Eastman Kodak	167	167	166½	167	+1	166½	167
5200	Eaton Axle	29¼	30	28⅝	29⅝	+⅝	29¼	29⅝
9900	Elect. Auto Lite	36	37⅛	36	37⅛	+1⅝	37	37⅝
4600	Elect. Power and Lt.	6	6⅛	5⅞	5⅞	.....	5⅞	5⅞
1100	Do 7 p.c. priv.	28⅛	28⅛	28	28	.....	27⅝	28⅝
700	Elect. St. Batt	52⅛	53⅜	52⅛	53⅝	+1⅝	53⅛	54
300	Eng. Pub. Service	7⅛	7⅛	7⅛	7⅛	+⅛	7⅛	7½
1400	Erie Railroad	10⅜	10⅞	10⅜	10⅞	+⅝	10⅝	10⅞
500	Do 1er priv.	13⅛	14	13⅛	13⅞	+⅝	13⅝	14
	F							
3600	Fairbanks Morse	28⅝	29	28½	29⅛	+1⅝	29	29⅛
220	Do priv.	134	138⅝	134	138	+4⅝	137½	138
1000	Fidelity Phoenix	42½	43⅝	42½	43⅛	+¼	42½	43
700	First Nat. Stores	48	48	47⅝	48	+⅛	47⅝	48
4200	Foster Wheeler	22½	22⅝	21⅝	22⅛	—⅛	22⅛	22⅝
3900	Freeport Texas	29½	29⅝	28½	28⅝	—⅝	27⅞	28⅝
	G							
7200	General Asphalt	19⅝	20⅝	19¼	20	+⅝	19⅞	20
9300	General Amn. Tank	42⅝	44⅝	42⅝	44⅝	+2⅝	44⅛	44½
800	General Baking	12⅛	12⅛	12	12	.....	11⅞	12⅛
1000	General Bronze	7	7⅛	6⅞	7⅛	—⅛	6⅞	7⅛
600	General Cable	5	5	4⅞	4⅞	—⅛	4⅞	5
300	Do "A"	13⅝	13⅝	13⅝	13⅝	.....	13⅝	13⅝
500	General Cigars	54	54	53	53½	—½	53	53½
13100	General Electric	36⅝	36⅞	36⅛	36⅞	+⅞	36⅝	36⅞
5500	Do Food	33⅛	33⅝	32⅝	33⅛	+⅛	33	33⅛
115200	General Motors	56⅛	58¼	56⅝	58⅛	+1⅝	58⅛	58¼
900	Gen. Ry. Sig.	36	36	35½	35⅝	—⅛	35⅛	35⅝
1900	General Refractories	25⅝	25⅝	25⅝	25⅝	+½	.....	.....
3900	Gillette S. R.	17⅛	17⅛	16⅞	17	.....	16⅞	17
4000	Glidden, Com.	37½	38⅝	37½	38⅝	+1⅛	38½	38⅝
3900	Gold Dust	16⅞	17⅛	16⅝	17	+⅛	17	17⅛
23500	Goodrich	13	13⅝	13	13	+⅛	13	13⅛
21500	Goodyear Tire and Rubber..	22⅝	22⅜	21⅞	22¼	+⅞	22	22⅜
400	Gotham Silk	8⅛	8½	8⅛	8½	+⅛	8⅜	8½
7400	Graham Paige	3⅝	3⅞	3½	3⅝	+⅛	3⅝	3⅞
2300	Granby Mining	12⅞	13	12⅞	12⅞	—⅛	12⅝	13
1000	Grant—W. T.	32½	32⅝	32¼	32½	—⅛	32⅝	33
4500	Great Northern Ore	14⅛	14⅛	14	14⅛	.....	14	14⅛
24600	Do priv.	27½	28⅝	27¼	28⅛	+1¼	28⅛	28¼
1200	Great West. Sug.	29⅝	29⅝	29⅛	29½	—¼	29⅛	30
300	Gulf States Steel	29⅝	29⅝	29⅝	29⅝	+1⅝	26½	30
	H							
5700	Harbison Walker	25⅞	27¼	25⅝	26⅝	+⅞	26⅝	27¼
300	Hercules Powder	85½	85½	85⅛	85⅛	—⅛	84⅛	87
.....	Hershey Chocolate	.....	.....	.....	.....	.....	75⅝	76
200	Homestake Mining	399	399	399	399	+9	380	400
12100	Houdaille Hershey "B"	27⅝	28¼	27	27⅝	+1	27⅝	28
3200	Houston Oil New	4⅛	4⅛	4⅛	4⅛	.....	4⅛	4½
1000	Howe Sound	53⅝	53⅝	52⅞	52⅝	—⅝	52⅝	53⅝
11100	Hudson Motors	16½	16⅛	15⅝	16⅛	+⅛	16	16⅛
1900	Hupp Motors	3	3⅛	2⅞	2⅞	—⅛	2⅞	3
	I							
9300	Ill. Cent. Ry.	15½	16¼	15½	16⅛	+1⅛	16	16¼
.....	Indian Ref.	.....	.....	.....	.....	.....	2⅛	2⅞
4000	Ind. Rayon	32⅞	33	32	32	—⅝	32	32¾
300	Ingersol Rand	119	121	119	120¼	+2¼	120	.....
1700	Inland Steel	99⅝	99⅝	99½	99½	+½	99	99½
600	Inspiration Copper	6⅞	6⅞	6½	6⅝	.....	6½	6⅝
1700	Interborough R. Trans.	20	20	19⅝	19⅝	—¼	19⅝	19⅝
300	Int .Business Machine	179	180	179	179	—1	179½	181
2300	Int. Carriers	6⅜	6⅞	6⅝	6⅝	.....	6⅝	6⅞
2900	Int. Harvester	58⅝	58⅞	58	58	—¼	58	58⅛
900	Int. Hydro Elec. "A"	3⅛	3⅛	3⅛	3⅛	.....	3	3⅛
38000	Internat. Nickel	33⅝	34⅛	33⅜	34⅛	+⅝	34	34⅛
500	Inter. Paper priv. New	14⅞	14⅞	14⅛	14⅛	—⅛	14½	14⅝
300	Do "A"	2½	2⅝	2½	2½	—⅛	2⅛	2⅝
.....	Do "B"	.....	.....	.....	.....	.....	1⅞	1⅞
.....	Do "C"	.....	.....	.....	.....	.....	⅞	1
300	Int. Salt	27	27	27	27	+½	27½	28
600	Int. Shoe	48¼	48⅝	48¼	48⅝	+½	48⅝	48⅝
35000	Inter. Tel and Tel.	10⅞	11⅜	10⅞	11⅜	+1	11⅜	11⅝
	J							
6400	Johns Manville	88	92½	87⅝	92½	+4½	92	92⅞
500	Julius Kayser	26¼	26⅛	26	26	—½	26	26⅝
	K							
1500	Kelsey Hayes B	27⅝	28¼	27½	27⅝	+¼	27⅜	28
4100	Kelvinator	14⅜	14½	14⅜	14⅝	+⅛	14⅜	14½
9900	Kennecott Copper	27⅝	28	27½	27⅝	—⅛	27⅝	27⅞
3300	Kresge S S	27½	27½	27	27⅛	.....	27⅛	27⅜
5300	Kroger Grocery	27½	28	27¼	27⅝	+½	27⅝	27⅞
	L							
600	Lambert Co	23¼	23⅛	22⅞	23⅛	+⅝	23¼	23¼
1400	Lehigh Valley	8⅝	9¼	8⅝	9⅛	+⅝	9	9⅛
500	Lehman Corp	92½	92⅝	92⅝	92⅝	+⅝	92⅛	93⅛
600	Lehn & F Prod	13	13⅛	12⅝	13	+⅛	13	13⅛
6300	Libbey Owens	48	48⅝	48	48⅛	+½	48⅜	48⅝
200	Life Saver Corp	25⅛	25⅞	25	25	+⅝	24⅞	25⅛
1200	Liggett Myers B	118	118⅝	118	118⅝	+2⅛	118⅛	120
1400	Lily Tulip Cup	18¼	18⅛	18	18	.....	17⅞	18⅛
1200	Liquid Carbonic	35⅝	35⅞	35⅛	35⅛	—⅛	35⅛	35⅝
5200	Loews Theatre	49⅛	49¼	48⅛	48⅞	—⅛	48⅝	48⅝
3100	Lorillard Co	26¼	26¼	26⅛	26⅛	—⅛	26⅝	26⅝
700	Louis Gas & Elect	20	20⅝	20	20⅛	.....	20⅛	20⅛
2500	Louisv & Nashv	46½	47⅛	46⅛	47	+⅝	46⅞	47
	M							
1400	Mack Trucks	21⅝	22¼	21¼	21½	—⅛	21⅛	21⅝
1400	Macy Stores	53⅛	53⅛	53	53⅛	+⅝	52¼	53
200	Magma Copper	34⅝	34⅝	34¼	34¼	.....	33⅞	34⅞
1900	Mathieson Alkali	32½	32⅞	32¼	32⅝	+⅛	32¼	32⅝
600	May Dept Stores	53⅝	53⅝	53⅝	53⅝	+⅛	53⅝	54
1200	McInt Porcupine	35⅝	35⅝	35	35	—⅛	35	35¼
200	McKeesport Tin	125	125	124	125	+1	124	125
100	Miami Copper	5⅛	5½	5½	5½	—¼	5½	5⅝
40600	Mid Cot Pete	16	16⅛	15⅝	16⅛	+1	16⅛	16⅛
3600	Missouri K & T	5	5⅛	5	5⅛	+⅛	5⅛	5⅛
3600	Do priv	10⅛	11	10⅝	10⅞	+½	10⅝	10⅞
500	Missouri Pacific	1½	1½	1½	1½	.....	1⅛	1½
200	Do priv	2⅛	2⅝	2½	2⅝	+⅛	2⅝	2⅝
1600	Motor Products	49⅝	49⅛	49	49⅛	+⅛	49⅛	49⅝
1700	Motor Wheel	13⅝	13⅛	13⅛	13⅜	+⅛	13⅛	13⅜
700	Mosanto Chem	92⅝	93⅛	92⅝	93⅝	+1⅛	92⅞	94
14700	Montgom Ward	34½	34½	34⅛	34⅛	+⅝	34⅝	34⅝
13500	Murray Corp	19¼	19⅝	19	19⅛	+⅝	19⅛	19⅜
	N							
8600	Nash Motors	17¼	18	17½	17⅝	+½	17⅝	17⅝
7900	Nat Biscuit	36⅝	36⅝	35⅝	35⅞	—⅛	35⅝	35⅞
21900	Nat Cash Reg	19⅝	20½	19⅝	20⅛	+1	20⅛	20⅝
8000	Nat Dairy Prod	17⅝	17⅝	17⅝	17⅜	+¼	17⅝	17⅝
18800	Nat Dist	34¼	34¼	33½	33⅝	—⅛	33⅝	33⅞
300	Nat Lead	195½	195½	195	195	+4½	192⅞	200
5200	Nat Power & Lt	10⅛	10⅛	10¼	10¼	.....	10¼	10⅝
1200	Nat Supply	18½	19	18⅝	18⅝	—⅛	18⅛	18⅞
30400	New York Central	23⅝	24⅛	23⅛	24	+1⅛	23⅞	24
1900	New York N H	3	3	3	3	.....	3	3¼
600	N Y Shipbuilding	11¼	11⅝	11¼	11¼	+¼	11¼	11⅝
.....	Norfolk & Western	193⅞	194	193⅞	194	.....	193	196
19400	North Amer Co	25½	25⅝	25¼	25⅝	+⅝	25½	25⅝
3300	Nor Am Aviation	4	4⅛	4	4	.....	4	4⅛
30300	Northern Pacific	19¾	20⅛	*19⅝	20⅝	+⅞	20½	20⅝
	O							
6300	Ohio Oil	11⅝	12	11⅝	11⅞	+½	11⅝	11⅞
6700	Otis Elev.	20⅝	21⅛	20⅝	21	+½	21	21⅛
22500	Otis Steel	16⅛	16⅝	15⅞	16⅝	+⅞	16⅝	16⅞
700	Owens Bottle	121⅝	121⅝	119½	120	—2	120	120⅞
	P							
7500	Pacific Gas and Elect	29⅝	30	29½	29⅝	+½	29⅝	29⅝
2100	Pacific Lighting	54⅛	55¼	53⅛	54½	+1⅝	54	54½
29700	Packard Motors	6⅝	6⅞	6⅝	6⅝	.....	6⅝	6⅞
16200	Paramount Publix	10⅛	10⅛	9⅞	9⅞	+⅛	9⅞	9⅞
500	Patino Mines	13⅛	13⅛	13⅝	13⅝	—⅝	13⅛	14
200	Peerless Motors	1⅛	1⅛	1⅛	1⅛	+⅛	1⅛	1⅛
300	Penick and Ford	68⅞	69½	68⅛	68⅞	+1⅛	68⅞	69½
8800	Pennsylvania R. R.	27⅝	28⅛	27⅝	27⅞	+⅝	27⅞	28
1600	Penny Stores	80¼	81¼	80¼	80⅛	+½	80	80⅞
600	Peoples Gas	37	37⅛	37	37⅛	+½	37⅛	37⅜
400	Pere Marquette	24	24⅛	23⅝	24⅛	+1½	23	24⅝
20000	Phillips Pete	37⅛	37⅝	36⅝	37⅛	+1	37⅛	37⅛
2000	Pet. Corp. of Amer.	11⅝	11⅞	11⅝	11⅛	+¼	11⅝	11⅛
5700	Poor and Co.	10	11⅛	10	11	+⅜	11	11⅛
800	Pressed Steel Car	2⅛	2⅛	2⅛	2⅛	+⅛	2	2⅛
1700	Proctor and Gamble	50⅛	50⅝	50	50⅛	+⅝	50	50⅛
1000	Public Ser. Corp.	45	45	44¼	44½	—⅝	44	44⅛
7800	Pullman	37	37½	35⅝	36	—1	35½	36
17900	Pure Oil	12	12¼	11⅝	11⅞	—⅛	11⅝	11⅞
	R							
37500	Radio Corp.	8¼	8⅛	7⅞	8⅛	+⅛	8⅛	8⅛
5900	Radio Pr. "B"	78⅛	79⅛	78	79⅛	+1¼	78	79
10700	Radio Keith	5⅛	5½	5¼	5⅛	.....	5⅛	5⅛
500	Reading	34	34	34	34	+⅝	33⅛	34
2700	Remington Rand	14⅝	14⅝	14⅛	14⅝	—⅛	14⅝	14⅞
2900	Reo Motors	4	4	3⅞	4	+⅛	3⅞	4
34700	Republic I. and S.	18⅝	19⅛	18⅝	19	+⅝	19	19⅛
3600	Reynolds "B"	56⅞	56⅞	56⅛	56⅞	+⅝	56⅝	56⅞
400	Royal Dutch	46½	46½	46⅛	46½	.....	46⅛	46⅝
	S							
1700	Safeway Stores	33⅞	34⅛	33⅞	34⅛	—⅛	34	34⅝
100	St. Louis and S. F.	1⅛	1⅛	1⅛	1⅛	+⅛	1	1⅛
100	Savage Arms	10⅛	10⅛	10⅛	10½	—⅝	10⅝	11⅛
8900	Schenley Dist.	54	54⅛	52⅝	53⅛	—⅝	53⅛	53⅝
1500	Schulte Retail Stores	2⅛	2⅝	2⅝	2⅝	.....	2⅛	2⅝
5600	Seaboard Oil	31½	32⅝	31⅛	32⅝	+1⅝	32⅝	32⅝
4200	Sears Roebuck	59⅞	60⅛	59⅝	60	+⅛	59⅝	59⅞
5000	Servel and Co.	11	11⅛	11	11⅛	.....	11⅛	11⅛
5900	Shell Union Oil	13	13	12⅝	13	.....	12⅝	13
9900	Simmons Bed	19⅝	19⅛	18⅞	18⅞	—⅛	18⅞	19⅛
1700	Skelly Oil	17	17	16⅝	16⅝	—⅛	16⅝	16⅞
21600	Socony Va.	12⅝	12⅝	12⅛	12⅛	—⅛	12⅛	12⅜
7800	South Cal. Edison	26	26	25⅛	25⅝	.....	25⅝	25⅝
23100	Southern Pacific	18⅞	19⅛	18⅞	19⅛	+1	19⅛	19⅝
13600	Southern Railway	9⅞	10⅛	9⅞	10⅛	+⅝	10⅛	10⅛
1400	South Porto Rico Sug.	25⅛	25⅝	25⅛	25⅛	+⅛	25⅛	25⅝
13200	Standard Brands	15⅛	15⅛	15	15⅛	+⅛	15	15⅛
1700	Standard G. and El.	4⅝	5	4⅝	4⅞	.....	4⅞	5
8300	Stand. Oil, Cal.	38⅝	38½	37⅞	38⅝	+⅝	38⅝	38½
3000	Stand. Oil, Ind.	28⅛	28⅝	28	28⅛	.....	28	28⅛
5900	Stand. Oil, N. J.	49⅝	49½	49⅛	49⅛	.....	49⅛	49⅝
500	Sterling Products	67	67	66⅛	66½	—½	66⅛	66⅝
5900	Stewart Warner	17⅝	17⅞	17⅛	17½	+⅛	17⅛	17⅝
11100	Stone and Webster	12⅝	12⅞	12⅛	12⅛	—⅝	12⅛	12⅝
19100	Studebaker	7⅛	7⅝	7	7⅝	+⅛	7⅛	7⅝
3600	Swift & Co	19⅛	19⅜	19	19⅛	+1⅛	19⅛	19⅝
	T							
2200	Tennessee Copper	7⅛	7⅛	6⅞	7	—⅛	6⅞	6⅞
3600	Texas Gu Sulphur	32	32½	31⅝	32	—⅛	31⅝	32
12700	Texas Oil	22½	22⅝	22⅛	22⅛	+⅛	22	22⅛
3100	Tex Pac C & Oil	8⅛	8⅝	8⅛	8⅛	.....	8⅛	8⅝
2100	Texas Pac Land	10	10	9⅝	10	+⅛	9⅞	10
13300	Tide Water New	11⅝	11⅝	11⅛	11⅛	+⅛	11⅛	11⅝
5300	Timken Roll Bear	68	68	66⅝	67½	—2½	67⅛	67⅝
22200	Trans America	10	10⅛	9⅞	10⅛	+⅛	10⅛	10⅛
10500	Tri-Continental	7	7⅛	7	7⅛	+⅝	7⅛	7⅝
.....	Do priv	.....	.....	.....	.....	.....	97⅛	97⅝
	U							
300	Underwood Ell	81	81½	81	81½	+¼	81	81⅝
1600	Union Bag	36⅛	36⅝	36	36	—¼	36	36½
3700	Union Car & Car	71⅝	72⅛	71⅛	71⅝	+1	71⅝	72
5300	Union Oil Cal	20⅞	20⅞	20⅝	20⅜	+¼	20⅜	20⅝
1400	Union Pacific	95	97	95	96	.....	96	96½
8000	United Aircraft	20⅛	20⅛	19⅞	19⅞	.....	19⅞	20
2700	United Airl & Tr	9⅝	9⅝	9½	9⅝	+¼	9½	9⅝
.....	United Am Bosch	.....	.....	.....	.....	.....	13⅝	14⅛
400	United Carbon	70⅝	71⅛	70⅝	71⅛	+⅝	71	72
28400	United Corp	6⅛	6⅛	6	6⅛	+⅛	6	6⅛
2300	United Corp priv	43⅛	43⅛	42⅝	42⅝	—⅛	42⅝	43
800	United Elect Coal	4⅝	4⅞	4½	4⅝	.....	4⅝	4⅞
1500	United Fruit	69⅛	69⅛	68⅝	69⅛	+⅛	69	69½
8400	Do Gas Imp	17⅛	17⅛	17⅛	17⅛	+⅛	17⅛	17⅛
300	U S Ind Alcohol	46⅛	46⅝	46½	46⅝	.....	46⅛	46⅝
400	U S Leather	8⅛	8⅛	8⅛	8⅛	.....	8⅛	9
5200	U S Pipe & Fndry	20⅝	20⅝	20	20⅝	+⅝	20⅝	20⅞
4600	U S Realty	7⅛	7⅛	6⅞	7	+⅛	6⅞	7
5200	U S Rubber	15⅛	15⅛	15⅛	15⅛	+⅛	15⅛	15⅝
1000	U S Smelters	99⅝	99½	98	98	—2½	97	98⅞
40600	U S Steel	47	48	46½	48	+1⅛	48	48⅛
1900	U S Steel priv	108	109⅝	107⅛	109½	+1½	109	109⅝
1400	Utilit Pow & Lt	2⅛	2	2⅛	2⅛	.....	2⅛	3
	V							
9300	Vanadium Steel	19⅝	20¼	19	20	+⅝	19⅞	20
	W							
100	Wabash Common	1⅛	1⅛	1⅛	1⅛	+¼	.....	.....
2000	Wabash A	3⅛	3⅛	3⅛	3⅛	+⅛	2⅞	3½
100	Ward Baking B	2	2	2	2	.....	1⅝	2⅛
84500	Warner Bros	8⅝	8⅝	8⅛	8⅝	+⅛	8⅝	8⅝
1800	West Maryland	8	8⅛	8	8⅛	+⅛	8⅛	8⅝
6400	West Union Tel	62⅞	63	61⅝	62⅛	—⅝	62⅛	62⅝
6800	Westinghouse	89⅛	91⅝	88⅝	90⅛	+1⅝	90⅝	90⅝
4500	Do Air Brake	27⅝	28⅛	27⅝	27⅝	.....	27⅝	28
1500	Weston Electric	28	29⅛	28	29	—⅝	28⅝	29
3800	White Motor	16	16⅛	15⅝	15⅞	+⅛	15⅝	15⅝
500	Wilson priv	72½	72⅝	72½	72⅝	+⅛	72¼	72⅝
5500	Woolworth Co	59⅝	60	59⅛	59⅝	+⅛	59⅝	59⅝
3200	Worthingt Pump	24	24⅛	23⅝	23⅝	+⅛	23⅝	23⅞
100	Wrigley Jr	78⅝	78⅝	78⅝	78⅝	—⅝	78⅝	79½
	Y							
23700	Yellow Cab	6⅞	7⅛	6⅝	7	+⅛	7	7⅛
16900	Youngst S & T	32⅝	33⅞	31⅝	33⅛	+2¼	33⅛	34
	Z							
8700	Zenith Radio	12	13¼	12⅝	12⅝	+1	12⅝	12⅞

L'immeuble

Ahuntsic. — Boulevard Gouin ouest, bâtisses 4094, 4096; lot No partie 76; terrain 60 x 100 pieds. Dame H. Trudeau vend à I. Meunier, $3,050. J. A. Lefebvre, notaire—1935.

Cartierville. — Chemin Bruton, vacants; lots Nos 82-6-1, 82-10, parties 11, 12, 82-13, 14, 15, 17, 18, partie 82-5: terrain 53 1-2 x 125 pieds. E. W. Barnes vend à Homes Incorporated, $1.00 et considérations. W. M. Bourke, notaire—1935.

Cité de Westmount. — Avenue Chesterfield, bâtisses 83; lot No 207; terrain 3,450 pieds en superficie. Dame G. E. Fraser vend à Dame J. W. W. Nelles, $7,500. E. C. Common, notaire—1935.

Montcalm. — Rue Beaubien Est, bâtisses 2701, 2703; lot No 206-263-1; terrain 33 x 34 pieds. J. F. Parent vend à J. B. Chagnon, $11,550. B. Foley, notaire—1935.

Rue Fullum, vacant; lot No 208-699; terrain 25 x 106 pieds. B. Malaborso vend à V. Bartuccio, $150. A. Labrèche, notaire—1935.

Avenue Papineau, bâtisses 6380, 6382; lot No 3-3; terrain ?. Morris M. Fleck alias Flack vend à Dame E. Stallman, épouse de J. Laferman, $1.00 et considérations. M. MacLennan, notaire—1935.

Mont-Royal. — Avenue Lacombe, vacants; lots Nos 130-135, 136; terrain 100 x 87 pieds. Hon. R. Lemieux vend à F. Ruel, $3,515. J. O. Desmarais, notaire—1935.

St-Denis. — Rue Fabre, bâtisses 5049 à 5053; lots Nos 339-762-2, 339-761-1; terrain 20 x 103 pieds. Dame R. Aird vend à Mlle H. Normandin et al, $3,300. A. Boileau, notaire—1935.

Ville Montréal Nord, Rosemont. — 1ère Avenue, vacants; 20 lots: 35-127 à 137, 172-2541 à 2543, 61756 à 759, 664, 665; terrain ?. Le Séminaire de Ste-Thérèse vend à Y. Bélair, $1.00 et considérations. J. L. Blanchard, notaire—1935.

Ville Pointe-Claire. — Chemin Wilton, vacant; lot No 40-34; terrain 14,929 pieds en superficie. N. D. BeBan vend à A. J. Moore, $100. W. B. S. Reddy, notaire—1935.

Villeray. — Avenue Henri-Julien, bâtisses 8232; lot No 2643-1627; terrain 20 x 80 pieds. S. Bénard vend à J. Bohémier, $1.00 et considérations. J. H. A. Bohémier, notaire—1935.

Rue Lajeunesse, vacants; lots Nos 271-464, 463; terrain ?. Dame J. BBrouillard vend à J. G. Dupré, $1.00 et considérations. J. L. Desjardins, notaire—1935.

En marge des contrats d'électricité

Toronto, 7. (P.C.) — Les contrats d'électricité conclus entre des compagnies québecoises et la Commission Hydro-Electrique de l'Ontario, ne seront annulés qu'au retour de vacances du premier ministre Hepburn. C'est ce que celui-ci a déclaré. Dans les milieux généralement renseignés, on croit que le gouvernement ontarien n'agira qu'après les élections provinciales du Québec.

Prix du cuivre à la hausse à N-York

A LA SUITE DE L'ACCROISSEMENT DANS LA DEMANDE POUR FINS MILITAIRES.

New-York, 7. — Les prix du cuivre d'exportation étaient à la hausse hier sur le marché de cette ville et ils cotaient 8.90 cts la livre, soit le meilleur prix encore vu depuis une quinzaine de jours sur ce marché.

La situation sur le marché domestique était plutôt sans changement et les prix cotaient 9.25 cts la livre, soit le même taux que la veille.

Les remplacements ordinaires des inventaires et l'accroissement dans la demande à la suite de la guerre actuelle entre l'Italie et l'Ethiopie seraient les causes de la récente hausse dans les prix du cuivre destiné à l'étranger.

Rapport annuel de U. Grain Growers

L'ACTIF GLOBAL REALISABLE EST DE $4,437,708. PROFITS NETS DE $130,453.

Winnipeg, 7. — Le rapport annuel de United Grain Growers publié aujourd'hui indique des profits nets de $130,453 durant l'exercice fiscal terminé le 31 juillet 1935.

A ce montant, il fut ajouté un total de $19,058 provenant du rachat des obligations de cette compagnie. Ce montant joint à la solde du crédit du surplus gagné reporté formait un total de $674,607. On a distribué à même cette somme, un total de $127,160 sous forme de dividendes aux détenteurs de valeurs de cette compagnie.

L'actif global réalisable de cette compagnie se chiffre à $4,437,708, tandis que le passif exigible s'élève à $2,693,880. Dans le rapport annuel, on a insisté sur la nécessité de poursuivre une campagne de publicité dans le but de promouvoir la vente du blé canadien sur les marchés étrangers.

Nommé syndic

New-Haven, 7. — M. Howard Palmer, a été nommé syndic pour la New-York, New-Haven, & Hartford Ry. qui a demandé récemment une réorganisation.

CURB DE MONTREAL

Cours fournis par L. G. BEAUBIEN & CIE, 84, Notre-Dame ouest

Ventes	STOCKS :—	Ouv.	Haut	Bas	Dern. vente	Ch'ge net	Fermeture offre	dem.
15	Acme Glove C. priv..	46	46	46	46	.....	42	....
213	Asbestos V. T.	16¼	16¼	16¼	16¼	—⅛	16⅛	16¾
100	Bathurst B.	3	3	3	3	.....	2⅝	3⅛
109	Beauharnois	3⅞	3⅞	3⅝	3⅝	.....	2⅝	3⅝
95	Brit. Amer. Oil	16½	16½	16½	16½	+⅛	16	16⅝
425	Brit. Col. Packers	1.00	1.00	1.00	1.00	+.15	.85	1.00
5	*Do Cum priv..	22⅝	22⅝	22⅝	22⅝	+5⅝	22	25
25	Can. Vinegars	27½	27⅝	27½	27⅝	+⅝	27½	27⅞
110	Can. Dredge & D.	37⅛	37⅛	37	37	.....	37	37⅛
165	Catelli A priv.	15	15	15	15	.....	14½	....
490	Dist. Seagram	33	33⅛	33	33	—⅛	32⅝	33
10	Dominion Eng.	20½	20½	20½	20½	.....	....	22
1280	Dom. Tar. & Chem.	4⅝	5½	4⅝	5½	+⅞	5⅛	5½
163	Do Cum priv.	62	63½	62	63½	+3⅛	64	64⅞
185	Foreign Pow. Secs.	.60	.60	.60	.60	+.05	.60	1.00
100	Hydro Elect. Secs.	4¼	4¼	4¼	4¼	—⅛	4¼	4⅝
3107	Imperial Oil	22	22⅛	22	22⅛	+⅛	21⅞	22⅛
2220	*Int. Petroleum	38⅝	39½	38⅝	39⅛	+⅝	39⅛	39½
455	Int. Utilities B	.55	.60	.55	.60	+.10	.55	.60
620	Melchers A	10	10⅛	10	10⅛	+⅛	10⅛	10⅝
30	Do B	3½	3½	3½	3½	.....	3	3½
50	Mitchell Rt.	5⅞	5⅞	5⅞	5⅞	—⅛	5⅝	6
9	South Can. P. priv..	98	98	98	98	.....	98⅝	99½
12	United Securities	25	25	25	25	+2	25	30
2205	Walkerville Brew.	3.15	3.50	3.15	3.50	+.35	3.40	3.50
105	Walker Good. & W..	29⅝	29⅝	29⅛	29⅛	—⅛	28⅝	29½
209	Do priv.	17⅝	17⅝	17⅛	17⅛	—⅛	17	17⅛
	Mines:—							
3069	Afton	.61	.61	.61	.61	—.14	.59	.62
2904	Big Missouri	.67	.67	.67	.67	+.02	.65	.66
2600	Brazil G. & D.	.40	.42	.40	.42	+.04	.41	.43
600	Bulolo	32	32	31½	31½	—⅛	30½	32½
500	Castle Thretewey	1.10	1.10	1.10	1.10	.....	1.11	1.16
325	*Falconbridge	5.05	5.35	5.05	5.35	+.35	5.30	....
1100	J. M. Consolidated	.16	.16½	.16	.16½	+.00½	.16	.16½
410	Lake Shore	47½	48	47½	48	+⅛	47½	48
2000	Lebel Oro	.16	.16	.16	.16	.....	.16	....
1827	Noranda	42	42½	42	42½	+⅝	42⅛	42⅝
500	Parkhill	.20	.20	.20	.20	.....	.20	.20½
3450	Perron	.86	.88	.86	.88	—.02	.86	....
200	Pickle Crow	3.25	3.25	3.25	3.25	—.10	3.21	3.27
26000	Quebec Gold	.95	.95	.80	.81	—.14	.75	.85
1900	Read Authier	.90	.93	.90	.93	+.03	.93	.95
1765	Siscoe	2.74	2.79	2.74	2.79	+.05	2.75	2.78
1820	Sullivan Cons.	.73	.73	.73	.73	—.01½	.70	.72
400	Teck Hughes	4.35	4.35	4.35	4.35	+.09	4.35	4.45
1100	*Ventures	1.18	1.29	1.18	1.29	+.17	1.28	1.30
	Hors-liste:—							
200	Abitibi P. and P.	.90	.90	.90	.90	—.25	.85	1.00
550	Brewing Corp.	1.80	1.95	1.80	1.95	+.10	1.95	2
112	Do priv.	10⅞	10⅞	10	10	—⅛	10	10⅛
75	Can. Bud. Brew.	7	7	7	7	.....	6⅝	7
887	*Canada Malting	35	35⅝	35	35	+⅛	34⅝	35¼
150	*Cons. Bakeries	17	17	17	17	+⅝	17	17½
253	Cons. Paper	1.10	1.10	1.10	1.10	.....	1.00	1.10
10	*Eastern Dairies pv.	13⅛	13⅛	13⅛	13⅛	+⅛	13⅛	13⅝
1220	Ford M. of Can. A..	28½	28⅝	28⅛	28⅝	+⅛	28⅝	29
400	Gen. Steel W. priv..	48⅛	49⅝	48⅛	49⅝	+2⅝	49½	50
100	‡Goodyear Tire & R..	65⅝	65⅝	65⅝	65⅝	.....	64⅝	65½
910	*Massey Har. priv.	32	33	31⅝	32⅝	+2⅛	32⅝	33
10	McColl Front. priv.	98½	98½	98⅛	98⅛	+½	97⅛	98⅝
105	Price Bros. priv.	14	14	14	14	.....	....	15½
50	Weston	15⅛	15⅛	15⅛	15⅛	+⅝	15⅛	....
	Pétrole hors-liste:—							
175	Royalite	23½	23½	23⅛	23⅛	.....	22½	24
	Mines hors-liste:—							
4000	Chibougamau	.16	.16	.16	.16	.....	.15½	.16
3200	Duparquet	.08½	.08½	.08½	.08¾	—.00½	.08½	.09
700	Macassa	2.82	2.83	2.82	2.83	+.03	2.73	2.79
950	McWatters	1.85	1.85	1.83	1.86	+.03	1.84	1.90
300	San Antonio	2.93	2.93	2.93	2.93	+.03	2.85	3.05
200	Sherritt Gordon	.85	.85	.85	.85	+.02	.82	.86
5200	Stadacona	.21	.21	.20	.20	—.00½	.19½	.20½

Total des ventes:—	Divers	Mines
Hier	57,109	67,064
La veille	45,057	65,958

*—Nouveau haut; ‡—nouveau bas.

Les obligations ont suivi l'exemple des valeurs boursières

GAINS ALLANT JUSQU'A 3 3-4 PTS A N.-Y. — LES OBLIGATIONS QUEBECOISES AFFECTEES FAVORABLEMENT PAR LE DELAI DE RUPTURE

New-York, 7. — Les obligations corporatives étaient plutôt fermes hier sur le marché des obligations de cette ville, alors que certains autres groupes de valeurs paraissaient fortement à la hausse.

Les valeurs gouvernementales accusaient des gains peu prononcés cependant. Les obligations étrangères se ressentaient de la meilleure tenue des obligations italiennes.

American Rolling Mill 4¼% gagnait 2½ pts à 121⅝ et Houston Oil 5½% se hissait de 1¼ pt à 100. Paramount 6%, gagnait 2 pts à 92½. Utility Power, 5½%, se distinguait en s'avançant de 3¾ pts à 54½.

Sur notre marché local d'obligations, la tendance était meilleure et le ton plus ferme hier. Les nouvelles obligations 2 s de 1939 du Dominion du Canada cotaient à prime sur le prix d'émission, tandis que celles 3 s 1935, se tenaient aux environs du prix d'émission.

Les autres valeurs obligataires du gouvernement accusaient des avances 1-3 à 1-4 ct par boisseau.

Les titres de l'Hydro se comportaient bien dans le groupe des valeurs ontariennes, à la suite du rapport que le premier ministre Hepburn ne proclamera pas la cancellation des contrats avant son retour.

Les valeurs industrielles s'élevaient de leur côté de 1-2 à 1 1-4 pt.

Chargements de wagons en baisse

Ottawa, 7. — Les chargements de wagons durant la dernière quinzaine d'octobre accusèrent au pays une diminution de 3,185 wagons ou de 2.89 pour cent comparativement au total durant la même semaine l'an dernier. Le total pour le mois d'octobre indique toutefois un accroissement de 9,142 wagons comparativement au total pour le même mois l'an dernier. Le congé du jour d'Action de Grâces a influé défavorablement.

CURB DE MONTREAL

Cours fournis par L. G. BEAUBIEN & CIE 84 Notre-Dame ouest

Titres :—	Offre	Dem.
Acme Glove Works B	6½	....
Belding Corticelli	90	....
Do Cum priv.	120⅛	....
Bright T. G. and Co.	10	11
Do priv.	75	....
Canada Paper priv.	63	75
Can. Nor. Pow. priv.	108	109
Can. Cons. Felt priv.	....	30
Can. Int. Invest. Trust	....	2
Do Cum priv.	20	....
Can. Pow. & P. Inv.	.10	....
Canadian Vickers	1.50	2
Do Cum priv.	10	11
Canadian Wineries	3⅛	4
Catelli Macaroni Prod. B..	2	....
City Gas and Electric	1.50	2½
Commercial Alcohols	.70	.85
David et Frère Ltée A	....	3
Do B	.50	1.00
Dominion Stores	9⅝	10¼
East Koot. P. Cum priv..	5	....
English Electric A	9½	....
Do B	4⅛	....
European Electric A	....	7
Fraser Companies	4	5
Do Vot. Trust Cert.	3½	5
Freiman Cum priv. 6's	55	....
Home Oil	.50	.58
Int. City Baking	17	....
Int. Paints [Can.] A	2	2⅝
Int. State Royalty A	12⅝	....
Do B	2⅛	....
Int. Utilities Corp. A	2⅝	4
Italo Argentine Electric..	33⅛	36½
Manitoba Power	2	4
Montreal Island Power	1.25	4
Mtl. Ref. & Stor. V. Tr.	2	....
Do priv.	9	....
Page Hersey Tubes	80½	....
Paton Mfg.	....	18
Do priv.	95	....
Power Corp. Cum priv.	97	99⅛
Rogers Majestic A	6½	7
Sarnia Bridge A	3	6
Do B	.50	1.00
Stand. Paving & Mat.	.70	1.20
Supertest Petroleum	30⅝	32⅛
Thrift Stores	1.50	2½
Do Cum priv. 6¼'s..	7	10
United Distillers of Can.	.50	.65
Whittall Can.	8⅛	8⅝
Do Cum priv.	112	112⅝
Mines:—		
Barry Hollinger	.03⅝	.05
Base Metals	.17	.20
B.R.X. Gold Mines	.07½	.09½
Cartier Malartic	.01⅛	.02
Central Manitoba	.04	.04⅝
Coast Copper	2.22	....
Coniagas Mines	2.27	2.28
Coniaurum Mines	2.02	2.15
Dome Mines	38⅛	....
Francoeur Gold Mines	.06	.09
Goldale Mines	.15	.17
Greene Stabell	.16	.19
Lee Gold Mines	.03⅛	.04⅛
McIntyre Porcupine	34⅞	....
Mining Corp. of Can.	1.00	1.07
Nipissing Mines	2.25	2.43
Pioneer Gold Mines	9.05	9.45
Premier Gold Mining	1.76	1.83
Towagmac Exploration	.14½	.18½
Wayside Con. Gold M.	.15	.16
White Eagle Silver	.02¾	.03½
Wright Hargreaves	7.25	7.40
Mines hors-liste:—		
Arno Mines	.01⅛	.02
Ashley Gold Min. Corp.	.11½	.14½
Central Patricia	2.18	2.30
Eldorado Gold Mines	1.55	1.63
Granada Gold Mines	.23	.26
Howey Gold Mines	.61	.64
Kirkland Lake	.39	.41
McVittie Graham	.15	.17½
Sylvanite Gold Mines	2.38	2.45
Titres hors-liste:—		
Abitibi P. Cum 6's priv.	4½	5½
Do C. D. 6's priv.	....	5½
Acadia Sugar Ref.	3	....
Do priv.	5	....
Atlantic Sugar Ref. priv..	104½	....
Beatty Bros. "A"	9⅝	11¼
Do priv.	90	94
Brew. & Dist. of Van.	1.25	1.40
Calgary Power priv.	....	85
Canada Bread	3⅛	3⅞
Can. & Dom. Sugar	58⅛	59
Canada Starch	10	....
Do priv.	85⅛	....
Can. Wire and Cable priv.	70	....
Canadian Canners	....	5⅛
Do 1er priv.	82	....
Do Convert. priv.	....	7⅛
Can. Industries B	....	201
Can. Light and Poper	20	25
Canadian Oil	13⅝	14⅝
Can. Pow. & P. Inv. priv.	3⅛	4⅛
Claude Neon Gen. Ad.	.35	.40
Dominion Motors	....	.15
Dom. Oilcloth & Lin.	....	26
Donnaconna Paper A	1.00	....
Do B	1.50	....
Halifax Fire Insurance	18½	....
Int. Paints [Can.] priv.	....	19
Laura Secord Candy Shops	61⅛	63
Loblaw Groceterias A	18	18¼
Do B	16⅞	17⅛
Nova Scotia Lt. & Pow.	57	60
Do priv.	98½	....
Price Bros.	1.75	2
United Amusement A	11	....
Western Can. Fir. Mills	4⅝	5⅝

RENDEMENT DES VALEURS

Cours fournis par FORGET & FORGET 49-51, rue St-Jacques, Ouest

	Taux	Prix	Ren.
Bell Tel	6.00	135	444
B. A. Oil	.80	16⅝	494
B. C. Power "A"	1.50	29¼	513
Build. Prod. "A"	1.00	30½	327
Can. Bronze	.60	30	200
Can. Converters	2.00	25	800
Can. Malting	1.50	35	421
Dom. Bridge	1.20	32¾	361
Dom. Glass	5.00	100	500
Dom. Textile	5.00	73	685
Hollinger	.65	1400	464
Imp. Oil	.50	22¼	224
Imp. Tobacco	.52½	13¼	394
Int. Nickel	1.00	34¼	291
Int. Pete	1.50	39½	377
McColl Frontenac	.80	12⅞	613
Mont. L. H. and P.	1.50	34½	435
Mont. Tramways	9.00	96	937
Nat. Brew	1.60	39	408
Ogilvie	8.00	170	471
Ogilvie, priv	7.00	145	483
Ottawa L. H. and P.	6.00	80	750
Page Hersey	3.00	81	370
Penmans	3.00	45	667
Quebec Power	1.00	16⅝	637
Shawinigan	.50	21	238
Sou. Can. Power	.80	13½	593
Steel of Canada	1.75	52¾	325
Banques:—			
Canadienne	8.00	130	615
Commerce	8.00	148	541
Montréal	8.00	186	462
Nouvelle-Ecosse	12.00	260	466
Royale	8.00	160	500
Mines:—			
Lake Shore Mines	2.00	47½	419
Teck-Hughes	.40	430	930
Wright-Hargrea	.40	715	559
McIntyre-Porcu	2.00	35	571
Dome Mines	2.00	38⅛	525
Pioneer Mining	.80	985	856
Siscoe Gold Mines	.20	275	727
Actions de priorité:—			
Can. North Power	7.00	108	648
Can. Bronze	7.00	116	603
Can. Cottons	6.00	100	600
Can. Fairb. Morse	6.00	90	667
Can. For Invest.	8.00	107	74[illegible]
Can. Hydro Elec.	6.00	43½	1372
Can. Gen. Elec.	3.50	57½	608
Dominion Glass	7.00	129⅞	538
Dom. Textile	7.00	140	500
Mont. Cottons	7.00	80	875
National Breweries	1.75	42	416
Ogilvie	7.00	145	483
Ottawa Power	6.50	104	625
Penmans	6.00	115	522
Power Corp.	6.00	97¼	617
Sou. Can. Power	6.00	98	612
Steel of Can.	1.75	48½	361
Tuckett Tobacco	7.00	141	496
Walker Gooderham	1.00	17¼	580

Bourse de Paris

Paris, 6. — Les rentes 3 pour cent cotaient 78.40 francs; les rentes 4 1-2 pour cent, 83.80 francs; le change sur Londres, 74.71 francs; le dollar 15.17 3-4 francs.

Assemblée annuelle

Laura Secord Candy Shops Ltd. tiendra son assemblée annuelle le 15 novembre à Toronto.

TARIF D'ABONNEMENT

PAYABLE D'AVANCE

PAR LA POSTE
Canada (Sauf Montréal et Banlieue) . $ 6.00
(Moins l'escompte de $1.50 pour paiement à l'avance)
Etats-Unis et Empire Britannique $ 8.00
Union Postale $12.00
LIVRAISON A DOMICILE
Montréal et Banlieue ..... $ 7.00
(Moins l'escompte de $1.00 pour paiement à l'avance)

Le Canada

POUR TELEPHONER AU "CANADA"
Soirs, Dimanches et Fêtes:
TOUS LES SERVICES DU JOUR
HArbour 5131
Rédaction et information..... HA. 5131
Sport ..... HA. 5134
Gérant de la rédaction ..... HA. 3461
Annonces et atelier ..... HA. 3507
Circulation et expédition..... HA. 5134

16 MONTREAL, JEUDI 7 NOVEMBRE 1935 VOL XXXIII — No 182

A L'OUVERTURE DE L'EXPOSITION DES PRODUITS CANADIENS

● L'hon. W. D. Euler, ministre du Commerce, a inauguré officiellement, hier soir, à l'immeuble de la Sun Life, la septième exposition annuelle des produits canadiens. Cette photo, tirée pendant le discours de bienvenue du président de la Produced in Canada Ass., M. B. W. Coghlin, représente entre autres officiels, de gauche à droite, MM. W. H. Miner, ancien président de la Produced in Canada Ass., S. H. le maire Houde, l'hon. W. D. Euler, B. W. Coghlin, Clinton Henderson, président du Board of Trade, John Collins, N. P. Polson, et L. J. A. Amyot, président de la section québécoise de l'Association des manufacturiers canadiens. (Photo CANADA)

Un chauffard tue un enfant, puis blesse sa mère et deux passants, blvd Saint-Laurent

Deux constables se lancent à sa poursuite et réussissent à l'appréhender

Gardé à vue

L'enfant meurt instantanément; les autres victimes sont à l'hôpital

Freins en mauvais ordre?

Une tragédie de l'auto, causée par un chauffard, est survenue hier soir, vers 5 h. 15, à l'angle du boulevard Saint-Laurent et de la rue Jean-Talon. Un bambin de trois ans a été tué instantanément et trois adultes, dont la mère de l'enfant, ont été gravement blessés. Tous quatre ont été frappés par une auto dont le conducteur est gardé à vue par la police, s'étant enfui après l'accident.

Les victimes sont:

Harris Ellis, âgé de trois ans, enfant de M. et Mme W. H. Ellis, qui est mort instantanément d'une fracture du crâne et de lésions internes;

Mme W. H. Ellis, âgée de vingt-trois ans, domiciliée à 8352, rue De Gaspé, qui a été transportée d'urgence à l'hôpital Notre-Dame, ignorant la mort de son enfant; elle souffre d'un choc nerveux et de lésions internes;

Edward Cooper, âgé de 21 ans, domicilié à 6644, rue Chambord, qui a été admis à l'hôpital Notre-Dame, souffrant de contusions au cuir chevelu et d'une fracture du pied droit;

Peter Zeppetini, de nationalité italienne, âgé de 45 ans, domicilié à 7582, rue Casgrain, qui a été conduit au même hôpital, souffrant de nombreuses contusions au thorax.

Le conducteur de l'auto, Antonio Savard, tavernier, âgé de 46 ans, demeurant à 539, avenue Stuart, à Outremont, a été longuement interrogé par les sergents détectives Prysky et Therrien, hier soir, à son arrivée aux quartiers généraux de la police. Il a déclaré que les freins de sa voiture étaient en mauvais ordre, ce qui l'empêcha d'abord de stopper à temps pour éviter les victimes, puis s'arrêter aussitôt après l'accident.

Le coroner, Me Lorenzo Prince, ayant été prévenu de la tragédie, a ordonné que Savard soit gardé à vue, comme témoin, pour l'enquête du coroner sur la mort du jeune Ellis.

L'accident

Un tramway du circuit Frontenac s'arrêtait hier soir, vers 5 h. 15, à l'angle sud-ouest de la rue Jean-Talon et du boulevard Saint-Laurent. Edward Cooper, qui roulait à bicyclette derrière le tramway, s'arrêta derrière la voiture. Mme Ellis et son enfant se trouvaient dans le tramway, cependant que M. Zeppetini passait sur le trottoir.

L'auto survint au moment où Mme Ellis descendait du tramway, tenant son enfant sous les aisselles. La voiture frappa d'abord Cooper, le projetant contre le tramway, puis heurta Mme Ellis et l'enfant. Alerté par le bruit, M. Zeppetini se tourna vers la chaussée, mais au même moment

(A suivre à la page 8)

Excellent travail des missions géologiques

Les dix expéditions géologiques entreprises le printemps dernier sur les instructions du ministre des Mines à Québec, l'honorable J.-E. Perrault, sont maintenant terminées. La dernière mission vient de rentrer à Québec. Cinquante géologues et plusieurs aides ont pris part à ces expéditions dont six ont eu lieu dans l'ouest de la province et quatre en diverses autres régions. Elles avaient pour but de déterminer la valeur des gisements et des formations au point de vue des métaux précieux.

Le service des Mines communiquera bientôt les renseignements recueillis par chacune des missions. On estime qu'elles ont fait d'excellent travail dont les résultats seront très utiles non seulement au ministère des Mines mais également aux prospecteurs et aux industries minières.

DECES

CHARRON. — A Montréal, le 5 novembre 1935 à l'âge de 79 ans est décédé Louis-Alphonse Charron, époux de feu Euphémie Gervais. Les funérailles auront lieu vendredi, le 8 courant 1935.

Le convoi funèbre partira du salon mortuaire Magnus Poirier, No 1874, boulevard Rosemont, à 8 h. 15, pour se rendre à l'église de St-Jean-Berchmans, où le service sera célébré à 8 h. 30 a.m., et de là à Windsor-Mills, où un libera sera chanté. L'inhumation se fera au cimetière paroissial.

PRIMEAU. — A Montréal, jeudi, 6 novembre 1935 à l'âge de 60 ans est décédée Madame veuve J.-A. Primeau, née Albertine Beauchamp. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant, 1935.

Le convoi funèbre partira de sa demeure No 1635 avenue Aird, Maisonneuve, à 8 h. 15, pour se rendre à l'église du Très-Saint-Nom de Jésus et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

CHASSE — A Montréal, le 5 novembre 1935, est décédée Jeanne, fille de Paul Chasse et de Georgette Audette. Les funérailles ce matin à l'église St-Nom de Jésus.

COUTURE — A Montréal, le 5 novembre 1935, à l'âge de 82 ans, 3 mois, est décédé Joseph Couture, ancien entrepreneur général, époux d'Anna Brindamour. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant.

GAGNIER. — A Ste-Martine, le 5 novembre 1935, à l'âge de 81 ans, est décédée Marguerite Gauthier, veuve de Guillaume Gagnier. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant.

GRATTON. — Edmond, époux de feu Domithilde Cadieux, décédé à 86 ans, chez son neveu, Alfred Allard, 324 de l'Epée, Outremont. Avis des funérailles demain.

GUILMAIN. — A Beloeil, le 5 novembre, 1935, à l'âge de 61 ans, st décédée Antonia Préfontaine, épouse de Richard Guilmain. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant à 9 heures à Beloeil.

LABELLE. — A St-Girard, le 31 octobre 1935, à l'âge de 63 ans, 8 mois, est décédé David Labelle, époux de feu Marie-Louise Brière.

LADOUCEUR. — A Montréal, le 4 novembre 1935, à l'âg de 80 ans, est décédée Mme veuve Arthur Ladouceur, née Cléphir Lauzon. Les funérailles ce matin à l'église Ste-Philomène.

LAUZON. — A Montréal, le 5 novembre 1935, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme A. Lauzon, née Marceline Latour. Les funérailles ce matin à l'église Notre-Dame du Rosaire.

LECLERC-ROUSSIN. — A Montréal, le 4 novembre 1935, à l'âge de 57 ans, 8 mois est décédée Mme Louis Leclerc, née Annette Roussin, autrefois de Roxton Falls. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant à l'église St-Denis.

LINDSAY. — A Montréal le 4 novembre 1935, à l'âge de 59 ans, est décédé Joseph Lindsay, époux d'Alice Emond. Les funérailles ce matin à l'église St-Herménégilde.

MARCOTTE. — A Montréal, le 5 novembre 1935, à l'âge de 62 ans, est décédée Dame veuve Emile Marcotte, née Fleuriana Provost. Les funérailles auront lieu vendredi, le 8 courant à l'église Sainte-Cécile.

PION. — A Montréal, le 6 novembre, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Omer Pion, née Adélia Marcil. Les funérailles ce matin à l'église Sacré-Coeur.

PLUMB. — A l'hôpital Western, le 5 novembre 1935, à l'âge de 30 ans, est décédé James Plumb, fils de Mark Plumb et de Mary Robert. Le convoi funèbre partira de 2284 rue St-Patrick. Les funérailles auront lieu vendredi le 8 courant à 8 heures à l'église St-Gabriel.

RICHER. — A Montréal, le 5 novembre 1935, au no 5840, Châteaubriand à l'âge de 38 ans, est décédée Mme Emile Richer, née Alice Lemaire. Les funérailles auront lieu vendredi, le 8 courant à l'église St-Etienne.

TRUDEL. — A Montréal, le 4 novembre 1935, à l'âge de 52 ans, 8 mois est décédée Maria Ménard, épouse de Joseph Trudel, 2130 rue Clarke. Les funérailles ce matin à l'église Notre-Dame.

VALLEE.—A Saint-Gabriel de Brandon, P.Q., le 5 novembre 1935, est décédée Marie-Zoé Marcotte, veuve de Charles-Amédée Vallée, âgée de 81 ans. Service vendredi à la cathédrale St-Jacques.

VILLENEUVE. — Hôpital Children's Memorial, le 3 novembre 1935, à l'âge de 10 mois, 14 jours, est décédée Mignonne, enfant bien-aimée de M. et Mme Alphonse Villeneuve, née Adrienne Michaud.

L'hon. Irénée Vautrin parle ce soir à l'inauguration de la campagne du Dr Gaspard Fauteux dans Ste-Marie

L'honorable Irénée Vautrin, ministre de la Colonisation dans le cabinet provincial et Me Léon-Mercier Gouin porteront la parole ce soir au grand ralliement libéral qui marquera l'inauguration de la campagne du Dr Gaspard Fauteux, député sortant et de nouveau candidat libéral dans Ste-Marie, et qui aura lieu en la salle de l'école Souard, 1800, rue Papineau.

Un comité de citoyens, sous la direction de MM. Georges-R. Brunet, chef ouvrier, le Dr J.-A. Rouleau, Roméo Desormiers, président de la Jeunesse libérale de Ste-Marie et Victor Laverdure, offrira la candidature au Dr Fauteux.

Outre MM. Vautrin et Gouin, le Dr Fauteux et M. J.-E. Naud, orateur ouvrier, porteront la parole. Des haut-parleurs seront installés à l'intérieur et à l'extérieur de la salle. Tous les électeurs sont invités.

Mort mystérieuse d'un homme d'affaires dans une pension du boulevard Saint-Laurent

La police craint que M. Reginald N. Cornish n'ait été empoisonné

Minutieuse enquête

La victime était entrée dans la pension avec une jeune fille qui a disparu

Autopsie du cadavre

Le Dr Rosario Fontaine, médecin-légiste de la province, fera l'autopsie aujourd'hui du cadavre de M. Reginald N. Cornish, homme d'affaires bien connu, âgé de 41 ans, domicilié à 4652, avenue Victoria, qui fut trouvé mort hier après-midi, vers 2 h. 45, dans une pension située à 1466 boulevard Saint-Laurent.

M. Cornish, qui était le secrétaire de la Canadian Automobile Underwriters Association et de la Canadian Casualty Underwriters Association, était entré dans la pension mardi soir vers huit heures, accompagné d'une jeune fille, et y avait loué une chambre. Or hier après-midi, M. Henri Gauthier, tenancier de la pension, entra dans la chambre et le trouva mort. La jeune fille avait disparu.

Un médecin fut mandé d'urgence mais ne put que constater le décès, sans pouvoir toutefois en attribuer les causes. Chargé de faire enquête, le sergent détective Caumartin se rendit sur place, examina le cadavre et fouilla minutieusement la chambre. Aucune marque de violence ne fut relevée sur le cadavre, mais il était d'une couleur telle qu'il est possible, croit-on, que la victime ait été empoisonnée. De plus M. Cornish, qui était porteur habituellement, paraît-il, d'une somme d'argent considérable, n'avait que $1.50 environ dans ses goussets.

Le lieutenant détective Ernest Francoeur, chef de l'escouade préposée aux meurtres, a institué une enquête, hier soir, avec le sergent détective Fitzpatrick, dans le but de retrouver la jeune fille avec qui M. Cornish serait entré dans la pension.

(A suivre à la page 8)

Feu Dr J.-P. Marin

Nous apprenons avec regret la mort du Dr J.-P. Marin, survenue hier soir à l'hôpital Notre-Dame. Le Dr Marin, qui domiciliait à 3591 est, rue Ste-Catherine, avait été conseiller municipal du quartier Hochelaga de 1904 à 1908. Avis des funérailles plus tard.

(A suivre à la page 8)

Ouverture de l'Exposition des produits canadiens

L'hon. W.-D. Euler la préside, hier soir, à l'édifice de la Sun Life

Bienvenue du président

La septième Exposition annuelle des produits canadiens a été inaugurée officiellement, hier soir, à l'immeuble de la Sun Life, par l'hon. W. D. Euler, ministre du Commerce à Ottawa, qu'entouraient MM. B. W. Coghlin, président de la Produced in Canada Association, W. H. Miner, ancien président de la même association, L. Adjutor Amyot, président de la Canadian Manufacturers' Association, section de Québec, T. Taggart Smyth, président de la Chambre de Commerce, C. Henderson, président du Board of Trade, John Collins, commissaire du commerce de la Nouvelle-Zélande, le maire Camillien Houde, N. C. Polson, vice-président de la Produced in Canada Association, et de plusieurs autres représentants notoires du commerce et de l'industrie à Montréal. Une foule nombreuse circulait déjà à travers les stands aménagés aux troisième et au quatrième étage de l'immeuble, pendant que plusieurs centaines de personnes s'étaient massées tout autour de la tribune aux discours.

M. B. W. Coghlin souhaita d'abord la bienvenue au ministre et le remer-

(A suivre à la page 8)

Un médecin victime d'un grave accident

Le Dr Albert Gélinas est frappé par un camion, boulevard Saint-Laurent

Le docteur Albert Gélinas, âgé de 38 ans, domicilié à 6818, boulevard St-Laurent, qui doit se porter candidat à la convention libérale dans Laurier, a été victime d'un accident, hier matin vers 6 heures 30, comme il revenait de visiter un malade.

Le docteur Gélinas avait été appelé auprès d'un patient qui demeure boulevard St-Laurent près de la rue St-Zotique. Il avait stoppé son auto en face de la maison de son client. Sa visite terminée, il voulut regagner sa voiture et traversa le boulevard St-Laurent. Il se préparait à monter dans son auto quand le chauffeur d'un camion qui se dirigeait vers le nord tourna brusquement le volant pour éviter un individu qui traversait la rue et, au même moment, il heurta le docteur Gélinas.

Le médecin souffre de contusions à la figure et au côté gauche et aussi de lésions internes. Cependant, il ne fut pas transporté à l'hôpital. Il est sous traitement chez lui. Aux dernières nouvelles, son état s'était grandement amélioré.

Pour permettre à la Ville de baisser le taux de l'intérêt sur sa dette de $300,000,000

CANDIDAT LIBERAL

● M. Alexis Caron, courtier en assurances, qui a été choisi candidat libéral dans Hull au cours d'une convention tenue à Hull il y a quelques mois. M. Caron est trésorier de l'Association provinciale des Jeunes Libéraux.

Proposition de M. Schubert basée sur le plan du conseiller Bisset

L'inviolabilité des contrats

On n'aura pas oublié l'importante suggestion du conseiller Bisset, d'Edmonton, pour amender la loi relative à l'intérêt de manière à ce que les villes puissent, à cinq ans de leur échéance, racheter leurs obligations normalement rachetables après une période de plus de cinq ans, à condition d'en payer le principal et les intérêts pour trois mois (c'est-à-dire de les racheter à trois mois d'avis).

Dans l'esprit de son auteur, cet amendement permettrait aux villes de bénéficier de conditions exceptionnellement favorables du marché, ce qui ne leur est pas possible actuellement, leurs émissions à long terme les obligeant à payer des intérêts très élevés pendant des périodes variant de 10 à 50 ans, sans possibilité de rachat avant l'échéance.

M. Joseph Schubert, conseiller municipal de Saint-Louis, à Montréal, va faire la même proposition à la prochaine séance du conseil, mardi prochain. Voici le texte de sa "motion", que nous traduisons nous-mêmes :

"Attendu que des changements sans analogues, dans la structure économique, sociale et financière de notre pays, ont rendu nécessaire un abaissement des taux de l'intérêt sur les obligations des villes :

"Attendu qu'il importe que cet abaissement s'applique aussi aux taux de l'intérêt que la Ville de Montréal paie actuellement sur ses obligations, pour permettre à celle-ci d'effectuer des économies et d'équilibrer son budget ;

"Attendu que le meilleur moyen d'en arriver à ce résultat, c'est d'amender le Chapitre 102 des Statuts Refondus du Canada de 1927, c'est-à-dire de permettre aux villes qui ont émis des obligations rachetables après plus de cinq ans, de les rache-

(A suivre à la page 8)

Initiatives et assemblées des clubs libéraux

M. Jean-Luc Cardinal, élu président des jeunes libéraux de Rouville

Club Jacques-Cartier

M. Jean-Luc Cardinal a été élu président de la section de Rouville de l'Association de la Jeunesse libérale de Montréal, fondée ces jours derniers au cours d'une assemblée tenue à St-Hilaire sous la présidence de M. M. Lahaise.

Les autres membres du comité de direction sont: vice-présidents, MM. André Lanctôt et Bruno Désautels, secrétaire, M. Joseph Blanchet, M. Vincent Brosseau représentait le conseil central de l'association à l'assemblée. L'hon. M. Choquette, conseiller législatif, porta la parole ainsi que MM. Vincent Brosseau, le notaire Désautels, Paul Poudrette, J.-L. Cardinal et M. Lahaise.

Club Jacques-Cartier

Les membres du Club libéral Jacques-Cartier sont invités à une assemblée spéciale ce soir, à 8 heures 15, en la salle Desrosiers, 5716, rue Hadley. M. Emery Sauvé présidera. M. Amédée Marcotte y portera la parole.

Dans St-Denis-Dorion

M. Hormisdas Lavigueur a été réélu président de la section St-Arsène St-Ambroise de l'Association libérale St-Denis-Dorion à l'assemblée annuelle tenue mardi soir sous la présidence de M. J.-S. Vallée. Les autres membres du comité de direction sont: vice-présidents, MM. Pierre Charbonneau et G.-A. Parent; secrétaire, M. J.-A. Courtemanche; secrétaire-adjoint, M. A. Labelle; trésorier, M. Nelson Faust; trésorier-adjoint, M. J.-S. Barbe; commissaires, MM. A. Parent, A. Quenneville et J.-A. Lecavalier; syndics, MM. V. Trottier, et D. Kochenberger; directeurs, MM. H. Mailloux, A. Potvin, J.-A.-E. Gravel, F. Laurent, E. Sigouin, C. Durocher, H. Bélanger, N. Péloquin, L. Delongchamps et E. Larin. Tous ont été élus par acclamation.

A l'issue de l'élection, MM. Azellus Denis, député de St-Denis aux Communes et J.-A. Francoeur, député sortant et candidat libéral dans Dorion portèrent la parole ainsi que MM. Omer Lamontagne, J.-S. Vallée, Hormisdas Lavigueur, L.-O. Boisvert, Napoléon Guénard, le Dr O. Mosgrain et N. Faust.

M. Francoeur fit un exposé des oeuvres du gouvernement libéral de la province et rendit compte de son mandat. Me J.-A.-E. Gravel remercia M. Francoeur. M. Gravel remercia aussi M. Kochenberger, propriétaire de la salle, qui met gracieusement celle-ci à la disposition de l'association.

'On respire un atmosphère de sympathie dans cette salle, dit M. Gravel et il ne peut en être autrement quand on voit sur les murs les portraits de Laurier, King, Lapointe, Rinfret, Taschereau, Mercier, Francoeur, etc.

Décès à Brockville de William J. Webster

Brockville, 6, (P.C.) — William J. Webster, 48 ans, neveu de feu le sénateur John Webster, est décédé à l'hôpital, ce soir, des suites d'une opération chirurgicale. Sa femme, un garçon et une fille lui survivent.

Comité des orateurs:
Tél.: BElair 3031

Organisateurs:
Tél. Bélair 3182

COMITE CENTRAL LIBERAL
Tél.: BElair 1064 - 1863
23 ouest, rue Saint-Jacques
MONTREAL

AUJOURD'HUI chez DUPUIS

LAMPES à 3 DEGRÉS de LUMIERE
Telle qu'illustrée

12.95

Complète avec abat-jour et ampoules combinées

La lumière indirecte est le dernier perfectionnement du siècle... vous la trouvez ici dans une lampe à 3 degrés — fini bronze ou cuivre, abat-jour beige doublé de taffetas Celanese.

Un interrupteur à trois degrés, allume une, deux ou trois ampoules de 100 degrés chacune.

S'il vous est impossible de venir au magasin commandez par téléphone
PLateau 5151 - local 202
DUPUIS — troisième (Ste-Catherine)

Dupuis Frères
ALBERT DUPUIS, président
A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

L'AFFAIRE GUIBORD RESSUSCITEE SANS HEURT AU CLUB CANADIEN

● La fameuse affaire de Joseph Guibord a été ressuscitée par l'honorable juge J.-B. Archambault hier soir, au club Canadien. Parmi les personnalités présentes on voit ici de gauche à droite, première rangée: les hon. juges Alfred Duranleau et Charles-A. Duclos, de la cour Supérieure, l'hon. juge en chef J.-B. Archambault de la cour de Circuit, le conférencier, M. Hermas Perras, président du club Canadien, et les hon. juges Frank Curran et Alex Guibault de la cour Supérieure. Deuxième rangée, de gauche à droite, Me Gustave Dutaud, C. R., Me J.-C. Lamothe, C. R., M. le magistrat Gustave Marin, le docteur Anatole Plante, député, Me Arthur Vallée, bâtonnier de la province, l'hon. juge J.-E. C. Bumbray, M. le recorder L. Plante, Me Hector Perrier, Me Handfield, Me Maurice Dugas, Me Hervé Roch, et Me Gaston Archambault. (Photo CANADA)